



Centre des Etudes Doctorales : Sciences Economiques et Gestion

**Laboratoire de Recherche
Laboratoire des Recherches Juridiques, Politiques et Economiques
(LRJPE)**

Thèse pour l'obtention du Doctorat
En Sciences Economiques et Gestion

Sous le thème :

Participation et développement territorial

Cas: Région de Béni Mellal-Khénifra

Présentée et soutenue par :
Smail EL JAOUHARI

Sous la direction du Professeur :
M. Abdelhakim ELJADDAOUI

Jury :

M. Abdelhakim EL JADDAOUI, PES à la FP de Taza	Président
M. Aziz HMIOUI, PES à l'ENCG de Fès	Suffragant
M. Sellam MAGHNOUJ, PES à l'EST de Meknès	Suffragant
Mme Fouzia MAJIDI, PES à la FSJES d'Oujda	Suffragant
Mme Latifa BENAZZI, PH à l'EST de Meknès	Suffragant

Année universitaire : 2020-2021

Dédicace

Je dédie ce travail à :

- La mémoire de mon père
- Ma mère
- Mes frères
- Mes sœurs
- Toute la famille
- Mes amis et à tous ceux qui me sont chers

Remerciements

Le travail présenté dans cette thèse a été préparé au sein du laboratoire des recherches juridiques, politiques et économiques (LRJPE) à l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah –Fès, sous la direction de **Mr. Abdelhakim ELJADDAOUI**.

A cet effet, je suis très honoré que Monsieur le professeur Abdelhakim EL JADDAOUI à accepter d'être le directeur de cette thèse. Je tiens à le remercier très vivement et lui exprimer ma profonde reconnaissance pour m'avoir proposé ce sujet de recherche qui est pluridisciplinaire par excellence. Aussi, je tiens à le remercier pour sa rigueur scientifique et ses qualités humaines ainsi pour ses conseils didactiques, ses nombreux encouragements et la grande liberté qu'il m'a accordée dans l'orientation de mes travaux de recherche.

Je tiens à remercier très chaleureusement les membres de jury, qui ont accepté la charge de juger ce travail de recherche.

A titre de reconnaissance, je dédie ce travail à tous les gens qui se donnent à fond à la recherche scientifique. Je dédie également un grand merci à mes amis, mes collègues et mes enseignants du laboratoire, et spécialement le professeur **Aziz HAMIOUI** pour qui tous les mots ne pourront témoigner toute ma reconnaissance et sentiments les plus dévoués.

Ma pensée va à ma mère, mes sœurs et mes frères qui m'ont donné le sens de la persévérance, et à qui je voue un amour incommensurable. Qu'ils retrouvent dans ce travail ma plus profonde reconnaissance pour leurs soutiens inestimables.

Finalement, je réserve une place singulière à toutes les personnes qui ont contribué d'une façon directe ou indirecte à l'achèvement de ce travail et à tous ceux et celles qui m'ont aidé et soutenu durant tout mon parcours, trouvent dans ce travail l'expression de mes remerciements les plus sincères, car le chemin que j'ai parcouru depuis le début de mes études est le fruit de relations avec de nombreuses personnes sans les nommer. C'est pourquoi je tiens à terminer en présentant mes excuses à ceux qui ne se retrouveront pas dans cette liste, qui est loin d'être exhaustive.

Résumé

On assiste actuellement, au niveau du territoire, à une situation nouvelle caractérisée par la pluralité des acteurs de développement. Cette situation nouvelle exige une excellente coordination des interventions en vue d'optimiser les impacts de ces acteurs. Il s'agit donc d'un changement quantitatif et qualitatif qui impacte la scène territoriale. En fait, les acteurs du territoire doivent bénéficier de la coopération persistante et s'intéresser à l'amélioration des instruments de planification à la base et affermir les mécanismes de coordination en vue de développer le territoire en question. C'est dans ce cadre que l'approche participative revêt une grande importance dans le cycle de vie du projet de développement territorial dans la mesure où ses atouts sont nombreux.

En fait, l'essence même de l'approche participative a pour ambition de répondre à la nécessité de s'adapter à la pluralité des acteurs en présence au niveau du territoire, parce que chaque catégorie d'acteurs a ses propres particularités et ses besoins spécifiques. A cet égard, chacun peut jouer un rôle particulier en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre des stratégies qui contribuent à la création des conditions favorables d'un véritable débat sur le problème de développement territorial, ce qui va permettre par la suite de déboucher sur des prises de décisions concertées et intelligibles.

Donc, l'objectif de la présente thèse est d'étudier l'impact de l'approche participative sur le développement territorial (le cas de la région de Béni Mellal-Khénifra) et d'en suggérer les pistes d'amélioration nécessaires. Cette étude passe par une analyse empirique de l'approche participative et sa contribution dans le processus de développement territorial, et ce en fonction de la vérification et de la validation du modèle de recherche suggéré et d'un certain nombre d'hypothèses.

Mots clés : territoire, approche participative, développement territorial, région de Béni Mellal-Khénifra.

Abstract

At the territorial level, we are witnessing a new situation characterized by the plurality of development actors. This new situation requires excellent coordination of interventions in order to optimize the impacts of these actors. It is therefore a quantitative and qualitative change that impacts the territorial scene. In fact, the actors of the territory must benefit from the persistent cooperation and be interested in the improvement of the planning tools at the base and strengthen the mechanisms of coordination with a view to developing the territory in question. It is in this context that the participatory approach is of great importance in the life cycle of the territorial development project in so far as its assets are numerous.

In fact, the essence of the participatory approach is to respond to the need to adapt to the plurality of actors at the territorial level, because each category of actors has its own particularities and specific needs. In this regard, everyone can play a special role in the design and implementation of strategies that contribute to the creation of favorable conditions for a real debate on the territorial development problem; this will eventually lead to concerted and intelligible decision-making.

Therefore, the aim of this thesis is to study the impact of the participative approach on territorial development (the case of the Beni Mellal -Khénifra region) and to suggest the necessary improvements. This study involves an empirical analysis of the participatory approach and its contribution to the territorial development process, based on the verification and validation of the suggested research model and a certain number of hypotheses.

Key words : territory, participatory approach, territorial development, Beni Mellal-Khénifra region.

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I. Participation et développement territorial, éclairage conceptuel et cadre théorique ·	14
Section I. L'approche territoriale de développement	15
Section II. La notion de participation, éclairage conceptuel et cadre théorique	47
Chapitre II. Rôle de l'approche participative dans la favorisation du processus de développement territorial	78
Section I. le rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial, l'action collective participative et la gouvernance territoriale	79
Section II. Rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial, la mobilisation des ressources territoriales et la favorisation de l'innovation sociale	110
Chapitre III. Considérations épistémologiques et méthodologie de la recherche	143
Section I. Le choix du positionnement épistémologique et méthodologie de notre travail de recherche	144
Section II. L'enquête, du développement à l'exploitation	187
Chapitre IV. Analyse et discussion des résultats	205
Section I. L'évaluation de la qualité de l'échelle des variables	206
Section II. Le test des hypothèses et du modèle de la recherche	238
Conclusion générale	266

Introduction générale

La mise en contexte

Devant la pluralité des définitions accordées au concept de la participation et l'évidence de sa complexité, des vocables qui lui sont proches tels que la concertation, la négociation, l'implication, la consultation, la responsabilisation, le partage, le partenariat, la collaboration, l'engagement... , etc. lui ont été assimilés et fréquemment évoqués pour différencier sa particularité démocratique et mobilisatrice. En fait, la participation au développement territorial se voit comme une approche où toutes les parties intéressées sont efficacement engagées dans la planification, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des activités entreprises. Elle incorpore pour cet objectif une composante primordiale dans toute approche, à savoir les acteurs territoriaux considérés comme intervenants essentiels de l'essor escompté et projeté.

Ainsi, l'approche participative se considère comme un effort organisé et judicieusement déployé au niveau des institutions formelles capables de placer les acteurs du territoire au cœur de l'action. Pour que l'action collective participative persiste dans la même cadence et ne prenne pas fin à l'accomplissement du projet, il est jugé obligatoire d'affermir et de consolider les capacités et les qualités des acteurs impliqués pour construire l'avenir du territoire sur des bases consistantes. De plus, cette approche, considérée comme clé de voûte de tout développement, est répétitive car elle crée et recrée des relations cohérentes entre les divers acteurs du territoire.

De plus, le concept de la participation a connu une évolution continue. Dès les années 60, elle est devenue une monnaie courante au niveau des politiques des pays développés et commence même à être insérée dans la planification. L'émergence indubitable de ce concept a exigé aux pays développés de repenser leur conception de développement en plaçant les acteurs territoriaux au cœur de leur vision stratégique. De la même manière, des gouvernements et des organisations non gouvernementaux ont été menés à s'engager publiquement pour la participation active des différents acteurs dans leur autopromotion.

En fait, l'envie de s'engager dans la voie de la participation aux différentes actions de gestion du territoire s'envisage comme un argument palpable du changement d'attitude des pouvoirs publics à l'égard du rôle que doivent jouer les acteurs territoriaux. Ce changement est entraîné non seulement par l'insuccès des approches classiques relatives au développement, mais également par le processus qui concerne la démocratisation de la vie publique. Au niveau économique, cette orientation vers le modèle participatif se justifie par la redéfinition du rôle de l'Etat et son désengagement graduel des activités socio-économiques. Cette approche participative n'est pas une fin en soi. A cet égard, elle est exploitée par la communauté afin de réaliser les objectifs de développement abordés et planifiés. Elle contribuerait de manière progressive, si elle est mise en œuvre dans les conditions de la bonne gouvernance, au changement des mentalités. De la même manière, elle contribue à la création d'un système de partenariat et de complémentarité entre les différents acteurs territoriaux relevant des différents secteurs à l'échelon territorial.

Ainsi, l'intérêt de l'adoption de cette approche dans la gestion territoriale s'explique de manière générale par une constatation du déficit communicatif entre les différents acteurs du territoire. En réalité, la participation, en tant qu'approche, s'insère en rupture par rapport aux logiques centralisatrices ayant singularisé la gestion des territoires. Elle contribue dans la création des conditions favorisant l'adhésion au changement pour mettre en place un dialogue territorial prenant en considération les nécessités primordiales des divers acteurs et les solutions les plus convenables aux conditions de leur territoire.

En fait, l'essence même de l'approche participative a pour ambition de répondre à la nécessité de s'adapter à la pluralité des acteurs en présence au niveau du territoire, parce que chaque catégorie d'acteurs a ses propres particularités et ses besoins spécifiques. A cet égard, chacun peut jouer un rôle particulier en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre des stratégies qui contribuent à la création des conditions favorables d'un véritable débat sur le problème de la gestion territoriale ce qui va permettre par la suite de déboucher sur des prises de décisions concertées et intelligibles.

Certes, l'émergence d'un nouveau paradigme de développement à savoir le développement territorial fait appel à une panoplie de vocables tels que la démocratie, l'équité, la transparence, la décentralisation, la participation ..., etc. Ce nouveau paradigme conduit inmanquablement à une redéfinition des rôles, des responsabilités et des pouvoirs entre l'Etat et les acteurs territoriaux du développement. En réalité, par ses implications participatives, l'approche participative conduit à la fédération et la coalition des divers acteurs d'un territoire et crée des interactions qui favorisent des synergies nécessaires au développement territorial.

Ainsi, l'appropriation du changement ne se concrétise que si les acteurs territoriaux sont mieux organisés et plus déterminés à soutenir par la participation totale au cycle du projet collectif. En réalité, le caractère collectif du projet du territoire exige que chaque acteur public ou privé soit appelé à coopérer avec tous les autres acteurs et que l'action collective avec un minimum d'organisation des rapports humains soit toujours présente dans tous les moments où il y a interdépendance.

En fait, les acteurs territoriaux considèrent les actions, les plans et le projet de développement comme des pas sûrs et exacts qui dirigent vers la construction de leur avenir. Car, ils interviennent sur la base de la participation envisagée comme étant une résultante des communications positives et des coopérations qui mobilisent les éléments d'un groupe de personnes à se structurer pour la concrétisation d'intérêts collectifs et communs. Donc, les acteurs territoriaux seraient motivés à se structurer et à soutenir l'effort commun de développement du territoire parce que l'organisation est une condition primordiale pour exaucer aux nécessités et aux contraintes des relations d'interdépendances tissées entre les différentes composantes du territoire.

Ainsi, l'importance que revêt l'approche participative dans le cycle de vie du projet

de développement territorial est cruciale. Cette approche contribue à placer l'exercice du pouvoir dans un contexte caractérisé par la modernité et qui permet de s'adapter à l'évolution du territoire en prenant en considération ses nécessités de responsabilité et de proximité. En effet, l'approche participative pour le développement territorial permet aux acteurs territoriaux de se garantir que la perception du projet, par sa convenance et son pragmatisme, reflète les primautés des acteurs en traduisant peu ou prou leurs nécessités, fortifie sa prise en charge et conduit in fine à sa pérennité.

En outre, la régionalisation avancée se considère comme un préambule à une réforme globale et ambitieuse des Etats. En fait, la pluralité des domaines qui seront touchés par cette réforme et les délais judiciaires et convenables que requiert sa mise en place face à l'évolution pressée et accélérée de l'environnement, nécessite premièrement une rationalisation du temps et des ressources et exige la mobilisation et la participation de la totalité des acteurs territoriaux dans la détermination des objectifs collectifs et précis ce qui contribue à la création des richesses et à la répartition impartiale et probe de ces richesses au niveau du territoire, ce qui va permettre par la suite d'aboutir à un développement territorial réussi.

Tout le monde s'accorde sur le fait que l'approche participative, renforce la collaboration en vue de contribuer à l'épanouissement du territoire. Dans ce contexte, les projets territoriaux qui reposent sur les primautés des acteurs ont plus de chances de persister et de réussir parce qu'ils ont acceptés et profités de l'assentiment de l'ensemble des intervenants. Donc, l'approche de participation au niveau du territoire facilite le développement des capacités et des savoir-faire ce qui contribue à la concrétisation d'un développement territorial durable.

En outre, la pluralité des acteurs du développement au niveau du territoire ces dernières années; situation nouvelle qui exige une excellente coordination des interventions en vue d'optimiser les impacts de ces acteurs. Il s'agit donc d'un changement quantitatif et qualitatif qui impacte la scène territoriale. Les acteurs du territoire doivent bénéficier de la coopération persistante et s'intéresser à l'amélioration des instruments de planification à la base et affermir les mécanismes de coordination.

D'ailleurs, la prise de conscience du développement territorial à elle seule n'est pas suffisante, il faudrait qu'il y ait des innovations qui apparaissent pour identifier des enjeux et des aspirations pour le territoire. C'est l'affaire de tous les acteurs territoriaux qui doivent s'allier et s'unir pour créer la synergie, la collaboration et le dynamisme entre eux. Dans le même ordre d'idée, ces acteurs se trouvent face à un enjeu crucial, celui de construire de manière collective un projet de développement territorial en prenant en considération de nouveaux concepts : le développement durable, la nouvelle gouvernance. De la même manière, pour réussir l'articulation entre la totalité de ces acteurs, il faut faire attention à ce que la place à leur accorder ne doit pas se contenter à un rôle uniquement consultatif. Il faut essayer de mobiliser ceux effectivement investis dans des processus ou initiatives de développement

territorial ou qui désirent s'y investir.

En effet, le projet territorial à concevoir de manière collective par les acteurs du territoire, détermine des points forts et des primautés à moyen et long terme et insère les diverses fonctions du territoire dans une optique de développement territorial. En réalité, le développement territorial demeure une démarche qui incite chaque acteur et chaque partenaire à participer et à devenir un acteur impliqué dans le devenir du territoire en question. C'est d'ailleurs, le sens de l'approche participative qui démontre l'importance du processus décisionnel, dans la mesure où toutes les décisions prises sont la résultante des relations compliquées entre les divers acteurs possédant des primautés différentes.

Donc, il n'est pas possible de parler de développement territorial sans une volonté de base et une démarche collective sur et pour le territoire. Cette volonté se rapporte à la capacité de la totalité des acteurs quels que soient leur position sociale et leur degré de responsabilité à concevoir et à concrétiser un projet territorial qui correspond de manière directe à leurs ambitions légitimes. De plus, le développement territorial se rapporte inmanquablement aux initiatives et aux actions participatives entreprises, dans un cadre de dialogue et de partenariat, par les acteurs territoriaux qui cherchent à perfectionner les conditions et la qualité de vie de leur environnement.

Le thème de la recherche

Le présent travail est conçu au moment où la scène territoriale se caractérise par la présence d'une pluralité des acteurs qui doivent se coordonner en vue de définir un projet commun. Cette constatation appelle les pouvoirs publics à être à la hauteur de ce défi. Mais, sans pour autant oublier l'importance des autres acteurs dans la construction d'un territoire équilibré et développé. Cependant, ce défi ne peut être relevé sans le recours à une approche participative basée sur le soubassement de l'éthique et de la conviction. En fait, cette approche priorise les solutions les plus proches de la base, en essayant de tramer un tissu qui porte sur l'échange des expériences et en se fondant sur une base de suggestions pratiques.

La présente thèse a pour objectif principal de contribuer à faire l'état des sciences en matière de développement territorial ainsi qu'en matière de participation, à discuter les notions qui se rapportent à la thématique abordée, à partager les expériences significatives et à déterminer de manière précise les tendances de la recherche scientifiques dans ces domaines.

Le présent travail s'articule autour du concept de la participation et son impact sur le développement territorial. Les nouvelles contributions de ce concept dans le développement territorial démontrent l'originalité de ce thème. C'est pour cette raison qu'il est proposé d'intituler le thème de la recherche de la manière suivante : Participation et développement territorial : Cas de la Région de Béni Mellal-Khénifra.

L'intérêt de la recherche

- Pourquoi les concepts : Participation et Développement territorial?

L'intérêt du thème réside dans le fait que la participation et le développement territorial constituent des thématiques d'actualité dans la mesure où le développement territorial se place au centre des soucis aussi bien des acteurs publics que privés. Ce développement constitue la préoccupation permanente des décisions politiques prises au niveau national et local. Sur le plan de la recherche, l'examen des travaux de recherche qu'il a été possible de recueillir, révèle que la majorité d'entre eux sont essentiellement de nature descriptive et restent loin d'adopter des méthodes confirmatoires pour une appréciation objective de l'impact de l'approche participative sur le développement des territoires. En outre, le concept de la participation, qui se trouve au cœur de la définition de ce type de développement, peut-être d'un grand apport pour le développement territorial ce qui va permettre d'aider les acteurs territoriaux à perfectionner leurs politiques dans ce sens.

- Pourquoi la région de Béni Mellal- Khénifra ?

Malgré les efforts considérables consentis par l'Etat pour le développement de la région de Béni Mellal- Khénifra et les potentialités naturelles dont elle dispose, la région continue à souffrir d'une panoplie de dysfonctionnements et contraintes qui engendrent le blocage de son développement. En fait, la région doit surpasser plusieurs entraves. L'un des premiers obstacles au développement économique et social de la région est inhérent à la faiblesse des infrastructures routières, notamment des connexions interprovinciales et interrégionales. Donc, les premières attentes concernent les infrastructures de base (électricité, eau potable, route, ..., etc.) Sur le plan économique, il reste également beaucoup à faire. Malgré que la région dispose d'un potentiel très important, elle souffre d'une quasi-absence d'unités industrielles dans le secteur agroalimentaire. Aussi, le tissu commercial urbain est développé de manière faible et peu diversifié. Alors que la promotion des produits territoriaux de l'artisanat fait défaut. Sans oublier la dégradation graduelle des ressources forestières et environnementales.

D'ailleurs, la richesse de la région de Béni Mellal- Khénifra et les divers atouts dont elle dispose ainsi que la diversité des acteurs publics et privés qui y sont présents constituent des arguments primordiaux sur lesquels il s'est basé pour le choix de ce territoire pour la réalisation de la présente thèse.

- Pourquoi les collectivités territoriales (les communes)?

Indubitablement, les collectivités territoriales deviennent des acteurs primordiaux dans le processus participatif au développement économique et social pérenne ainsi que dans la stimulation des investissements des territoires. Elles sont, tout en coopérant avec les autres acteurs du territoire, mieux placées et mieux qualifiées pour garantir un bon fonctionnement et un déroulement harmonieux de l'ensemble des relations économiques et sociales au niveau de leurs territoires. Au niveau de ce processus de gouvernance, le rôle des collectivités territoriales en ce qui concerne la

réalisation et la concrétisation du rapprochement entre les divers acteurs intéressés par la question de développement territorial est déterminant, de la même manière que leurs missions de bâtir et de créer les circonstances propices à la confiance au sein du territoire.

En réalité, la commune, de la même manière que la région, la préfecture et la province, prend toutes les mesures afin de favoriser et d'aiguillonner les investissements privés, particulièrement, la réalisation des infrastructures et des équipements, l'implantation de zones d'activités économiques et la rénovation de l'environnement de l'entreprise.

En fait, la gouvernance territoriale stimule l'association des différents intérêts particulièrement privés au niveau du système de décision publique qui gouverne et régit le territoire. A cet égard, l'importance est accordée à la coordination et les modes de coordination des objectifs à atteindre, et aux processus de négociation entre les bénéficiaires de l'action publique au niveau du territoire.

Dans ce cadre de partenariat, les collectivités territoriales sont mieux placées pour garantir un rôle indispensable en ce qui concerne l'attirance et l'orientation des acteurs territoriaux de développement. Cependant, cette situation favorisée et privilégiée accordée aux collectivités territoriales ne les écarte sûrement pas de la nécessité de la discussion avec les différentes institutions (publiques ou privées) en privilégiant de temps en temps leurs logiques d'intérêts.

A ne pas négliger, néanmoins, que si chaque acteur profite d'une certaine marge de manœuvre, il n'en demeure pas moins qu'il supportera la pression et l'influence des visions des autres acteurs territoriaux. Car, il est question d'un projet fédérateur où l'acteur public prenait à sa charge la mission de la mobilisation de la totalité des autres acteurs pour concrétiser des objectifs communs qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet intégré, harmonieux, organisé et inséré dans le cadre d'une vision territoriale partagée par les divers acteurs territoriaux.

Evidemment, les actions territoriales prises d'une manière isolée entravent et paralysent l'insertion des logiques interventionnistes territoriales dans le cadre d'un développement d'ordre territorial. Ainsi, le territoire ne peut être envisagé et appréhendé seulement sur la base de ses composantes physiques, il l'est également à travers tout ce qu'il comporte et inclut de facteurs humains et sociaux, d'histoire, d'interaction et d'échange d'informations. Et, car la totalité des acteurs territoriaux sont invités à intervenir et agir en parfaite connaissance des caractéristiques du territoire où ils travaillent, à connaître et maîtriser les problèmes, que le rôle majeur des collectivités territoriales dans le développement territorial, fut confirmé et reconnu.

Dans ce cadre, pour agir avec les autres acteurs territoriaux, les collectivités territoriales se sont vues attribuer divers rôles à savoir l'orientation, l'animation, le

pilotage et la régulation territoriale. Car, la mise en place d'une bonne gouvernance conduit premièrement à la prise en compte de diverses relations établies et de capitaliser l'ensemble des actions prises au niveau du territoire.

S'il est vrai que d'un côté, la société au niveau du territoire se voit comme l'expression d'une relation horizontale s'arc-boutant sur les intérêts des acteurs territoriaux et d'autre côté, l'Etat s'envisage comme l'emblème d'une relation verticale qui régule les conflits qui peuvent être déclenchés. En fait, cette rigidité pourrait être allégée par les qualités spécifiques de l'approche de participation.

En réalité, par le biais de ses implications participatives, cette approche est fédératrice et intégratrice des divers acteurs existant au niveau de territoire et créatrice par l'interaction qu'elle stimule d'une synergie primordiale au développement territorial. Dans ce contexte, les collectivités territoriales se considèrent comme l'acteur qui est capable d'impliquer davantage les acteurs territoriaux. En effet, être en contact direct avec ceux qui vivent et appréhendent les problèmes se voit comme la meilleure façon qui permet d'identifier les programmes de développement du territoire répercutant leurs attentes.

A noter à cet égard, la pluralité, ces dernières années, des acteurs de développement sur le territoire. Cette situation nouvelle nécessite une excellente coordination des interventions afin d'optimiser et de maximiser la contribution de tous les intervenants impliqués. Donc, il est question pour les collectivités territoriales en tant que pivot autour duquel gravitent les différents acteurs, de s'apprêter à ce changement qui frappe la scène territoriale. Elles doivent également s'attacher à mobiliser les processus de concertation et à mettre en place un partenariat actif avec le secteur privé vu son rôle majeur. En fait, cette méthode convenable et avantageuse au rapprochement des différentes composantes de la société au niveau du territoire et à leur insertion aux initiatives du changement territorial est l'essence et la substance de l'approche participative. En réalité, cette approche permet à tous les acteurs territoriaux d'échanger des idées et les dossiers afin d'assurer la pérennité des projets de développement territorial.

Ainsi, les collectivités territoriales prennent conscience que l'essence même de l'approche participative milite au profit de la nécessité de s'acclimater à la pluralité des acteurs en présence, d'exaucer aux nécessités de chaque étape participative et de mobiliser les instruments et les outils en leur possession. En effet, chaque catégorie d'acteurs possède des particularités distinctives et des nécessités spécifiques.

Pour cette raison, chacun peut jouer un rôle distinctif dans la conception et la mise en place des stratégies interactives simplifiant la création des conditions convenables d'un véritable débat sur la question de développement territorial ce qui va permettre de prendre des décisions concertées et transparentes.

En fait, le développement territorial se rapporte forcément aux initiatives et aux

actions participatives entreprises, dans un cadre caractérisé par le dialogue et le partenariat, par les acteurs territoriaux qui tentent de rénover et de perfectionner les conditions et la qualité de vie dans leur territoire. C'est un enjeu crucial pour les collectivités territoriales qui doivent jouer un rôle d'avant-garde en ce qui concerne les politiques incitatives territoriales. Et, c'est d'ailleurs au niveau des territoires que se réalisent les valeurs et les pratiques de ce développement.

En outre, la commune se considère comme la collectivité territoriale de base, elle dispose des compétences dévolues par l'Etat en faveur de développement de son territoire, et intervient dans différents domaines afin d'exaucer aux besoins des acteurs territoriaux. En fait, elle procède au développement de son territoire en mettant en place des activités qui ont pour objectif de stimuler le développement économique en prenant en considération ses atouts et ses potentialités et son plan d'action communal (PAC) conçu de manière participative. Cette collectivité vise, avec la participation des acteurs territoriaux, à mettre en place le cadre d'exercice de la démocratie au niveau du territoire, et prend toutes les mesures indispensables afin d'informer les acteurs territoriaux sur les projets qui les concernent et les consulter sur les choix des primautés qui les intéressent.

En effet, la commune se considère comme l'acteur central de développement territorial et adopte une approche participative avec l'ensemble des acteurs territoriaux. Ce sont donc des raisons convaincantes qui nous poussent à choisir les communes, qui s'envisagent comme l'échelon territorial de base et la collectivité territoriale de proximité par excellence, comme population étudiée de ce travail de recherche doctorale.

La problématique de la recherche

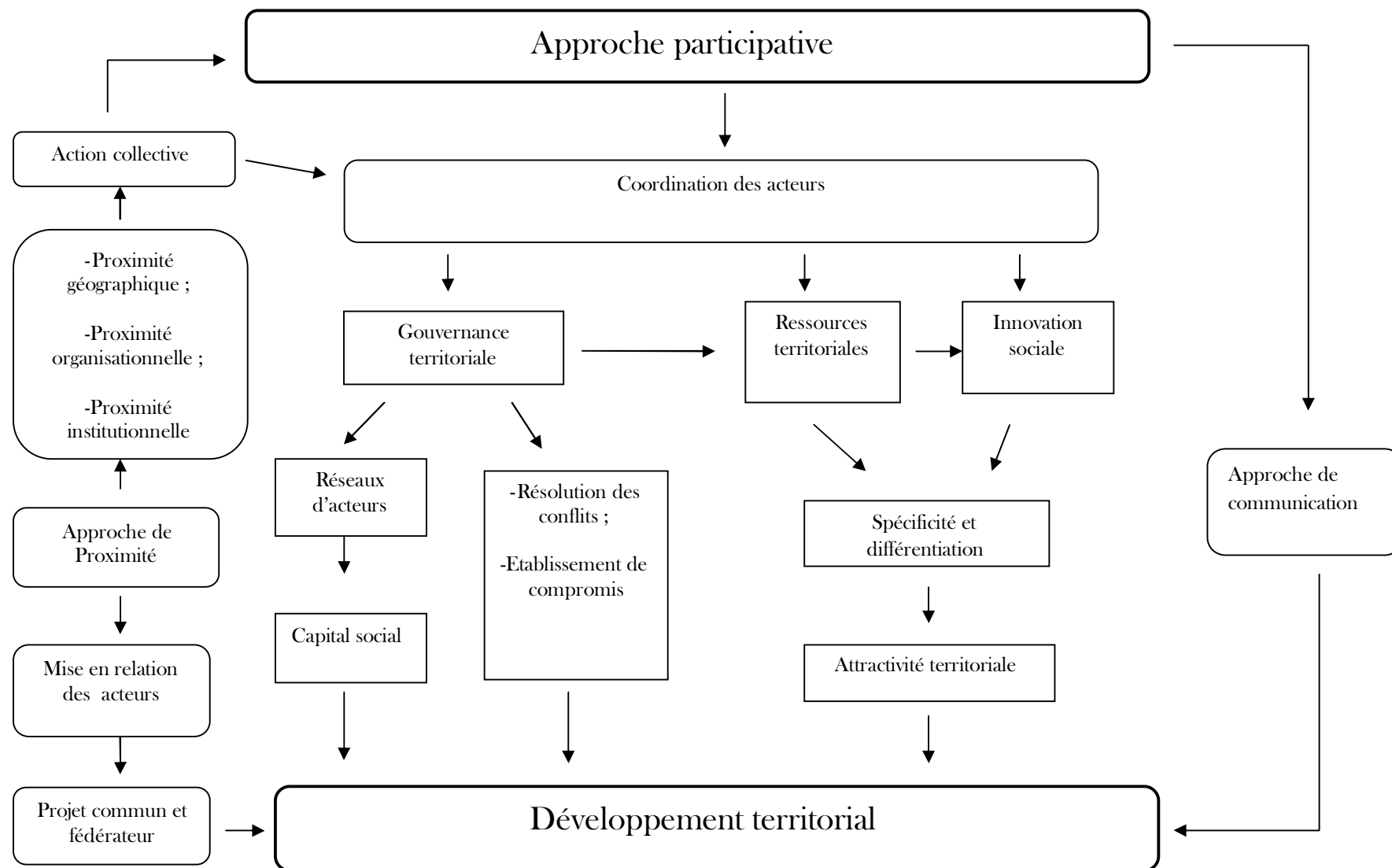
Compte tenu des considérations précédentes qui mettent le point sur le rôle de l'approche participative dans la favorisation de développement des territoires, il est pris parti tout au long de ce travail de focaliser les efforts sur l'analyse de l'apport de ladite approche au développement territorial. Ainsi, la problématique de la recherche est formulée de la manière suivante : « Arrivera-t-on par le biais de l'approche participative à mobiliser et impliquer efficacement les différents acteurs du territoire pour un développement territorial réussi ? »

A cet effet s'imposent deux questions dérivées :

- Question 1 : Comment l'approche participative peut-elle contribuer au développement territorial ?
- Question 2 : A quel point l'application de l'approche participative peut-elle jouer le rôle d'un catalyseur de développement territorial ?

Ainsi, il est essayé de schématiser (figure 1) la problématique de ce travail de recherche.

Figure 1. Schématisation de la problématique de recherche



Les hypothèses de la recherche

L'objectif de la présente thèse consiste principalement à étudier l'approche participative et de vérifier dans quelles limites cette approche peut être constituée un atout considérable qui va permettre de catalyser les efforts en vue de contribuer au développement des territoires. A cet effet, il y a lieu de signaler que pour répondre à cette problématique, il serait utile de rappeler un certain nombre d'idées dont il faut en tenir compte et de vérifier certaines hypothèses, notamment :

- Hypothèse générale : l'approche participative contribue à la réussite du processus de développement territorial.
- Hypothèses dérivées :
 - H1 : L'approche participative permet d'opérationnaliser l'approche de proximité nécessaire au développement territorial.
 - H2 : L'approche participative contribue à la consolidation de la gouvernance territoriale considérée comme un levier incontournable de développement territorial.
 - H3 : L'approche participative contribue à la mobilisation des ressources territoriales qui se considèrent comme un fondement de développement territorial.
 - H4 : L'approche participative contribue à la création d'une innovation sociale qui se considère comme un fondement de développement territorial.
 - H5 : L'approche participative favorise une approche communicative pour le développement territorial.

Le canevas de notre recherche

Le tableau 1 présente le canevas de ce travail de recherche :

Tableau 1. Canevas de recherche

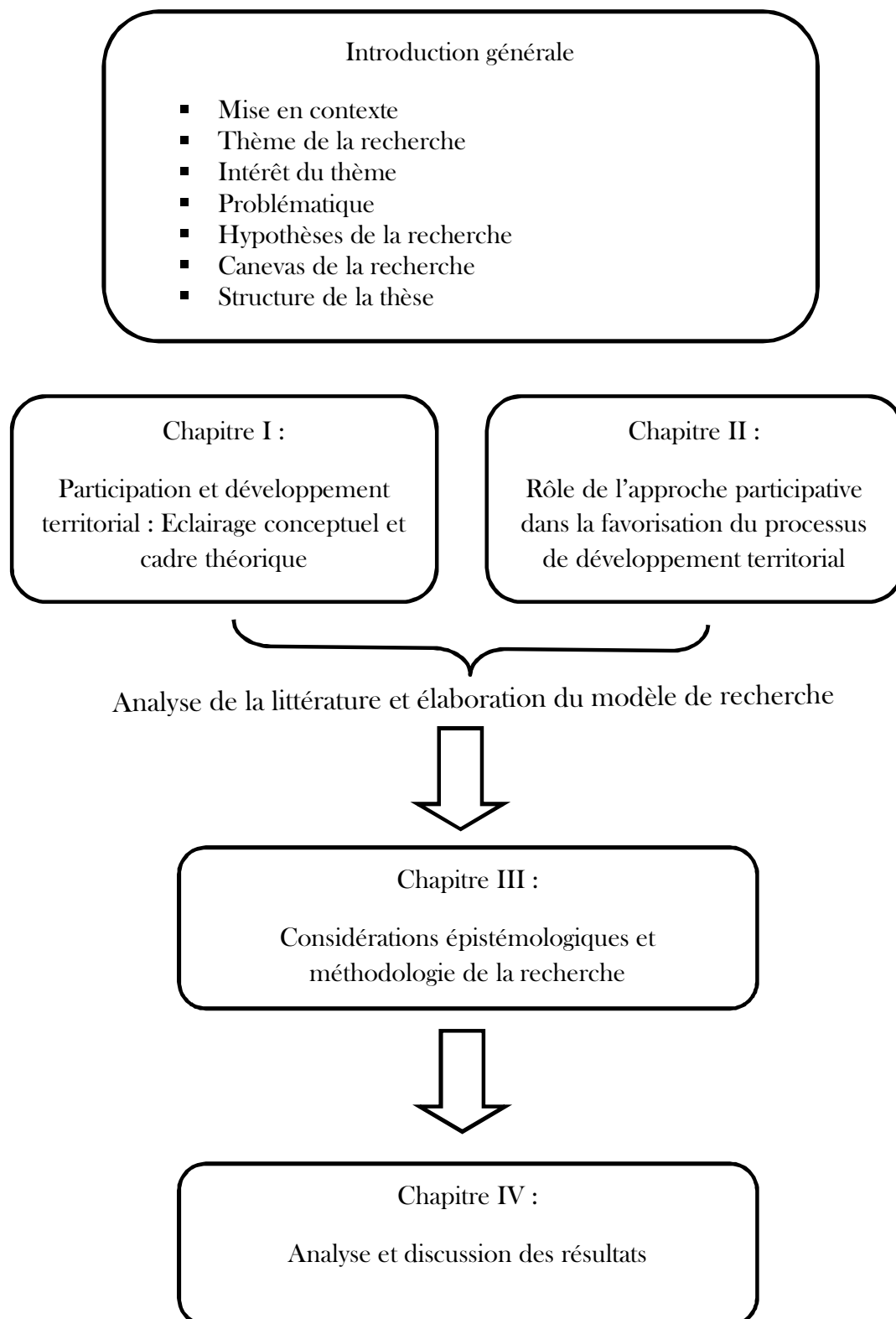
Objet de la recherche	L'impact de l'approche participative sur le développement territorial.	
Question de la recherche	« Arrivera-t-on par le biais de l'approche participative à mobiliser et impliquer efficacement les différents acteurs du territoire pour un développement territorial réussi ? »	
Paradigme épistémologique	Positiviste.	
Logique de raisonnement	Hypothético-déductive.	
Démarche de la recherche	Méthode quantitative.	
Variables de la recherche	Variable indépendante	L'approche participative.
	Variable dépendante	Le développement territorial.
Champ de la recherche	La région de Béni Mellal- Khénifra.	
Population étudiée	Les communes de la région de Béni Mellal- Khénifra.	
Méthode d'échantillonnage	Echantillon de convenance.	
Outil de collecte de données	Questionnaire.	
Analyse de données	SPSS et R	

La structure de la thèse

L'objectif de la présente thèse consiste essentiellement à l'élaboration des éléments qui ont comme objectif de répondre à la problématique présentée, à la vérification des hypothèses ainsi qu'au test du modèle théorique. Afin d'y aboutir, ce travail de recherche est décliné en quatre chapitres avec leur défilement selon un cadre logique qui préconise un cheminement du passage d'un cadre théorique à un cadre pratique qui permet de traiter et d'analyser des données collectées. Les deux premiers chapitres sont consacrés à l'étude théorique des principaux concepts en relation avec cette recherche. Le troisième chapitre traite les considérations épistémologiques et méthodologie de la recherche. Le quatrième et le dernier chapitre est consacré à l'analyse et à la discussion des résultats.

Ainsi, le présent travail est structuré en quatre chapitres (figure 2) :

- Chapitre I : Ce chapitre est scindé en deux sections. La première est consacrée à mettre en évidence le concept de développement territorial avec un rappel de son émergence, ses principes, ses dynamiques, ses caractéristiques, ses approches théoriques et ses modes. La deuxième traite le concept de la participation tout en mettant l'accent sur son histoire, ses formes, ses finalités, ses avantages et ses limites. Ce premier chapitre présente les variables de cette recherche à savoir : le développement territorial (variable dépendante) et la participation (variable indépendante).
- Chapitre II : Au niveau de ce chapitre, la première section est consacrée à mettre en lumière le rôle de l'action collective dans la favorisation de l'approche participative qui favorise à son tour le développement territorial à travers la consolidation de la gouvernance territoriale. La deuxième section a pour objectif de montrer le rôle de ladite approche dans la stimulation du développement territorial moyennant la mobilisation des ressources territoriales et l'encouragement de l'innovation sociale.
- Chapitre III : Au niveau de ce chapitre, la première section met l'accent sur les différents paradigmes du positionnement épistémologique, le choix épistémologique adopté, la méthodologie de notre recherche et la présentation du champ de la recherche. La deuxième section a pour but de présenter l'enquête du développement à son exploitation.
- Chapitre IV : Le présent chapitre est d'ordre empirique, il est consacré à la confrontation du modèle de recherche au champ de l'étude, et ce à travers l'appréciation de l'impact de l'approche participative sur le développement territorial de la région de Béni Mellal-Khénifra par l'analyse et la discussion des résultats obtenus. La première section porte sur l'évaluation de la qualité des échelles des différentes variables, alors que la deuxième concerne le test des hypothèses et du modèle de la recherche.

Figure 2. Structure de la recherche

Chapitre I. Participation et développement territorial, éclairage conceptuel et cadre théorique

Introduction

Le concept de développement territorial a pris forme à partir des réflexions sur l'économie industrielle. Toutefois, cette forme de développement comporte une dimension plus vaste et prend en considération une panoplie de secteurs d'activité. En fait, mentionner le territoire présume actuellement d'en identifier une géographie des interactions et des conduites des acteurs, lesquels ne s'arrêtent de se développer au gré des obstacles à gérer; le développement, les ressources, les conflits, la gouvernance, et des opportunités à saisir; la création et l'exploitation d'actifs spécifique. Loin de l'image d'un territoire donné, le territoire est souvent révélé par le biais de jeux des acteurs impliqués dans une situation caractérisée par une coordination placée dans le temps et dans l'espace. Les liens tramés entre les divers acteurs du territoire créent des corrélations fréquemment hors marché et représentent un ensemble de sources de nouvelles connaissances et d'informations. Dans ce cadre, il est primordial donc de mettre l'accent sur l'ancrage territorial de ces corrélations, en signalant par là qu'elles s'insèrent dans le cadre d'une rencontre entre le territoire et ses divers acteurs.

Le territoire est devenu un construit et le cadre adéquat qui permet une excellente perception et une escorte des dynamiques susceptibles d'accorder une stimulation aux articulations entre les divers acteurs. Ainsi, des suggestions d'action collective, qui peuvent avoir des répercussions considérables sur les particularités et la pérennité des processus de développement, peuvent être conçues dans les meilleures conditions. C'est pour cela le territoire concorde progressivement à l'échelle de raisonnement relative aux stratégies de développement. D'où l'intérêt de la notion de participation dans les processus de développement. En fait, cette approche participative n'est pas une fin en soi. A ce titre, elle est utilisée par la communauté afin de concrétiser les objectifs de développement abordés et programmés. Elle permet de créer un système de partenariat et de complémentarité entre les divers acteurs territoriaux relevant des différents secteurs à l'échelon territorial.

Ainsi, dans la première section de ce chapitre, il est étudié et identifié l'approche territoriale de développement (section I), par la mise en lumière du concept de développement, et l'émergence de ce nouveau paradigme de développement, le développement territorial, à travers la clarification de ses principes, ses dynamiques, ses caractéristiques, ses approches théoriques et ses modes. Dans la deuxième section, il est clarifié la notion de la participation (section II) à travers la présentation de sa définition, son histoire, ses formes, ses finalités, ses avantages et ses limites, ainsi que son émergence dans le discours de développement et dans la sphère internationale.

Section I. L'approche territoriale de développement

L'objectif recherché par l'approche territoriale de développement est l'octroi aux acteurs locaux la possibilité d'identifier une politique de développement en s'appuyant sur les forces, les faiblesses, les nécessités et les opportunités d'un territoire (une zone déterminée). Cette approche s'arc-boute sur une approche globale et concertée du territoire et sur la quête de l'insertion des ressources locales ou largement territoriales.

Dans cette section, il s'agit d'appréhender et de mettre en évidence le concept de développement territorial à travers la description du processus de transition d'un développement local (§1) à un développement de type territorial (§2).

§1. L'émergence du concept de développement local

La notion de développement local et les pratiques qui s'y rapportent se singularisent par la pluralité des discours et des programmes, successivement complémentaires et contradictoires. Ce paragraphe a pour objectif de clarifier dans un premier temps le processus d'émergence du concept de développement (A) avant d'aborder dans un deuxième temps l'approche territoriale de développement (B).

A. L'essor du concept de développement

A un niveau étymologique, la notion de développement signifie l'action de dérouler, de déployer, de donner sa pleine envergure à quelque chose qui était, jusqu'à présent, en stagnation et marasme. Elle peut se déterminer comme un processus d'extension de l'ensemble de l'économie suscitant une amélioration des conditions de vie de la population. C'est un terme relatif qui ne peut prendre de sens que par rapport à une situation initiale et à d'autres pays. En dehors de sa dimension économique, sociale, culturelle, spatiale et durable, le développement est fréquemment déchiffré comme un processus de modification et de changement qui escortent la croissance dans une évolution à long terme. Selon la vision occidentale et évolutionniste, le développement est principalement économique, c'est-à-dire qu'il est entraîné par des éléments ou des actions d'ordre économique, et il possède également une finalité économique. Et lorsque la finalité de développement ne semble pas seulement économique, comme dans le discours avancé par le président des Nations-Unies (Truman) où les conditions de développement doivent diriger « toute l'humanité au bonheur personnel » (Rist,1996)¹, les outils pour y parvenir, pour réaliser l'idéal du développement sont principalement économiques et même le bonheur possède une dimension d'ordre économique. En conclusion de ce qui précède, les premières théories du développement ont été formées à partir de principes d'ordre économique.

Le concept de développement possède une panoplie de dimensions simultanément théoriques et même idéologiques. Pour certains auteurs, la notion de développement fait partie de la croyance (Rist, 1996)², pour d'autres, elle fait partie de l'idéologie (Latouche, 1986)³, ou encore de la théorie économique. Dans ce cadre, il est important de mieux maîtriser les bases de ce concept et d'appréhender les facteurs qui le soutiennent ainsi que les théories qui ont secondé son essor comme un

¹Rist. G, (1996), *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 52. In, Tremblay. S, (1999), *Du concept de développement au concept de l'après- développement : Trajectoire et repères théoriques*, Ed, Université du Québec à Chicoutimi.

²Rist, G., (1996), *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 462p.

³René, G., Latouche, S., (1986), *Faut-il refuser le développement? Essai sur l'antiéconomisme du Tiers-Monde*, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. « Économie et liberté »). In, *L'Homme et la société*, n°84, 1987. Éthique et science sociale. pp. 124-127.

concept fondamental dans l'organisation des sociétés. Dans ce point, il est question des fondements de concept de développement, de sa construction et de sa filiation théorique. Une première justification porte sur le fait que le concept de développement est associé à la théorie de l'évolution naturelle ()⁴. Le développement, selon Rist (1996), peut être appréhendé comme un processus qui induit le changement dans l'évolution naturelle. En fait, de l'évolution naturelle au changement social, la transposition s'avère très simple à concrétiser. Dans ce cas, le progrès ou l'évolution, la transformation ou bien le changement caractérisent le processus de développement. Les principes, comme dans la théorie naturaliste, de directionnalité, de continuité, de cumulativité et d'irréversibilité sont présents.

En rassemblant tous ces principes, le développement paraît comme un processus de changement continu, possédant des conséquences cumulatives qui sont irréversibles et qui sont conduites vers un objectif exact. Le développement ne se réduit pas à l'accroissement quantitatif des activités de production (forestière, laitière, technologie...), au perfectionnement des infrastructures et des équipements, à l'entassement de succès économiques des individus et à l'augmentation de la consommation des biens et services par les individus.

L'idée de développement nécessite la prise en considération des autres valeurs que celles attachées à l'économie. Elle présume une vue différente de l'économie dans lequel ce processus va servir l'être humain et non pas dirigé en priorité vers un système d'échange d'objets, de services et d'argent, sans tenir compte de l'affaiblissement des ressources naturelles et au manque d'équilibre pour les collectivités. Ces nécessités concernent la possibilité pour les individus de pratiquer leurs capacités d'être indépendant dans la satisfaction de leurs nécessités, d'établir de bonnes relations avec les autres, de construire une harmonie entre les activités humaines et l'environnement physique et d'exploiter l'exubérance de l'expression culturelle.

B. L'approche territoriale de développement

Les théories de développement prennent comme fondement des éléments qui appartiennent à la théorie économique. En fait, ces théories se sont envisagées comme un corpus particulier dans la science économique dès lors qu'elles ont postulé l'existence de particularités spécifiques à un ensemble de pays, en même temps qu'elles ont opté pour l'idée selon laquelle le développement ne doit pas se réduire à la croissance.

Ainsi, pendant une longue durée, les fondements de l'économie construits par les premiers théoriciens de l'économie classique (Adam Smith, 1723-1790 ; David Ricardo, 1772-1823) ont constitué la base aux théories de développement économique et du développement dans son ensemble, car à cette période, le développement était considéré comme un développement économique. Les chercheurs et les théoriciens

⁴La théorie de l'évolution permet d'expliquer la diversité des formes de vie rencontrées dans la nature, en partant du principe que chaque espèce vivante se transforme progressivement au cours des générations, tant sur un plan morphologique que génétique.

du développement ont remarqué que le développement des territoires ne se fait pas de la même manière et que certains territoires restent en dehors du rayonnement du développement. Ainsi, l'approche territoriale est apparue avec la prise de conscience de cette disparité de la propagation du développement dans l'espace. D'abord, cette prise de conscience s'est constituée premièrement au niveau international, quand il s'est avéré incontestable qu'il y avait des inégalités de développement entre les pays de Nord et les pays de Sud, ensuite, à l'intérieur des territoires des pays qualifiés de développés.

L'apparition de l'approche territoriale de développement constitue pour certains auteurs (Aydalot, 1985⁵; Proulx, 2008⁶) l'émergence d'un nouveau paradigme de développement que certains ont baptisé le paradigme de développement par le bas, contrairement à celui du développement fonctionnel ou du développement par le haut (Aydalot, 1985). Une panoplie d'auteurs (Friedmann, Perroux...) a construit des théories qui essaient d'élucider les déséquilibres du développement dans les espaces et principalement d'encourager le développement des espaces mis à l'écart et marginalisés.

Ainsi, il sera abordé l'apparition de la notion de territoire (1), et de présenter les théories qui constituent la base du corpus théorique du développement territorial (2).

1. L'apparition de la notion du territoire

De manière paradoxale, l'utilisation grandissante du concept de territoire s'accompagne d'une importante ambiguïté conceptuelle. Mais, que signifie le territoire ?

Le territoire a fait son retour au centre des débats dès les années 1980, c'est un espace approprié et agencé par un groupe social et en construit l'identité. L'aménagement du territoire (1960-1980) incorpore trois éléments à savoir (Meyer et al, 2016)⁷ : social, économique et environnemental. Le développement durable, qui apparaît dès les années 1990, concorde à l'incorporation du développement à l'environnement dans une optique de durabilité. Dans le cadre de développement territorial, le territoire constitue un facteur, un objet et un objectif de développement.

Dans un premier temps, la notion de territoire a été employée pour identifier un espace sur lequel s'exerçait une autorité ou une juridiction (Courlet et al, 1999)⁸. Aujourd'hui, le terme de territoire est fondamentalement employé pour indiquer le

⁵Aydalot, P., (1985), *Economie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 487p.

⁶Proulx, M., (2008), *Territoires de gestion et territoires d'émergence*, Sciences du territoire au Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 24p.

⁷Meyer. V, Sghaier. M, Farhat. A, Henchiri. J et Ben Slyme. S, (2016), « Gouvernance et communication territoriale », Acte du colloque international du collectif de recherche : « Langages, objets, territoires et hospitalités », Revue des Régions Arides, 40 (2/2016), Ed : L'Institut des Régions Arides, Médenine, Tunisie.

⁸Courlet, C., (1999), *Territoire et développement*, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, N°3, pp. 533-546.

local en référence aux systèmes productifs localisés et en opposition avec les systèmes globaux de production (Booth et Jouve, 2005)⁹. Il signifie simultanément :

- Un espace économique de référence (ou territoire support) : le territoire est considéré comme un support des activités et ne possède qu'un rôle passif (Crevoisier, 1996)¹⁰ ;
- Un lieu de coopération et d'apprentissage collectif (territoire construit) et par conséquent un déclencheur de la compétitivité des entreprises.

Perroux (1981)¹¹, considère que le territoire est un champ de forces. De manière explicite, il se rapporte à un champ d'action et de gestion du local où s'affrontent les forces en présence. Cependant, Perroux ne considère pas, dans ces analyses, comme endogène l'espace-territoire. Des travaux plus récents (Pecqueur, 1987¹² ; Thireau, 1993¹³) ont octroyé au territoire un rôle actif. Dans ce cadre, Pecqueur (1994)¹⁴ considère le territoire comme une entité économique, ainsi l'identité sociale et culturelle qu'il cache fréquemment peut être considérée comme une valeur économique, et V. Thireau (1993) estime qu'un territoire doué d'un développement particulier apparaît suite à l'affrontement des forces existantes au niveau des domaines productifs, sociaux, spatiaux et politiques, il souligne également la dimension historique du territoire.

Certains auteurs (Colletis et Pecqueur, 1996)¹⁵ estiment que le territoire peut être considéré comme « un dispositif cognitif collectif » qui facilite la compréhension des processus qui permettent la création de la valeur et de la coordination. Deux types de territoires émergent, ceux qui entrent en concurrence sur la base d'une offre de facteur de nature quantitative ; et ceux qui s'arc-boutent sur la valorisation du patrimoine d'une part, d'autre part sur les ressources locales. Pour Julien et Marchesnay (1996)¹⁶, le local va s'apparenter et ressembler au territoire. Ce dernier est un espace géographique dans lequel se manifestent une harmonie et une cohésion proportionnelle d'action. D'un autre côté, le territoire ne peut être identifié en dehors de la façon dont il est agencé. Dans ce cadre, il faut aborder et considérer le territoire comme une organisation et non comme une entité indiscernable. Enfin, le territoire,

⁹Booth, p., Jouve, B., (2005), Démocratie métropolitaines, Presse de l'Université du Québec, Géographie métropolitaine, p.337.

¹⁰Crevoisier, O., (1996), Proximity and Territory versus Space in Regional Science, Environment and Planning A, Vol. 28, pp. 1683-1697. In, Crevoisier, O., (2001). L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, février, (1), pp. 153-165.

¹¹Perroux, F., (1981), Pour une philosophie du nouveau développement, Ed, Aubier-Montaigne-UNESCO, Paris, p.279.

¹²Pecqueur, B., (1987), De l'analyse fonctionnelle à l'espace territoire : Essai sur le développement local, Thèse de doctorat d'Etat, Université des Sciences Sociales de Grenoble.

¹³Thireau, V., (1993), Vers un renouvellement du rôle de l'espace dans la dynamique des territoires. In, Revue Economique Régionale et Urbaine, n °2, 1993, pp. 261-287.

¹⁴Pecqueur, B., (1994), La construction du territoire par les acteurs, Communication au colloque de l'association Descartes, 28 Avril, Paris.

¹⁵Pecqueur, B., (1996), Dynamiques territoriales et mutations économiques, Géographie en liberté, Ed, L'Harmattan, Paris, p.246.

¹⁶Marchesnay, M., Julien, P., (1996), L'entrepreneuriat, Ed, Economica, Paris. P, 56.

selon Veltz (1995)¹⁷, est un espace politique où se gère la pluralité et inhomogénéité, sans tenter de les atténuer.

En guise de conclusion, le territoire paraît comme un fondement socialement et historiquement bâti qui octroie du sens à l'action économique au niveau local. C'est également un lieu d'atténuation d'indétermination, historiquement formé de ressources humaines et de différentes activités économiques qui sont combinées par des structures d'ordre organisationnel, économique, politique et social (les institutions publiques décentralisées, le milieu associatif, les promoteurs, etc). Cette définition permet de souligner la cohérence géographique, historique, sociale et économique à laquelle s'additionne une dimension politique.

Les définitions qui apparaissent séduisantes et avantageuses de cette notion de territoire consistent la définition :

- De géographe Claude Raffestin (1986)¹⁸, lequel considère que le territoire est un espace transformé par le travail humain,
- De Pierre George et Fernand Verger (2009)¹⁹, lesquels considèrent que le territoire est « un espace géographique qualifié par une appartenance juridique « territoire nationale », une spécificité naturelle « territoire montagneux » ou culturelle « territoire linguistique »,
- de Guy Di Méo (1998)²⁰, lequel définit le territoire comme « une appropriation à la fois économique, idéologique et politique sociale de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire». Cette appropriation présente deux significations (R. Brunet, 1992)²¹, propre à soi et propre à quelque chose. Si la première signification est évidente, la deuxième signification conduit à s'informer et se renseigner sur la façon dont l'espace est affecté. Donc, il est possible de conclure que le territoire est un espace approprié.

Le territoire est une dimension qui se situe entre l'individu et les systèmes productifs nationaux, il est alors plus qu'un réseau, c'est la contribution d'un espace abstrait de coopération entre les différents acteurs avec un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites (Pecqueur, 2006)²². D'un autre côté, le concept de territoire est lié à celui de frontière qui entraîne l'existence de limites : « une étendue correspondant à un espace limité par des bornes, des frontières et contrôlé par une autorité ; il abrite une population particulière » (Baud et al, 2008)²³. Ainsi, Dans l'utilisation géographique, le terme

¹⁷Savy, M., Veltz, P., (1995), Les nouveaux espaces de l'entreprise, Edition de l'AUBE, Datar.

¹⁸Raffestin C., (1986), « Eco genèse territoriale et territorialité ». In, Auriac F. et Brunet R. (éds.), Espaces, jeux et enjeux, Paris : Fayard, pp. 173-185.

¹⁹George, P., Verger, F., (2009), Dictionnaire de la géographie, Paris, Presses universitaires de France.

²⁰Di Méo. G., (1998), « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », L'Information Géographique, 62/3, pp.99-110.

²¹Brunet, R., et al, (1992), Les mots de la géographie : dictionnaire critique, Paris.

²²Pecqueur, B., (2006), Le tournant territorial de l'économie globale, Espaces et Sociétés, n°124-125, pp. 17-32.

²³Baud, P., Bourgeat, S., Bras, C., (2008), Dictionnaire de géographie. Edition, Hatier, Paris, p. 605.

de territoire se définit comme « tout groupe social (au sens le plus large qui soit, y compris un groupe économique ou politique) qui a pour objectif général d'assurer sa reproduction au cours des temps. Pour ce faire, il s'approprie et façonne une portion plus ou moins étendue de la surface terrestre. Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie de groupe, indissociable de ce dernier » (Isidore Bocco. E, 2010)²⁴.

Ainsi, il est possible de conclure que le territoire se considère comme un espace géographique, une entité spatiale, dont la frontière est attachée à des spécificités qui peuvent être diversifiées : environnementales (climat, biodiversité spécifique, etc.), culturelles (histoire, croyances, etc.), économiques (système de production existant au niveau local, emploi, etc.) ou également administratives. Cette frontière repose sur l'objectif ambitionné par les acteurs qui bâtissent ou circonscrivent ce territoire : l'exploitation d'un espace spécifique, le partage des outils de production, etc.

Une autre définition a été proposée par Allie (2008)²⁵ qui considère le territoire comme « une portion d'espace limité, approprié, où les hommes et les sociétés décident avec leurs diversités, leurs divergences, voire leurs conflits de s'unir pour bâtir un ou des projets d'avenir ». La notion de territoire peut être utilisée, particulièrement dans d'autres sciences telles que la science économique et la science politique, comme synonyme d'espace ou de lieu. Le territoire est considéré également comme un espace d'observation et d'application d'une méthodologie, ou encore plus comme lieu d'émanation de revendications manifestées par des élus, des collectivités territoriales, des structures professionnelles ou même des chercheurs.

Ainsi, le territoire peut être assimilé à « un espace de solutions possibles sur la base de son patrimoine cognitif et des compétences qu'il produit et mobilise, considérées comme des ressources qu'il peut offrir à côté des facteurs (ressources naturelles, capitaux, règles et normes, équipement...) d'origine ou non du territoire» (Maïten. B, 2009)²⁶. Ensuite, le territoire ne doit pas être considéré comme un vaste clos, mais au contraire comme un lieu où il se rencontre des logiques et des croyances influencées par des aires géographiques plus vastes et distinguées.

Le territoire est toujours en contact et en permanent interdépendance avec l'environnement extérieur et les facteurs externes qui influent sur sa dynamique. Il faut noter que les territoires ne se considèrent pas comme des entités stables et invariables, mais ils subissent tous des transformations et des progressions de leurs particularités démographiques et socio-économiques. Ensuite, il est primordial de souligner que les territoires ne se considèrent pas seulement comme un simple réservoir, mais ils se

²⁴Isidore Bocco. E, (2010), « Gouvernance et errances », Edition, Publibook, Paris, p.70.

²⁵Allie, L., (2008). « Pactes ruraux et parc naturel régional ». Organisations & Territoires, n°17, pp. 85-92.

²⁶Maïten. B, (2009), « Compétences et dynamiques territoriales : quelles interactions? », Géographie, économie, société, 2009/3 (Vol. 11), pp. 213-232.

voient simultanément comme le cadre et le résultat de stratégies d'acteurs. Autrement dit, le territoire :

- Ne se considère pas seulement comme un partage ou un découpage de l'espace géographique, mais il fait également référence à quelque chose d'ordre politique et institutionnel, c'est-à-dire l'existence d'un pouvoir ;
- Se considère comme un réceptacle adéquat des actions d'ordre économique de l'espace en question ;
- Est le lieu fondamental du regroupement et d'accumulation des ressources spécifiques qui octroient à la production des biens et des services sur place un avantage hors prix ;
- Relève d'une action d'ensemble ou d'un ensemble d'acteurs partageant les mêmes objectifs.

Généralement, le territoire est un lieu dans lequel vivent des individus, un cadre qui facilite la mise en œuvre des politiques économiques et sociales, espace physique dans lequel s'ancrent les patrimoines culturels. Encore, il est possible d'effectuer une discrimination entre le territoire donné et le territoire construit. Le premier indique la portion d'espace qui fait plus fréquemment l'objet d'un découpage infranational. Dans ce cas, il est supposé que le territoire soit préexistant et il scrute ce qui s'y passe. C'est le territoire à priori, pour lequel il n'est pas tenté d'examiner l'émergence et les conditions d'élaboration, mais qui constitue un support. D'une manière générale, c'est un territoire institutionnel (région, cercle, province... , etc.). En ce qui concerne le territoire construit, il résulte d'un processus de construction par les acteurs, il est constaté à posteriori. Ainsi, ces deux perceptions de la notion de territoire sont fréquemment amalgamées et confondues et on ne peut pas privilégier l'une en faveur de l'autre. Il faut donc connaître que le territoire est simultanément le contenant et le résultat d'un processus de construction d'un contenu.

Finalement, le concept de territoire peut être réduit à une unité de coordination, à un ensemble de relations et à un système de gouvernance. Il est :

- Envisagé comme une unité de coordination. Dans ce cadre, le territoire se considère comme une panoplie d'éléments matériels et immatériels qui, à cause des relations de proximité, contribue à la création de quelques avantages d'ordre économique. Il est donc possible de conclure que le territoire peut être envisagé comme un lieu de coordination et de coopération de la même manière qu'une entreprise ou secteur d'activité,
- Assimilé à un ensemble de relations. Dans ce cadre, le territoire est envisagé comme un ensemble de relations. Les sociologues, les géographes, les gestionnaires et les économistes parlent de capital social,
- Envisagé comme un système de gouvernance. Au niveau des territoires, il n'est pas possible d'aborder le développement sans prendre en compte un système de gouvernance territoriale.

Enfin, il est possible de conclure que le concept de territoire est un concept polysémique, il possède des significations diverses qui relèvent d'angles d'approches et des disciplines qui l'abordent. En somme, l'exhaustivité ne constitue pas l'objectif recherché, le lecteur saura, excuser les insuffisances concernant les concepts relatifs à la notion de territoire qui n'auront pas été traités. Cependant, il est possible de confirmer que le territoire est envisagé comme un espace géographique, conçu comme une entité sociale, culturelle et économique, où interfèrent la totalité des acteurs du développement (gouvernementaux et non gouvernementaux). Ainsi, le territoire se place, dans sa forme la plus alambiquée, comme une alternative face aux déceptions répétitives rencontrées au cours de l'application de politique de développement. En fait, le territoire est envisagé comme un espace alambiqué qu'il est primordial de connaître d'une manière excellente en vue de maximiser et de rendre optimal ses ressources (ses ressources ne sont pas nécessairement naturelles, mais elles peuvent plutôt résulter de l'émulation entre les divers acteurs et objets le constituant) pour que ce dernier puisse renforcer sa position en ce moment de la concurrence territoriale et puisse également jouer la carte de développement qui constitue l'objectif primordial de ce travail de recherche.

2. L'apparition du développement local

Le développement local, appelé aussi le développement à la base, est recommandé dans les pays en développement. Ce concept est apparu dans un premier temps, dans les pays occidentaux. Il est envisagé comme faisant partie des nouveaux paradigmes et cadres d'analyses pour aider des économies en difficulté. En fait, Ce point sera consacré à mettre en lumière le contexte de l'apparition de cette notion de développement local (2.1), et dans un deuxième temps de mettre en évidence le développement local comme un nouveau regard sur le développement (2.2).

2.1. Le contexte économique et l'apparition du local

La renaissance théorique actuelle accordée au concept de territoire fut initié au cours des années 1970, elle s'inscrit dans le contexte scientifique d'une rupture paradigmatique à l'égard de la théorie keynésienne prédominante et fondamentale en ce qui concerne le développement (Kaldor,1957)²⁷, rupture amplement entraînée par le désappointement fondamental en ce qui concerne les répercussions réelles provoquées par les interventions exogènes largement mises à exécution dès le début des années 1950 pour promouvoir la croissance économique en fonction d'une finalité de convergence dans le niveau commensurable du développement via l'espace (Proulx,2008)²⁸.

Après quelques décennies d'expérience de cette politique partout dans le monde, il se manifesta d'une manière claire que les différents territoires interagissaient de façon inégale et irrégulière aux investissements industriels, à l'établissement d'infrastructures et d'équipements, à l'exportation, à la construction des foyers

²⁷Kaldor, N., (1957), A model of economic growth, Economic Journal, V. 67, pp. 591-664. In, Allègre, G. (2015), « Impact des inégalités sur la croissance : que sait-on vraiment : Une (brève) revue de littérature ». Revue de l'OFCE, 142(6), pp.371-385.

²⁸Proulx, M., (2008), Op. cit, p.78.

économiques. Les pôles visés se mobilisent, mais à des niveaux inégaux. La croissance soutenue ne produit pas continuellement le réel développement économique, social et culturel. A ce niveau, se pose la question de la véritable signification de la politique vis-à-vis du développement (Seers, 1969)²⁹. Ainsi, il est possible de remarquer donc que les facteurs endogènes spécifiquement territoriaux jouaient un rôle crucial pour réceptionner et valoriser les interventions d'ordre exogène à l'égard de développement. Plusieurs facteurs prennent de l'importance scientifique, à savoir : la dotation en ressources, la qualité du capital humain, la productivité et le jeu des acteurs. Friedmann (1973)³⁰ suggère de récupérer le bon chemin d'un développement plus égalitaire en s'appuyant sur l'interaction, l'apprentissage et l'appropriation collective des territoires. Cette optique territoriale est souvent articulée et conçue au cours des années 1980, notamment à cause de l'impact de l'apparition de deux ouvrages remarquables : magistral de Friedman et Weaver (1979)³¹ et le collectif édité par Stohr et Taylor (1981)³². Cela provoqua ensuite l'insertion de ce souci par la science économique sous l'optique des différentes théories qui concernent le développement dans l'espace et les milieux innovateurs.

2.2. Le développement local : un nouveau regard sur le développement

Diverses questions se posent à propos du concept de développement local. Ce point a pour ambition de clarifier sa définition (a) et les étapes de son émergence (b) et de mettre également en évidence le concept de territoire qui existe au centre de la durabilité du processus de développement (c).

a. Définition du concept de développement local

Les recherches sur le concept de développement local ont commencé à naître dès les années 1980 (Marielle Tremblay, Pierre- André Tremblay, Suzanne Tremblay, 2002)³³. Ce concept peut être assimilé à une notion adéquatement communiquée et connue partout dans le monde et ses pratiques nécessitent le perfectionnement des niveaux de vie d'une société donnée par une incorporation cohérente des pratiques entre les diverses zones d'activités. Cependant, ce concept et les pratiques qui s'y rapportent se singularisent par la diversité des discours et des significations qui peuvent être supplémentaires voire paradoxales.

²⁹Seers, D., (1969), the meaning of development, International Development Review, V. 3, N° 2, pp. 2-7.
In, Massicotte. G, (2008), "Sciences du territoire : Perspectives québécoises", Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 1.

³⁰Friedmann, J., (1973), Retracking America : A theory of societal transactive planning, New York, Doubleday, Garden City, p. 214. In, Proulx. M, (2003), « Stratégies territoriales au Québec? », Revue d'Économie Régionale et Urbaine, décembre (5), pp. 733-753.

³¹Friedmann. J, Weaver. C, (1979), Territory and function - the evolution of regional planning, Berkeley, University of California Press, 234 p. in, Gagnon. C, Simard. J.G. G, Tellier., Gagnon. S, « Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens? », (2008), Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 8 Numéro 2 | octobre 2008.

³²Stohr. W.B., Taylor. D., (1981), Development from Above or Below, John Wiley and Son, Chichester. In, Pecqueur, B. & Peyrache-Gadeau, V. (2010). Fondements interdisciplinaires et systémiques de l'approche territoriale Introduction. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre (4), pp.613-623.

³³Tremblay. M, Tremblay. P, A, Tremblay. S, (2002), « Développement local, Economie sociale et Démocratie », édition : Presses de l'Université du Québec, Québec, p.103.

Ainsi, la compréhension du concept de développement local nécessite dans un premier temps de savoir qu'est-ce qu'on entend par le terme « local ». Pour certains chercheurs, le « local » signifie « un espace géographique déterminé et connu » (Christian Kakule Kaparay, 2006)³⁴, c'est-à-dire que la notion de local correspond à une part de l'organisation territoriale où s'ancrent les rapports entre le tissu social (collectivités rurales) et les divers services de base à savoir : les établissements de santé, le marché, les établissements d'enseignement, les banques, etc.

Selon Bernard Vachon (1993)³⁵, il existe plusieurs significations et définitions de développement local. Le développement local :

- Est « une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent » (Bernard Pecqueur, 1989)³⁶.
- Peut être envisagé comme « un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et ses énergies » (Xavier Greffe, 2002)³⁷.
- « Vise à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonomes, capables de négocier avec l'extérieur. L'objectif du développement local est de créer, ou de faire exister à nouveau un partenaire avec des atouts de négociation, dans le jeu économique, social et culturel de la société globale » Jacqueline Mengin (1989)³⁸.

Ainsi, le développement local peut être considéré comme « une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue, dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et des restructurations » (Ekwalla. J, 2012)³⁹. Aussi, le défi majeur de développement local se rapporte à « sa capacité à changer les mentalités d'échecs et à passer des mentalités d'acteurs sociaux et économiques, à des mentalités des créateurs » (Pierre Nardin)⁴⁰. Ainsi, selon

³⁴Kakule Kaparay. C, (2006), « Finance populaire et développement durable en Afrique au sud du Sahara : Application à la région Nord- Est de la république démocratique du Congo », édition : Presses Universitaire de Louvain, Louvain, p.42.

³⁵Vachon, B., (1993), Le développement local, théories et pratiques, Gaëtan morin éditeur, p. 330.

³⁶Pecqueur, B., (1989), Le développement local, Syros, Paris, 149 p. In, Landel. P., Saez. G., Périgois, S., (2011), De la coordination des normes à la construction des ressources territoriales Le cas des Villes et Pays d'Art et d'Histoire en Rhône-Alpes. Labellisation et mise en marques des territoires, Nov., Clermont-Ferrand, France.

³⁷Greffe. X, (2002), Le développement local, Editions de l'Aube - DATAR, La Tour d'Aigues, p. 199. In, Larousse, H., Micro-crédit et lien social en Tunisie : La solidarité instituée, Ed : Karthala et IRMC, p. 36.

³⁸Mengin. J., (1989), Guide de développement local, Ed, Harmattan, Paris. In, Dorvilier. V, (2007), « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : Proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », édition : Presses universitaires de Louvain, Louvain, p.45.

³⁹Ekwalla. J, (2012), « Développement social des entreprises camerounaises », édition : L'Harmattan, Paris, p. 23.

⁴⁰Nardin, P. In, Vachon, B., (1993), Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique du développement. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.

Tremblay et Fontan (1994)⁴¹ « le développement local est un processus global, une stratégie intégrée dont l'objectif est de promouvoir une autre manière de penser et de faire les lieux de vie en mettant l'accent sur les notions de solidarité et de citoyenneté et surtout en cherchant à lutter contre les mécanismes d'exclusion qui sont trop souvent amplifiés quand ils ne sont pas générés par les appareils bureaucratiques et technocratiques ».

A partir de ces significations, le concept de développement local peut être perçu en se basant sur deux aspects :

- Le premier aspect est un aspect quantitatif du développement, ce développement possède une signification intégralement d'ordre économique et se fonde principalement sur des stratégies d'excitation de l'activité économique, de la création de l'emploi et d'encouragement des collaborations et des partenariats entre les entreprises existantes au niveau local pour favoriser la croissance économique au niveau de cet espace.
- Le deuxième aspect se base sur les actions d'ordre économique, social et politique de l'ensemble des acteurs sociaux. Dans ce cas, le développement se fonde sur la faculté des acteurs existant au niveau local à s'arranger pour agir efficacement autour d'un projet dans le but de changer, en s'arc-boutant sur la mobilisation et la dynamisation des ressources et des potentialités existantes au niveau de l'espace.

En conclusion, à partir de la recherche bibliographique il est possible d'envisager le développement local :

- Comme la manière de penser, la façon de traiter la problématique de développement social, humain, économique et technique en abdiquant ses préconceptions.
- Comme un processus dynamique nourri par des comportements centrés sur l'action, plutôt qu'une panoplie de procédures prédestinées et agencées au niveau d'une structure fermée.
- Comme une stratégie bénéfique pour les acteurs, laquelle est mise en place au niveau de territoires diversifiés dans lesquels les ressources humaines et physiques sont d'une importante hétérogénéité et dans lesquels les attentes et les primautés en termes de développement engendrent des anicroches spécifiques. Dans ce cadre, il faut souligner que des stratégies dissemblables peuvent être mises en œuvre à une même situation.

b. L'origine et les phases d'émergence de développement local

La notion de développement local s'est posée après la seconde guerre mondiale lorsque les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord se sont rendu compte

⁴¹Tremblay D-G, Fontan J-M, (1994), « Le développement local, la théorie, les pratiques et les expériences », Télé-Université du Québec, Québec. In, Joyal, A. (2012). Le développement local au Québec : trois décennies de contributions. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre (4), pp. 673-690.

des disparités grandissantes qui les distinguaient des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. A la suite des crises des années 1970, le concept fut plus amplement employé au niveau de toute une panoplie d'actions concernant des territoires des pays développés. En fait, ce qui constitue indubitablement l'originalité de ce concept, c'est le processus de changement qu'il intègre mais également sa globalité et sa complication. Le terme local indique, selon Lasda (2002)⁴², un territoire limité (que ce soit un milieu, une localité ou bien un système) dans lequel les acteurs de la base peuvent intervenir de façon avantagée ou prioritaire.

Selon Campagne (1987)⁴³, il est possible de faire la distinction entre trois courants. Le premier courant accorde l'originalité de cette notion au concept de l'aménagement du territoire. Cette origine semble plus fiable en se rapportant à la signification de l'aménagement du territoire avancée par Lanversin. J (1980)⁴⁴ dans laquelle il tente de mettre en interaction les activités humaines dans un espace régional et national avec les priorités des individus et celles des collectivités. Concernant le deuxième courant, il considère que l'origine de la notion de développement local est inhérente aux réclamations relatives à l'autonomie régionale et à la nécessité de confirmation d'une identité culturelle. Ce n'est que par la suite que les dimensions économiques et sociales ont été incorporées. Enfin, le troisième courant associe l'émergence du développement local à l'idée de rectifier les insuffisances entraînées par le modèle productiviste. Donc, le développement local est apparu en vue de contrarier cette situation, en se confirmant comme le mécanisme dirigeant à une appréhension de l'environnement local d'un côté, et une valorisation des ressources existant au niveau local de l'autre côté.

La théorie de développement endogène prend forme, par John Friedmann et Stohr, vers la fin des années 50. Il s'agit d'une approche volontariste, fondée sur un territoire limité, qui perçoit le développement comme une démarche qui part du bas, favorisant les ressources endogènes. Elle s'adresse aux pratiques industrielles locales et incite spécifiquement sur la prise en considération des valeurs culturelles et sur l'usage des modes coopératifs. Le développement local contient un référent d'ordre politique et économique qui prend son élan surtout avec les politiques de décentralisation des années 80.

Ainsi, la majorité des théories du développement économique avaient été régies par le principe de l'industrialisation. La progression économique s'assimilait à l'industrialisation tandis que la participation du secteur agricole était envisagée comme secondaire. Ainsi, les théories qui se préoccupaient, durant des années 50 et 60, du rôle du secteur agricole dans le développement économique renforçaient

⁴²Lasda, A., (2002), Dynamiques locales des régions montagneuses en Grèce, le cas de la zone D'Argitheia dans département de Kardista, CIHEAM- IAMM, (France), p.190.

⁴³Abdel Hakim, T. et Campagne, P., (1987), Analyse des zones rurales et développement local. In, Cahiers de la Recherche-Développement, n° 13, mai.

⁴⁴De Lanversin. J, (1980), La région et l'aménagement du territoire, 3^{ème} éd., avec le concours de G. Payet, Revue internationale de droit comparé, 32-2, pp. 479-480.

l'idée selon laquelle le développement des secteurs agricoles et industriels doit se réaliser en même temps. Toutefois, une telle politique a fréquemment entraîné un grand mouvement d'exode rural, particulièrement lorsque la politique agricole mise en œuvre s'est dirigée vers la concrétisation de gros projets à savoir : les projets qui portent sur l'irrigation et l'installation d'infrastructure encourageant également l'agriculture intensive et entraînant la construction des pôles de croissance. L'effet s'incarne par la centralisation de l'activité agricole et par le rôle insignifiant et médiocre du local.

Graduellement, il s'avère que chaque société, chaque collectivité locale est invitée à saisir son sort en main en vue de réaliser son développement particulier. L'objectif est d'essayer de bloquer le processus de sous-développement. La transition de développement exogène baptisé développement par le haut à un développement endogène appelé développement par le bas s'est réalisée graduellement. Par exemple, en France, le développement local s'est vu, suite à la loi de décentralisation en 1983, comme une formule d'actualité. L'Etat a toléré, en décentralisant le pouvoir, au monde rural de prendre des décisions excellentes relatives au futur de ses exploitations. Inévitablement, les changements institutionnels mis en œuvre dans les pays sont suivis d'un changement au niveau de la manière de penser des ruraux.

Les Etats mettent en œuvre des propositions au profit du développement local et des régions désavantagées moyennant des projets se fondant sur les soutiens financiers et les nouvelles techniques. Les projets concrétisés s'intéresseront au développement du secteur agricole parce que les économies de régions désavantagées s'appuient principalement sur ce secteur. Les endroits dans lesquels se sont concrétisés ces projets de développement local se considèrent comme des espaces réels qui possèdent une identité culturelle et une singularité économique. L'agriculture ne possède pas les facultés pour développer seule le territoire. En fait, son futur est de plus en plus corrélatif à la présence des autres secteurs économiques. La reconstruction d'un tissu ne peut pas être envisagée en l'absence d'un projet qui va mobiliser les ressources locales et qui va se baser sur des compétences, des coutumes et des expériences.

c. Le concept de territoire au centre de la durabilité du processus de développement

La durabilité du développement pose l'interrogation des actions à entamer par les acteurs et les processus à exécuter, c'est-à-dire des mesures à concevoir en vue de rapprocher en même temps des objectifs économiques, environnementales et sociaux. Il est question d'une approche active, censée orienter les changements qui conduisent au processus de développement.

En fait, le développement durable consiste, pour les politiques d'aménagement au niveau territorial, « à insister sur la valorisation des ressources endogènes (physiques et humaines) dans une logique de gouvernance locale » (Ayong-le-Kama

– CGP, 2005)⁴⁵. Ainsi, l'introduction du terme territoire se trouve au centre de la problématique de développement durable et contribue à l'accroissement de degré de contrainte ce qui explique la difficulté grandissante de la concrétisation de cette notion. De plus, les recherches sur le concept de développement territorial ne peuvent faire l'impasse à une recherche en matière d'efficacité et d'équité. En fait, le territoire est envisagé comme le lieu favorisé d'expérimentation du développement durable.

Donc, il est possible de conclure que la notion de développement local peut être assimilée à une notion qui exige la présence d'un espace spécifique, des acteurs locaux (c'est-à-dire la population qui vit dans cet espace) et de ressources locales. Selon Campagne (1994)⁴⁶, cet espace doit remplir les conditions d'être suffisamment limité pour faciliter la maîtrise des phénomènes économiques et sociaux, et d'avoir également une dimension satisfaisante en vue de faciliter l'apparition des processus d'articulation entre les activités.

Le contenu de la notion de développement local englobe une panoplie d'idées. Parmi ces idées, il est possible d'évoquer : la globalité, l'indépendance, la valorisation des ressources locales, l'initiative territoriale, la participation de la population locale, etc. Ce développement doit être approprié et harmonisé à chaque territoire, il doit être également endogène et global c'est-à-dire il doit partir des potentialités, des outils et des nécessités locales, et il doit aussi prendre en considération ce qui identifie le territoire particulièrement son histoire, ses caractéristiques culturelles et économiques. Ce qui dirige donc vers le concept de développement territorial.

§2. Le développement territorial, l'émergence d'un nouveau paradigme

Le développement territorial se considère actuellement comme un phénomène qui se propage dans le monde aussi bien des scientifiques que des praticiens. En fait, la naissance de ce concept renvoie à plusieurs significations possibles du développement et relève de plusieurs définitions possibles de la notion du territoire. Le présent paragraphe a pour objectif d'apporter un éclairage conceptuel et théorique de cette notion de développement territorial. Ainsi, dans un premier point il est abordé le développement territorial, une gouvernance de développement local (A), et dans un deuxième point le développement territorial, approches théoriques et modes (B).

A. Le développement territorial, une gouvernance de développement local

La notion de développement territorial est actuellement considérée comme un phénomène amplement incontesté et reconnu de la part des scientifiques et des praticiens. En fait, cette approche territoriale de développement a été

⁴⁵Ayong-le-Kama, A. – Commissariat Général du Plan (CGP), (2005), Horizon 2020 : l'État face aux enjeux du développement durable. Commissariat Général au Plan. Rapport Groupe de travail « ÉQUILIBRES », octobre 2005, 187 p. In, Rey-Valette, H. Roussel, S., (2006), L'évaluation des dimensions territoriale et institutionnelle du développement durable, Développement durable et territoires, Dossier 8 | 2006.

⁴⁶Campagne, P., (1994), Agriculture et développement local : quelques questions économiques. In, Duché G. (ed.). Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz. Montpellier : CIHEAM, Cahiers Options Méditerranéennes ; n°3, pp. 55-65.

amplement perçue et conçue sous l'appellation de développement local. L'émergence de cette notion a eu lieu au cours des années 1970. Graduellement, le concept de développement territorial a été adapté et éparpillé dans plusieurs contextes économiques. Ainsi, les régions gagnantes à savoir : la troisième Italie ()⁴⁷, la Sinos Valley ()⁴⁸ au Brésil et la Silicon Valley ()⁴⁹ en Californie constituent le fondement des analyses et des politiques d'action en vue de favoriser l'intérêt et l'importance de systèmes de production s'insérant au niveau d'un espace géographique limité, et en invoquant l'importance des interactions entre les entreprises dans la rénovation des conditions économiques des régions et des pays.

L'analyse de ce développement, selon Veltz (2002)⁵⁰, peut se faire de deux manières distinctes à savoir : une analyse par les firmes et une analyse par les territoires. En ce qui concerne les firmes, elles possèdent des retombées sur le développement des territoires en se basant sur leurs structures d'organisation et sur leurs stratégies. Étudié sous cette optique, le mode de développement territorial interroge à nouveau, selon Fourcade et Torrès (2003)⁵¹, l'existence d'un mode d'organisation idéal et parfait, et souligne une conception relative à l'existence d'une diversité des trajectoires de développement, à cause de la prise en considération de l'organisation spatiale et de l'organisation industrielle des activités dans une même analyse.

Dans le cadre de ce travail de recherche, il est essayé dans la mesure du possible de bien cerner le concept de développement territorial, en tentant d'élaborer un recadrage conceptuel qui porte sur la définition de cette notion (1), ses principes, ses dynamiques, ses caractéristiques, ses approches théoriques et ses modes (2).

1. Le concept de développement territorial, un terme polysémique

La problématique du développement territorial ne s'est pas arrêtée à acquérir de l'importance dans plusieurs travaux académiques que ce soit dans la géographie, l'aménagement, l'économie et les milieux professionnels. En effet, l'objectif primordial du développement territorial est d'accroître l'attractivité et la compétitivité des

⁴⁷La « troisième Italie », expression utilisée pour la première fois par Arnaldo Bagnasco à la fin des années 1970, désigne la partie de l'Italie qui s'étend de la Toscane à l'Ouest aux confins de l'Autriche et de la Slovénie au Nord-Est. Ce territoire constitue un modèle propice à l'étude problématisée du rapport entre territoires et entreprises.

⁴⁸La Sinos Valley reçoit ce nom à du passage du Rio Dos Sinos, qui forme dans ce lieu géographique une étendue vallée fertile, où sont installées de nombreuses municipalités, sur une surface de 1.398,5 km.

⁴⁹Silicon Valley (« Vallée du silicium ») désigne le pôle des industries de pointe situé dans la partie sud de la région de la baie de San Francisco en Californie, sur la côte ouest des États-Unis, dont San José est la plus grande ville. Même si cette région n'est pas une vallée à proprement parler, l'expression désigne souvent par métonymie, une zone géographique caractérisée par la présence importante d'entreprises évoluant dans les technologies de pointe.

⁵⁰Veltz, P., (2002), *Des lieux et des liens, Politique du territoire à l'ère de la mondialisation*, Editions de l'Aube, Paris, p. 153.

⁵¹Fourcade, C., Torrès, O., (2003), *Le territoire : atout des processus d'internationalisation des PME*, Les Cahiers de l'ERFI, Les PME entre région et mondialisation : processus de globalisation et dynamiques de proximité, V 10, n° 4, pp. 5-26.

territoires pour augmenter leur succès au niveau de la compétitivité internationale. En outre, elle se place « au carrefour du développement local et régional, du développement durable, de l'aménagement et de la gestion territoriale » (Baudelle. G, Guy. C, Mérenne-Schoumaker. B, 2011)⁵². Ainsi, l'économie internationale a connu de nouveaux changements ce qui conduit à l'émergence et l'apparition du développement territorial comme une justification à analyser et à examiner simultanément par les économies industrialisées et les économies des pays en voie de développement.

L'apparition du concept de développement territorial remonte à diverses conceptions probables de la notion de développement et se rapporte à différentes significations concevables qui portent sur le concept de territoire. Actuellement, il est communément admis que ce concept développe, modifie et intensifie les concepts de développement local, de développement régional et d'aménagement du territoire, voire les surpasse. En effet, la notion de développement territorial suggère une autre façon de rendre plausibles les vérités du développement régional et local à plusieurs niveaux. Il s'agit alors d'une modification dans les modèles qui concernent les études et les recherches en matière de développement régional. Ce concept de développement territorial accorde aux sciences sociales les outils nécessaires afin de reconnaître la valeur et la puissance du territoire considéré d'une part en tant qu'une réalité matérielle et appréciable, et d'autre part en tant qu'une construction sociale.

De surcroît, ce concept associe les deux notions de développement et de territoire qui se considèrent comme deux réalités d'une grande difficulté à expliciter et rendre palpables, cependant il est possible de raisonner que le territoire ne peut être appréhendé par son échelle, mais par son type d'organisation et par la manière de coordination des acteurs qui appartiennent à ces territoires.

Le développement territorial extériorise l'acceptation de la relation forte qui existe entre les dynamiques du développement et les diverses particularités des territoires sur lesquelles elles se propagent. Cette notion élucide la caractéristique déterminée et localisée des acteurs et l'utilisation de cette indication dans leurs interdépendances. Elle montre aussi l'apparition de cette réalité qui favorise et seconde l'harmonisation entre les actions et les acteurs qui contribuent à la construction du territoire.

D'ailleurs, « la notion du développement territorial couvre des réalités diverses. Malheureusement, les spécialistes ne se sont pas toujours accordés pour dégager une définition commune » (De Lanversin. J, Lanza. A, Zitouni. F, 1989)⁵³. De ce fait, plusieurs définitions du concept de développement territorial ont été avancées. Il peut être envisagé comme « l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser

⁵²Baudelle. G, Guy. C, Mérenne-Schoumaker. B, (2011), « Le développement territorial en Europe : Concepts, enjeux et débats », édition : Presses Universitaire de Rennes, Rennes, p .281.

⁵³De Lanversin. J, Lanza. A, Zitouni. F, (1989), « La région et l'aménagement du territoire dans la décentralisation », édition, Economica, Paris, p.9.

les dynamiques d'évolution qui les concernent » (Lardon et al, 2001)⁵⁴. Il peut être également considéré comme « un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale » (Baudelle et al, 2013)⁵⁵. Il se définit aussi comme « un processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire » (Bekkari. L, 2009)⁵⁶.

Ainsi, il peut être envisagé comme « la trajectoire que le territoire parcourt pour réaliser ses propres objectifs autodéterminés » (Pirrone. C, 2012)⁵⁷. Cette définition élucide les complications et les promiscuités qui existent entre les deux notions de développement territorial et de développement local. Celui-ci prend comme fondement et référence l'espace et envisage comme décisif et critique l'existence d'une gouvernance efficiente qui unit les divers acteurs existant au niveau local. Au contraire, le développement territorial exige la présence d'un construit social qui possède la faculté de manifester une envie, et alors la présence d'un système de gouvernance, considéré comme tacite, entre les différents acteurs qui sont reconnaissables réciproquement comme territoriaux et manifestent une envie territoriale.

Pour Bernard Pecqueur (2005)⁵⁸, le développement territorial peut être appréhendé comme « tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire ». A partir de cette définition, il est possible de dégager trois confirmations à savoir : le développement territorial se construit par des acteurs, l'exigence de restructurer l'économie locale afin de résister contre l'augmentation de la concurrence au niveau mondial, et la quête de la ressource spécifique et propre au territoire qui lui laisse la possibilité de se distinguer des autres territoires. il est également possible d'ajouter la définition de Guy Baudelle, Catherine Guy et Bernadette Mérenne (2011)⁵⁹ qui ont estimé que le développement

⁵⁴Lardon, S., Deffontaines J.-P., Osty P.-L., (2001), Pour une agronomie du territoire. Prendre en compte l'espace pour accompagner le changement technique. Les entretiens du Pradel, 1^o édition "Autour d'Olivier de Serres : Pratiques agricoles et pensées agronomiques", Partie Agronomique. C. R. Acad. Agri, n°2001-4, pp. 187-198.

⁵⁵Baudelle, G., Guy, C., Mérenne-Schoumaker, B., (2013), Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats », Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement, 17-18 | 2013.

⁵⁶Bekkari. L, (2009), « Dynamiques institutionnelles des systèmes d'irrigation communautaire au Moyen Atlas, Maroc », Edition, Presses Universitaire de Louvain, Louvain, p.3.

⁵⁷Pirrone. C, (2012), « Théorie de développement territorial dans une économie de satiété », Université de Bretagne Occidentale-Brest, France.

⁵⁸Pecqueur, B., (2005), « Le développement territorial : Une nouvelle approche des processus de développement pour les économies de Sud », édition, IRD, Paris, p .298.

⁵⁹Baudelle. G, Guy. C, Mérenne-Schoumaker. B, (2011), Op. cit. p .286.

territorial a pour objectif de rendre les territoires attractifs et compétitifs, il s'agit d'une nouvelle manière de concevoir et d'organiser le devenir des territoires par la valorisation de leurs ressources, à la rencontre du développement local et régional, du développement durable, de l'aménagement et de la gestion territoriale.

Le développement territorial « repose essentiellement sur la mobilisation et la valorisation des potentialités d'un milieu qui refuse la fatalité de l'exclusion et tente de trouver des solutions à la précarité et à la pauvreté en relevant le défi de l'emploi et du développement. C'est en misant sur les potentialités, les ressources, les compétences, les entreprises locales, présentes ou à développer, plutôt que sur les transferts importants d'activités industrielles et d'investissements publics venus de l'extérieur, que les acteurs du développement décident de participer au redressement économique et social de leur collectivité » (Vachon. B, 2001)⁶⁰. Ainsi, « plus qu'un système productif localisé, un territoire en développement est une stratégie collective qui anticipe les problèmes et secrète les solutions correspondantes » (Greffé Xavier, 2002)⁶¹.

Il est possible d'ajouter et d'enrichir ce qui vient d'être dit en signalant que le développement territorial émane d'une intention des acteurs à s'associer, à s'accorder et à s'arranger pour agir efficacement et conduire conjointement des actions tangibles et palpables correspondant à un ou plusieurs buts qu'ils affermissent ou identifient ensemble. Ensuite, le développement territorial traduit une dynamique d'initiatives au niveau local qui regroupe les acteurs publics ou privés moyennant des aspects de liens sociaux structurés et agencés. Autrement dit, le développement territorial s'affirme par l'articulation des aspects de liens sociaux intérieurs ou spécifiques au territoire.

Donc, le développement territorial est conçu actuellement comme un processus dans lequel les acteurs publics et/ou privés sont proactifs et ils n'attendent pas de décision en provenance de l'extérieur. Il est envisagé comme « un processus multidimensionnel qui concerne toutes les composantes du territoire. Il se déroule dans le temps long et dans un espace de taille limitée. C'est un processus de mobilisation et de valorisation des ressources locales. Cette conception est associée à deux grands objectifs : la maîtrise du devenir du territoire d'une part, le développement équilibré des différentes ressources du territoire d'autre part » (Coissard. S, Courlet. C, Lapez. J, 2009)⁶².

Ainsi, il est confirmé que le concept de développement territorial est un concept polysémique et renvoie à des significations diverses et variées. Il est source

⁶⁰Vachon. B, (2001), « Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales », Conférence Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec et de Vanier.

⁶¹Greffé, X., (2002), *Le développement local*, Edition de l'Aube, coll. Bibliothèque territoires, p. 198.

⁶²Coissard. S, Courlet. C, Lapez. J, (2009), « Projet de territoire : entre recomposition territoriale et cohabitation des activités ; l'exemple d'El Jadida au Maroc », *Critiques Economiques*, n° 23, pp.67-85.

d'ambiguïté en raison de la pluralité des discours. Cependant, dans le cadre de ce travail de recherche, il est apparu particulièrement adéquat d'adopter la définition proposée par Weaver. C (1983)⁶³, un des fondateurs de la théorie de développement territorial; qui considère que « le développement territorial signifie simplement l'utilisation des ressources d'une région par ses résidents pour satisfaire leurs propres besoins. Les composantes principales de ces besoins sont : la culture régionale, le pouvoir politique et les ressources économiques ». L'utilisation rationnelle de ces ressources nécessite une coordination des acteurs. Dans ce cadre, le développement territorial peut être envisagé au préalable comme une coordination des acteurs. Ainsi, à partir de l'ensemble de définitions présentées ci-dessus, il est possible de déduire quelques principes et dynamiques du concept de développement territorial.

2. Les principes et dynamiques de développement territorial

La compréhension du concept de développement territorial nécessite la compréhension de son cadre analytique qui détermine, en se basant sur les avancées de l'économie territoriale et l'analyse de l'action publique locale, ses principes (2.1), ses dynamiques (2.2), et ses caractéristiques (2.3).

2.1. Les principes de développement territorial

Selon Antonio Cunha (1988)⁶⁴, le concept de développement territorial appartient à un paradigme qu'il est possible de nommer d'existential contrairement au paradigme productiviste qui est à l'origine de développement fonctionnel. Pour Cunha (1988), il est possible de distinguer cinq principes fondamentaux et inséparables du développement territorial à savoir :

- Le principe géographique de l'équité territoriale : cela ne se traduit pas en matière d'harmonisation et d'homogénéisation de l'espace. Il est question de la valorisation systématique mais différentielle des caractéristiques spatiales particulières (les paysages par exemple). Ce principe présume qu'il y ait une absence d'uniformité et d'égalité de traitement : « A chance inégales, avantages inégaux » (Allefred. M; Aguetant. D; 1991)⁶⁵;
- Le principe sociologique de l'équité sociale;
- Le principe économique de la croissance endogène : en effet, le besoin d'une croissance endogène n'indique pas que seulement celle-ci qui favorisera le développement. Cependant, les ressources locales qui font partie à chacun des domaines du système territorial jouent un rôle crucial.
- Le principe écologique de la préservation de l'écosystème;
- Le principe politique de l'autonomie territoriale : ce dernier principe ne facilite

⁶³Weaver, C., (1983), Le développement par le bas : vers une doctrine de développement territorial. In, Développement décentralisé : dynamique spatiale de l'économie et planification régionale, ouvrage coordonné par Planque, B., pp. 79-184

⁶⁴Cunha, A., (1988), Systèmes et territoire : valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement, L'Espace géographique, 17-3, pp. 181-198.

⁶⁵Allefred. M, Aguetant. D, (1991), « L'avenir de l'emploi dans les zones rurales fragiles. Enoncé de proposition », Rapport au ministre du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Paris, La documentation française.

pas seulement aux acteurs locaux une meilleure application des principes ci-dessus, mais il soutient et favorise les processus de recomposition territoriale.

Après avoir abordé les principes de développement territorial, il est important d'essayer d'aborder ses dynamiques.

2.2. Les dynamiques de développement territorial

Le concept de développement territorial se caractérise par sa complication, il rassemble deux sphères différentes; matérielle et immatérielle. C'est une notion qui englobe quatre dynamiques, la coordination des acteurs (a), la mise en œuvre d'un projet (b), la structuration d'un espace (c) et la création de régulation (d). La décomposition et l'appréhension de ces quatre dynamiques facilite la construction d'un cadre générale qui facilite l'étude du développement territorial.

a. La coordination des acteurs

Comme il a été souligné ci-dessus, « le développement territorial est au préalable une coordination d'acteurs » (Aydalot, 1986⁶⁶; Benko et Lipietz, 1992⁶⁷; Camagni et Maillat, 2006)⁶⁸, c'est-à-dire d'individus et d'organisations. Ces acteurs sont les habitants qui vivent sur le territoire en question qui prennent part quoiqu'il arrive à l'activité au niveau local soit en contribuant à la constitution d'une main d'œuvre, soit comme consommateur soit tout simplement comme utilisateurs de l'espace. Ils peuvent aussi intervenir de façon individuelle ou bien collective. Ceux-ci sont presque toujours en interférence, mais cela ne peut être pas élucidé uniquement par la proximité spatiale ou géographique des acteurs en question. En outre, ces relations et ces interdépendances entre les acteurs peuvent se reproduire et se rendre plus nombreuses par la participation de ces acteurs, à titre d'exemple, dans des associations.

Il est possible de confirmer que les acteurs qui possèdent des relations entre eux et se coordonnent sont en provenance du secteur public, privé et/ou associatif. Ils jouent un rôle important dans le processus de création des ressources relationnelles, du capital social qui peut fournir la dynamique de croissance. Par les représentations et les processus de coordination, les participants ou bien les acteurs qui interviennent au niveau du territoire n'appartiennent pas uniquement à des espaces géographiquement voisins, mais ils composent des groupes qui peuvent intervenir de manière collective, ils se considèrent comme un potentiel apte à exercer une pression ou bien une influence sur le territoire et ses décisions.

⁶⁶Aydalot, P., (1986), Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris. In, Leloup, F., (2010), Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre, (4), pp. 687-705.

⁶⁷Benko, G., Lipietz, A., (1992), Les Régions qui gagnent, PUF, Économie en liberté, Paris. In, Leloup, F., (2010), Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre, (4), pp. 687-705.

⁶⁸Camagni, R., Maillat, D., (2006), Milieux innovateurs : théorie et politiques, Anthropos-Economica, Paris. In, Leloup, F., (2010), Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre, (4), pp. 687-705.

b. La mise en œuvre d'un projet

La mise en œuvre d'un projet constitue la deuxième dynamique qui prend comme point de départ l'observation et la prise en compte des ressources existantes sur le territoire en question (les ressources territoriales). Ces ressources peuvent exister en d'autres lieux, elles sont qualifiées de ressources génériques ou bien elles peuvent être rares et associées fondamentalement au territoire ou organisées de façon originale, elles se considèrent dans ce cas comme spécifiques, la transformation de ces ressources peut trouver son origine sur place ou bien à l'extérieur.

La recherche sur les modalités de mise en œuvre d'un projet se fonde non uniquement sur des richesses utilisées de manière avantageuse, mais aussi sur les phases de valorisation, de labellisation et de découverte. La répartition des richesses en actifs génériques ou spécifiques accorde le caractère de spécificité au processus de développement de n'importe quel territoire. Cette spécificité ou bien particularité découle du jeu d'acteur qui restreint et ralentit le déplacement de cette ressource à d'autres lieux, elle empêche l'instabilité des ressources et donc des entreprises. Elle consolide et affermit les capacités et les facultés productives territoriales locales. Dans le cadre de développement territorial, ces richesses peuvent être articulées et combinées en un projet. Dans ce cadre, la notion de projet regroupe une panoplie des suggestions et de décisions qui contribuent à la construction collective spécifique au territoire.

c. La structuration de l'espace

Les économistes ont inséré encore une fois l'interrogation de « où » en ce qui concerne la notion de territoire. Cependant, l'espace ne se réduit pas à une zone à fixer et stabiliser, il fait l'objet d'une structuration et d'une élaboration comme le montre les études géographiques des territoires. Ainsi, n'importe quel type de développement territorial se trouve en un lieu, localisé et appartient à un espace administratif c'est-à-dire une zone géographique obéissante à un pouvoir ou une autorité locale. De plus, l'espace ne se considère pas uniquement comme un réservoir inactif, il est relancé par des facteurs de nature sociale, culturelle et économique qui le composent et qui en définissent de nouvelles bornes.

d. La création de la régulation

La quatrième dynamique est celle qui concerne l'ensemble des règles et des normes qui gèrent et harmonisent les acteurs et les activités du processus de développement territorial. Ces acteurs nombreux et variés, et du fait que l'espace organisé n'est plus complètement uniforme et harmonieux, plusieurs et différentes règles administratives et juridiques s'accumulent et se recouvrent. La régulation ou le contrôle rassemble un ensemble de règles formelles et informelles comme les normes qui concernent le comportement. Ainsi, l'élaboration des règles dépend également des normes uniformes et communes. Cette formation des règles se fonde aussi sur un cadre dit moral dans lequel s'insèrent les acteurs, qu'il soit palpable ou non. En outre, comme l'organisation de l'espace, les règles et les normes communes découlent d'une acclimatation des structures relatives à l'histoire, et des dynamiques entraînées par le développement territorial.

A côté de ces dynamiques, le développement territorial possède une panoplie de caractéristiques.

2.3. Les caractéristiques du développement territorial

En l'absence d'une définition claire et précise, Mengin. J (1989)⁶⁹ propose que tous les processus de développement territorial comportent des éléments communs, dont les plus remarquables et importants :

- Le développement est premièrement un processus qui nécessite la prise en compte par les acteurs locaux des problèmes du territoire et l'élaboration des solutions ;
- Le développement s'arc-boute sur des forces endogènes dans la mesure où il encourage et seconde la dynamisation des forces et des réseaux du territoire, mais également des ressources locales (humaines ou bien matérielles) ;
- Le développement territorial est une action transversale qui concerne tous les secteurs sans exception ;
- La création d'un lieu de concertation (une forme de participation) est un critère de réussite du processus de développement territorial. Il s'agit d'un élément concernant ce travail de recherche à savoir l'apport de l'approche participative à la réussite du développement des territoires.

Ainsi, il découle de la panoplie de définitions et de clarifications présentées ci-dessus que le concept de développement territorial présente plusieurs caractéristiques (Steven. C, Courlet. C, Lapez. J, 2009)⁷⁰ :

- C'est une conception de long terme ;
- Le rôle décisif des acteurs considérés comme moteur du développement, c'est une approche participative, éthique et équitable qui accorde à tout individu la possibilité et la capacité d'appréhender la réalité et d'être par la suite acteur de son devenir ;
- C'est une approche globale et non parcellaire : Il s'agit d'une approche convergente et multi acteurs c'est-à-dire l'incapacité et l'incompétence d'un seul acteur à aborder et solutionner tous les problèmes ou à répondre aux besoins, ce qui implique la nécessité de recourir à la concertation et à la mise en place des mécanismes de partenariat et de réseaux ;
- C'est une approche transversale et ascendante ;
- C'est une approche qui a pour principal ambition de poser les fondements d'une stratégie de développement se rapportant à la valorisation de la spécificité d'un territoire donné en vue de garantir sa compétitivité à long terme ;

⁶⁹Mengin, J., (1989). Guide du développement local et du développement social. Paris, L'Harmattan, 164 p. In, d'Aquino, P., (2002), Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. L'Espace géographique, tome 31, (1), pp. 3-22.

⁷⁰Steven. C, Courlet. C, Lapez. J, (2009), « Projet de territoire : entre recomposition territoriale et cohabitation des activités ; l'exemple d'El Jadida au Maroc », Critiques Economiques n° 23, pp.67-84.

- Il se base sur une force endogène, mais exige une association entre l'endogène et l'exogène ;
- Il souligne la primauté et l'importance de la valorisation des richesses locales, de la diversification des activités et de l'innovation dans les pratiques.

B. Le développement territorial, approches théoriques et modes

La notion de développement territorial ne repose pas encore sur un corps de doctrines ou bien de théories extrêmement stabilisées. Cependant, on peut distinguer entre un certain nombre de grandes approches et de modèles d'intervention qui se rapportent à cette notion. En fait, les approches théoriques (1) et les modes de développement territorial (2) feront l'objet du présent point.

1. Les approches théoriques de développement territorial

A partir des années 80, certains travaux de recherche ont déterminé les repères et les fondements d'une approche de développement territorial. Ces travaux ont donné de l'importance aux niveaux locaux, et octroient une grande importance aux processus de production, de l'innovation et de la technologie. Autrement dit, il existe, au sein de ce nouveau paradigme, diverses orientations qu'il est possible de discerner conformément à l'importance octroyée aux facteurs d'ordre économique, aux relations marchandes, aux processus d'apprentissage, aux liens sociaux ou au partage de pouvoir. Certains travaux (Courlet, 2001⁷¹ ; Gouttebel, 2003⁷²) sont d'emblée focalisés sur la performance d'ordre économique des territoires et sur les interdépendances, marchandes ou pas, qui existent entre les acteurs (les travaux portant sur les districts industriels, les systèmes productifs localisés et les milieux innovateurs). D'autres travaux, en dehors du contexte économique, soulignent l'importance des relations qui peuvent exister entre les acteurs sociaux (Fontan et Tremblay, 2005⁷³ ; Gagnon, 1994⁷⁴ ; Klein, 2005⁷⁵). En fait, l'approche de systèmes productifs localisés (1.1), les travaux sur les districts industriels (1.2) et l'approche des milieux innovateurs (1.3) constituent les principales approches de développement territorial.

1.1. L'approche de systèmes productifs localisés

Les travaux sur les systèmes productifs localisés (SPL) se manifestent comme la convergence de la réactivation des thèses marshalliennes et de l'importance grandissante octroyée aux districts italiens. En fait, cette notion émane des travaux

⁷¹Courlet, C., (2001), Territoires et régions. Les grands oubliés du développement économique, Edition, L'Harmattan, Paris.

⁷²Gouttebel, J.-Y., (2003), Stratégies de développement territorial, Edition, Economica, Paris.

⁷³Fontan, J.-M. et Tremblay, P.-A., (2005), « Renouveau du paradigme du développement local : point de vue critique et prospectif ». Dans Territoires et Fonctions (tome n, sous la direction de D. Lafontaines et B. Jean., Rimouski (Qué.) : Éditions du GRIDEQ-CRDT (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec. - Centre de recherche sur le développement territorial), pp. 151-168.

⁷⁴Gagnon, C., (1994), La recomposition des territoires. Développement local viable, Edition : L'Harmattan, Paris.

⁷⁵Klein, J.-L., (2005), Vers le développement de l'initiative locale : une perspective opérationnelle, Dans Territoires et fonctions (tome 2), sous la direction de B. Jean et D. Lafontaine., Rimouski/Chicoutimi : Éditions GRIDEQ-CRDT (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec. - Centre de recherche sur le développement territorial), pp. 257-265.

consacrés aux districts industriels de Marshal. La notion de SPL trouve ses fondements dans une littérature abondante et elle peut être employée en faisant référence à plusieurs sens. Selon la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Pommier, P., DATAR, 2002)⁷⁶, elle peut être définie comme « une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi, qui fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.) ».

Cette logique territoriale permet de réaliser des économies externes, des économies d'agglomération et, bien fréquemment, de se rendre accessible aisément aux marchés extérieurs, parce qu'elle accorde aux entreprises une taille typique satisfaisante afin de penser au partage des services de tertiaire industriel à savoir le marketing, la communication, la recherche et le développement, etc. Il existe également une pluralité de ces formes territoriales de développement économique, la plus commune est le district industriel (voir le point suivant).

D'autres dynamique se basent de plus en plus sur l'innovation technologique et scientifique comme les clusters qui désignent, selon Porter (1998)⁷⁷, « des concentrations géographiques de firmes et d'institutions interconnectées autour d'une spécialisation donnée ». Ainsi, Porter affirme que la dynamique d'un cluster découle de l'association des quatre éléments suivants (Porter, M., 1999)⁷⁸ : la présence de clients locaux, la présence de fournisseurs locaux spécialisés, l'interdépendance des industries et la présence d'un certain degré de rivalité entre les entreprises. Cette forme d'organisation du système productif se considère comme une forme très efficace et plus compétitive et accorde, par conséquent, un avantage compétitif aux régions dans lesquelles elle se développe.

Cette approche de SPL a donc avancé et allégué la caractéristique systémique des liens maintenus par les acteurs productifs existant au niveau local, traçant un territoire basé sur des relations de collaboration et de projets collectifs. A partir des découvreurs des districts italiens (le genre de SPL le plus fréquent), l'intérêt est accordé à la réitération des interdépendances verticales et horizontales et à la

⁷⁶Pommier, P., (2002), Les systèmes productifs locaux, DATAR, la documentation française, Paris. In, Boujrouf, S., Antheaume, B., Giraut, F., Landel, P-A., (2009), Les territoires à l'épreuve des normes : référents et innovations, Ed : El watanya, Marrakech, p.330.

⁷⁷Porter, M., (1998), Clusters and the new economics of competition, Harvard Business Review, pp.77-90. In, Amisse, S., Muller, P. (2011), Les logiques à l'origine des dynamiques de coopération dans les clusters : l'exemple de filières du végétal spécialisé. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, février, (1), pp. 115-149.

⁷⁸Porter M., (1999), La concurrence selon Porter, Editions Village Mondial, Paris, p. 47. In, Franck Duquesnois, F., (2011), les stratégies des petites entreprises dans les industries en crise : Une étude des caves particulières de la région vitivinicole du Languedoc-Roussillon. Gestion et management. Université Montpellier I, Français.

dépendance à un corps social cohérent et uniforme, qui veut créer une composition locale contenant un entrelacement de coopération et de formes de gouvernance offertes.

En effet, l'efficacité de ces systèmes, leur faculté à se produire à nouveau et se modifier en essayant d'apporter une réponse aux changements des préférences des consommateurs ou l'arrivée de nouveaux concurrents sont envisagées comme des clés ou bien comme des solutions incontournables à la problématique de développement. Fréquemment nommés clusters, ces territoires profitables et productifs de dimension inférieure à celle de la région dépendent de rassemblements des entreprises et des laboratoires conservant et maintenant des relations solides et consistantes œuvrant dans des exploitations liées.

Il est possible donc de conclure que le SPL facilite l'appréhension de l'organisation qui associe les entreprises sur un territoire et élucide la diversité des avantages que produit la proximité à savoir : la meilleure coordination des acteurs sur le territoire, l'atténuation des coûts de transactions, etc. En effet, le SPL n'est qu'un concept voulant expliquer le rôle de la proximité dans l'organisation des rapports entre les agents. Cependant, la spécialisation, qui constitue la force des SPL dont le type le plus connu est le district industriel, peut constituer également une source de fragilité et de vulnérabilité de ces formes d'organisation dans la mesure où quelques situations mono-industrielles supportent une situation de vulnérabilité occasionnée par les mécanismes de délocalisation.

1.2. Les travaux sur les districts industriels

Dans les approches territoriales s'introduisent particulièrement les travaux sur les districts industriels de quelques économistes italiens inspirés par les travaux d'Alfred Marshall. Le district industriel signifie « la concentration géographique d'entreprises qui poursuivent une logique de division de travail » (Touzri. A, 2005)⁷⁹. Ainsi, le succès de ce concept résulte fortement du fait que quelques circonstances et conditions peuvent faciliter la réduction des coûts des transactions ou bien des actes commerciaux et créent des modèles axés sur la déconcentration contrairement aux modèles axés sur la hiérarchie des entreprises intégrées (entreprises possédant plusieurs compétences au niveau interne qu'externe).

En outre, les études consacrées au développement économique mondial ont démontré que les agglomérations d'ordre industriel, dès son apparition, ont retenu l'attention du champ scientifique. Alfred Marshall (1890)⁸⁰ a détaillé ce phénomène en élaborant un nouveau modèle qui met l'accent sur la division du travail entre les entreprises. En fait, il a fondé le concept de « district industriel » en se basant sur le regroupement d'entreprises, d'artisans compétents dans un endroit ou bien dans

⁷⁹Touzri. A, (2005), « Développement local, acteurs et action collective », Edition : Presses universitaires de Louvain, Louvain, p.32.

⁸⁰Marshall. A, (1890, traduction française 1906), Principes d'économie politique. Livre IV. Collection : Les classiques des sciences sociales.

un espace géographiquement borné et limité. Selon cet auteur, deux justifications fondamentales engendraient ce phénomène. Les industries visent à s'installer dans des régions pouvant octroyer les conditions physiques, des avantages naturels à titre d'exemple le voisinage de mines, la facilité d'accès par les moyens de transport, etc.

Selon Becattini (1992)⁸¹, « le district » dans sa globalité, avec ses firmes associées, remplace l'entreprise dans sa mission comme unité principale d'analyse, il s'agit d'une entité socio territoriale caractérisée par la présence d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné». Grâce à Becattini, la notion de district industriel est envisagée comme un concept actif et opérationnel dans divers domaines, l'économie, la géographie, la sociologie, etc.

A partir de cette définition, deux facteurs peuvent être pris en compte, la communauté locale et la communauté des entreprises. La communauté locale conserve un ensemble de valeurs et de croyances proportionnellement uniforme, s'insérant dans les attitudes des individus au travail ou bien dans la famille. De surcroît, il est possible de trouver des institutions qui ont pour objectif de générer et de régénérer ces valeurs de nature locale. L'autre côté de cette signification du district industriel porte sur la communauté des entreprises qui le constitue. Ces dernières sont, généralement, assemblées de manière technique les unes avec les autres et participent conjointement à une production très distincte et reconnaissable comme un produit industriel du district.

D'ailleurs, ce concept de district industriel a plusieurs limites. La première limite est l'absence d'une définition communément admise. En effet, la définition becattinienne, longtemps prépondérante, révèle actuellement beaucoup d'étroitesse et de rigidité, et entre en concurrence avec des notions qui ambitionnent le rectifier voire le substituer. Ainsi, malgré les confirmations réitérées de Becattini, l'originalité des districts italiens est discutable et incertaine parce qu'il existe entre eux des disparités marquantes concernant la localisation, les circonstances de formation, les structures internes, le mode de fonctionnement, le chemin de développement.

En outre, l'ambition de rendre ce modèle, qui est intimement associé à l'histoire italienne, universel est également discutable et controversable parce que, dans chaque pays, les particularités des districts reposent d'une part sur le niveau d'industrialisation et d'autre part sur l'agencement du système économique et politique national. Autrement dit, les critiques à l'égard de « ce modèle de développement ont mis en évidence le caractère non historique de l'étude de la formation du district, l'absence de l'évaluation de la spécificité du contexte politique et/ou institutionnel de la région et l'approche statique pour l'analyse des trajectoires

⁸¹Becattini, G., (1992), « Le district marshallien : une notion socio-économique », dans G.B. Benko, A. Lipietz, Les régions qui gagnent, districts et réseaux, PUF, Paris. In, Carlier, F., (2006), Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique. Géographie, économie, société, vol. 8, (2), pp. 193-214.

du développement des différents secteurs au fil du temps » (OCDE, 2001)⁸². C'est pourquoi il est commis une erreur en voulant retrouver à tout prix dans chaque cas étudié les particularités du district becatinien car la réalité, y compris italienne, est extrêmement plus complexe et diverse. A l'inverse, il faut chercher des analyses opulentes en détail qui vont permettre d'entrer dans l'organisation et de découvrir les modes de fonctionnement et l'histoire de chaque système territorialisé de production pour en déceler la singularité.

En somme, ce panorama qui concerne le district industriel est forcément incomplet. Cependant, il est possible de confirmer que le district industriel peut être envisagé comme une forme idéale d'organisation productive territorialisée dans laquelle les interdépendances qui existent entre les firmes sont gérées par une panoplie de conventions, tacites ou palpables, associant les normes régissant le marché et le code social. Ainsi, les travaux sur les districts industriels retracent et éclairent les trajets de développement de quelques régions industrielles en soulignant notamment l'importance des mécanismes de coordination locaux. Cette approche de districts industriels se rapproche à celle des milieux innovateurs.

1.3. L'approche des milieux innovateurs

Les milieux innovateurs se définissent comme « des territoires qui perçoivent, captent et adaptent des techniques et des informations en provenance d'espaces divers et souvent très éloignés » (Gourlay. F, 2004)⁸³. En d'autres termes, un milieu est qualifié d'innovateur lorsque les acteurs qui le constituent sont susceptibles de contribuer à l'évolution de l'organisation et des ressources dont ils disposent. Ainsi, la recherche sur les milieux innovateurs s'est attachée à déterminer les formes spatiales des changements économiques et particulièrement la relation inverse à savoir la façon dont le territoire accorde sa forme aux structures économiques et en codétermine le progrès et la transformation. En fait, l'approche des milieux innovateurs conceptualise actuellement les interrogations fondamentales qui se rapportent aux dynamiques économiques spatiales, elle contribue à la désignation de l'évolution de la technologie et les interdépendances et les interactions entre les acteurs d'un côté, et les aspects spatiaux et temporelles que prennent ces processus d'un autre côté.

Compte tenu des modifications actuelles, les milieux innovateurs prennent en considérations trois axes spécialement remarquables à savoir : « la dynamique technologique, la transformation des territoires et les changement organisationnels » (Crevoisier. O, 2001)⁸⁴. Chaque axe répercute les soucis fondamentaux de la société et une littérature étendue et spécifique. De cette manière, le milieu innovateur se considère comme « un concept intégrateur, un outil synthétique d'analyse et de compréhension des transformations économiques actuelles » (Da cunha. A, Ruegg. J,

⁸²OCDE, (2001), « Perspectives territoriales de l'OCDE », Edition, OCDE, Paris, p.189.

⁸³Gourlay. F, (2004), « Lorient : une ville dans la mondialisation », édition, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p.34.

⁸⁴Crevoisier. O, (2001), « L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 1/2001 (février), pp. 153-165.

2003)⁸⁵.

Le modèle ou bien le paradigme technologique met l'accent sur l'importance des techniques et plus amplement de l'innovation dans la modification et l'évolution actuelle de l'économie. En effet, l'innovation ne concerne pas le simple fait d'investir en recherche et développement, mais elle peut se focaliser d'une part sur la relation que peut exister entre les entreprises et leur marché, d'autre part sur la production et les services attachés. De manière technique, l'innovation peut être appréhendée comme la résultante du rapport qui existe entre les ressources de l'entreprise et les éléments constitutifs de son environnement (l'évolution globale du secteur, l'émergence de nouvelles procédures et astuces dans d'autres secteurs, etc.). Elle apparaît au premier abord comme un moyen qui permet de se différencier des concurrents.

En ce qui concerne le modèle organisationnel, il s'intéresse aux outils existant au niveau d'un milieu et qui facilitent ou entravent le processus de coordination qui lie les acteurs. Ces outils de coordination se trouvent au centre des milieux innovateurs parce qu'ils associent d'un côté les formes fonctionnelles et d'autre côté les aspects d'ordre territorial. En effet, la description des normes de concurrence/coopération locale implique la clarification des interdépendances fonctionnelles et la subdivision du travail qui s'arrangent pour agir efficacement au niveau local.

Alors que le modèle territorial indique que le territoire, considéré comme une organisation, peut produire plusieurs ressources (capacités, savoir-faire, etc.) et divers acteurs (innovateurs, entreprises, etc.) qui jouent un rôle primordial dans le processus d'innovation. Dans l'approche des milieux innovateurs, le territoire est vu comme « une organisation liant entreprises, institutions et population locale en vue de son développement économique » (Mollard. A, Sauboua. E, Hirczak. M, 2007)⁸⁶.

Donc, ces trois modèles (technologique, organisationnel, territorial) sont considérés par la perspective des milieux innovateurs comme des parties inséparables de la réalité. En outre, l'approche des milieux innovateurs suggère également une approche du développement territorial qui possède des vertus incontestables. « Elle vient notamment rappeler que le développement procède d'abord de la mobilisation des ressources internes. Elle met justement en valeur le rôle des réseaux socioéconomiques, la nécessité de construire des ressources territoriales spécifiques face au nomadisme des firmes, la place des échanges localisés de connaissances et de savoir-faire dans la dynamique de l'innovation, etc. » (Rallet dans Mollard, 2007)⁸⁷.

⁸⁵Da cunha. A, Ruegg. J, (2003), « développement durable et aménagement du territoire », édition, Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), Lausanne, p.68.

⁸⁶Mollard. A, Sauboua. E, Hirczak. M, (2007), « Territoires et enjeux du développement régional », Edition, Quæ, Versailles, p. 65.

⁸⁷Rallet. A, (2007), Commentaires du texte d'Oliver Crevoisier. In, Mollard Amédée et alii (2007) Territoires et enjeux du développement régional. Éditions, Quæ, Versailles. In, Massicotte, G., (2008), Sciences du territoire, éd, Presses de l'Université de Québec, Québec, p. 287.

Ainsi, le développement, selon cette approche, est fortement associé à des processus d'innovation qui génèrent des ruptures, produisent des changements au niveau des processus productifs et mènent à un rassemblement spatial des individus et des fortunes. L'innovation locale, les charges en matière de recherche et développement ou bien l'encouragement de l'innovation ont un rôle crucial à jouer dans l'exécution et la réussite des processus de croissance. En fait, l'approche par les milieux innovateurs formalise actuellement les principales questions relatives aux dynamiques économiques spatiales. Elle permet de qualifier d'un côté l'évolution de la technologie et des interactions entre plusieurs acteurs et d'autre côté les formes spatiales et temporelles que peuvent prendre ces processus.

En somme, un élément ressort de ces nouvelles approches de développement à savoir le renouveau du rôle de l'Etat qui tente de redéfinir ses relations avec la société civile et le secteur privé, en essayant d'accorder de l'importance au « faire avec » (concertation) et au « faire faire » (délégation des responsabilités par exemple). Ainsi, à partir des approches évoquées ci-dessus, il est possible de déduire les modes de développement territorial.

2. Les modes de développement territorial

Il existe généralement trois modes de développement territorial, l'agglomération (2.1), la spécialisation (2.2) et la spécification (2.3) (Colletis et Pecqueur, 1996)⁸⁸. Chaque mode unit et préfère l'une des trois dimensions de proximité à savoir : la dimension spatiale ou géographique, la dimension organisationnelle et la dimension institutionnelle. En effet, ces trois modes de développement territorial s'appliquent à un territoire perçu comme pertinent, soit du fait de la cohésion du tissu économique et des actions de ses diverses composantes, soit du fait d'appartenir à un territoire administratif dont les frontières possèdent une signification considérable de la part des individus et des activités qui y demeurent.

2.1. L'agglomération

Ce mode de développement territorial est basé sur la proximité géographique ou spatiale et les avantages qu'elle offre. En fait, ce processus d'agglomération se base sur une concentration spatiale des diverses activités économiques et qui ne présentent pas au premier abord de complémentarités. Ce processus découle d'économies externes aux entreprises qui se rapportent aux économies d'échelle dans le partage de quelques ressources, il s'agit essentiellement des externalités pécuniaires occasionnées par le regroupement et la concentration des activités et des personnes et qui se traduisent directement en termes de prix de facteurs de production. La singularité de ce processus d'agglomération trouve son origine dans la production des effets externes et qui n'exaucent pas à une dimension industrielle forte, ou qui ne se rapportent pas à un mode de coordination spécifique entre divers agents. Ce processus d'agglomération peut s'entretenir par lui-même ou peut dépendre de

⁸⁸Colletis G., Pecqueur B., (1996), Les facteurs de la concurrence spatiale et la construction des territoires. In ,Peraldi M. et Perrin E., eds. Réseaux productifs et territoires urbains, Toulouse Presses Universitaires du Mirail.

politiques publiques.

Ces politiques publiques se basent fondamentalement sur des exhortations financières qui incitent à l'implantation ou des actions d'aménagement (zone d'activités) et ne s'insèrent pas dans une dimension de construction d'un tissu économique organisé à l'avance. Il est question d'actions minutieuses dans une situation de concurrence territoriale qui ne permettent pas d'exaucer à un processus de développement territorial établi mais qui facilitent une juxtaposition d'activités qui favorisent l'apparition d'effets externes.

2.2. La spécialisation

Le processus de la spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle forte du tissu économique dominé par une activité industrielle ou un produit (Fontan. J, Klein. J, Tremblay. D, 1999)⁸⁹. En fait, le vocable de spécialisation possède une double acception. Premièrement, le processus par lequel le tissu économique s'organise est basé sur une dimension industrielle, deuxièmement la singularité du tissu est élaborée en encourageant l'apparition, la concentration géographique des activités qui sont attachées soit par leur type d'activité, soit par le ou les produits qu'elles produisent.

Ce processus de spécialisation se caractérise également par la suprématie des « externalités technologiques »⁹⁰ qui sont attachées à la proximité et qui favorisent l'accumulation et l'harmonisation de ces activités. Ce genre spécifique d'organisation et de structuration de l'activité économique peut découler aussi de la volonté privée ou publique. Ainsi, un ensemble de facteurs tels que : les relations industrielles, l'existence de ressources particulières ou spécifiques, le genre de concurrence peuvent encourager le regroupement et la concentration des entreprises inhérentes à la même activité ou bien fabriquant les mêmes produits. Ce regroupement spécifique peut aussi découler d'une stratégie publique qui a pour ambition l'attractivité et la distinction du territoire. De plus, la spécialisation est également un mécanisme utilisé par les collectivités afin de provoquer sur leur territoire la constitution d'actifs particuliers et spécifiques et d'atténuer le déplacement et la mobilité des entreprises.

En conclusion, le processus de spécialisation réunit ses forces autour d'un secteur d'activité déterminé et il se focalise principalement sur une proximité organisationnelle tout en rectifiant avec force la proximité institutionnelle.

2.3. La spécification

Le processus de spécification singularise un territoire qui détient un type de coordination entre les agents économiques qui, en plus des conséquences de

⁸⁹Fontan. J, Klein. J, Tremblay. D, (1999), « Entre le métropolisation et le village global : Les scènes territoriales de la conversion », édition, Presses Universitaires de Québec, Québec, p.133.

⁹⁰Les externalités technologiques ont pour effet d'entraîner une modification dans la fonction de production elle-même, c'est-à-dire qu'elles engendrent une modification des conditions de la production et ont des répercussions aussi bien sur les coûts de la production, que sur la qualité ou sur la gamme des productions possibles.

proximité organisationnelle, contribue à la souplesse et à la flexibilité dans le déploiement des ressources, des activités et des compétences sans occasionner un éclatement du contexte territorial. A la différence des processus d'agglomération et de spécialisation, le processus de spécification ne se rapporte pas à la présence de certaines économies externes, mais il dépend de structures susceptibles d'internaliser certains effets externes caractérisant le développement du tissu économique local. Il s'agit d'une faculté créatrice du tissu qui, en agençant une flexibilité de combinaison de ses ressources et actifs, dispose de mécanismes d'application des stratégies collectives capables d'influencer le futur économique du territoire. Ces outils d'auto-organisation du territoire découlent de structures privées et/ou publiques.

Ainsi, la spécification contribue à la création des typologies de trajet de développement fondé sur les processus d'agglomération (concentration géographique des activités), de spécialisation (orientation vers une ou deux sortes d'activités) et de spécification (naissance de structure institutionnelle) (Colletis et Gilly, 1999)⁹¹.

En somme, le tableau 2 résume les trois modes de développement territorial suivant l'intensité de mobilisation des diverses dimensions de la proximité :

Tableau 2. Modes de développement territorial en fonction des dimensions de la proximité⁹²

	Spatiale	Organisationnelle	Institutionnelle
Agglomération	XXX	(Ressources potentielles)	X
Spécialisation	X	XXX	XX
Spécification	X	XX	XXX

En guise de conclusion, l'approche de développement territorial conduit donc à prendre en considération et à souligner que le développement ne dépend pas seulement de la valeur économique des activités et qu'il ne résulte pas seulement des systèmes organisés de production et des institutions centralisées, il est principalement associé aux initiatives foncièrement locales et aux populations locales qui s'entendent et s'allient autour des projets manipulant les ressources locales ou plus largement territoriales. Ainsi, Aydalot (1982)⁹³, économiste français qui a posé les bases et les fondements les plus forts de la théorie de développement territorial, considère que « les insuffisances du modèle classique ont amené depuis le début des années 1970 à proposer un modèle de développement territorial ».

⁹¹Colletis. G, J.-P. Gilly, I. Leroux, B. Pecqueur, J. Perrat, F. Rychen F., J.-B. Zimmermann (1999), « Construction territoriale et dynamiques économiques », Sciences de la Société, n° 48, pp. 25-47. In, Olivier. V et Wallet. F, (2005) « Filières agro-alimentaires et développement territorial : une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles », Économie et institutions, 6-7 | 2005, pp. 75-109.

⁹²Colletis. G, (2006), « Développement local, proximité et rencontre productive », p.5. In Khattabi. M, (2012), « Les clusters, innovation et développement territorial », Thèse de doctorat en Sciences économiques, Sous la direction de Faiz Gallouj, Université des Sciences et des Technologies de Lille 1 et Université Mohammed V Rabat-Agdal, 251 p.

⁹³Aydalot. P, (1982), « Economie régionale et urbaine », Edition, Economica, Paris, p. 108.

En réalité, avec la notion de développement territorial, les sciences sociales se donnent les outils de reconnaître l'importance du territoire, considéré non seulement comme une réalité biophysique bien tangible, mais également comme une construction sociale. Selon Aydalot (1982), le développement territorial nécessite un changement intellectuel qui doit joindre les facteurs sociaux et politiques à l'analyse économique. Il intercale également le fait qu'un « tel développement impose la rupture avec la logique fonctionnelle de l'organisation de la vie économique et propose de revenir à une vision territoriale : C'est dans le cadre local, par la mise en valeur des ressources locales et avec la participation de la population que le développement pourra réellement répondre aux besoins de la population » (Massicotte. G., 2008)⁹⁴. A partir de ce constat, il est possible de conclure que le concept de la participation se trouve au centre de la question de développement territorial.

Section II. La notion de participation, éclairage conceptuel et cadre théorique

Le concept de la participation s'envisage comme un concept qui continue d'inspirer plusieurs textes de lois ainsi qu'une foisonnante littérature scientifique. Son usage répétitif se justifie par sa désignation des manières possibles de mettre en place l'idéal démocratique et le principe d'égalité des citoyens, en incitant sur l'impératif que les « gens d'en bas » puissent influencer les décisions qui les concernent. La présente section a pour objectif d'éclaircir le concept de participation à travers d'une part l'élucidation de sa définition, son histoire, ses formes, ses finalités, ses avantages et ses limites (§1), et à travers également son émergence dans le discours de développement et dans la sphère internationale (§2) d'autre part.

§1. La notion de participation : Généralités

L'utilisation de la notion de participation est déjà ancienne. En réalité, elle se considère comme une notion sociale graduellement institutionnalisée par les politiques publiques, avant de devenir une notion scientifique. Il s'agit donc d'une notion polysémique qui trouve ses champs d'application dans plusieurs domaines. Ce présent paragraphe a pour ambition d'éclaircir le cadrage conceptuel de cette notion de participation (A). Son objectif est d'élucider les bases qui vont permettre d'appréhender de manière convenable ce concept de participation. En fait, la conceptualisation de ce concept est variable d'une discipline à une autre en raison de la pluralité des problématiques et des contextes, elle se base sur quelques notions, à la croisée de diverses disciplines en sciences économiques et sociales. Le paragraphe aborde aussi l'histoire (B) et les formes de la participation (C).

A. Définition de la participation, une réalité difficile à cerner

La pluralité des formes de mise en œuvre de la notion de participation ainsi que les buts attribués à cette dernière ne facilitent pas une compréhension flagrante du phénomène participatif. La définition du concept de la participation demeure très floue et incertaine, selon qui en parle, des élus, des représentants d'institutions, des acteurs de la société, des habitants eux-mêmes. Ainsi, ce concept est vraisemblablement l'un des concepts les plus compliqués à cerner de manière

⁹⁴Massicotte. G., (2008), Sciences du territoire, éd, Presses de l'Université de Québec, Québec, p. 298.

opérationnelle parce qu'il est envisagé comme un concept à la mode que l'on peut associer à plusieurs domaines scientifiques, journalistiques, ainsi qu'au langage quotidien. Il s'agit également de la participation à la vie de quartier, aux travaux domestiques, à l'éducation des enfants, à la vie sociale et politique (municipalités, régions, etc.), à l'orientation générale, à l'entreprise dans laquelle on travaille, etc. Donc, plus ce concept est généralisé, plus il perd son sens étymologique.

L'origine du terme participation est latine, sa source est « particeps » qui signifie « avoir une part de ». Le verbe « participer » a eu trois significations possibles dès le XII^{ème} siècle à savoir « faire participer », « partager », et « avoir sa part ». Dès le XVII^{ème} siècle le vocable « participation » obtient une compréhension d'ordre commercial, avec la signification « avoir des parts dans une affaire ».

Ce concept est utilisé simultanément dans le domaine économique et politique. En économie, l'engagement du manager à l'intelligibilité informative, à la consultation des salariés, à une politique de promotion au niveau interne constituent, à titre d'exemple, une forme de la participation à la gestion de l'entreprise. Ce terme répercute également, fréquemment, l'idée d'autogestion qui signifie le partage du pouvoir économique du chef d'entreprise avec les salariés voire, d'un pouvoir transmis à ceux-ci. D'ailleurs, la participation aux profits de l'entreprise (l'intéressement) indique le fait d'associer les salariés au partage des richesses. Dans le domaine politique, la participation s'introduit, de façon historique, au XIX^{ème} siècle dans le monde développé, conjointement avec le mouvement démocratique moderne. Dans ce cadre, l'idée participative s'arc-boute sur la force de l'ambition démocratique, que sur la constatation des obstacles à la mettre en place. C'est la raison pour laquelle les adeptes de la démocratie se renseignent sur les mécanismes de faire participer tous les citoyens aussi bien à la vie politique du pays qu'aux décisions collectives.

Encore plus, le concept de la participation, utilisé simultanément dans le domaine économique (pour indiquer l'insertion au marché ou la participation aux bénéfices) et dans le domaine politique (pour mentionner la participation des citoyens dans le système politique et administratif), peut aussi caractériser des dispositifs partant de l'autogestion à des procédures relevant fondamentalement de l'information. Ainsi, au terme participation, il est acceptable d'incorporer une panoplie de verbes à savoir : produire, créer, échanger, prendre part, proposer, décider, etc. Un terme, qui, comme le mentionne Eric Carton (2008)⁹⁵ « ne veut rien dire parce qu'il signifie trop de choses à la fois ».

Ainsi, plusieurs personnes estiment que « participer » signifie « prendre part, retirer des avantages, obtenir des facilités, consommer ce qui est proposé ou produit par d'autres » (Limbos. E, 1986)⁹⁶. Dans le cas extrême, tirer profit des avantages

⁹⁵Carton. E, (2008), « « P », comme participation ou comme perversion ? », Les cahiers du Pavé, n°2, janvier et février, pp. 13-17.

⁹⁶Limbos. E, (1986), « La participation : Conseils et méthodes pour développer la qualité et l'animation de la vie associative », Edition, ESF, p. 9.

d'ordre matériel, économique, social ou bien culturel, il s'agit de l'aspect « captatif et possessif » de la notion. Cependant, il est également nécessaire de prendre en considération l'autre côté de la notion de participation qui signifie, pour une personne ou pour un groupe, apporter sa part, collaborer de manière efficace à ce qui se passe, s'impliquer effectivement. Il s'agit dans ce cas de l'aspect « oblatif et caritatif » de la notion. Donc, le concept de la participation semble être le lieu où se retrouvent deux inclinations claires du comportement humain à savoir : le profit personnel (capter, prendre) et le partage des acquisitions et des ressources (donner, apporter).

Enfin, de ce qui précède il s'agit d'essayer de donner quelques clarifications et définitions qui paraissent intéressantes de cette notion de participation. La participation est définie comme « un instrument incontournable de promotion de la démocratie, dans l'objectif de remobilisation citoyenne des habitants » (Dubebout, 1983)⁹⁷, elle est envisagée comme « une situation dans laquelle au moins deux acteurs sociaux négocient, définissent et garantissent entre eux un partage équitable des fonctions, des droits et des responsabilités de gestion d'un territoire d'une zone ou d'un ensemble donné de ressource naturelles » (L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), 2000)⁹⁸. Ainsi, la participation « repose fondamentalement sur la notion d'un partage entre deux groupes, les intervenants extérieurs et les acteurs locaux » (Aquino et Seck, 2002)⁹⁹. Aussi, elle est définie par la banque mondiale (2001)¹⁰⁰ comme « le processus à travers lequel les agents influencent et partagent le contrôle sur la fixation des priorités, la définition des politiques, l'allocation des ressources et l'accès aux biens et services publics ». Encore plus, selon Baron et Bonacieux (2013)¹⁰¹, un principe de développement d'autant plus que la participation contribue à la facilitation et l'orientation des dynamisations locales afin d'une organisation autonome pour un soutien de développement local. Encore plus, « la participation peut se définir comme l'ensemble des actes par lesquels les citoyens interviennent dans le processus de décision publique et influencent les

⁹⁷Dubebout, H., (1983), Ensemble, refaire la ville, Rapport au Premier Ministre, Paris, La Documentation Française. In, Bresson, M., (2007). Peut-on parler d'un échec de la participation dans les quartiers « sensibles » en France? Réflexion sur la pluralité des attentes et les confusions autour de ce thème. *Pensée plurielle*, 15, (2), pp. 121-128.

⁹⁸UICN, (2000), La gestion participative des ressources naturelles : organisation, négociation et apprentissage par l'action; Kasperek Verlag, p.95.

⁹⁹D'aquino. A, Seck, S.M, (2002), « Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire », *Géocarefour*, Revue de Géographie de l'Université de Saint Etienne.

¹⁰⁰Banque mondiale (2001), Poverty Reduction Strategy Sourcebook : Chapters and Related Materials, disponible sur le site de la Banque mondiale (www.worldbank.org/poverty/strategies), version pour commentaires, avril, In Jean-Pierre Cling et al., (2002), Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs? », *L'Économie politique* 2002/4 (no 16), pp. 32-54.

¹⁰¹Baron, C. et Bonacieux, A., (2013), Gouvernance hybride, participation et accès à l'eau potable. Le cas des associations d'usagers d'eau (AUE) au Burkina Faso. *Annales de géographie*.5(693), pp. 525-548.

décisions des gouvernants ». (Sandra Breux et al., 2004)¹⁰².

En science politique, la participation est une notion ainsi plus générale qui recouvre les divers mécanismes par lesquels les citoyens peuvent participer aux décisions politiques.

Toutefois, la participation est envisagée par ces divers spécialistes comme un outil de réajustement de la place et des rôles des communautés locales dans la réalisation de leurs objectifs partagés. Elle facilite l'affirmation de leur place dans n'importe quel système de gestion, ce qui permet à la population de faire progresser ensemble, de réfléchir sur la façon de se structurer et de s'arranger pour agir efficacement afin de prendre en main sa promotion particulière à tous les niveaux. Aussi, les bases de ces définitions et de ces significations se trouvent dans l'analyse critique d'une société, d'une communauté ou d'un groupe d'acteurs et les disparités et les irrégularités qui en résultent.

En réalité, les individus d'une communauté ou d'une société peuvent, moyennant l'approche participative, prendre la parole et manifester ses idées et ses pensées de façon libre. Néanmoins, cette approche contribue à l'autonomie des acteurs, particulièrement les plus fragiles et les plus défavorisés qui se font rarement écouter. Il est question d'expliquer à ceux-ci qu'ils possèdent les outils, les facultés et les compétences afin d'influencer et d'impacter eux-mêmes sur leur avenir, avec l'appui des autres acteurs dont le rôle se réduit à celui de catalyseur et de déclencheur, et qui ne peuvent en aucun cas pratiquer quelque aspect de suprématie que ce soit. Par conséquent, les acteurs fragiles que sont principalement la population locale se déplacent d'un simple rôle de spectateurs à celui de codécideurs d'un processus inclusif, ce qui contribue au renforcement et à l'affermissement de la légitimité de la discussion et de la relation entre les diverses parties prenantes.

En fait, l'approche participative est considérée comme une méthode qui ambitionne la modification de la conception du rôle de chacun des acteurs. Ainsi, pour connaître la meilleure façon qui permet de rénover les produits et les services, les décideurs doivent recevoir un feed-back direct de la part des utilisateurs. Au lieu d'agir d'abord, puis de rectifier, il est préférable que les usagers finaux soient impliqués davantage dans la conception et la planification.

D'ailleurs, la littérature extériorise ces dernières années que l'approche participative est habituellement liée, remplacée ou confondue aux autres concepts

¹⁰²Breux, S, Bherer, L et Colin, J-P, (2004), « Les mécanismes de participation publique à la gestion municipale ». Document remis à la section de la planification stratégique de la Ville de Gatineau. Avril 2004.

à savoir la consultation, la concertation, la gestion intégrée ()¹⁰³, et la démocratie participative. Ainsi, dans le cadre de ce travail de recherche, la participation est considérée comme un processus d'interactions entre les acteurs qui vivent sur un territoire donné, lequel va permettre aux acteurs d'adopter des stratégies d'action afin de concrétiser les objectifs communs. Donc, après cette panoplie de significations du concept de participation, il est important d'aborder son histoire.

B. Histoire de la notion de participation

Actuellement, le concept de la participation qui est dominant dans l'ensemble des événements actuels et contemporains, ses origines se trouvent ancrer dans plusieurs phases historiques et géographiques. Ainsi, ce concept est rarement défini de manière précise, de ce fait, chacun tente de l'interpréter à sa façon. En fait, ses définitions particulières se considèrent également comme l'image des transformations de la société dès la fin des années 50. L'histoire de cette notion de la participation se singularise par la prédominance de l'idéologie dans les années 60 et 70 (1), par la prévalence de l'efficacité dans les années 80 (2) et finalement par l'apparition de la notion de la démocratie participative (3).

1. Participation et idéologie, les années 60 et 70

Les premières recherches des sciences sociales dédiées au concept de la participation du public au processus de prise de décision remontent à la fin des années 1960. Cette période est caractérisée par un cycle de luttes urbaines et de contestations étudiantes qui ont donné le jour à l'apparition des premières revendications d'une démocratie participative. Selon Patemen (1970)¹⁰⁴, ce concept de participation « a émergé à l'occasion des mobilisations de masse et des mouvements « radicaux » américains durant les années 1960-1970 (étudiants opposés à la guerre du Viêt-Nam, partisans des droits civils, mouvements sociaux urbains) ».

En fait, ces courants de pensée, même s'ils divergent de leur objet ou de leur modalité d'intervenir (désaccord ou recherche de l'entente) se mettent d'accord sur le fait de prendre en considération la population en ce qui concerne la prise de parole et la faculté d'agir ensemble. En effet, ce concept se propage et gagne en extension dans une Europe qui a connu des révoltes causées particulièrement par les événements quasi insurrectionnels de 1968. Cette forte revendication de la participation provenant de la société civile peut être envisagée et commentée comme une nécessité de prendre la parole, de s'énoncer, de signaler un pouvoir qui n'est pas accessible et vulnérable aux réclamations de la population. Donc, les habitants se battent pour des droits nouveaux et réclament une nécessité de proximité et d'écoute, de partage du pouvoir et de confession du niveau local face à un Etat omnipotent. Donc, « les années 1960-1970 ont d'abord été celles d'un certain spontanisme de

¹⁰³La gestion intégrée est un mode de gestion cherchant à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans un même domaine et dans un même milieu. Cela permet d'éviter que chacun ne considère que ses propres préoccupations et responsabilités lors de la prise de décisions.

¹⁰⁴Patemen. C., (1970), *Participation and Democratic, Theory*, Cambridge University Press. In, Gaudin, J. (2010). *La démocratie participative*. Informations sociales, 158, (2), pp. 42-48.

la participation » (Gaudin. J, 2010)¹⁰⁵. Plusieurs mouvements à travers le monde revendiquent d'être écoutés (les radicaux américains, les gauchistes européens).

Ainsi, les mouvements sociaux urbains des années 1960 ont donné donc le jour à plusieurs expériences, particulièrement par le biais des politiques d'aménagement et de construction, qui se concrétiseront par des mouvements au profit de la préservation du cadre de vie, de droit d'habitation dans le domaine de l'urbanisme.

La protection de l'environnement s'est considérée aussi, à cette époque comme un nouvel enjeu. Ainsi, les grands challenges d'ordre écologique, urbain ou sanitaire, qui deviennent prépondérants au niveau local et au niveau de la planète, constituent de nouveaux objectifs pour les mouvements sociaux. La démocratie représentative ne possède pas constamment la faculté qui lui permet de solutionner les crises supportées et subies par la société. En outre, les événements catastrophiques (naturels, économiques ou politiques) n'ont pas cessé d'impressionner les collectivités de cette époque (la crise pétrolière de 1973). Cependant, les peuples demeurent les premiers à en supporter les répercussions, parce qu'ils n'ont pas eu le droit d'émettre leur opinion en ce qui concerne le développement et le déroulement des événements. Donc, c'est à partir de ces situations de crise qu'émerge la notion de la participation actuelle.

Cette forte revendication des démarches participatives dans les années 1970 s'accorde à une véritable réclamation sociale qui apparaît dans un contexte caractérisé par une détérioration du cadre de vie. Par malheur, ces diverses controverses ne sont pas suivies constamment de véritables transformations. Cependant, cette étape a donné lieu quand même à une excellente entame au développement de la démocratie participative, ce qui a entraîné des modifications au niveau des attitudes politiques dans les pays européens.

De plus, les politiques s'efforcent, dans une logique de globalisation, de trouver de nouvelles méthodes afin de prendre en considération de manière globale et territoriale les différentes anicroches au lieu de les aborder isolément, ce qui donnera le jour au mouvement du développement local. En effet, cette approche met l'accent sur le partenariat entre les différents acteurs et habitants d'un territoire donné dans le but de tenter de construire un projet collectif qui a comme vocation l'intérêt général. Donc, le territoire peut être envisagé comme source de ses propres conditions de développement suivant la façon dont il se structure et fonctionne.

Ainsi, la transition vers la société post-industrielle est suivie de l'émergence de nouveaux enjeux politiques et de nouvelles démarches militantes, associatives et syndicales (cadre de vie, environnement, etc.). Les mouvements sociaux qui naissent revendiquent plus de décentralisation, plus de démocratie, plus de participation. Cette dernière est fréquemment conçue comme une alternative à la démocratie

¹⁰⁵Gaudin. J, (2010), « La démocratie participative », Informations sociales, 2/2010, n° 158, pp. 42-48.

représentative.

2. Participation et efficacité, les années 80

Les fortes revendications de la participation dans les années 70 commencent à disparaître progressivement dans les années 80. Cependant, l'idée de la participation reste toujours ancrer dans la pensée des populations, ce qui a contribué à l'officialisation et l'institutionnalisation de la participation. Graduellement, il est assisté à l'implantation des théories du management, qui proviennent du monde de l'entreprise, dans l'espace public. Le but recherché est clair : les processus de participation sont désirables et possibles, ils constituent une garantie d'efficacité aussi bien pour les entreprises que pour les sociétés. En effet, « il est généralement admis qu'associer les populations à un projet, c'est donner à celui-ci plus de chance de réussir, et peut-être même à moindre coût, ce qui en améliorerait en même temps l'efficience » (Dumas, 1983)¹⁰⁶.

Dans les années 80, ces idées se répandent progressivement au monde de l'entreprise à celui de la société dans un cadre caractérisé par le développement de la décentralisation dont l'objectif primordial est de concilier le pouvoir des collectivités locales. Ainsi, l'Etat confie la poursuite de la gestion et du contrôle des budgets aux collectivités locales en essayant de métamorphoser les élus locaux en entrepreneurs ou bien en gestionnaires. Le modèle politique existant au niveau local est également conçu principalement de façon technique, garantissant une mission de régulation. Dans ce contexte, la participation, bien qu'elle soit présente, reste secondaire et attribuée. Elle recourt souvent à la forme du « citoyen usager », et met en valeur simultanément ses potentiels d'expertises et ses aptitudes techniques.

3. La participation, l'apparition de la démocratie participative (la fin des années 90)

Le renouvellement de la notion de la participation entre en scène dans les années 90. Ainsi, les dispositifs incitant à la participation se propagent et la participation devient alors publique. Ces derniers sont énormément multiples et variés, aussi bien en matière des objectifs qu'ils essayent d'atteindre que le domaine dans lequel ils s'insèrent.

Donc, le domaine de la participation recouvre des vérités et des pratiques excessivement variées. Ces multiples formes à laquelle elle est liée et incorporée consolident et favorisent la pluralité des sens de ce concept (la polysémie). Ainsi, le concept de la participation devient moins usagé et substitué au fur et à mesure par le concept de la démocratie participative.

Les premiers théoriciens de celui-ci (Carol Pateman, 1970¹⁰⁷ ; Crawford Brough

¹⁰⁶Dumas, A., (1983), Participation et projets de développement, Revue Tiers-Monde, 24 (95), pp. 513-526. In, Fassin, D., (1996), L'essentiel, c'est de participer. Démocratie locale et santé communautaire dans les villes du tiers-monde, Les Annales de la Recherche Urbaine, 73, pp. 5-13.

¹⁰⁷Pateman, C., (1970), Participation and Democratic Theory, Cambridge, Cambridge University Press. In, Gaudin, J. (2010). La démocratie participative. Informations sociales, 158 (2), pp. 42-48.

Macpherson, 1985¹⁰⁸; Benjamin Barber, 1984¹⁰⁹) ont développé ce concept aux Etats-Unis, en vue de répondre aux théoriciens développant une vision plus procédurale et réaliste de la démocratie. En fait, « la notion de démocratie participative refait surface dans les années 1990 après deux décennies d'éclipse et qu'elle se diffuse dans le monde » (Sintomer. Y, 2011)¹¹⁰. De surcroît, il est assisté à la prolifération des textes législatifs encourageant la participation et l'implication des citoyens dans les politiques publiques.

Ainsi, le concept de la démocratie participative se propage à l'occasion de la crise de la démocratie représentative. Cette dernière porte sur l'incapacité des élus à garantir la prise de décision collective et la génération de la satisfaction publique. Ces incapacités et ces difficultés sont exprimées par une absence de légitimité de leur autorité et de leurs décisions et une conscience des citoyens de la transgression de leurs intérêts. En fait, selon B. Marin (1996)¹¹¹, la démocratie représentative se singularise par quatre caractéristiques à savoir :

- Les personnes qui dirigent sont élues pour des périodes exactes ce qui indique que les électeurs élisent leurs représentants suivant leur personnalité et ce qu'ils offrent lorsqu'ils atteignent le pouvoir. A la fin de leur mission, ils doivent rendre des comptes aux citoyens ;
- Les élus possèdent un certain degré d'autonomie en ce qui concerne le processus de prise de décision ;
- Les citoyens maintiennent une certaine liberté d'expression de leurs avis ;
- Les décisions publiques prises sont assujetties à posteriori à la discussion.

Les critiques et les reproches à l'égard de cette démocratie représentative sont multiples qui consistent dans les relations imparfaites et insuffisantes entre le cercle politique et la société civile, dans le système extrêmement descendant, dans la perte de légitimité des élus, ce qui s'incarne particulièrement par une méfiance grandissante à l'égard des élus. Dans ce cadre, pour remédier à ces insuffisances et asseoir l'ensemble des acteurs sur de nouveaux fondements, le concept de la démocratie participative constitue la solution et le remède recherché.

Ainsi, la discrimination entre la démocratie représentative et la démocratie participative s'explique par la prise de conscience des indéterminations associées aux risques technologiques et environnementaux qui exige d'associer les citoyens aux délibérations qui concernent les projets, et par la difficulté et l'incapacité grandissante

¹⁰⁸MacPherson, C. B., (1985), *Principes et limites de la démocratie libérale* [trad. par André D'Allemagne], Paris, La Découverte.

¹⁰⁹Benjamin, B., (1984), *Strong Democracy. Participatory Politics for a New Age*, Berkley, University of California Press. In, Chapas, B, Hollandts, X. (2017). La participation dans le monde du travail : une perspective d'autogouvernement. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 129 (3), pp. 59-68.

¹¹⁰Sintomer .Y, (2011), *Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension?* *Participations*, V 1, (n°1), pp. 239-276.

¹¹¹Marin, B., (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, Champs/ Flammarion, pp. 11-18.

des institutions à transmettre et faire passer des décisions.

En effet, les adeptes de la démocratie participative sont persuadés que la participation accorde aux citoyens la possibilité de s'exprimer et de s'énoncer dans le processus de prise de décision et donc de susciter un impact sur ce processus. Ils croient également que la participation possède diverses fonctions dans la démocratie. La première fonction est une fonction éducative dans la mesure où les citoyens rénovent leurs qualités civiques et globales lorsqu'ils s'impliquent au niveau du processus de décision public. La deuxième fonction de la démocratie participative est une fonction intégrative. Dans ce cas, la participation joue un rôle crucial dans le développement des qualités civiques, elle permet aux citoyens de se sentir d'être des citoyens publics et d'appartenir à leur communauté. Ils s'estiment donc plus responsables subjectivement des décisions publiques. La troisième fonction stipule que la participation permet d'affirmer la légitimité des décisions dans la mesure où « la participation joue un rôle important dans la production de règles acceptables pour tous » (Salais, 1997)¹¹².

Ainsi, les domaines les plus intéressés sont le domaine de la politique de la ville ou le domaine de l'environnement. Ces domaines adoptent le précepte qui consiste à « consulter » préliminairement les citoyens en ce qui concerne les actions qui visent à rectifier de manière substantielle les conditions de vie ou possédant des répercussions sur l'environnement. En outre, les organisations internationales ont appelé massivement à cette notion, elles considèrent que les capitaux injectés dans le cadre des projets de développement seront avantageusement et profitablement employés s'ils se basent sur des dynamiques locales et des nécessités déterminées auprès de la population intéressée. En outre, les dispositifs participatifs peuvent être discernés selon diverses catégories, parmi ces dispositifs il est possible de citer :

- Les dispositifs consacrés aux projets de développement et d'aménagement ou bien consacrés à la création des infrastructures, c'est le cas des dispositifs consultatifs envisagés parfois par la loi ;
- Les dispositifs consacrés à la quête de consentement et de pratiques décisives, associée à un différend donné, c'est le cas de jury de citoyens, des conférences de citoyens ou des conférences de consensus ;
- Les dispositifs associés à un territoire particulier, c'est le cas des assemblées ou de conseils de quartiers, de comité d'arrondissement, de conseils de développement de pays ou d'agglomération ;
- Les dispositifs encourageant la participation des acteurs ou des habitants aux affaires locales et souvent affiliés à une institution, il s'agit des commissions thématiques extra-municipales, des fonds de quartier, des budgets participatifs, de conseil économique et social régional, etc. ;

¹¹²Salais, R., (1997), Action publique, gouvernance et conventions de l'État : éléments d'un problème. In, Coing, H., (2002), Régulation et gouvernance : la création d'une capacité régulatrice du service électrique au Venezuela. Autrepart, 21, (1), pp. 55-68.

- Les dispositifs consacrés à la représentation des usagers dans la gestion ou la coproduction des services publics : Ces dispositifs touchent plusieurs services à savoir : la gestion de l'eau, les transports, les équipements sociaux ou scolaires... , etc. ;
- Les référendums, cette pratique qui est présente, depuis longtemps en Suisse et aux Etats-Unis, s'étale actuellement en s'insérant aussi bien au niveau local que nationale.

C. La participation, formes, finalités, avantages et limites

La participation est envisagée actuellement comme la base et l'élément majeur de la démocratie. En fait, le présent point a pour objectif de mettre en évidence les formes de la participation (1), ses finalités (2) et ses avantages et limites (3).

1. Les formes de la participation

La participation peut intervenir moyennant divers outils et formes, et à plusieurs niveaux. Parmi ces formes, il est possible de citer les formes de Sherry Arnstein (1.1), les formes de l'OCDE (1.2) et les formes de Beuret (1.3).

1.1. Les formes de la participation selon Sherry Arnstein

Divers modèles de participation ont été perçus, le plus récent et éventuellement le plus connu est l'échelle de la participation de Sherry Arnstein (1969)¹¹³. Cette auteure distingue diverses formes au niveau de la participation citoyenne progressant de la manipulation au contrôle par le citoyen, en passant par l'information, la consultation, la figuration, le pouvoir délégué et la concertation. Ces différentes formes se suivent en vue d'une prise de pouvoir considérable des citoyens. Ainsi, Arnstein (1969) a défini huit niveaux de participation. Cette dernière, au plus bas de l'échelle, peut être considérée comme faible ou presque inexistante. Au plus haut de l'échelle, elle peut être envisagée comme une participation parfaitement investie par les citoyens. Les deux derniers niveaux de l'échelle (manipulation et animation) ne reflètent pas la notion de participation au vrai sens du terme et devraient être écartés (dans ce cas la participation est faible voire quasi inexistante). Les trois niveaux qui les succèdent (l'information, la consultation et la figuration) peuvent être envisagés comme symboliques, ils permettent aux citoyens d'être entendus, mais leurs suggestions ne peuvent pas faire l'objet d'une prise en compte. Les trois derniers niveaux (la concertation, la délégation de pouvoir et le contrôle des citoyens) constituent le plein pouvoir et les niveaux les plus complets de la participation des citoyens. La figure 3 éclaire le modèle de Sherry Arnstein :

¹¹³ Arnstein, S.R., (1969), « A Ladder of Citizen Participation », Journal of the American Planning Association, Vol. 35, n°4, July, pp. 216-224. In, Beure, J., (2011), Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature? Le cas des réserves de biosphère, Développement durable et territoires, Vol. 2, n° 3 | Décembre 2011.

Figure 3. Echelle de la participation de Sherry Arnstein (1969)¹¹⁴

1	Contrôle citoyen	Participation au pouvoir
2	Délégation de pouvoir	
3	Concertation	Participation alibi
4	Figuration	
5	Consultation	
6	Information	
7	Animation	Non participation
8	Manipulation	

1.2. Les formes de la participation selon l'OCDE

L'OCDE (2001)¹¹⁵ suggère un modèle de participation qui englobe trois niveaux d'interaction particuliers entre les administrations publiques et les citoyens en ce qui concerne le processus de prise de décision à savoir : l'information, la consultation et la participation active. L'information est identifiée comme « une relation unidirectionnelle dans laquelle l'administration produit et fournit des informations à l'intention des citoyens » (OCDE, 2002)¹¹⁶, elle comporte l'octroi inactive des informations qui découle de la demande des citoyens et les dimensions actives de transmission de l'information vers les citoyens. En ce qui concerne la consultation, elle encourage une relation bidirectionnelle qui permet aux citoyens de faire un retour d'information à l'administration. Elle dépend de l'identification préliminaire du sujet sur lequel l'avis des citoyens est demandé et elle nécessite également que ceux-ci soient informés. Alors que la participation active est basée sur une relation de partenariat avec les administrations, dans laquelle les citoyens sont engagés de manière active dans le processus de prise de décision qui porte sur les politiques publiques. Cette relation accorde aux citoyens la possibilité de suggérer des options et de diriger le dialogue sur les politiques, même si la responsabilité de la décision finale appartient et incombe au gouvernement.

1.3. Les formes de la participation selon Beuret

Beuret (2003)¹¹⁷ identifie une catégorisation des formes de la participation en s'appuyant sur une analyse des relations plus ou moins formelles ou hiérarchisées entre les acteurs politico-administratifs et les autres acteurs appelés à participer à

¹¹⁴ Arnstein, S., (1969), A Ladder of Citizen Participation, JAIP, Vol. 35, No. 4, p. 216. In, Amelot. X, (2013), « Cartographie participative pour le développement local et la gestion de l'environnement à Madagascar : empowerment, impérialisme numérique ou illusion participative? », L'Information géographique, vol. 77(4), pp. 47-67.

¹¹⁵ OCDE, (2001), Perspectives de l'emploi, Paris, OCDE.

¹¹⁶ OCDE, (2002), « Des citoyens partenaires : Information, consultation et participation à la formulation des politiques publiques », p.23.

¹¹⁷ Beuret, J.-E., (2003), Dialogue et concertation dans les réserves de biosphère problématiques et enjeux. In, Développement du réseau mondial de réserves de biosphères : proposition d'une stratégie du MAB pour la prévention et la résolution des conflits dans les réserves de biosphère. Bureau du MAB (Programme sur l'Homme et la biosphère, UNESCO).

savoir : le secteur privé et la société civile. Cet auteur a proposé une classification de la participation en communication, information, consultation (sans dialogue), dialogue, concertation et négociation. Dans cette catégorisation, la communication et l'information ne sont pas de l'ordre de la participation. Au contraire, il est question d'une façon d'échanger les savoirs que l'on peut identifier au niveau de plusieurs démarches participatives, par exemple une audience publique comporte des étapes d'information, voire de communication. Dans les deux cas, l'autorité de gestion accorde un message de façon uniforme. Mais, à la différence de la communication, l'information se prétend objective, elle accorde aux citoyens la faculté d'interagir en connaissant les tenants et les aboutissants.

En ce qui concerne la consultation, il y a la collecte des avis des acteurs consultés, cependant il n'y a ni exigence d'entamer un débat, ni exigence de prendre en considération les avis des participants. Dans ce cadre, la consultation est envisagée par l'Organisation International du Travail (OIT, 2009)¹¹⁸ comme « un moyen déterminant pour établir un dialogue visant à réconcilier des intérêts contradictoires et à prévenir ou à régler les différends (...), ce n'est pas un simple droit de réagir, mais bien un droit de proposer ». Les propositions et les opinions n'ont aucune certitude qu'elles soient prises en considération dans la décision finale. En effet, les autorités à l'origine du processus sont libres dans la prise en considération ou non de ses remarques en vue d'éclaircir la décision.

Concernant le dialogue, l'objectif est constamment d'aboutir à une meilleure connaissance entre les parties. La concertation, elle est définie comme « un processus de construction collective de questions, de visions, d'objectifs et de projets communs relatifs à un objet » (Beuret. J, Pennanguer. S, Tartarin. F, 2006)¹¹⁹. Ce processus n'introduit pas nécessairement des décisions ou des actions collectives mais construit des références communes qui contribuent à rendre possibles l'action et la décision collective.

Au niveau d'un processus de concertation, il est possible de distinguer les objectifs pour les décideurs et les objectifs pour les participants. En ce qui concerne les objectifs des décideurs, il s'agit (Dionnet et al, 2017)¹²⁰ :

- De l'objectif instrumental qui a pour objectif d'accroître l'efficacité d'un projet ou d'une décision (la recherche d'un accord en vue de susciter l'adhésion des acteurs au projet ou à la décision, trouver des solutions plus convenables et opérationnelles à un problème moyennant les compétences des personnes impliquées, prévoir et connaître les points de blocage),

¹¹⁸OIT, (2009), Les droits des peuples autochtones et tribaux dans la pratique, guide sur la convention n° 169. In, Efros. D, (2012), « Des « approches participatives » aux processus d'empowerment : Quelle autodétermination des conditions d'un développement », *Ergologie*, n°6, pp. 41-114.

¹¹⁹Beuret. J, Pennanguer. S, Tartarin. F, (2006), « D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire », *Natures Sciences Sociétés* 14, pp. 30-42.

¹²⁰Dionnet, M, Imache, A, Leteurtre, E, Rougier, J, Dolinska, A., (2017), guide de concertation territoriale et de facilitation (Lisode).

- De l'objectif social qui a pour ambition d'entraîner un changement social (création du lien social entre les diverses parties prenantes, création d'un apprentissage sur la façon de coopérer, sur les méthodes de résolution des conflits),
- De l'objectif démocratique qui a pour but de susciter un changement politique (création d'une culture politique et sociale de dialogue et de respect réciproque, l'octroi de la parole aux personnes concernées par un problème et ainsi la contribution à l'amélioration de la qualité démocratique de la décision).

Au niveau des objectifs pour les participants, la prise en compte des facteurs qui motivent et suscitent la participation des participants, peuvent permettre en spécifier trois types d'idées :

- L'idée de « faire partie de » qui implique et nécessite la satisfaction et le contentement d'adhérer à une action collective,
- L'idée de « contribuer à » qui exige la satisfaction d'apporter et de fournir son expérience, ses pensées, ses savoirs au reste du groupe,
- L'idée de « bénéficier de » qui exige la quête d'un avantage individuel ou collectif en relation avec la question abordée.

Ainsi, il est nécessaire de prendre en considération, lors de la planification d'un processus de concertation, ces objectifs en vue d'élucider ce que chaque acteur (décideurs, organisateurs et participants) peut espérer et extraire d'un processus de concertation.

D'ailleurs, la concertation se singularise de la consultation en ce que ce n'est pas une simple demande d'avis. Un processus de concertation présume un travail collaboratif et participatif qui nécessite la confrontation et la comparaison de points de vue, la détermination d'objectifs partagés, la production et l'émergence des idées nouvelles, etc. Ainsi, la concertation se singularise de la participation proprement dite par le fait qu'elle ne débouche pas inéluctablement et directement à une décision, mais elle vise et cherche à la préparer. Dans ce processus de concertation, la décision finale concerne et appartient aux personnes qui en ont légitimement la responsabilité comme les élus, les services de l'États, etc.

Enfin, avec la négociation, la démarche participative est associée de manière directe au processus de décision, les acteurs ne sont pas nombreux mais ils sont tous associés et impliqués dans le processus décisionnel. La concertation accorde vraisemblablement moins de pouvoir aux participants parce que le pouvoir décisionnel appartient aux décideurs. Toutefois, la concertation dépasse la négociation en ce qui concerne d'autres plans. En fait, la négociation cherche à décider sans nécessairement être bienveillant à l'égard d'autrui, la concertation cherche à bâtir des objectifs partagés fondamentaux pour l'avenir, et accorde d'autre part aux acteurs la liberté de bâtir de manière collective la question posée.

Ainsi, la Banque mondiale (1995)¹²¹ a suggéré six niveaux croissants d'implication et de participation des parties prenantes (la figure 4). Les trois premiers niveaux (partager des informations, écouter et apprendre, et évaluer conjointement) se rapportent davantage à la consultation plus que de la participation proprement dite. Ces niveaux peuvent être envisagés comme des préliminaires et des préambules à la participation. Les autres niveaux (la prise de décision, la collaboration et habilitation) se considèrent graduellement comme des niveaux de participation les plus élevés et les plus considérables.

Figure 4. Différents niveaux d'implication des parties prenantes¹²²

Consultation	1. Partager des informations : diffusion des documents, réunions publiques, séminaires d'information.
	2. Ecouter et apprendre : Visites sur le terrain, interviews, réunions de consultation
	3. Evaluation coordonnée : évaluation des besoins participatifs, évaluation des bénéficiaires.
Participation	4. Prise conjointe de décision : planification participative de projet, ateliers pour identifier les priorités, résoudre les conflits, etc.
	5. Collaboration : commissions conjointes ou groupes de travail avec des représentants des parties prenantes, responsabilité des parties prenantes pour l'exécution.
	6. Habilitation : activités de renforcement des capacités, appui à l'autogestion pour les initiatives des parties prenantes.

Ainsi, le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU), qui favorise l'exécution des objectifs du millénaire pour le développement au niveau des pays les moins développés, a proposé une typologie de participation qui comporte sept niveaux à savoir : la participation passive, la participation par la fourniture d'informations, la participation par consultation, la participation liée à des avantages matériels, la participation fonctionnelle, la participation interactive et enfin auto- mobilisation ou bien la participation active. Le tableau 3 ci-dessous illustre clairement cette typologie.

¹²¹Tiré du document de la Banque mondiale sur la participation, 1995.

¹²²Ibid.

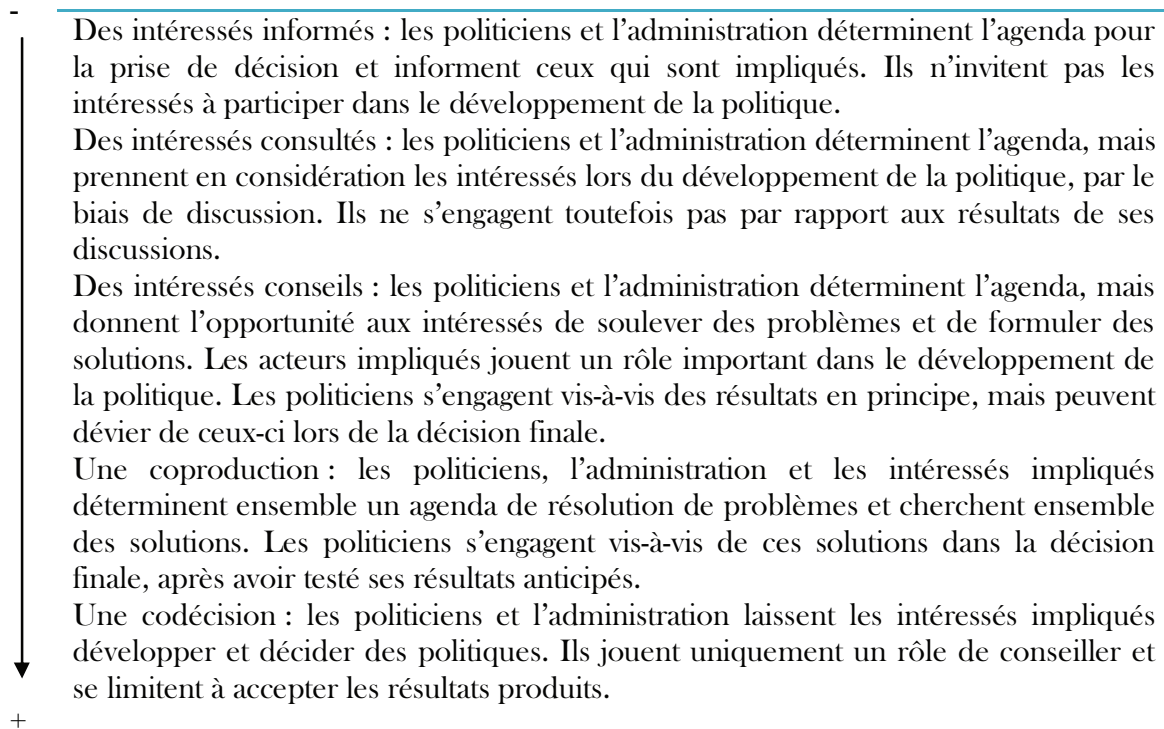
Tableau 3. Synthèse des différents types de participation¹²³

Typologie	Explications
1. Participation passive	Les gens participent en étant informés sur ce qui est arrivée ou qui va arriver.
2. Participation par la fourniture d'informations.	Les populations participent en fournissant des réponses à des questions posées.
3. Participation par consultation	Les populations participent en étant consultées, et les agents extérieurs écoutent et tiennent compte de leurs opinions. Cependant, elles ne participent pas aux prises de décisions.
4. Participation liée à des avantages matériels	Les gens participent en fournissant des ressources, mais là encore, ils ne participent pas au processus de prise de décision.
5. Participation fonctionnelle	Les gens participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies des projets ainsi que leur planification aient été décidées.
6. Participation interactive	Les populations participent au diagnostic des situations aboutissant à des plans d'actions et à la formation ou le renforcement de groupements d'intérêts. Ces groupes s'approprient les décisions locales, en vue d'une pérennisation des activités et/ou structures mises en place.
7. Auto mobilisation / Participation active	Les populations participent en prenant des initiatives indépendamment de structures extérieures.

L'échelle de la participation la plus récente est développée par Edelenbos et Klijn (2006)¹²⁴, ils ont opté pour une échelle à cinq niveaux de participation, progressant de la simple transformation de l'information à une réelle codécision. La figure 5 élucide cette échelle.

¹²³Fonds d'Equipeement des Nations Unies, 1998.

¹²⁴Edelenbos J., Klijn E.-H., (2006), Managing Stakeholder Involvement in Decision Making : A Comparative Analysis of Six Interactive Processes in the Netherlands, Journal of Public Administration Research and Theory, 16 (3), pp. 417-446.

Figure 5. Echelle de participation utilisée par Edelenbos et Klijn (2006)¹²⁵

Donc, à partir des typologies de la participation présentées ci-dessus, il est possible de conclure qu'en prenant en considérations quelques fluctuations selon les auteurs et les organisations, les formes de participation sont catégorisées en fonction d'un modèle progressant de la forme la plus faible (le partage de l'information) à la forme la plus forte (liée de manière directe au pouvoir décisionnel et opérationnel). De même, il est possible de remarquer qu'il n'existe pas un modèle unique de la participation, mais seulement une graduation entre les différentes formes de la participation. Généralement, si on remarque que l'interaction entre les participants et le niveau d'influence du public accroissent, dans ce cas le nombre de participants devient moins important. Ainsi, lorsque ces formes de la participation sont adoptées par les décideurs, elles permettent aux acteurs impliqués de partager leurs points de vue, leurs valeurs, leurs justifications sur une problématique émergente progressivement à mesure qu'ils se développent et qu'ils mûrissent.

Ainsi, en dépit de la prolifération des typologies de la participation, les retombées de ces formes participatives sont fréquemment déterminées en s'appuyant sur leurs objectifs plus ou moins explicitement définis, il est possible d'évoquer, selon Bacqué et

¹²⁵Edelenbos J., Klijn E.-H., (2006). Managing Stakeholder Involvement in Decision Making : A Comparative Analysis of Six Interactive Processes. In, Bérard. C, (2013), « Les démarches participatives en matière de politiques publiques : le cas de la propriété intellectuelle des innovations biotechnologiques », Politiques et management public, Vol 30/1 | 2013.

Sintomer (2001)¹²⁶, les trois objectifs : social, managérial et démocratique qui, malgré qu'ils se considèrent comme des affirmations et des explications à la mise en place des dispositifs participatifs, sont dorénavant repris sans être fréquemment réinterrogés. Enfin, il est remarqué que le concept de la participation possède plusieurs formes qui ont une pluralité de finalités.

2. La participation, une pluralité de finalités

La compréhension de la notion de participation présume de revenir et de focaliser sur ses finalités. Ainsi, l'analyse révèle qu'il existe trois finalités primordiales de ce concept (Blondieux. L, Fourniau. J. M, 2011)¹²⁷ : la transformation des relations sociales (2.1), l'amélioration et la modernisation du management public (2.2), la favorisation de développement territorial et l'enrichissement de la démocratie (2.3).

2.1. La transformation des relations sociales

La transformation des relations sociales est l'une des finalités de la participation. En fait, « une relation sociale est un échange entre des acteurs, qui dans un contexte donné, poursuivent des finalités, enjeux de cet échange, mettent en œuvre des compétences et des ressources pour atteindre ces finalités, bénéficient de certaines rétributions liées à leur place dans la relation, et exercent les uns sur les autres des contraintes, le plus souvent, inégales. » (Bajoit. G, 2005)¹²⁸. Ainsi, plusieurs facteurs (la crise économique, la mondialisation, etc.) contribuent à atténuer et diminuer la cohésion sociale. En fait, la satisfaction des habitants et leur tranquillité seraient menacées. Dans ce cadre, la participation peut contribuer donc à la remobilisation des habitants, à la recreation du lien social et à l'ouverture des espaces de rencontre et d'échange.

Ainsi, la pratique participative encouragerait la responsabilisation d'ordre individuel et collectif et faciliterait une transition du sujet à l'acteur, elle contribuera également à la création de meilleurs citoyens.

La participation paraît donc comme l'un des facteurs primordiaux pour agir, dès lors qu'il s'agit de bannir les formes de marginalisation, d'exclusion, de solitude et de recul, de tisser de nouveau les relations de confiance, d'interdépendance, d'octroyer des capacités d'agir aux exclus et de prendre en considération le niveau local. En fait, « la participation est une norme pour l'action dont elle engage, à la fois les finalités et les modalités générales » (Saint-Pierre. H, 1975)¹²⁹. En effet, les approches de participation visent à se focaliser sur les populations les plus écartées et les plus

¹²⁶ Bacqué, M-H., Sintomer Y., (2001), Gestion de proximité et démocratie participative, Les Annales de la Recherche urbaine, 90, pp. 148-155. Mazeaud. In, Mazeaud, A., Sa Vilas Boas, M. & Berthomé, G., (2012), Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés. Participations, 2, (1), pp. 5-29.

¹²⁷ Blondieux. L, Fourniau. J. M, (2011), « Démocratie et participation : un état des savoirs », n° 1, Participations, revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté. pp. 8-35.

¹²⁸ Bajoit. G, (2005). « La place de la violence dans le travail social », Pensée plurielle, n° 10, (2), pp. 119-135.

¹²⁹ Saint-Pierre. H, (1975), « La participation : Pour une véritable prise en charge responsable », édition, Les presses de l'université de Laval, Québec, p. 122.

exclues, en tentant de les remobiliser afin de faciliter leur rapprochement au pouvoir public.

2.2. L'amélioration et la modernisation du management public, l'enrichissement de la décision et la favorisation du développement territorial

Les citoyens souffrent de plusieurs obstacles à déterminer les missions octroyées à l'individu pour lequel ils ont voté et les modalités par lesquelles les responsabilités sont réparties, à cause de la complication grandissante de l'action publique engendrée par le développement des financements croisés, par le foisonnement et l'accumulation des échelons au niveau institutionnels, etc. De plus, cette promiscuité se rapporte à l'intrication des liens qui s'ancrent entre le corps administratif et le corps élu, constituant une structure politico-administrative qui obscurcit les responsabilités et les endroits du pouvoir.

A cet égard, la participation est perçue comme un mécanisme qui donne des possibilités considérables qui permettent de moderniser et d'améliorer l'efficacité et la compréhensibilité de l'action publique. En effet, « l'affirmation des droits de l'usager, l'émergence de la figure de l'usager-citoyen, l'appel à la participation des usagers, à la production des politiques publiques par la mise en place de structures de concertation, etc. » (Smith et Hassenteufel, 2002)¹³⁰

Ainsi, les démarches participatives prennent comme précepte le rapprochement des services aux citoyens. Elles permettent une gestion efficace de ces services parce qu'elles sont plus harmonisées et adaptées aux caractéristiques de la population et des territoires en question. Elles contribuent au renforcement de l'efficacité de l'action publique, spécialement, en favorisant une écoute active de l'ensemble des nécessités, et donc en fournissant des excellentes suggestions parce que « la participation est nécessaire pour avoir les moyens d'agir sur le territoire que ce soit en termes de capacité d'expertise technique ou de connaissance (de sensibilité) de ce territoire » (Malsan. S, 2005)¹³¹. Elles peuvent également encourager l'apparition de meilleurs projets et beaucoup d'initiatives.

Dans ce cadre, la participation se considère comme une condition qui permet de créer un sens collectif et une décision plus préparée et plus adéquate, elle prétend devancer les modalités d'interventions verticales et sectorielles et s'appuie sur l'idée qu'une administration qui se rapproche des acteurs et des habitants d'un territoire produit une gestion plus appropriée et plus profitable. En effet, les dynamiques participatives créent une puissante compression à l'intelligibilité et la clarté des actions relevant de l'administration.

La dynamique et la pluralité des démarches participatives qui se trouvent au niveau

¹³⁰ Hassenteufel, P., Smith, A., (2002), L'analyse des politiques publiques à la française, Revue française de science politique, 52-1, pp. 53-73. In, Loncle. P, Rouyer. A, (2004), « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », Revue française des affaires sociales, pp. 133-154.

¹³¹ Malsan. S, (2005), « La nécessité de la participation est-elle toujours argumentée par un besoin de plus de démocratie : Enquête », Revue du MAUSS, n° 26, (2), pp. 231-248.

local prouvent l'intérêt que trouvent beaucoup de citoyens à participer davantage et ne plus céder carte blanche aux représentants pour penser l'intérêt général. La participation des citoyens, insérée dans un processus qui porte sur des projets territoriaux et ascendants, crée également une compression pour transformer et renouveler l'action publique en la dirigeant vers des préceptes de transversalité, de fonctionnement par objectifs, de déconcentration des décisions, de contrôle antécédent, etc. Elle contribue, de cette perspective, à la création d'un nouveau management public qui possède sa logique particulière. Cette dernière entraîne une compression sur les représentants et l'administration et les oblige particulièrement à rendre les documents et le processus de décision plus compréhensibles et plus clairs. De plus, la prise en considération de cette participation des citoyens dans le processus traditionnel de décision publique peut encourager l'accommodement dans la quête d'une solution adéquate et pertinente.

2.3. L'enrichissement de la démocratie

Le recours répétitif aux concepts de citoyenneté, de participation et de démocratie participative peut se montrer paradoxal dans un cadre général qui se caractérise par le désappointement d'ordre démocratique d'une société. Il est apparu que l'idée qui permet de comprendre la citoyenneté via les approches participatives vise à redonner une dynamique au système représentatif, caractérisé par une abstention ou bien une renonciation grandissante. En fait, « l'enrichissement démocratique de la vie collective ne pourrait être concrètement réalisé qu'avec la mise en place progressive de l'idée de participation » (Harvey. P, 2004)¹³².

Dans ce cadre, permettre aux citoyens d'accroître leur faculté de se structurer et de se charger de la vie collective favoriserait, conséquemment, une meilleure compréhension de la logique et des objectifs de la gestion publique.

De plus, la participation peut être appréhendée comme l'un des outils qui permet de légitimer le système politique, elle est également envisagée comme un mécanisme utilisé pour affronter l'abstention et donner la légitimation aux élus. Par conséquent, les approches participatives aboutiraient également à rectifier les relations existantes entre les citoyens et le système politique, elles encouragent aussi le réalignement et le réajustement entre la légitimité et le pouvoir.

En conclusion, les finalités de la participation sont très différentes, elles font appel suivant les cas :

- À l'habitant, c'est l'expertise d'usage qui est demandée.
- Au citoyen, c'est la capacité politique qui est demandée.

De surcroît, ces trois finalités peuvent être perméables, liées, mais elles peuvent être totalement séparées. Dans ce cadre, la question de l'utilité de la participation se pose principalement de manière pressante. En effet, suivant la finalité privilégiée,

¹³²Harvey. P, (2004), « La démocratie occulte : Rapports de force, gouvernance et communauté dans la société de l'information », édition : Les presses de l'université de Laval, Québec, p.155.

l'importance pourra être d'ordre politique, technique ou social, et mobilise et associe plusieurs individus.

Enfin, après avoir abordé les finalités de la participation, il est important d'essayer d'aborder les avantages et limite de ladite participation.

3. Avantages et limites de la participation

Le concept de la participation possède une panoplie des avantages (3.1), mais aussi des limites (3.2).

3.1. Les avantages de la participation

Le principe dominant de l'approche participative est qu'elle améliore particulièrement la qualité des décisions en contribuant à rendre le processus toujours plus efficace et productif. En fait, cette approche appelle à « une nécessaire révision des rapports entre l'état, les institutions et la société civile » (Hamel, 1995¹³³ ; Landry, 1994¹³⁴), et elle s'explique par une panoplie d'avantages qu'elle accorde aux acteurs décideurs et aux usagers qui s'y affilient. Parmi ces avantages, il y'a :

- L'atténuation des conflits entre les parties prenantes ;
- Une excellente connaissance du terrain par les communautés locales. Ce sont elles qui appréhendent et comprennent les problèmes rencontrés au niveau du territoire. Elles savent circonscrire et délimiter leurs problèmes, savent les prioriser et les classer. En fait, les projets qui sont envisagés consentement avec les populations locales, exaucent au mieux aux problèmes confrontés ;
- Le fait d'impliquer la population locale dans la gestion des projets et les faire disposer de pouvoir de décision contribuerait à l'amélioration des capacités de gouvernance et la valorisation du capital social de ces communautés ;
- L'approche participative présume un processus de développement endogène, c'est-à-dire un processus qui a pour objectif de consolider et de renforcer des qualifications des communautés locales, ce qui facilite l'atteinte des meilleures performances en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie.

En conclusion, ces avantages permettent de produire de meilleures décisions, des solutions admissibles et une mise en œuvre plus facile et durable. Certes, une participation efficace et signifiante de tous les acteurs et les usagers est indispensable en vue de se garantir que les décisions et les politiques incorporent des savoirs et des capacités qui hasarderaiient d'être délaissées et répercuter une gamme plus vaste de

¹³³Hamel, P., (1995), « La question du partenariat : de la crise institutionnelle à la redéfinition des rapports entre sphère publique et sphère privée », Cahiers de recherche sociologique, 24, pp. 87-106. In, Cinq-Mars. M, Fortin, D. (2007), « Les enjeux de la planification participative : pouvoir à la communauté ou hégémonie des groupes dominants : Une étude de cas ». Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, numéro 74, (2), pp. 29-47.

¹³⁴Landry, C. (1994), « Émergence et développement du partenariat en Amérique du Nord ». In C. Landry et F. Serre (Dir.), École et entreprise, vers quel partenariat ? Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec. In, Cinq-Mars. M, Fortin, D. (2007), « Les enjeux de la planification participative : pouvoir à la communauté ou hégémonie des groupes dominants : Une étude de cas ». Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, numéro 74, (2), pp. 29-47.

soucis et de valeurs dans la prise de décision. Toutefois, il n'en demeure pas moins que cette approche participative souffre de plusieurs limites dans sa mise en pratique.

3.2. Les limites de l'approche participative

Le consentement attribué à la participation ne prend pas en considération tous les angles. En fait, l'approche participative s'associe à l'intention de parvenir à un processus de transformation qui porte sur les aspects environnementaux, sociaux et économiques; la façon de le réaliser doit, donc, être concordée au contexte local et plus largement au contexte territorial.

Cependant, il est indispensable de rester vigilant sur l'approche participative. En fait, cette dernière ne se considère pas comme une panacée qui va permettre de résoudre tous les problèmes. Divers éléments contribuent à l'affaiblissement de l'efficacité de la participation (les rapports de force et relations de pouvoirs, des qualifications et aptitudes insuffisantes, une mauvaise représentativité). Ainsi, l'objectif de cette approche participative doit faciliter « l'intégration des éléments environnementaux, économiques, sociaux et culturels du problème, et entériner des normes adaptées à chaque contexte et évolutives » (Filoche, 2008)¹³⁵. Elle ne doit pas être envisagée comme une solution prodige parce qu'elle se combine avec des modes de gestion qui peuvent être émanés de la sphère publique ou privée.

En fait, Ballet (2003)¹³⁶ met l'accent sur la nécessité de prendre en considération les caractéristiques qui se rapportent au contexte local dans lequel elle s'instaure pour être en mesure d'en apprécier l'efficacité. Par conséquent, les méthodes et outils participatifs ne doivent pas être employés de façon mécanique, mais au contraire doivent être concordés au contexte étudié ainsi qu'aux interrogations et sujets à négocier et à discuter.

Ainsi, il n'est pas possible de parler d'un guide de la participation car elle s'insère dans divers domaines, divers projets et ambitionne divers objectifs. Elle intéresse également plusieurs domaines spécifiques aux contextes différents à savoir : l'économie, la sociologie et l'environnement, il est très difficile, donc, d'accorder une identification claire et exacte de la notion de la participation qui s'attache à tous les domaines auxquels elle se reporte.

¹³⁵Filoche. G, (2008), « Droits collectifs et ressources renouvelables. L'élaboration des plans de gestion participative, entre détours conceptuels et retours au terrain », *Natures Sciences Sociétés* 2008/1 (Vol. 16), pp. 13-22.

¹³⁶Ballet J. et R. Guillon, (2003), *Regards croisés sur le capital social*, Ed, L'Harmattan, Paris, Coll. *Ethique économique*. In, Angeon, V., Callois, J., (2005), *Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité?* *Économie et institutions*, 6-7 | 2005, pp. 19-50.

En fait, selon Breuil (2004)¹³⁷, la complexité de la gestion à des niveaux dissemblables, les relations qui associent les acteurs de décision, les divers intérêts des utilisateurs, le cloisonnement et la séparation entre les services et la hiérarchie constituent les obstacles fondamentaux pour un excellent soubassement des relations entre les individus dont le domaine de compétence ne leur exige pas de se réunir et de se rencontrer.

Ainsi, la participation directe aux discussions entraîne des périls de maniement et de manipulation par les porteurs de projets, particulièrement les bailleurs, les ONG et l'Etat. Pour certains auteurs, il est préférable de prioriser une participation des représentants des différentes couches des utilisateurs et des associations en acceptant l'hypothèse que ces représentants seront davantage informés et ils seront susceptibles de débattre les objectifs des projets. Dans ce sillage, la banque mondiale effectue un formatage qui cède peu de place aux acteurs concernés. Soucieuse d'être dirigeante du contexte de débat, elle réclame à ses équipes de bien identifier préalablement ce qui peut et ce qui ne peut pas être débattu. En fait, les rares marges de manœuvres laissées portent seulement sur des simples modifications d'une suggestion identifiée antérieurement.

Enfin, il est possible de conclure que certains envisagent que la participation n'est rien d'autre que la dynamisation et la mobilisation de la population par les agents extérieurs afin de les faire participer dans des actions de développement prédéterminées en vue d'en rénover l'efficacité. Cependant, elle devrait être considérée comme une solution, un outil de réaligement et de réajustement des rôles et qui place des acteurs territoriaux dans une position prépondérante afin de mettre en valeur et de renforcer les initiatives locales pour une organisation indépendante et une prise en compte collective de leur processus de développement. Ainsi, il est primordial que tous les acteurs territoriaux accèdent aux moyens de gestion mis en place afin de bien comprendre les objectifs et la stratégie à mettre en œuvre, ainsi que les décisions à prendre et les actions à entreprendre.

En fait, pour obtenir une excellente visibilité et efficacité de l'approche à entreprendre, il est indispensable d'envisager la participation comme une démarche qui encourage un environnement de partage des informations, de confiance et de respect réciproque entre les acteurs décideurs et les autres acteurs territoriaux. En fait, cette approche joue un rôle primordial en ce qui concerne la convergence entre les acteurs qui vivent sur le territoire en question.

Enfin, après avoir abordé les généralités de la participation, il est essayé dans ce qui suit, de s'intéresser à l'émergence de la notion de participation dans les discours

¹³⁷Breuil, L. (2004), "Service to the poor in megacities of developing countries : how to combine efficiency and equity?" communication au Colloque IWA, Marrakech, 19-24 septembre. In, Lise Breuil, L. (2004), Renouveler le partenariat public-privé pour les services d'eau dans les pays en développement - Comment conjuguer les dimensions contractuelles, institutionnelles et participatives de la gouvernance? Humanities and Social Sciences. ENGREF (AgroParisTech).

de développement ainsi que dans la sphère internationale.

§2. La participation : l'émergence dans les discours de développement et dans la sphère internationale

La notion de la participation qui émerge au XIX^{ème}¹³⁸ siècle est employée simultanément dans le domaine économique et politique. Cependant, dans le cadre de ce travail de recherche, il est essayé d'élucider l'apparition de ladite notion dans le discours de développement (A) et dans la sphère internationale (B).

A. La participation, l'émergence dans les discours de développement

Le concept de la participation de la population dans le domaine de développement ne se considère pas comme une nouvelle réalité, diverses exécutions et pratiques remontant aux années 50 et 60 invoquaient auparavant dans une certaine mesure le poids de la participation et de l'implication des populations dans plusieurs projets de développement qui les concernent.

Il est pénible de décrire les sources précises de la participation dans le développement puisque les deux concepts, participation et développement, se montrent attachées. A partir de l'époque d'après-guerre, le cadre de la libération et de l'autonomie politique récemment obtenue par les pays du tiers monde stimulaient déjà les mouvements issus du peuple. Les initiaux projets de développement organisés par les pays fortunés dans les années 60 ont aussi octroyé une position prépondérante aux éléments humains, plus spécifiquement dans le contexte des programmes de développement communautaire en Asie, des compagnies d'alphabétisation en Amérique Latine, ou bien des programmes d'animation rural en Afrique, et qui tendaient tous à l'amélioration globale de la personne humaine et de la société locale. Ceux-ci présumaient une intense participation des paysans dans les projets publics de développement rural, surtout à travers des structures collectives qui unissent plusieurs acteurs.

En outre, en dépit de la présence de ces expériences participatives, il n'est pas possible de déclarer que la notion de la participation était très vulgarisée à l'époque. L'émergence réelle de ce concept et sa prévalence et avancement dans le domaine de développement ne date réellement qu'à partir des années 70, période qui a connu un tournant déterminant dans le domaine de développement avec la mise en doute du paradigme ancien de développement (1) et l'acceptation d'une nouvelle approche fondée sur la satisfaction des nécessités principales (2).

1. La remise en question du paradigme ancien de développement

Le développement a pris une place dominante au niveau théorique que politique après la seconde guerre mondiale avec l'apparition sur la sphère internationale des pays récemment autonomes qui émanent de la libération. Les anciennes forces

¹³⁸Bresson. M, (2014), « La participation : un concept constamment réinventé », Socio-logos, 9 | 2014.

coloniales et les institutions financières internationales (IFI)¹³⁹ ont alors tenté d'examiner et de scruter la question de développement de ces nouveaux Etats en fonction du modèle orthodoxe de croissance et de développement industriel. Les initiaux projets consacrés à remédier au sous-développement de ces pays ont été considérablement influé par la pensée économique libérale néo-classique. Le développement et la croissance économique, selon celle-ci, étaient étroitement attachés.

Donc, la croissance économique et l'industrialisation étaient estimées comme le vrai chemin qui dirige vers le développement. Plusieurs auteurs et économistes s'arc-boutaient principalement sur le modèle de croissance de Harrod-Domar¹⁴⁰ remontant aux années 1930 suivant lequel le développement s'est considéré fondamentalement comme une question de rassemblement du capital et d'investissement productifs.

Le paradigme de développement à la mode dans les années cinquante et soixante était fondé sur la théorie de « grande poussée » (Big Push)¹⁴¹ avancée par l'économiste Paul Rosenstein. Celle-ci précisait que des investissements pesants et lourds au niveau des secteurs productifs et au niveau des infrastructures engendreraient l'excitation indispensable pour mettre en mouvement une croissance et une industrialisation dans les pays du Tiers Monde. La finalité primordiale des projets de développement était, autrefois, d'arriver donc à une industrialisation rapide et d'écarter les empêchements ou les entraves au renouvellement dans les pays sous-développés. Ces empêchements ou entraves peuvent être conçues, selon Gérard Azoulay (2002)¹⁴² comme « des relations sociales, politiques, culturelles, ou encore des mécanismes économiques relevant du passé ». Les projets de développement de l'époque nécessitaient également d'accorder l'autorisation aux pays sous-développés de récupérer leur retardement à l'aide d'un processus de renouvellement qui les dirigeait vers une situation pareille et similaire à celle des sociétés occidentales.

De surcroît, l'approche orthodoxe du développement du début des années 60 mettait l'accent sur le transfert du paradigme et des dynamiques occidentales qui était considéré comme un règlement indiscutable au problème de sous-développement et

¹³⁹ Les institutions financières internationales (IFI) diffèrent des autres institutions internationales par le recours aux prêts comme principal instrument de financement de l'aide et le mode de représentation des États membres, lié à l'importance de leur participation au capital en tant qu'actionnaire.

¹⁴⁰ Le modèle Harrod-Domar est le premier modèle économique formalisé de la croissance. Ce modèle a ouvert la voie aux modèles modernes de la croissance, en particulier au modèle de Solow. Le modèle Harrod-Domar vise à étendre sur la longue période la Théorie générale de Keynes, qui ne portait que sur le court terme.

¹⁴¹ Selon cette théorie, pour atteindre le développement rapide du pays (décollage) à partir de son économie, il est utile d'investir massivement et mettre sur pied un long programme d'industrialisation et la création d'infrastructures suffisantes. Elle s'oppose à la théorie des étapes linéaires proposées par ROSTOW pour atteindre la croissance économique.

¹⁴² Azoulay, G, (2002), « Les théories du développement », Edition : Presses Universitaire de Rennes, Rennes, p. 31.

comme une situation à atteindre. Cette inclination s'est particulièrement interprétée par l'identification de projets de développement uniformisés qui suivent tous le même paradigme d'accumulation du capital et le même modèle des « étapes de la croissance économiques »¹⁴³ (nommées les étapes de développement) avancé par Walt Whitman Rostow (1960)¹⁴⁴. Ces étapes, qui dirigeaient au développement industriel, étaient au nombre de cinq et se liaient les uns aux autres. Elles considéraient le processus de développement comme une attache de diverses phases par lesquelles devraient traverser toutes les sociétés humaines. En fait, selon la théorie du développement économique de Rostow, les étapes conduisant au développement industriel étaient au nombre de cinq et s'enchaînaient les unes aux autres, faisant du processus de développement une liaison de plusieurs phases par lesquelles devraient passer toutes les sociétés humaines.

Cependant, le paradigme ancien de développement, appliqué plusieurs années, qui avait prédominé jusqu'alors ne pouvait pas se targuer de la réussite de la concrétisation de réelles évolutions en ce qui concerne le perfectionnement des conditions de vie des plus nécessiteux. Même dans les pays qui ont profité des soutiens importants et qui ont connu une forte croissance, la pauvreté n'a pas été néanmoins allégée. En effet, diverses recherches ont révélé que les outils de distribution des faveurs de la croissance ne marchaient pas de la manière espérée et les disparités initiales dans la distribution des revenus avaient dirigé à un mal-développement.

Diverses argumentations éclaircissent ces insuccès. D'abord, le paradigme de développement fréquenté n'était pas conforme aux divers cadres sociaux, politiques, et économiques dans lesquels il avait le penchant à se rattacher. Ensuite, l'inadaptation des technologies avec les nécessités de la population et les règles culturelles existantes au niveau local, ainsi plusieurs projets de développement ne contactaient pas de manière satisfaisante la population locale. Enfin, les projets de développement, en se focalisant sur l'accumulation du capital et la construction des infrastructures, n'accordaient pas de l'importance à la population ainsi que rôle qu'elle pouvait jouer dans le processus de développement.

C'est ainsi, que plusieurs chercheurs ont alors commencé à réfléchir et suggérer de nouvelles approches de développement qui mettaient l'accent particulièrement sur le rôle indispensable à jouer par les populations. Donc, ce mouvement contribuait à l'apparition d'une nouvelle approche de développement qui prenait en considération les nécessités des individus, et dans laquelle la participation des citoyens se considérerait comme une exigence et une nécessité au processus de développement.

¹⁴³ Les étapes de la croissance économiques sont au nombre de cinq : la société traditionnelle, les préalables au développement, le décollage, la marche vers la maturité et l'ère de la consommation de masse.

¹⁴⁴ Rostow. W.W, (1960), *The Stages of Economic Growth*, Cambridge University Press. Traduction française, les étapes de la croissance économique, 1963, Editions du Seuil.

2. L'apparition d'une approche de développement basée sur la satisfaction des nécessités principales

Bien qu'il soit difficile de constater explicitement les évolutions dans la pensée de développement, il est remarqué un certain changement à compter du milieu des années 70, période connue par l'émergence d'une critique beaucoup forte du système économique au niveau mondial et par la quête de paradigmes alternatifs de développement. La décade soixante-dix a été singularisée par une suite de crises mondiales de l'énergie qui se sont manifestées par une diminution de la croissance économique et par l'émergence de nouveaux soucis associés aux modalités de vie des populations et à la satisfaction de leurs nécessités fondamentales.

Dans ce cadre, l'approche économique du développement, qui présume l'exécution et l'introduction d'un modèle singulier et requis par le haut, sans la prise en compte de la participation de la population intéressée, avait particulièrement suscité des critiques corrosives durant les années 70. Ces critiques ont joint les réclamations de plusieurs pays du Tiers Monde pour l'instauration d'un nouveau système économique mondial et ont trouvé un grand écho et occasionné d'ardentes discussions sur la sphère internationale, particulièrement dans les Nations Unies. C'est ainsi que plusieurs notions nouvelles ont vu le jour, parmi lesquelles, il y'a : « le développement alternatif »¹⁴⁵, « le développement à la base ou développement endogène »¹⁴⁶ et le « développement participatif »¹⁴⁷. Ces différentes notions visaient toutes à asseoir les dimensions humaines et sociales du développement au centre des discussions.

De plus, plusieurs financiers ont manifesté certaines hésitations à reconverter et réorienter leur politique de développement à cet égard, spécialement pour ceux qui ont considéré que le développement était suffisamment une question de croissance économique. Cependant, la communauté internationale a graduellement adhéré à cette nouvelle approche basée sur la satisfaction des nécessités fondamentales. En fait, cette approche est influée et incitée particulièrement par des organisations internationales (la banque mondiale, l'Organisation International du Travail (OIT) ou l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) très engagées dans les processus d'appui au développement.

¹⁴⁵Le développement alternatif englobe une panoplie de courants alternatifs au développement par l'économie de marché (l'économie de marché est un système économique capitaliste qui s'organise autour du marché c'est-à-dire dépend fondamentalement de la loi de l'offre et de la demande afin de réguler et de contrôler les activités économiques).

¹⁴⁶Le développement à la base ou développement endogène peut être envisagé comme étant un processus par lequel une société s'organise pour une meilleure mobilisation et une meilleure utilisation des ressources et forces dont elle dispose, afin d'atteindre un état jugé meilleur par elle-même conformément à ses aspiration et ses normes culturelles, et jugé également conforme à la dignité humaine d'après des valeurs universellement reconnues.

¹⁴⁷Le développement participatif, axé sur le précepte de l'approche participative, suggère une dimension du développement qui octroie une position favorisée à la participation des populations à l'identification des problèmes existants au niveau local, à la détermination des solutions et à leur exécution, en vue d'accorder plus d'efficacité et de pérennité aux programmes qui ont une influence sur le processus général du changement social.

Ainsi, cette nouvelle approche du développement est émergée au milieu des années 70. Dans ce cadre, le processus de développement était désormais perçu comme un changement simultanément quantitatif et qualitatif des conditions de vie des populations et spécialement des plus misérables et nécessiteux, et non pas uniquement en matière de production et de revenu, mais également et principalement en termes de la satisfaction de leurs nécessités principales, qu'ils soient matériels ou non matériels. De plus, cette nouvelle approche du développement octroyait une grande importance aux politiques d'emploi, aux politiques de redistribution et aux politiques de satisfaction des nécessités principales. Ces dernières mettaient l'accent sur les populations et sur leurs nécessités ainsi qu'à la façon de les engager d'emblée dans le processus de développement.

Enfin, après avoir abordé l'apparition de la notion de participation dans le discours de développement, il est important d'aborder dans le paragraphe suivant l'émergence de cette notion dans la sphère internationale.

B. L'apparition du concept de la participation dans la sphère internationale

A partir du milieu des années 70, le concept de participation s'est graduellement frayé un chemin dans la rhétorique employée par plusieurs institutions bilatérales et multilatérales de développement. Ces dernières ont régulièrement reconnu l'importance et la nécessité de faire participer les populations dans les activités de développement. Elles se sont également référées de manière progressive à la participation populaire dans leurs discours et documents officiels.

En fait, les motifs avancés comme justifications par chacun ont été extrêmement dissemblables, mais tout le monde s'est entendu pour confirmer qu'il a été désormais incontournable de faire participer d'emblée les populations dans les processus de développement, ne serait-ce que pour une excellente prise en considération de leurs nécessités dans la détermination et l'identification des projets de développement. Remarquant que la prévalence de la notion de participation dans les processus de développement a été aussi stimulée et défendue par de plus petites organisations à la base. Cette prévalence de la participation peut être scrutée et examinée à l'aide de deux aspects (angles), en s'attelant d'un côté aux affirmations provenant des bailleurs de fonds et grandes agences de développement (1), et d'un autre côté aux décisions et affirmations provenant des organisations internationales (2).

1. Les affirmations des bailleurs de fonds

Une des toutes premières affirmations publiques à confesser les avantages de la participation de la population dans les activités de développement était avancée par le congrès américain en 1973 qui a eu pour objectif de reprogrammer l'aide publique au développement américaine. Cette affirmation s'est considérée comme l'une des premières à étayer de manière officielle les bienfaits de la participation dans le processus de développement et elle imposa à une agence de développement à savoir l'USAID (United States Agency for International Development), de faire participer d'emblée la population dans la programmation, l'application et la distribution des avantages de ses projets. L'affirmation justifia la participation sur une norme

d'efficacité, en soulignant qu'il se trouvait une liaison étroite entre la participation de la population dans les activités de développement et l'augmentation de l'efficacité de ces mêmes activités.

De plus, d'autres organismes publics tels que l'ODA (Overseas Development Authority) et L'agence suédoise SIDA (Swedish International Development Authority) confessaient, via leurs affirmations, pour la première fois l'efficacité et l'intérêt d'impliquer la population dans leurs projets de développement. Les arguments fondamentaux avancés par les bailleurs étaient principalement de nature technique, la participation était envisagée comme un mécanisme de rénovation de la qualité de leurs projets et de surpassement des entraves dans leur concrétisation.

Dès le milieu des années 80, la notion de la participation devint donc généralement confirmée et renouvelée au niveau du discours de développement. Les organismes non gouvernementaux (ONG), les agences bilatérales de développement et les organisations internationales s'entendaient de manière collective sur cette notion de participation.

Ainsi, l'agence suédoise SIDA se considéra comme une des premières qui améliora et se lança réellement dans le chemin dirigeant vers la participation de la population dans les activités de développement. L'agence affirma, dans sa nouvelle stratégie de développement rural, qu'elle espérait faire de la participation une des finalités primordiales de sa stratégie qui visait à réaliser le développement au niveau rural en travaillant pour « l'implication des populations cibles locales dans la planification et la mise en œuvre des activités de développement rural » (Annick. J, 2016)¹⁴⁸. De plus, cette agence adoptait une vaste perception de la participation et considérait cette dernière comme un droit démocratique fondamental.

L'USAID a par ailleurs considéré la participation comme un des préceptes de ses interventions de développement. En 1993, elle exécuta un projet qui visa la rénovation profondément de ses projets pour être en mesure de mieux entendre des populations. Cependant, sa conception de la participation prenait en considération l'aspect instrumental. En fait, elle considéra la participation comme un outil préférable qui va permettre de parvenir aux objectifs de ses processus de développement.

Ainsi, il est mis en évidence la manière dont la notion de la participation a été graduellement insérée dans le discours de développement par les grandes agences bilatérales d'aide au développement. Dans le paragraphe suivant, il est abordé la manière dont la participation au processus de développement a été favorisée au niveau des organisations internationales.

¹⁴⁸ Annick. J, (2016), « Les organisations paysannes en République du Congo : Emergence et signification des dynamiques organisationnelles dans le secteur agricole en zones péri-urbaines et rurales », édition : Connaissances et Savoirs, Saint-Denis, p.65.

2. Les organisations internationales

Les organisations internationales, et particulièrement les agences et institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui se sont considérées comme les premières qui ont réellement stimulé et promu la participation de la population auprès de la communauté internationale du développement. Dès 1969, l'assemblée générale de l'ONU (1969)¹⁴⁹ déclarait également que « le progrès et le développement dans le domaine social exigent la participation active de tous les éléments de la société, individuellement ou par l'intermédiaire d'associations, à la définition et à la réalisation des buts communs du développement ».

Ainsi, le Conseil Economique et Social de l'ONU manifestait une décision dans laquelle il incitait les pays affiliés à admettre la participation de la population au niveau de toutes les stratégies nationales de développement, et à favoriser la participation la plus vaste acceptable de tous les individus et ONG nationaux dans les activités de développement surtout en matière de l'identifications des objectifs, de l'énonciation des politiques et de l'application des programmes.

Par ailleurs, deux conférences mondiales ont suffisamment secondé la suprématie de la participation dans le processus de développement au niveau de la sphère internationale. D'abord, la Conférence Mondiale sur l'Emploi organisée par l'Organisation Internationale de Travail (OIT) en 1976, affirmait que la démarche fondée sur la satisfaction des nécessités principales exige la participation efficace des populations dans la prise de décision qui influait sur leur vie. A la différence des affirmations antérieures provenant de plusieurs agences bilatérales, et qui focalisaient sur la relation entre la participation et l'efficacité des projets de développement, cette affirmation focalisait d'emblée sur la relation étroite entre participation et satisfaction des nécessités de base.

Ensuite, la Conférence Mondiale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural (CMRADR) organisée par l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 1979 affirmait que « participer aux institutions et aux systèmes qui gouvernent sa vie est à la fois un droit fondamental de l'homme et un moteur essentiel de redéploiement du pouvoir politique en faveur des groupes désavantagés et pour le développement socio-économique » (FAO, 1979)¹⁵⁰. En essayant d'établir la relation entre participation et droits fondamentaux, l'affirmation de la FAO confessa l'aspect juridique de la notion de participation ce qui provoqua des débats ardents.

Ainsi, l'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD) se considéra comme un des premiers organismes internationaux qui proposa un programme de recherche sur la participation qui a pour objectif

¹⁴⁹ Assemblée Générale des Nations Unies, (1969), 24^{ème} session, Déclaration sur le Progrès et le Développement dans le Domaine Social, Résolution 2542.

¹⁵⁰ FAO, (1979), Rapport de la Conférence mondiale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural, Rome.

d'élucider et de spécifier les incidences et les retombées du concept de participation et d'en octroyer une définition. D'après les chercheurs de cet institut, la finalité primordiale de la participation était en réalité d'autoriser l'indépendance et la libre-décision de la population. Cette conception envisageait la participation comme une fin en soi dans le processus de développement et non pas uniquement un outil qui contribuait à l'efficacité des projets de développement.

Conclusion

En guise de conclusion, le concept de développement territorial a occasionné diverses significations et définitions, ce qui révèle sa richesse et sa variété conceptuelle. Ce concept est donc affirmé comme un concept polysémique qui renvoie à de nombreux éclaircissements qui sont associés à plusieurs approches et disciplines qui l'abordent. Ainsi, si l'on évoquait, il y a longtemps, le concept de développement local, il s'avère préférable d'évoquer actuellement ce concept de développement territorial du fait que ce développement ne porte pas seulement sur une petite dimension. Le terme local tel que nous le concevions n'est pas localiste, nous lui remplacerons donc par le terme de territorial.

En fait, le concept de territoire se considère actuellement comme un construit social qui comporte toutes les sensibilités. Il s'agit d'un espace socioéconomique où population, décideurs locaux et professionnels du développement se mettent d'accord sur une vision collective et commune du développement. Le territoire, appréhendé sous cette forme, met l'accent sur la prise en considération des ambitions et les avis des acteurs qui le compose.

En effet, le développement territorial peut être envisagé comme un processus participatif et multidimensionnel (économique, social et culturel) qui se bâtit avec un nombre grandissant d'acteurs appartenant à un même territoire en s'appuyant sur une approche participative, négociée et concertée. D'où, l'intérêt de la notion de participation qui se trouve au centre de la question de développement territorial.

En fait, cette notion de participation a connu une évolution permanente. Depuis les années 60, elle s'est considérée comme une monnaie courante au niveau des politiques des pays développés et commence même à être introduire dans les planifications. Cette émergence indubitable de la participation a incité les pays développés à repenser leur conception de développement en mettant les acteurs du territoire au centre de leur vision stratégique.

Ce concept de participation qui possède également un caractère polysémique, large et équivoque, est amplement reconnu et mise en avant actuellement dans la communauté du développement. Généralement, quel que soit le type d'acteur impliqué (public, privé ou associatif), l'essentiel est d'essayer d'agir et de participer de manière collective afin de parvenir à concrétiser un développement territorial caractérisé par la pérennité, la limpidité, le partage d'information, etc.

En fait, par le biais de ses implications participatives, cette approche est fédératrice et intégratrice des divers acteurs existant au niveau de territoire et créatrice par l'interaction qu'elle aiguillonne d'une synergie indispensable au développement territorial. Toutefois, la question la plus importante consiste dans la manière de faire de cette participation un levier de développement territorial. Le chapitre suivant sera consacré à apporter une réponse à cette question qui se pose d'une manière inextricablement équivoque.

Chapitre II. Rôle de l'approche participative dans la favorisation du processus de développement territorial

Introduction

L'ancienne perception de la notion de développement principalement verticale, basée sur la logique de la décentralisation des décisions a été graduellement délaissée par les pays qui ont opté pour l'option de la démocratie. En fait, cette perception a laissé le terrain à une autre qui englobe et intègre les acteurs du territoire dans le processus de la conception et de la mise en œuvre des projets de développement. Il s'agit de l'approche participative qui prend comme point de départ le rôle fondamental des acteurs de développement dans l'évolution des phases du processus engagé.

Certes, l'approche participative peut être considérée comme un effort organisé et judicieusement prodigué au sein des territoires capables de placer les acteurs au centre de l'action. Ainsi, pour que l'action collective participative subsiste dans le même rythme et ne se termine pas à l'accomplissement du projet, il est primordial d'affermir les compétences des acteurs impliqués afin de construire l'avenir du territoire sur des bases consistantes.

De plus, en prenant en compte sa nature multidimensionnelle, l'approche participative considérée comme clé de voûte de tout développement, est répétitive de manière à ce qu'elle permet de créer et de recréer des relations cohérentes et équilibrées entre les divers acteurs du territoire.

Ce chapitre a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Jusqu'à quelle mesure l'approche de proximité contribue-t-elle à la favorisation de l'action collective participative nécessaire à une dynamique territoriale?
- Comment l'approche participative contribue-t-elle à la consolidation d'une bonne gouvernance territoriale considérée comme un levier incontournable du développement territorial?
- Comment l'approche participative contribue-t-elle à la mobilisation des ressources territoriales et à la création d'une innovation sociale envisagée également comme un fondement solide de développement territorial?
- À quel point l'approche de communication constitue-t-elle un support d'appui à l'approche participative pour le développement des territoires?

Pour répondre à ces questions, le présent chapitre porte sur le rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial; l'action collective et gouvernance territoriale (section I), et sur le rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial, la mobilisation des ressources territoriales et la favorisation de l'innovation sociale (section II).

Section I. le rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial, l'action collective participative et la gouvernance territoriale

L'approche participative joue un rôle considérable en ce qui concerne le développement des territoires. En fait, la présente section a pour objectif d'éclaircir le rôle de cette approche participative dans le développement territorial à travers la

construction de l'action collective participative entraînée par l'approche de proximité (§1) d'une part, et d'autre part à travers la consolidation d'une bonne gouvernance territoriale (§2) gage d'un développement territorial réussi.

§1. Rôle de la proximité dans la construction de l'action collective participative, favoriser la coordination des acteurs pour une dynamique territoriale :

Pour saisir les effets de l'approche participative sur la gouvernance et par la suite sur le développement territorial, il est essayé, dans le présent point, d'analyser les liens de proximité. Ainsi, pour appréhender la notion de gouvernance, il est primordial de saisir l'essence et la nature des affrontements, des discussions et des négociations constatées entre les différents acteurs. Pour ce faire, il faut pour cela scruter et examiner les relations entre ces derniers, dont les relations de pouvoir, et déchiffrer les représentations sociales portées et entraînées par ces acteurs. La notion de proximité, incorporant des dimensions sociale, économique et géographique, permet de traiter et d'examiner de façon renouvelée les questions de coordination qui sont au cœur de la gouvernance (Bertrand, Gorgeu et Moquay ; 2001)¹⁵¹. Dans ce qui suit, il est abordé les concepts de la coordination des acteurs et de la proximité (A), et la contribution de cette proximité à la construction de l'action collective participative nécessaire à la coordination des acteurs importante à la dynamique territoriale (B).

A. Coordination des acteurs et proximité territoriale

Les différentes dimensions de la proximité peuvent être favorables et convenable à la coordination des acteurs, en entraînant des effets comme l'amélioration de la transmission de l'information et la confiance mutuelle. Donc, qu'est- ce qu'on entend par la coordination des acteurs (1) et par la proximité (2).

1. Le concept de la coordination des acteurs :

La littérature sur la coordination dans les organisations est riche et foisonnante, et diverses approches conceptuelles ont déjà été suggérées. Les types de situations de travail peuvent contribuer à la compréhension de ce qu'on entend par la coordination. Il n'existe pas de définition précise à la notion de coordination. En effet, plusieurs auteurs ont essayé de donner une signification à cette notion. Ainsi, Fayol (1916)¹⁵² considère que la coordination dans une entreprise comme le fait de « relier, unir, harmoniser tous les actes et tous les efforts ».

Pour Gulick (1937)¹⁵³, la coordination se définit comme la tâche qui consiste à interrelier les diverses fractions du travail. La coordination est assimilée à un

¹⁵¹Bertrand, N., Gorgeu, Y., Moquay, P., (2001), Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale, Communication présentée aux IIIème Journées de la Proximité : Nouvelles croissances et territoires. Paris.

¹⁵²Fayol, H., (1916), Administration industrielle et générale, In, Barmeyer, C., (2007), Management interculturel et styles d'apprentissage, Ed, Les presses de l'Université de Laval, p.56.

¹⁵³Gulick, L., (1937), Notes on the Theory of Organization. In, L.H. Gulick et L. Urwick (eds.), Papers on the science of administration. New York : Institute of Public Administration, Columbia University, 1937. pp. 1-46. In, Rommel, J, Verhoest, K., (2014), « Analyse des effets de la coordination sur l'autonomie des régulateurs. Les régulateurs de l'énergie en Belgique ». Revue Internationale des Sciences Administratives, vol. 80(2), pp. 305-324.

processus qui permet de faciliter les activités qui s'attachent entre elles (Litterer, 1965)¹⁵⁴. Enfin, Van de Ven et al (1976)¹⁵⁵ considèrent que coordonner indique insérer ou unir les diverses parties d'une organisation en vue d'achever plusieurs tâches. A partir de ces définitions, il est possible de conclure que la coordination au niveau des organisations doit être appréhendée de deux manières suivantes : soit comme l'incorporation des activités séparées, soit comme la facilitation des activités reliées entre elles.

Cependant, dans le cadre de ce travail de recherche, il est intéressé à la coordination des acteurs au niveau des territoires. Cette coordination au niveau des territoires est continuellement appréhendée soit comme une mobilisation des acteurs pour solutionner un ou plusieurs problèmes productifs inédits, soit comme « un processus long de reconnaissance d'une identité ancrée dans la tradition, dans la coopération et en vue de réaliser un projet de développement collectif » (Fabienne. L, Laurence. M, Bernard. P ; 2005)¹⁵⁶. Les processus de coordination diffèrent d'un espace à un autre et d'un stade à un autre. Ils sont distinctifs et particuliers, c'est-à-dire qu'ils sont situés et afférents à une situation spécifique.

2. La notion de la proximité

La notion de proximité provient du latin *proximitas* et est définie par le dictionnaire Larousse comme « une chose située au proche voisinage » (Larousse, 2013)¹⁵⁷. En effet, La mobilisation des sortes et des instruments de la proximité vise à octroyer des éléments de compréhension des outils de développement des territoires. L'attention octroyée à la dynamique des proximités doit participer à l'appréhension des enjeux de développement, des perspectives des acteurs et des dynamiques de projets, en favorisant l'orientation des arrangements qui les consolident et les désaccords qui les franchissent. D'où la question de rôle que peut jouer la proximité dans le processus de développement territorial.

Dans le cadre de ce travail, le traitement des relations de proximité, est fondée sur la littérature abordant l'économie de proximité et sur les textes traitant ce concept de proximité. En effet, l'économie de proximité se considère parmi les approches économiques non-standards qui montrent l'importance du rôle des liens sociaux dans l'action économique, faisant l'hypothèse que la constitution de communautés autour de valeurs morales, de normes, de conventions, de croyances, de représentations, d'un lieu, etc., est un élément primordial pour parvenir à réaliser un niveau suffisant de coordination d'un côté, et impacte les modalités des coordinations d'autre côté

¹⁵⁴Litterer, J. A., (1965), *the analysis of organizations*, New York : John Wiley et Son. In, Alsène. E, Pichault. F, (2007), « La coordination au sein des organisations : éléments de recadrage conceptuel », gérer et comprendre, n° 87.

¹⁵⁵Van de ven, A., Delbecq, A., Koenig, R., (1976), *Determinants of coordination modes within organisations*, *American sociological review*, 41 (2), pp. 322-338.

¹⁵⁶Fabienne. L, Laurence. M, Bernard. P, (2005), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, économie, société*, 2005/4 (Vol. 7), pp. 321-332.

¹⁵⁷Larousse, (2013), in, Moalla. E, (2017), « Décider à l'international : Est-ce une question de distance ? », Edition, L'Harmattan, Paris, p.34.

incorporent des dimensions comme les institutions, les représentations sociales et les réseaux sociaux comme élément de coordination. Les travaux sur la notion de proximité sont également liés aux recherches sur des réseaux sociaux. De même, les travaux sur l'influence de l'encastrement des acteurs dans des systèmes de relations sociales, ou sur les conséquences de leur intégration dans des réseaux de voisinage se considèrent parmi les principes d'inspiration pour ladite économie (Rallet, 2003)¹⁵⁸.

Dans ce cadre, la théorie de l'économie de proximité est habituellement employée en vue d'éclaircir les motifs et les conditions de coordination des acteurs économiques au niveau de la sphère de production. Cependant, elle peut être également pratiquée à d'autres objets à savoir les enjeux environnementaux (Torre et Zuindeau, 2007)¹⁵⁹. Ainsi, plusieurs auteurs (Angean, Caron et Lardon, 2006¹⁶⁰; Bertrand, Gorgeu et Moquay, 2001¹⁶¹; Talbot, 2006¹⁶², etc.) se sont également inspirés de cette approche afin d'étudier les questions liées au développement des collectivités locales. En fait, la clarification de la typologie de la proximité (2.1) et l'élucidation de la notion de proximité territoriale (2.2) constituent l'objectif du présent point.

2.1. Typologie de proximité

L'approche des proximités se subdivise actuellement en deux courants primordiaux, qui recourent respectivement à deux (proximité géographique, proximité organisationnelle) ou trois (proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle) catégories principales. En effet, ces concepts couvrent un potentiel octroyé aux individus, aux groupes et de manière générale aux actions humaines. C'est, spécialement, l'activation par les actions humaines qui accorde à ce potentiel son importance et lui attribue une valeur que ce soit positive ou négative à l'égard des normes économiques ou sociaux en vigueur. En fait, le présent point a pour ambition d'éclaircir la proximité géographique (a), la proximité organisée (b) et la proximité institutionnelle (c).

a. La proximité géographique, définition et typologie

La définition de la proximité géographique se rapporte à plusieurs critères. En fait, ce point a pour objectif d'éclaircir cette notion (a.1) et de présenter sa typologie (a.2).

¹⁵⁸Rallet, A., (2003), L'économie de proximités. Propos d'étape, In, Le local à l'épreuve de l'économie spatiale, sous la direction de Torre, A., Paris : INRA (Institut national de la recherche agronomique), pp. 11-25.

¹⁵⁹Torre, A., Zuindeau, B., (2007), Économie de la proximité et environnement : états des lieux et perspectives, Communication présentée au XLIIIème Colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), (11-12 et 13 juillet 2007). Grenoble et Chambéry (Fr.).

¹⁶⁰Angean, V, Caron, P et Lardon, S, (2006), « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus? », Développement durable et territoires, Dossier 7.

¹⁶¹Bertrand, N., Gorgeu, Y et Moquay, P, (2001.), « Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale ». Communication présentée aux mêmes Journées de la Proximité : Nouvelles croissances et territoires. Paris.

¹⁶²Talbot, D, (2006), « La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays ». Développement durable et territoires, Dossier 7.

a.1. Définition de la proximité géographique

La proximité géographique signifie, dans son acceptation la plus simple, le nombre de mètres ou bien de kilomètres qui dissocient et séparent deux entités (individus, organisations, villes, etc.), c'est une affaire de distance c'est-à-dire qu'elle s'attache à la distance qui existe entre les acteurs.

Cependant, cette forme de proximité est liée aux particularités morphologiques de l'espace dans lequel se développe et se passent les activités (il n'est pas semblable d'aller d'un lieu vers un autre sur une surface de même niveau ou bien en grimpant une montagne), et elle est également liée à l'existence d'une infrastructure de transport (la disponibilité d'une route, d'une autoroute ou d'une ligne de train va permettre d'accéder à un temps peu ou prou long ou peu ou prou facile). Ensuite, elle est corrélative à la richesse des individus qui emploient ces infrastructures de transport (une ligne de train de grande vitesse permet d'accélérer l'accès entre deux localisations, mais son coût est trop cher pour une fraction de la population, surtout dans le cas de déplacements habituels).

De surcroît, la proximité géographique est encore relative à des facteurs qui se considèrent comme subjectifs (par exemple, deux agents qui vivent à dix kilomètres l'un de l'autre sont éloignés s'ils vivent dans une grande ville, cependant ils vont se considérer comme des proches et voisins dans le cas de référence à des agriculteurs, par exemple, qui détiennent de centaines d'hectares). En effet, la conception de la distance varie selon plusieurs éléments à savoir : l'âge, le sexe, la profession, la densité de la population. « La proximité résulte en dernier ressort d'un jugement porté par les individus sur la nature de la distance qui les sépare, qui les conduit à déterminer s'ils sont près de, ou loin de » (Rallet et Torre, 2005)¹⁶³.

a.2. Typologie de la proximité géographique

Il est possible de constater que la proximité géographique peut être activée ou mobilisée par les actions des acteurs économiques et sociaux. Compte tenu de leurs stratégies, ou bien conformément à leurs conceptions de l'environnement, les conduites de ceux-ci vont s'avérer spécifiques à l'égard de la proximité géographique. Autrement dit, les acteurs chercheront à venir plus près ou à s'éloigner et s'écarter de certaines personnes ou de certains lieux, ou encore se sentir satisfaits ou bien insatisfaits de la proximité géographique de personnes ou de lieux. Dans ce cadre, il s'agit de la proximité géographique recherchée ou bien subie.

La proximité géographique recherchée se rapporte à la recherche d'acteurs qui cherchent à exaucer à une demande de proximité géographique à d'autres acteurs économiques et sociaux, à des ressources d'ordre naturel ou artificiel, à des lieux ou à des objets. Cette forme prend une forme permanente ou temporaire. La première forme est celle entraînée par une localisation considérée comme pertinente ou

¹⁶³Torre A., Rallet A. (2005), Proximity and localization, *Regional Studies*, 39, 1, pp.47-60. In, Torre. A., Caron. A. (2005), « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », *Économie et institutions*, 6-7 | 2005, pp. 183-219.

par un changement de localisation et une implantation dans un endroit considéré comme adéquat à la satisfaction des nécessités ou à la concrétisation des activités programmées. C'est le cas, par exemple, des individus qui se logent dans une ville en vue de profiter de la présence des autres habitants, des infrastructures, etc. C'est le cas également pour les entreprises de la sous-traitance qui cherchent de se rapprocher de leur donneur d'ordre.

La proximité géographique temporaire est une forme entraînée sans un véritable changement de localisation moyennant des déplacements occasionnels. C'est le cas, par exemple, des touristes, des voyages entrepris par les émigrés saisonniers et temporaires.

Donc, il est possible de dire que, dans le cas de cette proximité géographique recherchée ou souhaitée, les acteurs octroient de manière collective à cette forme de proximité un premier rôle qui consiste à faciliter les interactions de face à face. C'est donc un retour à l'idée classique qui stipule que l'espace géographique se considère comme un espace structuré par le biais d'infrastructures de transports et de communication. Ce dernier constitue une structure et un cadre matériel facilitant et encourageant la transmission et la circulation des informations, des biens physiques, des individus et simplifiant les interdépendances et les interactions de face à face. Selon Boschma (2005)¹⁶⁴ « ce type d'interaction est souvent recherché car il réduit l'incertitude issue de la dimension tacite inhérente à tous savoirs et les risques d'opportunisme ».

La proximité géographique subie correspond « à la situation d'acteurs qui se voient imposer la proximité géographique de personnes, d'activités, d'objets techniques ou de lieux, sans être en mesure de se déplacer et de changer de localisation » (Torre. A, Beuret. J, 2012)¹⁶⁵. Il en découle, quand le déménagement est difficile, une exigence qui se fonde sur trois types d'interactions : « les superpositions, les contigüités, et les voisinages » (Torre. A, 2009)¹⁶⁶. La superposition apparaît une fois que deux ou plusieurs agents ambitionnent à des utilisations dissemblables pour un même espace, par exemple quelques agents prétendent l'utiliser pour des objectifs divertissants et d'autres veulent l'utiliser dans un objectif de la protection de la nature ou de construction. En ce qui concerne les contigüités, elles apparaissent lorsque des agents situés l'un à côté de l'autre sont en mésentente et en désaccord au sujet de limites et aux abornements de leurs espaces respectifs. C'est le cas, par exemple, des conflits de frontières de propriété. Finalement, en ce qui concerne le voisinage, on peut l'évoquer dans le cas de voisinage dans le cas des conséquences désagréables d'une activité qui

¹⁶⁴Boschma, R., (2005), Does geographical proximity favour innovation? *Économie et Institutions* 6 et 7, pp.111-126. In, Talbot. D, (2010), « La dimension politique dans l'approche de la proximité », *Géographie, économie, société*, 2010/2 (Vol. 12), pp. 125-144.

¹⁶⁵Torre. A, Beuret. J, (2012), « Proximités territoriales : Construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations », Edition, Economica, Paris, p.10.

¹⁶⁶Torre. A, (2009), « Retour sur la notion de Proximité Géographique », *Géographie, économie, société*, 2009/1 (Vol. 11), pp. 63-75.

peuvent se répandre à des agents qui existent dans une périphérie proche par le biais des airs ou des eaux. C'est le cas des externalités de la pollution.

b. La proximité organisée

La proximité organisée, considérée comme une forme particulière de la proximité institutionnelle, se rapporte aux relations formalisées entre les acteurs qui facilitent la réalisation palpable de projets (associations, organismes, réseaux). Selon Rallet et Torre (2005)¹⁶⁷, elle se définit comme « la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres ». Cette capacité est la résultante à la fois d'une logique d'appartenance et d'une logique de similitude.

La logique d'appartenance indique le fait que deux ou plusieurs acteurs relèvent de la même représentation de relations ou bien d'un même réseau, c'est-à-dire elle reflète le fait que les membres d'une organisation réagissent réellement à cause de l'existence de règles, de routines et de comportements. Ainsi, cette logique d'appartenance peut aussi faire l'objet d'une application à des groupes d'acteurs, à des organisations ou à des institutions.

En ce qui concerne la logique de similitude, elle se rapporte à l'adhésion mentale à des catégories communes, elle se manifeste par le fait que les membres d'une organisation peuvent partager des valeurs communes en termes de culture, de religion, de croyances, de savoirs, etc. Ce lien social est principalement de nature implicite. Dans ce cadre, « deux individus sont dits proches parce qu'ils « se ressemblent » ou du moins partagent un même système de représentation, ce qui facilite leur capacité à interagir » (Torre. A, Rallet. A, 2005)¹⁶⁸. La logique de similitude a deux aspects, elle peut se bâtir par une relation mutuelle qui occasionne un abrègement des distances cognitives (projet commun, savoirs communs véhiculant dans un réseau, etc.), et elle peut aussi être accordée par une base commune, simplifiant la communication entre étrangers.

Il est primordial de souligner que la proximité organisée est en construction et en déconstruction durables, selon les dynamiques qui bâtissent les relations entre les acteurs. De nouvelles relations se construisent, des alliances s'établissent et donnent le jour à des regroupements d'acteurs peu ou prou importants et permanents. D'ailleurs, l'existence d'un haut niveau de la proximité organisée entre des acteurs géographiquement proches simplifie les échanges et les actions qui permettent de résoudre les désaccords et les conflits dès lors qu'elle exige que les acteurs relevant de réseaux communs partagent certaines valeurs et conceptions. En fait, Selon Carton et

¹⁶⁷Torre A., Rallet A. (2005), Proximity and localization, *Regional Studies*, 39, 1, pp. 47-60, In, Talbot. D, Kirat. K, (2005), « Proximité et institutions : nouveaux éclairages », *Économie et institutions*, 6-7 | 2005, pp.9-15.

¹⁶⁸Torre. A, Rallet. A, (2005), « Proximity and localization », *Region Studies*, vol 39, n°1, pp.47-60. In, Torre, A. (2009). Retour sur la notion de Proximité Géographique. *Géographie, économie, société*, vol. 11 (1), pp. 63-75.

Torre (2006)¹⁶⁹ « les tensions vont être apaisées par les relations entre membres d'un même groupe, alors que les conflits vont naître entre groupes d'acteurs homogènes et voisins, mais qui ne partagent pas les mêmes représentations ».

c. La proximité institutionnelle

La proximité institutionnelle se considère comme le facteur péremptoire de la structuration d'une action collective moyennant la confluence des objectifs individuels et la mise en coordination des acteurs. Ce concept de la proximité institutionnelle inclut l'ensemble des relations sociales qui permet aux acteurs de se coordonner en vue d'une action collective c'est-à-dire les relations concrètes et réelles, il s'agit des conventions, des représentations et des normes ou bien des règles implicites. D'ailleurs, le contexte institutionnel s'énonce via deux niveaux à savoir : d'une part, au niveau macro moyennant des lois, des règles et des normes culturelles et d'autre part, au niveau micro via, par exemple, les relations de travail, les organisations, les réseaux, les relations familiales, etc.

Ainsi, la proximité institutionnelle se manifeste via deux phénomènes intimement liés à savoir : d'une part, la coordination cognitive qui se concentre sur la production du sens, c'est-à-dire de s'accorder sur une base de valeurs communes, d'autre part, la coordination politique qui se concentre sur la production des choix, c'est-à-dire admettre une distribution des rôles et du pouvoir entre les acteurs. Selon Talbot (2006)¹⁷⁰, la proximité institutionnelle possède l'avantage d'insérer clairement les relations de pouvoir dans l'étude des processus de gouvernance. Le tableau 4 illustre les dimensions de la proximité selon Talbot (2008).

Tableau 4. Dimension de la proximité selon Talbot (2008)¹⁷¹

Proximité géographique	Proximité institutionnelle	
	Coordination cognitive Production du sens	Coordination politique Produire des choix
Distance entre deux entités ayant une nature physique (distance, difficulté de franchissement) ou sociale (déterminée par les moyens de transport : coût, temps) ou subjective (jugement et représentation associés à cette distance)	Partage des normes, des représentations et signification commune Repères permettant la coordination	Intérêts et rapports de force qui régulent les relations entre les acteurs Asymétrie Complémentarité
	Proximité organisationnelle : Relations effectives entre les acteurs (associations, réseaux...)	

¹⁶⁹Caron, A., Torre, A., (2006), Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité, Développement durable et territoires (dossier 7), In, Ditter, J., Brouad, J., (2014), « Proximité territoriale et dynamique des AOC françaises », Revue internationale P.M.E, V 27, N°3-4, pp.105-124.

¹⁷⁰Talbot, D., (2006), La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays, Développement durable et territoires, Dossier 7.

¹⁷¹Talbot, D., (2008), Les institutions créatrices de proximités, Revue d'Économie Régionale et Urbaine, volume 3, pp. 289-310.

La séparation entre la coordination cognitive et la coordination politique est exclusivement analytique et factice parce que ces deux phénomènes sont en réalité intimement associés. Cependant, ce contexte d'analyse facilite la compréhension de quelques phénomènes, car il incorpore expressément la dissymétrie des situations sociales des acteurs. Quand la coordination des acteurs se fonde, par exemple, sur un rapport ou bien sur une relation de force qui favorise et privilégie l'une des parties, on il peut y avoir coordination sans que les acteurs possèdent une vision partagée et commune du problème. A l'opposé, s'accorder sur un socle suffisant de valeurs deviendra fondamental si les rapports de force sont en équilibre. Dans d'autres cas, quand les conceptions portées par les acteurs sont assez voisines, les rapports de forces n'auraient pas un impact grandissant sur le résultat de la négociation. Donc, l'obtention du compromis qui constitue le fondement sur lequel se fonde la coordination des acteurs repose sur la faculté des acteurs à s'accorder sur le même soubassement de valeurs et sur les rapports de force qui peuvent exister entre les acteurs.

2.2. La proximité territoriale, résultante de la combinaison des proximités

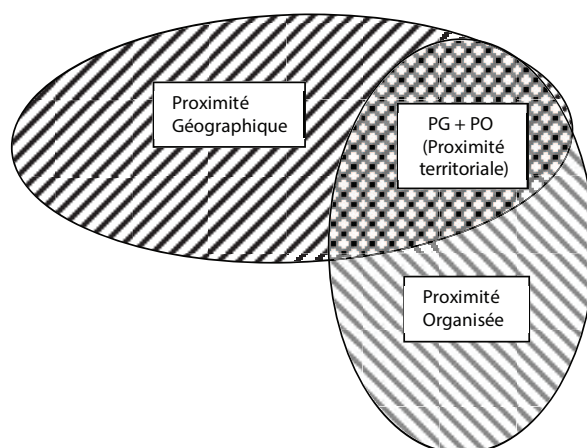
Dans ce point, il est identifié la notion de proximité territoriale qui « permet de prendre en compte l'articulation et la combinaison des deux premiers types de proximités sur un territoire »¹⁷².

En effet, les deux types de proximité (géographique et organisée) ne sont pas totalement autonomes et dissociables. Les conditions de la proximité géographique peuvent être rectifiées par l'activité humaine qui alliera par exemple deux lieux par la construction d'infrastructures de transports. De la même manière, la proximité organisée est toujours influencée par les dimensions spéciales par exemple, un groupe d'individu demeurera attacher à un territoire d'origine. C'est la raison pour laquelle il est donc compliqué et ardu d'analyser et de réfléchir en matière de complémentarité ou de commutabilité entre les deux proximités.

Généralement, il est possible de déduire que la combinaison des deux types de proximités mène à l'identification d'une proximité territoriale. La figure 6 l'élucide.

¹⁷²Comptes Rendus », Géographie, économie, société, n° 2014/1 (Vol. 16), pp. 133-141. In, Torre. A, Beuret. B, (2012), « Proximités territoriales », Éditions, Economica, Anthropos, Paris, 105 p.

Figure 6. Proximité territoriale : combinaison et articulation des deux proximités¹⁷³



B. L'approche de la proximité pour comprendre l'action collective participative, favoriser la coordination des acteurs pour une dynamique territoriale

Talbot (2008)¹⁷⁴, considère que « la proximité situe les individus et les groupes sociaux les uns par rapport aux autres dans l'espace concret et dans l'espace des relations ». En effet, l'adoption de l'approche de la proximité comme outil d'analyse facilite la compréhension des déclencheurs et des ressorts de l'action collective. Dans ce cadre, les conséquences des relations de proximité sur la faculté des acteurs à se coordonner peuvent être perçues en tant qu'externalités positives ou négatives.

Ainsi, les diverses dimensions de la proximité peuvent être bénéfiques à la coordination des acteurs, en entraînant des conséquences tels que le perfectionnement de la transmission de l'information et la confiance mutuelle. Cependant, elles peuvent aussi produire des assujettissements et des contraintes. Ainsi, plusieurs chercheurs mettent actuellement l'accent sur les conséquences probablement nuisibles et pernicieuses de certains types de proximité sur la coordination des acteurs (Angeon, Caron et Lardon, 2006¹⁷⁵ ; Caron et Torre, 2005¹⁷⁶ ; Torre et Zuindeau, 2007¹⁷⁷). Les contraintes de la proximité géographique ont été, par exemple, élucidées à l'occasion de l'étude des conflits d'usage autour des ressources naturelles. Parmi ces contraintes, il est possible de citer la pollution, l'accès et le partage des ressources.

¹⁷³Torre, A., Beuret, J., (2012), Op. cit. p. 75.

¹⁷⁴Talbot, D. (2008). « Les institutions créatrices de proximités : Institutions as creators of proximities ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre, (3), pp. 289-310.

¹⁷⁵Angeon, V., Caron, P., Lardon, S., (2006), Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus? Développement durable et territoires, Dossier 7.

¹⁷⁶Caron, A., Torre, A., (2005), Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux ». In, Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux, sous la direction de Torre, A., Filippi, M., Paris : Éditions INRA (Institut national de la recherche agronomique), pp. 297-314.

¹⁷⁷Torre, A., Zuindeau, B., (2007), Économie de la proximité et environnement : états des lieux et perspectives, Communication présentée au XLIII^{ème} Colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), (11-12 et 13 juillet 2007). Grenoble et Chambéry (Fr.).

En fait, la clarification de la notion de l'action collective participative (1) et la mise en lumière du rôle de la proximité géographique (2) et de la proximité institutionnelle (3) dans la favorisation de cette action collective qui joue un rôle considérable dans la coordination des acteurs constituent l'ambition du présent point.

1. L'action collective participative, clarification de la notion

L'action collective peut être entendue comme « toute action concertée d'un ou plusieurs groupes cherchant à faire triompher des fins partagées » (Fillieule. O, Péchu. C, 1993)¹⁷⁸. Ce principe de l'action collective se base sur la capacité des agents à partager les ressources en vue d'atteindre des objectifs escomptés qui n'auraient pas été atteint individuellement. Ainsi, on peut s'accorder à l'idée selon laquelle l'action collective découle des dynamiques de participation et de collaboration qui se construisent entre les agents. Ainsi, l'étude des outils participatifs et coopératifs a suscité plusieurs analyses en économie. La question de la participation ou bien de la coopération s'impose lorsqu'il est cherché à élucider la manière par laquelle les individus agissent et opèrent par rapport à un objectif partagé. En fait, ils ne peuvent pas bénéficier de cette action s'ils avantagent leur intérêt personnel.

Donc, il est possible de constater que les comportements coopératifs constituent et établissent le fondement de l'action collective, ils mettent en exergue l'ensemble des relations interpersonnelles dans lesquelles s'insèrent les individus. Dans cet espace de proximité que constitue le territoire, les institutions invisibles et imperceptibles qui facilitent la coordination des acteurs rendent ceux-ci susceptibles de développer des relations ressemblant à celles que l'on constate dans des structures communautaires. Ces dernières qui s'appuient sur des relations spécifiques entre les individus (solidarité, coopération, proximité) exigent une conception équivoque du territoire ainsi que de ses modes de développement.

2. La proximité géographique et action collective, le rôle dans la coordination des acteurs

La proximité géographique est envisagée comme un outil qui facilite en nombre et en qualité les différentes interactions entre les acteurs. Selon Rallet (2003)¹⁷⁹, elle est fréquemment abordée comme le soutien positif d'interactions entre les acteurs. En effet, être physiquement proche facilite les contacts entre les acteurs, favorise les échanges de connaissance et simplifie le partage de repères et de pratiques. Ainsi, un espace géographique peut être considéré comme une référence cognitive dans la mesure où il peut être un porteur de sens communs à plusieurs acteurs à savoir : sens relatif à l'histoire, à l'usage, à la façon de désigner et de circonscrire l'espace, au mode de vie, etc. Donc, le fait d'identifier les acteurs à un espace géographique peut constituer un moyen essentiel qui peut être mobilisé en vue de faciliter l'action collective participative.

¹⁷⁸ Fillieule. O, Péchu. C, (1993), « Lutter ensemble : Les théories de l'action collective », Edition : L'Harmattan, Paris, p.9.

¹⁷⁹ Rallet, A., (2003), L'économie de proximités. Propos d'étape, In, Le local à l'épreuve de l'économie spatiale, sous la direction de Torre., A., Paris : INRA (Institut national de la recherche agronomique), pp. 11-25.

Dans les approches collectives, la proximité géographique joue un rôle crucial dans la mesure où elle « permet le déploiement de toutes formes de communication indirecte, joue sans doute un rôle social irremplaçable : il reste une condition qui non seulement favorise la confrontation des mœurs, mais aussi contribue à la fabrication des différences et des ressemblances entre les modes de vie » (Lefeuvre et Germain, 2005)¹⁸⁰. Elle constitue également un élément de solidarité et de rencontres aléatoires et hasardeuses qui encourage la diversité et la structuration sociale basée sur l'interconnaissance. Cette proximité géographique est particulièrement efficace, elle permet de générer de la confiance. Dans ce cadre, Loilier et Lellier (2004)¹⁸¹, considèrent que « la proximité géographique agit comme un incitateur à la confiance ».

Ainsi, il est possible d'assister, en fonction de la façon par laquelle s'effectuent les interactions, à la mise en place des cercles vertueux ou vicieux de la confiance. Un cercle vertueux est un cercle dans lequel les échanges se déroulent de manière convenable, avec une construction de la réputation. En ce qui concerne le cercle vicieux, il s'attache à l'émergence des problèmes d'ordre technique, économique, financier ou humain. Dans ce cas, la confiance se détériore et peut conduire à l'émergence de conflits. Ainsi, à la manière des interactions sociales, l'interconnaissance qui s'inscrit dans la durée et dans le partage d'une identité locale contribue à la favorisation des relations. Donc, elle paraît comme « une condition indispensable aux relations récursives et coopératives entre acteurs » (Leducq. D, Lusso. B, 2011)¹⁸². En effet, les conséquences de la confiance et de la coopération résultent d'une certaine manière de cette proximité géographique qui mobilise l'accointance d'un même lieu et l'appartenance à une même société locale.

De surcroît, la proximité géographique doit être aussi envisagée et perçue dans une approche dynamique, car elle joue un rôle significatif dans la dynamique des échanges entre les individus, dans les déplacements de personnes et de biens, et généralement dans les actions humaines et sociales, ainsi que dans la réitération des interactions et des liaisons, ce qui renforce l'action collective et par la suite favorise la coordination des acteurs.

D'ailleurs, il ne faut pas surévaluer la portée et l'importance de la proximité géographique qui peut encourager et promouvoir la coordination des acteurs. Selon

¹⁸⁰Lefeuvre M.-P., Germain A., (2005), La proximité. Construction politique et expérience sociale, Paris, L'Harmattan, p 89- 99. In, Fourny. M, Cailly. L, Dodier. R, (2012), « La proximité, une ressource territoriale de la mobilité périurbaine ». ASRDLF, 49^{ème} colloque international, Industries, villes et régions dans une économie mondialisée, Belfort, France.

¹⁸¹Loilier T. et Tellier A., (2004), Comment peut-on se faire confiance sans se voir? Le cas du développement des logiciels libres », Management, vol. 7, n° 3, 2004, pp. 275-306. In, Loilier, T., (2010), « Innovation et territoire : Le rôle de la proximité géographique ne doit pas être surestimé ». Revue française de gestion, 2010/1, n°200, pp. 15-35.

¹⁸²Leducq. D, Lusso. B, (2011), « Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale », Cyber géo : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, document 521.

Moquay et al (2005)¹⁸³, la proximité géographique, pour être considérée comme un moteur de développement territorial, doit être combinée et alliée à d'autres formes de proximité, nommées institutionnelles, qui concordent aux différentes relations sociales entre les acteurs.

Rallet (2002)¹⁸⁴, considère que « la proximité géographique est une condition permissive des interactions entre agents mais elle ne se transforme en interactions réelles ou en coordinations effectives qu'en mobilisant les autres dimensions de la proximité ». Ainsi, malgré que les acteurs partagent un même espace géographique, cela n'indique pas inévitablement qu'ils se figurent cet espace de la même façon. Pour employer le déclencheur de « l'appartenance au territoire » à l'occasion d'un projet de développement, il est probablement raisonnable de conduire les acteurs à s'exprimer sur leurs représentations du territoire.

Dans le même ordre d'idées, la proximité géographique peut également avoir des retombées négatives sur la coordination des acteurs dans la mesure où elle peut provoquer des conflits d'usage ou de voisinage. Dans ce cadre, Torre et canon (2005)¹⁸⁵, ont montré que « les tensions et conflits d'usage et de voisinage peuvent être étroitement associés à la notion de proximité géographique ».

Donc, l'analyse de la proximité géographique permet de faciliter la compréhension des ressorts de l'action collective et par la suite la compréhension du processus de coordination des acteurs nécessaire au développement territorial. Ainsi, Elle peut jouer un rôle crucial dans des rapprochements entre les acteurs, comme dans le cas de certains conflits.

3. La proximité institutionnelle et action collective, le rôle dans la coordination des acteurs

La proximité institutionnelle associe les acteurs qui ont une ressemblance mutuelle ou qui ont le même espace de référence et partagent les mêmes connaissances, c'est pour cette raison que la forme institutionnelle de la proximité est très importante. Cette proximité qui est associée à une relation de similitude des visions et des modes de fonctionnement, dépend de « l'adhésion des acteurs à un espace commun de représentations, de règles d'action et de modèle de pensée, orientant les

¹⁸³Moquay, P., Lardon, S., Marcelpoil, E. et Piveteau, V., (2005), Proximité géographique et proximité institutionnelle dans les processus de développement territorial, In, Proximité et changements socio-économiques dans les mondes ruraux, sous la direction de Torre, A., Filippi, M., Paris (Fr.) : INRA (Institut national de la recherche agronomique), pp. 18-31.

¹⁸⁴Rallet A., (2002), L'économie de proximité. Propos d'étape, In Torre A. (éd.), Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, n°33, Le local à l'épreuve de l'économie spatiale, pp. 11-25. In, Beaurain. C, Longuépée. J, (2006), « Dynamiques Territoriales et Proximité Environnementale : le cas du Risque d'Inondation », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 | 2006.

¹⁸⁵Torre, A., Caron, A., (2005), Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage, Économie et institutions, 6-7, pp. 183-220. In, Torre, A, Zuindeau. B. (2009). « Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives ». Natures Sciences Sociétés, vol. 17, (4), pp.349-360.

comportements collectifs » (Lanciano-Morandat. C, Nohara. H, 2003)¹⁸⁶. En effet, cette forme de proximité constitue le fondement de la coordination des acteurs dans la mesure où les institutions permettent aux acteurs de régler de manière collective leurs activités. La supposition sous-jacente étant que la rénovation de la coordination, au moyen de l'affermissement de telle ou telle forme de proximité, constituera l'origine des dynamiques territoriales (Billaudot et Colletis-Wahl, 2006)¹⁸⁷. Ainsi, la référence à la proximité institutionnelle entre les acteurs incite à estimer les divers rôles de l'institution dans la création d'une dynamique territoriale.

Plus exactement, la proximité institutionnelle paraît fondamentale dans le passage d'une situation caractérisée par une action entreprise au niveau individuel à une situation caractérisée par la présence d'une action collective qui joue un rôle crucial dans la coordination des acteurs et par la suite dans le développement territorial. En fait, l'institution se considère donc comme un chemin de passage primordial pour expliquer non uniquement de la coordination mais plus généralement de l'action collective et des contextes de cette dernière.

Ainsi, le concept de l'institution se rapporte à deux idées fondamentales à savoir : ne pas dissocier les dimensions cognitives et conatives des conduites et estimer que tout subterfuge social est entraîné par un objectif. Les institutions sont préconçues, non uniquement par les individus et à leur but approprié, mais elles sont également préconçues du point de vue social. Autrement dit, elles existent auparavant et s'imposent à nous. A cet égard, elles se considèrent comme des attentes directives et canoniques identifiées auparavant à toute action. Elles doivent être envisagées comme des prêt-à-penser et à-faire dont les individus ne sont pas des créateurs.

Dans cette double conception, l'institution est simultanément la règle et le comportement, la vision et les pratiques, les accoutumances de penser et de faire, sans que les uns ne soient abaissables aux autres. Il s'agit d'une certaine façon de construire des idées collectives afin d'arriver à réaliser un objectif. De ce fait, pour qu'une panoplie d'acteurs puisse mobiliser une même institution, il est primordial que les participants possèdent la même conception de ce qu'ils veulent faire, qu'ils partagent des représentations instituées, publiques et sociales. Les représentations instituées se considèrent comme un regroupement d'idées, elles constituent un aspect structurel. Elles ne confrontent pas des acteurs sans liens, mais au contraire elles organisent et articulent leurs interactions. Donc, « la proximité institutionnelle, comme condition de l'action collective, ne peut renvoyer à la seule existence de

¹⁸⁶Lanciano-Morandat. C, Nohara. H, (2003), « Les essaimages académiques dans le secteur de l'informatique en France : effets institutionnels, effets de territoire ou construction des acteurs locaux ? ». Revue d'économie régionale et urbaine, Armand Colin, pp.235-266.

¹⁸⁷Billaudot, B., Colletis-Wahl, K., (2006), « Un réexamen de la proximité : de la nécessité de distinguer deux types de going concerne, le territoire et l'organisation », La proximité entre interactions et institutions, Bordeaux 28-30 juin 2006. In, Colletis-Wahl, H., (2008), Micro-institutions et proximités : quelles lectures des dynamiques territoriales ? Revue d'Économie Régionale & Urbaine, juin, (2), pp. 251-264.

significations communes aux acteurs » (Talbot, D., 2008)¹⁸⁸. En effet, l'institution produit et engendre un autre facteur de la proximité institutionnelle qui concerne la détermination et l'affermissement par l'institution de rôles supplémentaires à accomplir au niveau de l'action collective par des acteurs aux situations sociales dissymétriques.

Donc, l'interdépendance et la complémentarité des rôles des participants à l'interaction sont essentiellement reproductrices des disparités et des inégalités. Une dissymétrie de ressources cognitives et/ou matérielles peut contribuer à rendre l'échange peu ou prou propice et bénéfique à l'une des parties. En d'autres termes, la proximité institutionnelle ne se considère pas au premier abord comme équitable et juste. A l'opposé, il s'agit, au premier abord, d'un rapport de force, ce qui démontre la cause qui contribue à rendre cette relation conflictuelle. Cela indique que les conflits attachés aux hiérarchies sociales doivent être réglés et calmés. C'est une condition à l'action collective. Ainsi, selon Pecqueur et Zimmermann (2004)¹⁸⁹, « la proximité institutionnelle, comme réalisation des conditions de l'action collective ne doit pas être réduite à sa seule dimension cognitive renvoyant à une vision partagée du monde ; il faut y associer une dimension régulatrice, politique, qui attribue des rôles à des acteurs hétérogènes et qui " gère " les conflits ».

En définitive, mobiliser une institution implique de s'engager probablement ou sûrement en relation disparate et irrégulière avec l'autre, auprès duquel on est désormais proche et voisin. En effet, cette proximité institutionnelle indique le fait qu'une panoplie d'individus partage et s'accommode à des idées communes et des rôles bien déterminés. Ces individus créent, en acceptant des rôles supplémentaires, des idées collectives et communes. Donc, il est possible de dire que la proximité institutionnelle constitue simultanément une congrégation ou bien un groupe d'idées et de pratiques.

Ainsi, des relations compliquées, circonscrites et orientées peuvent être, sur la base de cette proximité institutionnelle, possibles entre divers acteurs. Il en est également des pratiques, des accoutumances collectives, des préconceptions, des normes juridiques ou morales, mais aussi des entreprises, des associations, etc, qui se considèrent comme des affirmations réelles des institutions.

Donc, l'institution (langue, histoire, lois, culture) accorde par nature une proximité institutionnelle qui favorise l'action collective et par la suite offre les conditions propices à une coordination des acteurs dès lors que ceux-ci appartiennent et adhèrent à un espace commun.

¹⁸⁸Talbot, D., (2008), « EADS, une transition inachevée : Une lecture par les catégories de la proximité », Géographie, économie, société, vol. 10, (2), pp. 243-261.

¹⁸⁹Pecqueur B., Zimmermann J. B., (2004), Introduction. Les fondements d'une économie de proximités. In, B. Pecqueur et J. B. Zimmermann (éds.), Economie de Proximités, Hermès, Lavoisier, Paris. In, Talbot, D., (2008), « EADS, une transition inachevée : Une lecture par les catégories de la proximité », Géographie, économie, société, vol. 10, (2), pp. 243-261.

En somme, il est possible de dire que le corpus théorique de la proximité semble spécialement convenable pour traiter la question de l'action collective participative des acteurs. En fait, les analyses du processus de prise de décision au niveau territorial s'attachent aux formes d'action collective, se basant sur des négociations, des compromis, des alliances, qui présument la dynamisation des relations et de réseaux variés. Ces outils peuvent être liés à différentes formes de proximité (proximité géographique, proximité organisationnelle, proximité institutionnelle). En effet, c'est grâce à la proximité géographique que l'approche participative est préconisée, elle renvoie en fin de compte à la proximité organisationnelle car elle entraîne la mise en place de quelques dispositifs (conseil de quartier par exemple).

Donc, après avoir abordé le rôle de l'approche de proximité dans la compréhension et la construction de l'action collective, il est important d'aborder dans le paragraphe suivant le rôle de l'approche participative dans la consolidation et le renforcement du processus de la gouvernance territoriale.

§2. L'approche participative et gouvernance territoriale, contribution au développement territorial

La gouvernance territoriale a constitué ces dernières années un thème primordial pour la recherche et se considère comme un enjeu majeur pour les acteurs locaux spécialement au niveau de la mise en place de développement. Elle est devenue une question fondamentale dans le développement territorial et objectif primordial pour l'élaboration de toute politique publique, et elle fait de la participation des différents acteurs et publics concernés un fondement essentiel. Ce paragraphe a pour ambition d'éclaircir la notion de gouvernance territoriale (A) et de comprendre la contribution de l'approche participative dans la consolidation de cette gouvernance territoriale (B), et par la suite la contribution au développement des territoires.

A. Gouvernance territoriale, éclairage conceptuel

La gouvernance territoriale repose sur la capacité à gérer un territoire dans le cadre d'un système partenarial qui implique de nombreux acteurs. Elle veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient basées sur un consentement social et à ce que les voix des personnes les plus vulnérables puissent se faire entendre. En fait, il est tenté, dans ce point, d'éclaircir cette notion de gouvernance territoriale (1), d'élucider sa typologie (2), de mettre en évidence ses conditions de succès (3) et d'échec (4).

1. Définition de la notion de gouvernance territoriale, prédominance de la notion de participation

La réflexion sur le concept de la gouvernance territoriale peut être associée à la quête de nouveaux styles d'agencement et de gestion du territoire qui remplacent les démarches descendantes classiques. La réflexion se rapporte simultanément à mettre en évidence les évolutions du développement au niveau local et aux récentes structurations à la fois politiques et administratives dans les Etats modernes. En outre, elle se considère actuellement comme une question principale dans le développement territorial et un enjeu majeur dans la conception et la mise en œuvre

des politiques publiques.

La gouvernance territoriale peut être définie comme « le processus institutionnel-organisationnel de construction d'une mise en compatibilité de différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proche » (Mirail, 1999)¹⁹⁰. A partir de cette définition, il est possible de conclure que ce processus, par nature active, a pour ambition la décomposition et la résolution de l'ensemble des difficultés productives probablement inexplorées. D'ailleurs, la mise en compatibilité qui singularise ce concept présume l'harmonisation des arrangements entre les acteurs économiques, institutionnels et politiques.

Ainsi, la gouvernance territoriale se raccroche à des facteurs voisins de la définition du concept du territoire à savoir : les acteurs, les organisations (relations inter organisationnelles, conventions, confiance), les institutions (consensus entre acteurs) et les représentations et la culture. Elle peut être envisagée aussi comme « la capacité pour les sociétés, dans leurs différentes composantes (les acteurs gouvernementaux, les acteurs politiques non gouvernementaux, les acteurs privés et publics de la société civile), à mettre en place des processus et institutions capables de gérer les interdépendances, sociales et territoriales, sur le mode de la bonne entente » (Bussi. M, 2009)¹⁹¹. Donc à partir de cette définition, il est possible de conclure que la gestion du territoire et la prise de décision, par des acteurs multiples, existant dans des territoires différents avec des utilités diverses, voire paradoxale, doivent être inscrites dans un contexte de collaboration et d'intelligibilité.

Ainsi, le tableau 5 illustre quelques définitions de la notion de gouvernance territoriale, où la notion de participation prédomine, dans la littérature scientifique.

¹⁹⁰ Presses Universitaires du MIRAIL (1999), « Sciences de la société : entreprises et territoire », revue publiée avec le concours de la CNRS et du Centre National du Livre, n° 48, p. 34.

¹⁹¹ Bussi. M, (2009), « Un monde en recomposition : géographie des coopérations des territoires », édition : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 42.

Tableau 5. Quelques définitions de la gouvernance territoriale où la notion de participation prédomine (Source : Auteur)

Auteurs	Définitions de la gouvernance territoriale
Gaudin, 1998	« Processus de coordination multi niveaux et multipolaires » (Gaudin, J.-P., 1998) ¹⁹² .
Leroux, 2002	« Coordination située qui se construit par la mise en cohérence des dispositifs ou modes de coordination pluriels en vue d'une coordination d'ensemble » (Leroux, I., 2002) ¹⁹³ .
Bertrand et Moquay, 2004	« Ensemble des nouvelles formes d'action publique qui permet sous le mode du partenariat la négociation entre l'État, les collectivités territoriales, les secteurs économiques et associatifs, les groupes d'intérêt et la société civile » (Bertrand, N., Moquay, P., 2004) ¹⁹⁴ .
Bertrand et Moquay, 2004	« Un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement » (Le Galès P., 2006) ¹⁹⁵ .

Donc, la pluralité des définitions avancées ci-dessus facilite la clarification de la notion de gouvernance territoriale à laquelle se réfère la présente thèse à savoir : la gouvernance territoriale peut être définie comme « la prise en compte des interactions entre les différents usagers du territoire ». Il est donc constaté le caractère polysémique de la notion de la gouvernance territoriale, elle reflète premièrement des changements profonds de la nature et la fonction des pouvoirs publics et singularise la transition des politiques publiques d'aménagement du territoire à une officialisation et institutionnalisation de l'action collective. Elle caractérise en parallèle, dans une optique économique, un système de coordination entre des acteurs existant au niveau d'un même territoire.

2. Typologie de gouvernance territoriale

Selon le type d'acteur clé qui prime la coordination territoriale, il est possible d'identifier trois types de la gouvernance territoriale : la gouvernance privée, la gouvernance publique et la gouvernance mixte. La gouvernance est de type privé lorsqu'une « organisation de producteurs est l'acteur clé du territoire. Dans ce cas,

¹⁹²Gaudin, J.-P., (1998), La gouvernance moderne, hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises. *Revue Internationale des sciences sociales*, 155p.

¹⁹³Leroux I., (2002), La négociation dans la construction du territoire. Une approche institutionnaliste, Toulouse : Université de Toulouse. In, Brulot, S., Maillefert, M., et Joubert., (2014), *Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale* », *Développement durable et territoires*, Vol. 5, n°1 | Février 2014.

¹⁹⁴Bertrand, N., Moquay, P., (2004), La gouvernance locale, retour à la proximité. *Economie Rurale* 280, pp.77-95. In, Rey-Valette, H., Mathé, S. (2012), *L'évaluation de la gouvernance territoriale. Enjeux et propositions méthodologiques*. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, décembre, (5), pp. 783-804.

¹⁹⁵Le Galès P., (2006), Gouvernance, in Boussaguet L., Jacquot S. et Ravinet P. (dir), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Les presses de Sciences Po, pp. 244-251. In, Brulot, S., Maillefert, M., et Joubert, J., (2014), *Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale* », *Développement durable et territoires*, Vol. 5, n°1 | Février 2014.

on peut même distinguer une gouvernance privée collective si l'acteur dominant n'est pas une structure strictement privée mais qu'elle regroupe et fédère des acteurs privés (des exploitants agricoles, des entrepreneurs, par exemple) tout en obtenant des ressources publiques » (Roux. E, Vollet. D et Pecqueur. B, 2006)¹⁹⁶. Dans ce cas, les dispositifs de coordination sont régis par ces acteurs privés qui interviennent dans le but d'appropriation privée. La gouvernance est de type public lorsqu'une ou plusieurs institutions publiques sont les acteurs clés de la mise en œuvre, de la conduite d'actions ou de projet sur le territoire; il peut s'agir par exemple des services déconcentrés de l'Etat ou encore des collectivités territoriales. Dans ce cas, les dispositifs de coordinations sont dirigés par une institution ou bien un groupe d'institutions qui jouent un rôle clé.

Enfin, la gouvernance est de type mixte lorsque les acteurs privés et les acteurs publics coopèrent. Autrement dit, la gouvernance mixte concorde au cas où les acteurs privés et publics travaillent de manière collective sur un projet commun de développement. Le voisinage entre ces acteurs contribue à rendre fréquemment l'appropriation des ressources et des compétences partenariales ou conflictuelles.

3. La gouvernance territoriale, les conditions de succès

Qu'est-ce qui contribue à la réussite de la gouvernance territoriale? C'est à cette question que tente de répondre ce point. Il s'agit de déterminer les éléments qui participent ou facilitent la concrétisation de la gouvernance territoriale. Il est question de la décision (3.1) (analysée, comprise, choisie collectivement), de la rationalité des acteurs (3.2), leur coordination et implication massive (3.3) qui constituent autant d'éléments de réussite de la gouvernance territoriale.

3.1. La décision

Les définitions octroyées par les auteurs à la notion de décision sont multiples et différentes et elles sont souvent attachées à la notion de processus de prise de décision parce que la décision n'est rien d'autre que la résultante d'un processus de prise de décision. En effet, la prise de décision doit suivre une panoplie de phases, la prise réelle de la décision fait partie aux phases de ce processus. Donc, il est possible de dire que la décision découle d'un processus qui permet d'opter pour un choix parmi divers alternatifs probables, et ce dans une période désirable et enviable, en essayant d'exploiter de manière efficace l'ensemble des indications et des ressources disponibles. En fait, la décision peut être envisagée comme « un acte par lequel un ou des décideurs opèrent un choix entre plusieurs options permettant d'apporter une solution satisfaisante à un problème donné » (Eilon, 1969)¹⁹⁷.

¹⁹⁶Roux. E, Vollet. D et Pecqueur. B, (2006), « Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnies », *Économie rurale*, n° 293 | 2006, pp 20-37.

¹⁹⁷Eilon. S, (1969), what is a decision? *Management Science*, Vol.16, n°4, December 1969. In, Naffakhi, H., (2008), *Équipe entrepreneuriale et prise de décision : une étude exploratoire sur le rôle de la diversité du capital humain*. Economies et finances. Université Nancy 2.

3.2. La rationalité des acteurs

La rationalité peut être appréhendée de deux manières distinctes : intervenir et agir de façon raisonnable et plausible c'est-à-dire le fait d'avoir une raison pousse à opérer et agir d'une part, d'autre part il faut essayer d'agir de façon judicieuse et harmonieuse. Au niveau économique, la rationalité est de genre substantive c'est-à-dire les finalités sont connues à l'avance et les agents essayent d'harmoniser les outils aux finalités. Simon a suggéré au début des années 50 un autre type de rationalité nommée « rationalité procédurale », qui signifie que d'un point de contentement fixé à l'avance, les agents recherchent des pistes afin de joindre ce point. Ce dernier peut être changé en cours de route selon le processus d'obtention des renseignements attachées à la manière de recherche. Cependant, il est probable de parler d'un autre type de rationalité commentée en termes de calcul économique, il s'agit alors de la rationalité limitée. Cette dernière peut être définie comme « un essai de relâchement de l'hypothèse d'information parfaite » (Maillefert. M, 2004)¹⁹⁸. Les agents sont dirigés à collaborer au niveau de l'organisation pour deux motifs fondamentaux à savoir :

- Premièrement, leur faculté bornée de calcul et les fluctuations de l'environnement.
- Deuxièmement, leur recherche de conclusions et de solutions efficaces.

Ces deux éléments contribuent à rendre obligatoire la collaboration.

En outre, il est possible de distinguer deux types prédominants de la rationalité individuelle à savoir : la rationalité cognitive et la rationalité instrumentale. La rationalité cognitive s'occupe de l'harmonisation des croyances de l'individu en fonction de ses renseignements et son environnement, alors que la rationalité instrumentale exploitera les essais déterminés à priori en vue de fixer une action afin d'aboutir à une conclusion ou bien à un résultat.

3.3. L'implication des acteurs

En octroyant la parole aux acteurs associatifs et privés et en leur attribuant un statut d'associés des pouvoirs publics, les démarches participatives de la gouvernance permettent de favoriser et de stimuler les initiatives. Mais elles prennent part également à la structuration et à la formation de ces acteurs, voire même provoquent leur apparition. Les parties prenantes, c'est-à-dire les acteurs collectifs les plus immédiatement concernés et impliqués admettant des stratégies de coopération, sont en mesure de tirer leur épingle du jeu du processus de la gouvernance territoriale en voyant leur situation consolidée.

En fait, il s'avère que l'objectif recherché ne se contente pas à la transformation des espaces de désaccords en espaces de consentement. On pourrait aussi envisager de construire un dialogue qui prend en considération les disparités de statuts, d'accès à l'information, de pouvoir... , etc. Dans ce cadre, il s'agit de la question de pouvoir,

¹⁹⁸Maillefert. M, (2004), « L'économie du travail : concepts, débats et analyses », édition : Studyrama, p. 89.

de construction des voix collectives là où elles n'existent pas, de montée en capacité des acteurs existant au niveau local qui sont exceptionnellement abordées. La quête d'une excellente représentativité des participants présume de posséder une stratégie et des techniques de sélection capables de déterminer au préalable des lieux ou des outils pour les trouver.

Enfin, après avoir abordé les conditions de succès de la gouvernance territoriale, le point suivant va faire l'objet d'un essai de mettre en lumière les conditions d'échec de ladite gouvernance.

4. L'échec de la gouvernance territoriale

Plusieurs éléments peuvent entraver la réalisation de la gouvernance territoriale à savoir : les conflits d'appropriation et d'autorité (4.1) et la participation incomplète (4.2).

4.1. Les conflits

La conception de projets collectifs nécessite un agencement, un accord préliminaire entre les objectifs et les intérêts habituellement opposés. En outre, la multiplicité des acteurs et leurs interdépendances nombreuses peuvent délimiter le pouvoir de décision de chacun et contribuent ainsi à l'apparition d'un conflit. En fait, il est possible de remarquer l'existence d'une concurrence entre les acteurs, en dépit de leur volonté de collaborer (Yami, 2006)¹⁹⁹. Dans ce cadre, la question de la gouvernance territoriale peut être assimilée à une approche favorable parce qu'elle reflète les processus alambiqués d'organisation et d'ajustement de diverses formes de coordination à peu près conflictuelles entre ces divers acteurs. En fait, les conflits d'appropriation (a) et les conflits de pouvoir (b) constituent les principaux conflits qui peuvent entraver la collaboration entre les acteurs.

a. Les conflits d'appropriation

Les projets collectifs nécessitent des processus de coordination alambiqués qui exigent une gestion préliminaire des ressources allouées par chaque acteur, mais également des ressources conjointement constituées dans le contexte d'un processus partenariale.

Le partage de ces ressources collectives et les gains qu'elles produisent nécessite la mise en place par les acteurs d'un ensemble de mécanismes et de mesures qui ont pour but de prévoir les attitudes expectantes. Ces mesures, par nature incomplètes, cèdent généralement l'opportunité aux personnes pour émettre des commentaires. C'est en cela qu'elles peuvent donc occasionner des conflits d'appropriation. Parmi ces conflits d'appropriation, il est possible d'évoquer l'opposition existant entre l'appropriation et la divulgation des renseignements qualifiés de privé fournies par chaque acteur dans le cadre d'un projet collectif.

¹⁹⁹Yami, S., (2006), Les stratégies collectives à l'épreuve des faits, Revue française de gestion, vol.8, n°167, p87-90. In, Zardet, V., Noguera, F., (2013), Quelle contribution du management au développement de la dynamique territoriale? Expérimentation d'outils de contractualisation sur trois territoires. Gestion et management public, volume 2/2, (4), pp. 5-31.

Un conflit est constaté à partir « du moment où l'opposition entre les parties se manifeste sous une forme quelconque telles que des plaintes orales, plaintes écrites, altercations physiques, pétitions, campagnes de presse et publications diverses, la constitution ou le rattachement à un groupe de pression, des actes de malveillance, les manifestations ou encore l'assignation en justice » (Torres. A., Kirat. T, 2008)²⁰⁰. Ainsi, « il y a conflit d'appropriation quand plusieurs utilisateurs interviennent sur un même espace et que les règles de partage de cet espace ne sont pas respectées, où qu'il n'y a pas de règles de partage » (Nosel. J, 2007)²⁰¹. Donc, la répartition des ressources collectives exige que les acteurs installent tout un dispositif de règles qui permettent d'escompter les conduites opportunistes. Ces dispositifs restent médiocres et peuvent donner naissance essentiellement à deux types de conflits d'appropriation à savoir :

- Un conflit qui se rapporte à l'appropriation des rentes. Le partage des ressources financières originaires du système de subvention publique se considère comme l'une des premières raisons de conflit entre les acteurs impliqués dans un projet collectif;
- Un conflit qui se rapporte à l'appropriation des informations portées par chacun des acteurs à un projet collectif.

b. Les conflits de pouvoir

Le territoire n'est pas uniquement un espace d'émergence des conflits d'appropriation, il se considère également comme un espace propice d'apparition d'une panoplie de conflits de pouvoir et d'autorité.

Dans ce cadre, dans un projet territorial collectif, les conflits de pouvoir trouvent leurs origines dans la perte du pouvoir décisionnel et d'autonomie fonctionnelle, ou dans le caractère évolutif des rapports de pouvoir. Donc, il est possible de dire que dans le cadre d'un projet collectif, les conflits de pouvoir peuvent être occasionnés par :

- La perte approximative de pouvoir de la prise de décision et d'indépendance au niveau des fonctions ;
- La progression des relations de pouvoir et des égalités ou des inégalités de pouvoir dans le processus de coordination (l'accroissement des relations d'alliance, etc.).

4.2. La participation incomplète

A côté des conflits d'appropriation et de pouvoir, il est possible de trouver également la participation incomplète comme élément essentiel qui contribue à l'échec de la gouvernance territoriale. Plusieurs travaux de recherche ont révélé qu'il existe des percolateurs de la participation, ce qui exige d'être attentif sur cette question. Les acteurs qui collaborent sont fréquemment ceux qui appréhendent les normes et les logiques de projet, ceux qui possèdent des ressources spécifiques

²⁰⁰Torres. A., Kirat. T, (2008), « Territoires de conflits : analyse des mutations de l'occupation de l'espace », Edition : l'Harmattan. Paris. p. 322.

²⁰¹Nosel. J, (2007), « Chroniques d'écologie politique », Edition, Publibook, p.33.

(formations, informations, pouvoir.). Il est vrai qu'une fraction de la population peut se contenter d'une situation de consommateur de l'action publique et estimer qu'elle ne peut pas participer gratuitement à l'évolution d'une société pour laquelle des spécialistes sont rémunérés par le contribuable. Cependant, une autre partie de la population se sent inhabiles de participer à une réflexion qui concerne la décision publique ou n'est pas avertie de la possibilité de le faire.

B. L'approche participative, levier incontournable de la gouvernance territoriale

Leloup, Moyart et Pecqueur (2004)²⁰² remettent la réflexion sur le concept de la gouvernance territoriale dans les efforts de la quête des modes modernes et récents d'organisation et de gestion territoriale qui peuvent remplacer les démarches territoriales descendantes traditionnelles. Ces réflexions concordent à un double mouvement de développement local et de récentes structurations politico-administratives dans les Etats modernes. En réalité, la gouvernance territoriale est associée au processus de développement territorial et le place dans le cadre de l'implication et de la participation grandissante des acteurs (les acteurs privés, les acteurs publics et les acteurs de la société civile) dans les dynamiques de développement en se basant sur leur faculté à se mobiliser et à se prendre en charge. En fait, l'approche participative constitue un outil (1) et un facteur de réussite (2) de la gouvernance territoriale. Cette approche consolide la gouvernance territoriale à travers la résolution des conflits territorialisés (3) ce qui va permettre de stimuler le développement territorial (4).

1. L'approche participative : outil de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale repose « à la fois sur le réseau et sur les flux » (Leloup et al, 2005)²⁰³ et englobe des institutions formelles dont la mission est la mise en application des décisions et les agencements non programmés et informels, admis par les individus ou les institutions en vue de concilier les différents intérêts en conflits et diriger et conduire une action coopérative. Il en résulte un processus interactif qui concorde à une série de phases à travers lesquelles des divers acteurs possédant des intérêts dissemblables et opérant à des échelles séparées, mais confrontés à un problème identique construiront graduellement une conception commune de cette vérité, lui accorder un sens.

La gouvernance territoriale s'incarne par les processus de coordination et les projets d'actions conduits ensemble par les divers acteurs au niveau du territoire. C'est la question de la démocratie participative et la participation et l'implication de plusieurs parties prenantes existant au niveau local dans le processus de la décision

²⁰²Leloup, F., Moyart, L., Pecqueur, B., (2004), La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? 4^{èmes} journées de la proximité. In, Lamara, H., Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales, Développement durable et territoires, Varia (2004-2010).

²⁰³Leloup, F., Moyart, L., Bernard, P., (2005). « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? », Géographie, économie, société, Vol. 7, n°4, pp. 321-332. In, Roth, F, Aviouetskii, V, (2014), « Les clusters régionaux comme forme de gouvernance territoriale : l'étude du « cercle vertueux » IDE- Spillovers technologiques- Pouvoirs publics en Pologne », Volume 18, pp.59-71.

qui ne reste pas principalement dans les mains de l'Etat. Ces acteurs interviennent ensemble, en complément ou conflictuellement avec les pouvoirs publics dont le but est de parachever, de rectifier ou d'animer leurs actions.

Ces dernières décennies, les outils de la gouvernance territoriale ne sont pas entièrement immobilisés et provoquent à nouveau des discussions et des débats concernant leurs avantages respectifs. Un accord s'instaure pour accepter que la mise en œuvre des divers degrés de la participation des acteurs aux discussions ou à la décision publique octroie la possibilité d'avancer et de progresser vers des processus de gouvernance plus cohérents et démocratiques.

Les outils de la gouvernance territoriale ont pour objectif d'incorporer aux processus d'actions publiques et de construction de décisions des groupes d'acteurs, représentatifs des avantages, des utilisations et des espérances associés aux objets discutés, ou incités à participer car ils vivent sur ce territoire et/ou y sont particulièrement associés. Plusieurs formes d'opérations mobilisables au niveau des démarches participatives sont caractérisées par un degré grandissant de participation de ces acteurs. Il s'agit de la communication qui a pour ambition de transmettre un message et réussir à avoir l'adhésion de la population à une suggestion ; l'information qui a pour objectif de faire passer des données qui autoriseront aux individus de se bâtir un point de vue et de participer à la discussion ; la consultation qui a pour but de recueillir les opinions des acteurs, sans procurer de garantie en ce qui concerne la prise en considération des opinions exprimées ; le dialogue qui a pour objectif de permettre l'établissement de langages et de fondements collectifs et la juxtaposition entre les différentes parties intéressées ; la concertation qui cherche l'établissement commun de visions, de buts, de projets collectifs afin d'intervenir collectivement ; enfin, la négociation cherche à obtenir une décision agréée et consentie par l'ensembles des parties concernées.

En fait, la gouvernance est « un processus de décision moins fondé sur la contrainte et plus sur la participation et la responsabilisation de l'ensemble des parties prenantes. » (Prévil. C, 2009)²⁰⁴. Donc, le processus de gouvernance se rattache aux conditions d'apparition et de la gestion de la demande sociale d'information sur le territoire en supplément des outils de la participation à la construction sociale du projet territorial. L'approche participative contribue au processus de la gouvernance notamment à travers l'insertion des savoirs des différents acteurs afin de prendre en compte leurs logiques dissemblables, la mise en commun du savoir en vue d'accroître la confiance, la clarté, le sentiment d'appartenance au territoire et la cohérence sociale, la caractérisation des nœuds décisionnels afin de prendre en considération la corrélation ou l'élimination des degrés de prise de décision et des échelles d'action, et le développement des compétences collectives moyennant des facultés d'apprentissage collectif.

²⁰⁴Prévil. C, (2009), « Participation du public dans la gouvernance de l'environnement et du territoire : pour améliorer l'instrumentalisation », Revue électronique en sciences de l'environnement, V 9, n°1.

2. L'approche participative, facteur de réussite de la gouvernance territoriale

Dans ce deuxième point, il s'agit d'aborder de la manière de la contribution de l'approche participative au succès de la gouvernance territoriale. Graduellement, le modèle de l'aménagement du territoire s'est transformé faisant place au modèle de la gouvernance territoriale et à une modification principale de la forme et de la nature de l'intervention publique territorialisée. Ce mouvement de modernisation et de renouvellement de la vision et de la perception de l'action publique est lié aux processus de décentralisation de l'action publique. Il désigne l'achèvement du monopôle de l'Etat en ce qui concerne l'action publique territoriale et sa banalisation dans la perception et l'élaboration de l'action publique avec les divers acteurs (privés, associatifs, etc.)

D'ailleurs, les particularités fondamentales des nouvelles politiques qui concernent le développement se présentent comme suit : elles recherchent l'objectif palpable de favoriser l'implication directe des acteurs existant au niveau local dans l'identification des choix de développement territorial, et elles supposent des styles de coopération et de collaboration entre acteurs privés et publics qui se promettent collectivement à entamer une kyrielle d'initiatives incorporées dans un projet commun. Ces principes de la gouvernance territoriale modifient foncièrement non seulement les styles de l'intervention publique mais également le contenu de l'intervention publique.

Il est possible de préciser succinctement les marques proéminentes qui concourent à l'officialisation des actions collectives entraînées par des démarches participatives :

- Le monopôle des pouvoirs publics en termes de régulation et d'intervention est reconsidéré et remis en cause en faveur d'une diversité d'acteur dont la faculté d'actions collectives favorisées par l'approche participative détermine leur qualité.
- La participation de plusieurs acteurs composites modifie également le style des interventions publiques. L'action publique est co-conçue de façon collective.

Donc, l'Etat perd son rôle de perception et de création de l'objet et des modes de l'intervention, et agit comme organisateur et élaborateur de la coordination entre les divers acteurs qui doit permettre d'aboutir à l'identification de l'action collective territorialisée. Il agit principalement par la formulation de politiques constitutives, c'est-à-dire qu'il impose des normes sur les formalités organisationnelles de coordination entre les différents acteurs qui participent à la gouvernance mais n'intervient pas en ce qui concerne l'identification du problème et les méthodes de sa résolution.

Les différentes institutions publiques et les acteurs de toute nature peuvent, sur un territoire déterminé, s'unir, partager leurs ressources, leur expertise, leurs facultés et leurs projets, et construire une nouvelle alliance d'actions gardant et prenant en considération l'autonomie de chacun des instigateurs. En fait, il faut, dans un premier temps, définir le réseau des acteurs avant d'évaluer la nature des relations en son sein.

En raison de l'intrication des règles qui gouvernent un territoire, de la prolifération et la pluralité des acteurs et la corrélation des acteurs entre eux, aucun d'entre eux public ou privé ne maîtrise pas l'intégralité des informations sur son territoire pour être en mesure de gérer les actions. C'est l'un des motifs qui incitent à la gouvernance plutôt qu'au gouvernement.

Ainsi, les enjeux de développement territorial fournissent l'occasion à des objectifs qui doivent être partagés par la totalité des acteurs. Le succès résulte de la faculté des acteurs à entrer dans un vrai processus de dialogue, contexte de négociation partagé entre acteur, qui découle d'un accord entraîné et favorisé par les démarches participatives.

En fait, le partenariat et la négociation permettent de faire mieux avancer les choses qu'un seul pilote. Les divers acteurs doivent apprendre à se connaître et à déterminer le sens d'intervention sur le territoire en question avant d'agir collectivement à la concrétisation d'un projet commun. Certes, « ce qui caractérise la conduite d'un projet dans le cadre de la gouvernance et non plus de gouvernement c'est de passer du passage des responsabilités à la responsabilité partagée. Dans un climat de confiance, tous les acteurs vont ainsi gagner plus de légitimité vis-à-vis du citoyen. Le projet apparaît comme une condition au développement, en ce qu'il traduit la volonté d'infléchir ou de dépasser les déterminismes qui ont joué défavorablement pour un territoire. Il permet aux agents de partager des références communes et d'œuvrer dans la même direction là où l'absence de développement a tendance à multiplier les sources d'incompréhension et de conflit » (Greffé. X, 2002)²⁰⁵.

La gouvernance n'est pas remplaçable et ne peut donc pas être estimée comme un exemple type en main. Si les pratiques de la gouvernance s'attachent de façon similaire quel que soit le territoire, la gouvernabilité de chaque territoire nécessite une importante aptitude d'adaptation et d'acclimatement, elle exige une immense réactivité de la part des différents acteurs.

3. L'approche participative et gouvernance territoriale, résolution des conflits territorialisés

La gouvernance territoriale est faite de coalition et d'association d'acteurs de différentes catégories, de dissemblables niveaux, qui participent d'une manière collective à l'identification des actions communes et de projets collectifs. Cependant, la gouvernance territoriale ne se contente pas à cette vision exemplaire et idéale. Les interdépendances et les interactions des acteurs qui se trouvent confrontés déclenchent plusieurs conflits. En effet, « les processus du développement territorial ne ressemblent en aucun cas à un long fleuve tranquille. Ils sont au contraire faits de phases de négociations, de collaboration, ou d'apaisement, mais également de moments beaucoup plus animés, voire conflictuels, au cours desquels certains groupes ou certaines catégories d'acteurs s'opposent, parfois avec violence, pour

²⁰⁵Greffé. X, (2002), Op. cit. p. 40.

définir les marches à suivre et les options à retenir » (Chia. E, Torre. A, Rey-Valette. H, 2008)²⁰⁶. Les conflits constituent ainsi une manière d'entrer dans la discussion sur les enjeux et les chemins du développement territorial, et d'infléchir les décisions en prenant part au processus dont on avait été exclu (Dowding et al, 2000)²⁰⁷.

Ainsi, notre conception de la négociation, en tant que niveau de participation, se rattache strictement à celle des juristes et des sociologues qui distinguent entre la négociation des principes et des règles et la négociation des objets. Ainsi, on peut discerner la négociation des objets durant laquelle les parties changent et partagent des ressources physiques, financières, scientifiques, et la négociation des principes et des règles durant laquelle celles-ci essayent de s'entendre sur un principe d'universalité, qui prélude le cadre de la négociation, et sur les règles de coordination ultérieure.

La négociation favorise la construction « d'un sens commun qui en retour impose des contraintes » (Leroux. I, 2006)²⁰⁸. Elle génère des principes et des règles qui ont pour ambition d'orienter les relations de pouvoir. Donc, au niveau du territoire, il est possible de l'identifier comme un processus intentionnel d'ajustement mutuel, qui a pour but non seulement la mise en commun et le partage de ressources tangibles et intangibles, mais aussi l'identification des principes et des règles (cadres de l'action). Ainsi, elle traduit un aspect arbitral en tant qu'elle se manifeste selon les cas comme :

- Une modalité d'anticipation de conflits : dans ce cas, elle reflète la volonté commune des acteurs territoriaux de ne pas s'introduire dans une situation de conflit ;
- Une modalité de médiation de conflits : elle traduit dans ce cas la volonté collective d'aboutir à un compromis ;
- Une modalité de résolution de conflits : dans ce cas elle reflète la volonté de déboucher sur une solution commune enrayant le conflit primitif.

La négociation est dans ce contexte une forme de mise en coordination des acteurs. D'abord, l'acceptation de négociation signifie l'acceptation de s'engager dans une forte corrélation à l'égard des partenaires locaux, cette corrélation étant suscitée par l'appartenance à un identique corps de règles et de contraintes fonctionnelles sur la mise en commun des ressources, sur les obligations de chacun à vénérer le principe de la transparence, etc. Ensuite, la négociation, moyennant la co-production

²⁰⁶Chia. E, Torre. A, Rey-Valette. H, (2008), Conclusion : Vers une « technologie » de la gouvernance territoriale! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires », *Noréis*, 209 | 2008, pp. 167-177.

²⁰⁷Dowding, K., John, P., Mergoupis, T., Van Vugt, M., (2000), Exit, voice and loyalty : Analytic and empirical developments, *European Journal of Political Research*, 37, pp. 469-495. In, Eduardo Chia, Torre, A., Rey-Valette, H., (2008), Conclusion : Vers une « technologie » de la gouvernance territoriale! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires, *Noréis*, 209 | 2008/4.

²⁰⁸Leroux, I. (2006). « Gouvernance territoriale et jeux de négociation : Pour une grille d'analyse fondée sur le paradigme stratégique ». *Négociations*, n° 6, (2), pp. 83-98.

de règles spécifiques et distinctives qu'elle présume, contribue à la constitution d'un groupe d'acteurs dont elle construit l'identité et les limites, c'est-à-dire ce qui est à la propriété du groupe et ce qui en est exclu (la sélection des participants au projet, les modes d'intervention des collectivités territoriales, les normes de sanctions vis-à-vis des acteurs qui ne vénèrent pas les règles de jeu, etc.). Donc, le recours à la négociation permet de se soustraire des conflits et participe à identifier plus tranquillement un nouvel horizon de rapports de force.

Donc, il est possible de conclure que la gouvernance territoriale est basée sur des compromis évolutifs qui découlent des processus de négociation entre plusieurs acteurs. Ainsi, la négociation est envisagée par les acteurs concernés et impliqués dans un projet collectif comme une méthode de gestion de leurs conflits d'intérêt. Cependant, elle peut se considérer comme « un processus d'instrumentalisation des règles qui rend la gouvernance territoriale fragile et instables en fonction des conflits non résolus » (Nejjar. W, 2016)²⁰⁹.

En conclusion, il est possible de dire que la concrétisation et la réalisation des projets de développement territorial nécessitent, à côté de l'implication des acteurs territoriaux, l'existence d'une gouvernance territoriale. Dans ce cadre, l'approche participative renforce le processus de gouvernance territoriale qui affermit à son tour le processus de développement territorial. Donc, il est possible de dire que l'approche participative joue un rôle crucial dans le développement des territoires moyennant le renforcement de la gouvernance territoriale.

4. Rôle de la gouvernance territoriale dans la stimulation du développement territorial

La gouvernance territoriale peut être considérée comme une condition primordiale permettant d'atteindre un développement plus équilibré du territoire. Elle contribue également, par le biais de la participation des différents acteurs (publics, privés et sociaux), à la réalisation de la cohésion territoriale. L'importance de la gouvernance territoriale (4.1) et son apport à la coordination des acteurs de développement (4.2) constituent l'objectif du présent point.

4.1. L'importance de la gouvernance territoriale

A ce niveau, il est essayé de décortiquer la question de la coordination des acteurs au niveau d'un territoire (a) et de clarifier la pérennité des relations de proximité géographique entre ces acteurs territoriaux (b).

a. Le processus de coordination des acteurs de développement territorial

Il est primordial d'essayer dans la mesure du possible de répondre d'une part aux questions de l'existence de particularité au niveau des rapports de développement des territoires, et d'autre part aux conditions de coordination des acteurs de développement territorial.

²⁰⁹Nejjar, W. (2016) « Gouvernance territoriale, conflits territoriaux : quelles solutions ? ». Organisation et Territoires, n°2.

En essayant de répondre à ce qu'on peut usuellement nommer l'ingouvernabilité des territoires, il apparaît profitable et opportun de mettre en place des réseaux de partenariats englobant les acteurs de développement territorial.

Il est clair que face à un Etat qui se libère de ses engagements peu à peu, les acteurs territoriaux s'évertuent de constituer un environnement de gouvernance afin de régir des objectifs et des actions de développement du territoire, attachés par divers rapports et supportant les contrecoups des conflits et des négociations.

A cet égard, la gouvernance territoriale peut être envisagée comme un élément qui unit les différentes composantes du territoire qui sont de nature hétérogène. En fait, des rapports d'influence, d'autorité, de conflit, d'intérêt, de coopération de négociation vont fatalement apparaître et émerger au cours de la gestion du développement territorial. Et, c'est à partir de la confrontation constructive et positive des acteurs en présence qu'apparaissent le territoire et sa dynamique particulière, ainsi que des valeurs communes à partager à savoir : la responsabilité, la démocratie et l'efficacité. En effet, « le concept de gouvernance territoriale permet d'inclure dans les processus de prise de décision territoriale l'existence de ces acteurs et relations multiples, l'importance des réseaux, l'émergence de conflits et de négociations, le développement traduit en objectifs et en actions » (Bertrand et al, 2001)²¹⁰.

Partant de cette donnée principale, il est primordial d'entraîner l'adhérence des acteurs territoriaux, pris séparément ou constitués en réseaux, en affermissant leur confiance à l'égard des pouvoirs publics, en contribuant à la rénovation de leurs compétences démocratiques, en stimulant leur participation et en cherchant leur association certaine à l'objectif qui porte sur la construction collective du territoire. En fait, « le faisceau de relations qu'entretiennent ces acteurs, les réseaux qu'ils mobilisent, le poids du temps long avec ses implications en termes d'apprentissage collectif, importent dans l'analyse des trajectoires des territoires » (Angeon. V, Callois. J, 2005)²¹¹. De ce fait, le territoire ne se considère comme une donnée, mais au contraire il découle de jeux des acteurs qui sont en rapport et en relation les uns avec les autres.

Certes, les liens d'interdépendances tissés entre les acteurs territoriaux construisent le territoire, en favorisant la bonne gouvernance d'un espace qui ne s'arrête de se raffermir. En fait, ces liens d'interdépendances contribuent à la constitution d'un capital cognitif collectif baptisé capital social. Celui-ci contribue à la coordination des acteurs et par la suite favorise le développement des territoires. En effet, « le capital social résulte de l'investissement d'un individu dans ses relations avec d'autres »

²¹⁰ Bertrand, N., Gorgeu, Y., Moquay, P., (2001), Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale, Les 3^{èmes} journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires, Paris, 13-14 décembre 2001, 18p. In, Haddad. M, Bouzaida. M. A, (2013), « Développement local et gouvernance territoriale : Enjeux et perspectives post-révolution », Journal of Academic Finance (J.A.F.), n° 3.

²¹¹ Angeon. V, Callois. J, (2005), « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », Économie et institutions, 6-7 | 2005, pp. 19-50.

(Deschenaux. F, Laflamme. C, 2009)²¹². Ainsi, si les conditions propices étaient réunies, ces liens provoqueraient un développement territorial très harmonieux. En fait, cette nouvelle perception territoriale s'oppose au mode de gestion traditionnelle, caractérisé par le manque de coordination et l'absence des interactions entre les parties prenantes du développement.

b. La pérennité des relations de proximité géographique entre les acteurs territoriaux

Incontestablement, le territoire se bâtit au moyen des relations durables de proximité géographique tissées entre une diversité d'acteurs proches pratiquant leurs activités au niveau du même milieu. D'une autre façon, l'espace territorial risque de supporter les répercussions négatives des relations temporaires et provisoires entretenues qui ne subsistent pas et à lesquelles font défaut les conditions de la proximité territoriale.

En effet, ces relations de voisinage et de proximité, voire de vie en commun sur le même territoire mettent en condition les participants au développement à conduire des actions palpables et précises, de ce fait elles facilitent la mise en place commune de critères qui sont nécessaires à la totalité des acteurs, « il se développe alors une multitude de territoires à géométrie variable, encourageant cette action durable pour une organisation territoriale et multi-partenariale » (Dali. M, 2015)²¹³.

D'ailleurs, la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale réussie garantit non uniquement une complète coopération entre des acteurs qui vivent sur le même territoire, mais il s'agit également d'un processus qui permet de les unir et de les joindre aux autres territoires.

4.2. La coordination des acteurs de développement territorial, l'apport de la gouvernance territoriale

Au niveau du territoire, la gouvernance territoriale stimule l'octroi d'un rôle fondamental aux acteurs territoriaux de développement se matérialisant via la mise en réseau des agents institutionnels, politiques, économiques et sociaux. L'objectif étant la concrétisation d'un projet territorial foncièrement étudié et singularisé par la durabilité. Ce poids lourd octroyé aux acteurs territoriaux aura pour objectif imminent de lutter sinon de faire disparaître la monopolisation de l'information par les pouvoirs publics et de favoriser le partage collectif des connaissances et des expertises de développement au niveau de tous les secteurs d'activités. En fait, « il s'agit dès lors, pour les autorités publiques concernées, dans une optique de partenariat et de projets négociés, de déployer des fonctions de facilitation, d'impulsion, d'orientation, de soutien, de coordination et non plus de prétendre

²¹²Deschenaux. F , Laflamme. C, (2009), « Réseau social et capital social : une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois », Sociologie, Théories et recherches.

²¹³Dali. M, (2015), « Pilotage de la gouvernance territoriale au Maroc », la Revue marocaine d'Administration Locale et de Développement (REMALD, n° 92).

se substituer aux acteurs » (Dubresson, Faure, 2005)²¹⁴. De plus, cette perspective globale contribue à la génération d'un système de pilotage consistant qui se construit par le biais de la transformation des ressources territoriales, généralement non valorisées, en facteurs de développement et de changement.

Certes, cette nouvelle perspective qui accorde de l'importance à la gouvernance territoriale, garantit la durabilité et le contrôle permanent de l'organisation des initiatives territoriales, en connaissant que le territoire détient ses acclimats particuliers et suggère les accommodements et les arrangements qui lui correspondent en ce qui concerne la proximité institutionnelle. Donc, il est possible de déduire que le territoire est un soubassement pour la gouvernance et à plus forte raison, le pilotage et l'exécution des activités de développement par les parties concernées.

En outre, la gouvernance territoriale considérée comme un processus de coordination des acteurs territoriaux de développement, de l'élaboration de la territorialité recommandée et d'appropriation des ressources territoriales, sollicite la combinaison et le regroupement des différents intérêts particulièrement privés au système de décision publique qui gouverne le territoire. Dans ce cadre partenarial, l'acteur public se préoccuperait de la mission de dynamiser et de mobiliser la totalité des autres acteurs (car il ne dispose pas des moyens indispensables pour affronter seul les problèmes) afin de concrétiser des objectifs partagés dans le cadre d'un projet intégré, harmonieux, organisé et intégré dans une vision territoriale partagée par l'ensemble des participants en place. En effet, Bertrand et al (2001)²¹⁵ montrent que « si la collectivité locale garde un rôle d'orientation et de pilotage, elle compose avec d'autres institutions, publiques ou privées, obéissant à leurs propres logiques d'intérêt et/ou exerçant des responsabilités sur des domaines de compétences tantôt partagés, tantôt disputés, mais jamais absolument étanches ou autonomes ».

En fait, les modalités de coordination au niveau du territoire, en contribuant à la facilitation de la procédure de décision et à la rénovation de la qualité des préférences, génèrent une retombée positive sur la satisfaction collective. Les acteurs agissent dans un contexte proche de la situation idéale d'informations pure et complète. Ainsi, cette excellente appréhension des comportements individuels et de l'environnement affermit les stratégies d'action collective qui se trouvent au centre de développement territorial.

En somme, il est possible de conclure que l'approche participative contribue à la

²¹⁴Dubresson, A., Faure, Y.-A., (2005), Décentralisation et développement local : un lien à repenser », Revue Tiers Monde, t. 46, n°181, pp. 7-20. In, Rey, P., (2009), Quelle « Base » pour les approches ascendantes? Une redéfinition de l'approche participative dans la construction des politiques de gestion des ressources naturelles en Guinée maritime, Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 9 Numéro 1 | mai 2009.

²¹⁵Bertrand, H., Gorgeu, Y., Moquay, P., (2001), Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale, Actes des 3e journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires, Paris. In, Gardère, E., (2012), Institution communicante et nouveau management public », Communication et organisation, 41 | 2012, pp. 27-39.

consolidation de la gouvernance territoriale moyennant une mise en coordination efficace des acteurs. Ce processus contribue, par conséquent, dans la prise en considération des ressources territoriales qui représentent une force indubitable. En fait, le développement territorial peut être considéré comme la résultante d'un affermissement de ces ressources. Toutefois, « ce qui est, ressource à un moment donné et dans un territoire donné, ne l'est pas forcément à un autre moment et dans d'autres lieux » (Grison. J, Girard. S, Guitton. M, Hadjou. L, Hochedez. K et al, 2009)²¹⁶. Donc, cette ressource dépend des interactions entraînées sur son milieu et sur son territoire qui peuvent la modifier ou bien l'adapter. C'est pour cette raison que « les ressources tiennent une place fondamentale dans le processus de construction de territoire. Leur révélation, valorisation et spécification par les coordinations des acteurs conditionnent l'émergence des territoires » (Lamara. H, 2009)²¹⁷.

Enfin, après avoir abordé le rôle de l'approche participative dans la favorisation de la gouvernance territoriale, la deuxième section essaie d'aborder le rôle joué par ladite approche dans la mobilisation des ressources au niveau du territoire.

Section II. Rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial, la mobilisation des ressources territoriales et la favorisation de l'innovation sociale

Cette section a pour ambition de montrer le rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial à travers la mobilisation des ressources territoriales (§1) et la favorisation de l'innovation sociale (§2). En fait, les ressources territoriales et l'innovation sociale constituent deux facteurs qui contribuent à la spécificité du territoire et donc à l'attractivité territoriale, ce qui contribue par la suite dans la réussite du processus de développement territorial. La réalisation de ces objectifs nécessite une approche communicative (§3) considérée comme la clé de voûte de l'approche participative.

§1. Rôle de l'approche participative dans la mobilisation de la ressource territoriale

L'approche participative joue un rôle considérable en ce qui concerne la mobilisation de la ressource territoriale (A). En fait, elle permet de générer l'apprentissage collectif (B), de stimuler des interactions (C) et de contribuer à l'amorçage du dialogue (D), ce qui renforce la mobilisation des compétences et des expertises et contribue par la suite à la mobilisation desdites ressources.

A. Le concept de la ressource territoriale

Ce point a pour objectif de mettre en lumière la notion de la ressource territoriale (1), sa typologie (2) et son processus de construction (3).

²¹⁶Grison. J, Girard. S, Guitton. M, Hadjou. L, Hochedez. K, et al, (2009), « Les recherches contemporaines en géographie rurale : territoires, ressources et pratiques du terrain », Commission de Géographie Rurale (CNFG), Montpellier, France.

²¹⁷Lamara. H, (2009), « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », Développement durable et territoires.

1. Définition de la ressource territoriale

Le concept de ressource a été développé par les géographes et les économistes qui travaillent sur la question de développement. Claude Raffestin (1999)²¹⁸ a montré que les diverses matières naturelles ne se considèrent pas comme ressource que lorsque les hommes leurs accordent des qualités et des propriétés. En fait, Roger Brunet (1990)²¹⁹ a défini cette notion comme « les moyens dont dispose un individu ou un groupe pour mener à bien une action, pour créer de la richesse. » Aussi, une ressource ne peut être existée que si elle est connue, révélée et exploitée, ainsi que les gens doivent l'octroyer une valeur d'utilisation.

En fait, la composition de ces diverses approches a conduit les chercheurs à développer le concept de ressource territoriale, ils la définissent comme « une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement » (Resmini. L, Torre. A, 2011)²²⁰. Cette notion possède deux caractéristiques fondamentales à savoir : Premièrement, des caractéristiques de position et de localisation qui sont associées à l'histoire du lieu et aux apprentissages locaux. Deuxièmement, des caractéristiques associées à sa constructibilité, qui sont liées aux jeux d'acteurs locaux, de leur façon de coordination et de mis en conflit. Elle s'insère également dans une intrication systémique, c'est-à-dire qu'elle découle d'une association entre les ressources locales fusionnées à l'intérieur du projet de territoire. Finalement, elle englobe un sens ou un caractère conceptuel, ainsi qu'une temporalité particulière.

En outre, la ressource territoriale peut correspondre aux richesses existantes au niveau d'un territoire à savoir (Lamara. H, 2009)²²¹ : les richesses naturelles, les richesses culturelles, les richesses historiques, les richesses humaines, les richesses sociales, les richesses organisationnelles, à condition qu'elles soient associées à l'ancrage territorial. Il s'agit d'une ressource qui incorpore tous les éléments qui sont directement associés au territoire. Dans ce cadre, les ressources économiques et financières sont exclues et écartées car elles sont simultanément mondialisées et spécifiques à chaque individu et ne sont pas associées à l'ancrage territorial à l'exception d'une entreprise enracinée depuis plusieurs années sur le territoire et constitue une richesse primordiale pour ce dernier.

²¹⁸Raffestin, C., (1999), Géographie et écologie humaine, in Bailly, A., Ferras, R., Pumain, D., (1999), Encyclopédie de la géographie, Paris, Economica, pp. 23-36. In, Jégou, A., (2011), Territoires, acteurs, enjeux des dynamiques de durabilité urbaine : le cas de la métropole parisienne. Environnement et Société. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.

²¹⁹Brunet, R., (1990), sous-direction de, Le territoire dans ses turbulences, Reclus, 150 p. In Glon. E, Pecqueur. B, (2010), « Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales? », Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement, 1 | 2006.

²²⁰Resmini. L, Torre. A, (2011), « Compétitivité territoriale : Déterminant E politique », édition, copyright, Milano, p. 315.

²²¹Lamara. H, (2009), « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », Développement durable et territoires.

2. Typologie des ressources territoriales

Les ressources territoriales se distinguent foncièrement des ressources naturelles. Celles-ci constituent un « gisement » existant antérieurement en l'état c'est-à-dire non construites, mais cela nous n'empêche pas de dire qu'il y a des ressources naturelles qui peuvent faire l'objet d'une transformation en ressources territoriales. La ressource territoriale ne pourrait se mélanger avec un stock qui est limité et dans lequel il est possible de puiser. Cette ressource se bâtit à partir de ressources naturelles limitées (matières premières par exemple) et avec des ressources impalpables et immatérielles de nature culturelle et d'innovation. En effet, la nature des ressources se différencie selon qu'elles sont données ou construites.

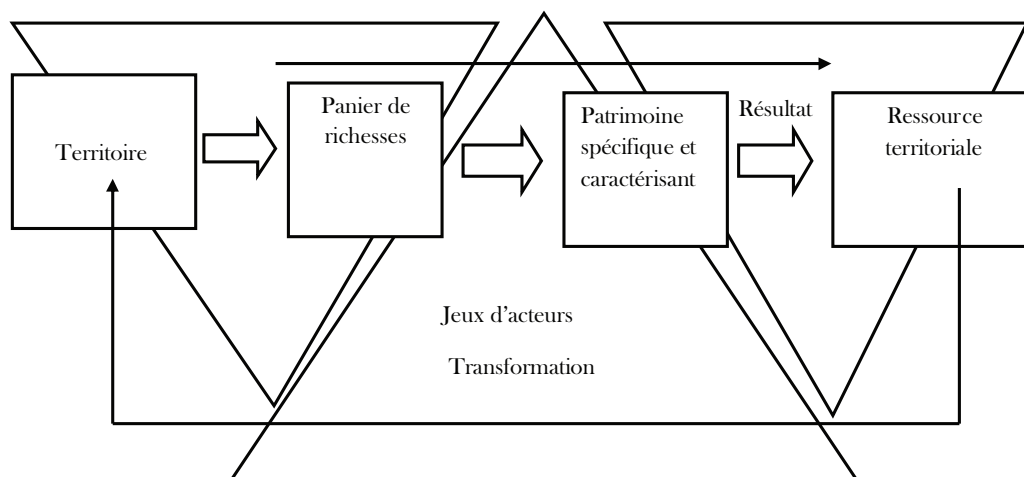
Dans ce cadre, les ressources qui ne sont pas en activité, représentent une capacité ou bien un potentiel pour le territoire. Les ressources ou les actifs sont considérés comme génériques lorsque leur présence est inconditionnée du processus de production ou de la dynamique sociale et entrepreneuriale. Inversement, la ressource ou l'actif est considéré comme spécifique lorsqu'il découle clairement des stratégies d'acteurs ou bien lorsqu'il est réservé à un usage déterminé. Donc, la ressource générique est un potentiel simultanément non exploité et donnée. A l'opposé, la ressource spécifique est bâtie par les acteurs et valorisée par le marché. Le tableau 6 illustre les spécificités de la ressource générique et spécifique :

Tableau 6. Distinction entre générique et spécifique (Source : Auteur)

Générique	Spécifique
Donné	Construit
Stocks disponibles	Construction/ Renouvellement
Exploitation	Activation
Aménités/ Sous-produit	Ressources/ Co-produit

3. construction de la ressource territoriale

La construction de la ressource territoriale nécessite la réunion de trois éléments fondamentaux à savoir : des ressources matérielles ou conceptuelles (valeurs, symboles), un territoire, considéré comme un lieu, et des hommes. La figure 7 illustre le processus de cette construction :

Figure 7. Processus de la construction de la ressource territoriale²²²

Armand Frémont (Fremont. A, 2007)²²³ montre que les ressources territoriales sont constituées des ressources matérielles, des hommes et de leurs activités et interactions. Les ressources sont placées dans la première partie qui forme la base de la construction (3.1) qui contient l'ensemble des éléments incontournables. La transformation de ses richesses locales (3.2) en ressources territoriales exige l'organisation et les stratégies des acteurs (3.3). Enfin, le produit construit constitue la ressource territoriale qui se mobilise également par le territoire.

3.1. Le territoire considéré comme un lieu

Le territoire ne se considère pas seulement comme un lieu comme le montre Bernard Pecqueur (1996)²²⁴, il se considère comme une ressource stratégique et par la suite un élément primordial pour le développement. Toutefois, considéré comme le fondement des richesses à mobiliser, il est important d'aborder le territoire en tant que lieu. En effet, H. Gumuchian (Gumuchian. H, Pecqueur. B, 2007)²²⁵ prouve que le territoire est le lieu de contact et de rencontre entre les acteurs concernés par la question de développement, il se considère également comme le lieu où s'organisent, volontairement ou spontanément, les formes de coopérations entre les entreprises, les individus et les activités.

Le territoire est le point de jonction entre les formes de marché et les formes

²²²Grounouillet. R, (2015), « Le territoire, un produit comme un autre ? La ressource territoriale comme facteur clé du développement durable local », Thèse de Doctorat en géographie physique, humaine, économique, régional, sous la direction de M. Rouault Rémi, Université de Caen Basse-Normandie, p. 209.

²²³Fremont. A, (2007), A propos de la notion de ressource territoriale. In : La ressource territoriale / Gumuchian, H., Pecqueur, B., (2007), Ed, Economica, Paris, 252 p. (Anthropos).

²²⁴Pecqueur. B, (1996), Op. cit. p. 246.

²²⁵Gumuchian, H., Pecqueur, B., (2007), La ressource territoriale. Paris, Ed, Economica, 252 p. (Anthropos).

de régulation sociale » (Mezouaghi. M, 2006)²²⁶. La notion de lieu a connu une évolution considérable, auparavant il s'est envisagé comme un ensemble homogène, constant dans le temps, de la société locale. Actuellement, le concept de lieu est envisagé comme un défi à relever, une opportunité à saisir, une construction et un devenir. Ainsi, les concepts de territoire et de ressource sont immergés dans une double dynamique à savoir : le global c'est-à-dire le monde, et le local c'est-à-dire du lieu et des lieux qui sont mis en réseau.

3.2. Les richesses locales

Introduire le concept de ressource territoriale exige de se renseigner et de s'informer sur le concept de ressource et celui de territoire considéré comme ressource. Le territoire est un construit simultanément technique et politique. Dans les deux cas, la ressource existe parce qu'elle rentre dans un processus de construction intentionnel et volontaire. Roger Brunet (1993)²²⁷ montre que le concept de ressource est constamment envisagé comme relatif : « elle n'existe comme ressource que si elle est connue, révélée et si on est en mesure de l'exploiter ». Les formes des ressources territoriales qu'il est possible de trouver sont multiples : les ressources agricoles et industrielles, l'équipement culturel, le patrimoine historique et architectural, les ressources naturelles, la position du territoire, le paysage, etc.

Donc, le concept de ressource territoriale nécessite de comprendre ce qui exige la notion de ressource. L'idée de ressource territoriale excite à prendre en compte l'articulation qui peut exister entre la ressource comme notion socialement définie et qui se considère comme primordial à un processus de production qui comporte une finalité, et le territoire. Cette articulation s'explique de deux façons : « le territoire est identifié comme une ressource ; la ressource est associée à un territoire, elle est territorialisée » (Gumuchian, et al, 2007)²²⁸.

3.3. Le jeu d'acteurs

Les acteurs transforment les ressources initiales par le biais de leurs stratégies et leur jeu de pouvoir. Donc, une ressource territoriale découle à la fois du jeu des acteurs et de leur intentionnalité. Le concept de pouvoir est également mentionné, il incarne la faculté des sociétés à dissocier et à éliminer par des limites ou la faculté de mettre en valeur le plus vaste ensemble possible de ressources et d'acteurs. Dans les deux cas, le concept de stratégie se manifeste également. Ce jeu d'influence se rejoint dans les relations qui se produisent entre les territoires (les communes par exemple) ou entre les personnes. Il est aussi primordial de prendre en considération la qualité des relations qui existent entre les hommes sur un même territoire, et entre les secteurs économiques, les entreprises et les institutions. Ce processus d'interdépendance, qui peut être envisagé comme une ressource en soi, favorise le renforcement du degré

²²⁶ Mezouaghi. M, (2006) « La problématique des territoires productifs et son application au Maghreb : Introduction » In : Les territoires productifs en question(s) : Transformations occidentales et situations maghrébines : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, pp.17-21.

²²⁷ Brunet. R et al, (1993), Les mots de la géographie, Reclus-la documentation française, In, Peltier. C, Fort. J, (2014), « Histoire-géographie : Espaces, temps et durabilité », édition, Educagri, Dijon, p.14.

²²⁸ Gumuchian, H., Pecqueur, B., (2007), Op.cit. p.107.

d'insertion des systèmes d'acteurs.

B. L'approche participative et mobilisation de la ressource territoriale, Génération de l'apprentissage collectif

Le présent point a pour objectif de clarifier la notion d'apprentissage collectif (1) et d'éclaircir le rôle joué par l'approche participative dans la mobilisation des ressources territoriales moyennant la génération de cet apprentissage collectif (2).

1. L'apprentissage collectif, Définition et objectifs

Il est important de retenir qu'une particularité liée au territoire est sa capacité diffusante, qui facilite une transmission d'informations, de ressources et de connaissances qui construisent les conditions adéquates à l'apprentissage collectif. La définition de ce concept d'apprentissage collectif (1.1) et la clarification de ses objectifs (1.2) constituent l'objectif de ce point.

1.1. Définition du concept de l'apprentissage collectif

Les discours existant dans la littérature concernant le concept de l'apprentissage collectif exigent à exécuter des constats relatifs à cette notion. Plusieurs auteurs qui font partie au domaine des sciences régionales ont traité la notion de l'apprentissage collectif à l'occasion de leurs travaux respectifs²²⁹ et que la notion de l'apprentissage collectif est identifiée de façons disparates. Les discours des différents auteurs répercutent une panoplie de significations de la notion de l'apprentissage collectif. Donc, il est possible de dire que cette notion a un caractère polysémique. Dans ce cadre :

- Marshall (1891)²³⁰ place cette notion en tant que processus permettant « l'acquisition d'habiletés dans le cadre de la réalisation d'une activité ».
- Arrow (1962)²³¹ l'identifie en tant que processus permettant « l'acquisition de connaissances prenant place à travers des tentatives de résolutions de problèmes durant des activités ».
- Crozier et Friedberg (1977)²³² l'identifient en tant que processus permettant « l'apprentissage, l'invention et la mise en place de différentes activités de transformation ».
- Romer (1990)²³³ le place en tant que processus permettant « l'acquisition de connaissances ».

²²⁹Parmi ces auteurs, il est possible de signaler Marshall (1891), Arrow (1962), Crozier et Friedberg (1977), Lucas (1988), Romer (1990), Lundvall (1992), Perrin (1995), Pecqueur (1996), Chapus, Lesca et Raymond (1999), Schôn et Argyris (2002), De Laat et Simons (2002), Proulx (2004; 2007), Capello et Faggian (2005), Diez, Malagon et Izquierdo (2005), De Carlo (2005) ainsi que Winter (2010).

²³⁰Marshall, A., (1891), *Principles of economics*, Collections : Classiques des sciences sociales. Les auteurs classiques, <http://classiques.uqac.ca/>.

²³¹Arrow, J. (1962), *the Economic Implications of Learning by Doing*. In, *The Review of Economic Studies*, Vol. 29, Issue 3, 18 p.

²³²Crozier, M., Friedberg, E., (1977), *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, Paris, 6 p.

²³³Romer, M. (1990), *Endogenous technological change*, paru dans *The Journal of Political Economy*, Vol. 98, n°. 5, Part 2 : *The Problem of Development : A Conference of the Institute for the Study of Free Enterprise Systems*, 31 p.

- Lundvall (1992)²³⁴ l'identifie en tant que processus permettant la « production de la connaissance ainsi que la formation d'éléments cruciaux pour le processus de l'innovation ».
- Pecqueur (1996)²³⁵, considère que cette notion constitue un processus de « coordination faisant émerger la connaissance ».
- Schôn et Argyris (2002)²³⁶ définissent cette notion en tant que processus permettant « l'acquisition de l'information sous toutes ses formes et un ajout au stock d'information d'une organisation ».
- Proulx (2004)²³⁷ identifie cette notion en tant que processus de « création d'informations nouvelles de nature innovatrice ».
- Winter (2010)²³⁸ place cette notion en tant que processus permettant « l'acquisition des connaissances ».

Donc, il est possible de constater l'existence de diverses significations de la notion de l'apprentissage collectif ce qui illustre son caractère polysémique. Cela peut être expliqué à travers une référence aux objectifs de ce processus ainsi qu'aux types de projets ou d'actions s'y liant.

1.2. Les objectifs de l'apprentissage collectif

L'existence de plusieurs définitions de la notion de l'apprentissage collectif s'explique par l'existence de divers types d'activités et d'intérêts. Premièrement, il peut être question du développement économique au niveau d'un territoire déterminé (Marshall, 1891; Arrow, 1962), voire la construction d'un processus de l'innovation, la disposition d'informations à cet effet (Winter, 2010) ou bien la coordination des actions des acteurs (Pecqueur, 1996). Il peut aussi être question de la création de connaissances sous de manières variées (Crozier et Friedberg, 1977; Proulx, 2004), de l'acquisition d'informations en ce qui concerne un environnement spécifique. Il peut également s'agir de l'addition de l'information à celle dont dispose une organisation (Schôn et Argyris, 2002) ainsi que de l'appréciation d'une mesure d'ordre politique

²³⁴Lundvall, B., (1992), National systems of innovation towards a theory of innovation and interactive learning, London New York Pinter Publishers, 404 p. In, Casadella. V, Benlahcen-Tlemcani. M, (2006), « De l'applicabilité du Système National d'Innovation dans les Pays Moins Avancés », Innovations, n° 24 (2), pp. 59-90.

²³⁵Pecqueur, B., (1996), Processus cognitifs et construction des territoires économiques, sous la direction de Pecqueur, B., Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, Paris, 17 p.

²³⁶Schôn, D., Argyris, C., (2002), Apprentissage organisationnel Théorie, méthode, pratique, Bruxelles, De Boeck, 305 p. Proulx, M., (2004), Les actifs relationnels : une nouvelle fonction stratégique de médiation à exercer au sein des grappes stratégiques de la CMM, rapport final remis à Michel Lefebvre, CRDT, 28 p.

²³⁷Proulx, M., (2004), Les actifs relationnels : une nouvelle fonction stratégique de médiation à exercer au sein des grappes stratégiques de la CMM, rapport final remis à Michel Lefebvre, CRDT, 28 p.

²³⁸Winter, S., (2010), the Replication Perspective on Productive Knowledge. In, Dynamics of Knowledge, Corporate Systems and Innovation, Heidelberg New York Springer, 26 p. In, Bélanger. C, (2013), « L'analyse du processus d'apprentissage collectif, ses influences et ses impacts au sein des filières énergétiques du saguenay-lac-saint-jean », thèse de doctorat en développement régional, université du Québec, Québec.

ou d'un contexte déterminé.

D'ailleurs, la pluralité des définitions avancées de la notion de l'apprentissage collectif peut être également expliquée par l'existence de diverses formes de projets ou d'actions. Le tableau 7 récapitule les activités et les intérêts ainsi que les types de projets ou d'actions s'associant à l'apprentissage collectif.

Tableau 7. Activités, intérêts et types de projets ou d'actions s'associant à l'apprentissage collectif²³⁹

Auteurs	Activités et intérêts	Types de projets ou d'actions
Marshall (1891)	Développement économique d'un territoire	Développement d'industries
Arrow (1962)	Développement économique d'un territoire	Développement d'activités économiques
Crozier et Friedberg (1977)	Création de connaissances	Système d'échange et d'action
Romer (1990)	Développement économique d'un territoire	Développement d'activités économiques
Lundvall (1992)	Constitution du processus de l'innovation	Développement d'activités économiques ; Éléments exigées par un processus de l'innovation

Donc, la panoplie de discours avancés ci-dessus facilite la clarification d'une définition de ce concept d'apprentissage collectif à laquelle se réfère le présent point à savoir : « l'apprentissage collectif est un processus collectif qui facilite la construction, l'acquisition ainsi que le développement de différentes formes de savoirs ou de savoir-faire ».

2. L'approche participative et mobilisation de la ressource territoriale, Génération de l'apprentissage collectif

L'approche participative peut être envisagée comme un moyen qui permet de produire et de générer un apprentissage collectif nécessaire à la mise en valeur des ressources territoriales. En effet, l'apprentissage collectif peut être considéré comme un système d'action : « l'acteur construit le système et le système détermine l'action des acteurs » (Duperré. M, 2004)²⁴⁰. En fait, l'apprentissage est un atout en matière de création et de valorisation des ressources du territoire et par la suite un moyen de développement.

²³⁹ Bélanger. C, (2015), « Apprentissage collectif, innovation et fonctions territorialisées de soutien au développement : Définition, dimensions et influence », édition, Université de Québec, Chicoutimi, p. 18.

²⁴⁰ Duperré. M, (2004), « L'organisation communautaire : La mobilisation des acteurs collectifs », édition, Les presses de l'Université LAVAL, Québec, p.15.

La définition de Maillat (1996)²⁴¹ le montre : « l'apprentissage collectif est caractérisé par la capacité des acteurs de modifier leur comportement en fonction des transformations de leur environnement, à formuler de nouveaux projets, à mettre en œuvre de nouvelles solutions, de créer de nouvelles ressources », il permet au territoire de s'acclimater et également de transformer les représentations de l'apprenant (Dupuy et Gilly, 1996)²⁴². L'apprentissage collectif peut être assimilé à un processus de coordination qui contribue à l'émergence de la connaissance (Pecqueur, 1996)²⁴³. Cette connaissance est considérée comme un construit collectif générée grâce à la communication présente entre les acteurs.

Donc, l'approche participative contribue à l'émergence d'un apprentissage collectif qui contribue à son tour à la constitution et à l'élaboration d'une base commune de connaissances et de culture. Ce dernier se manifeste en réalité comme une condition primordiale à la mise en valeur des ressources territoriales et par la suite à l'élaboration d'un projet territorial nécessaire à la réussite du processus de développement territorial. En fait, « le développement territorial est une organisation à construire par de l'information en reliant des acteurs publics et privés, engagés dans une dynamique de projet sur un territoire » (DATAR, 1999)²⁴⁴.

Certes, l'approche participative favorise la coordination locale qui facilite la procédure de prise de décision et contribue à l'amélioration de la qualité des choix, ce qui permet de générer des retombées positives sur la ressource territoriale et par la suite sur la satisfaction collective. De surcroît, elle contribue à la compréhension des comportements des individus et les caractéristiques de l'environnement ce qui permet de renforcer les stratégies d'action collective qui sont au centre des questions de développement territorial.

Ainsi, la participation de l'ensemble des acteurs locaux contribue au renforcement de la coordination locale qui permet à son tour de renforcer l'action collective. Ce renforcement se base sur la capacité des agents à partager des moyens pour atteindre les objectifs qui n'auraient pas été atteints de manière individuelle. L'action collective découle donc des dynamiques de collaboration et de coopération qui s'instaurent entre les agents. Les actions participatives et coopératives fondées sur la confiance, la corrélation et la réciprocité constituent des vecteurs de ressources qui peuvent être mobilisées dans une logique de développement. La mise en valeur de ressources territoriales présume, véritablement, une certaine qualité du tissu social local et se fonde sur des représentations et un savoir-faire collectif qui dirige et se répercute sur

²⁴¹Maillat, D., (1996), Systèmes territoriaux de production et milieux innovateurs, in Réseaux d'entreprises et développement local, Les Éditions de l'OCDE, pp. 75-90.

²⁴²Dupuy, C., Gilly, J.P., (1996), Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux d'innovation, in Pecqueur B., Dynamiques territoriales et mutations économiques, Collection Géographie en Liberté, L'Harmattan, pp. 157-175.

²⁴³Pecqueur, B., (1996), Op. cit. p. 240.

²⁴⁴Datar., (1999), Développement Universitaire et Développement Territorial., « L'impact du plan U2000 (1990-1995) », Etude pour la Datar, La Documentation Française.

l'action.

Donc, l'approche participative contribue à la consolidation de l'apprentissage collectif, considéré comme un processus participatif (Diez, Malagon et Izquierdo, 2005)²⁴⁵, qui joue un rôle indispensable dans la construction de la connaissance permettant la création de la connaissance profitable et utilisable dans un contexte déterminé. En fait, l'apprentissage collectif constitue une manière d'organisation des acteurs favorisant la valorisation des ressources territoriales et par la suite le développement territorial moyennant la création, l'acquisition et le développement des savoirs et/ou des savoir-faire.

C. L'approche participative et mobilisation de la ressource territoriale, rôle des interactions

Le processus d'émergence et de mobilisation de la ressource territoriale par les acteurs a besoin d'être élucidé. En effet, la relation entre la ressource et le territoire se réalise et s'accomplit par la coordination d'acteurs qui exécutent la transformation des ressources initiales. Ainsi, pour qu'une ressource soit considérée comme territoriale, elle doit découler des jeux et des stratégies de l'ensemble des acteurs constituant le territoire. Donc, une ressource exogène et générique ne peut être considérée comme territoriale parce qu'elle est reproductible et copiable en différents lieux.

Ainsi, l'approche participative est comprise non seulement comme un processus de coordination d'acteurs mais également comme un processus d'appropriation des ressources et de construction des territoires. Dans ce cadre, le territoire ne se limite pas à une simple échelle spatio-administrative mais se pose à l'opposé comme un construit social durable. Cette forme de coordination par création de groupe ne se bâtit pas uniquement par la définition d'un problème commun et habituel mais également par le biais de la transformation des ressources c'est-à-dire la transformation et l'appropriation par les acteurs existant au niveau local des ressources non valorisées des territoires. La coordination et la négociation entre les acteurs, qui deviennent indispensables pour permettre au territoire d'atteindre les objectifs escomptés, conduisent à la création de nouveaux lieux de concertation et de nouvelles techniques d'action et de prise de décision.

En effet, le concept de la ressource connaît une réussite grandissante dans l'analyse des politiques et des actions publiques. Cette réussite découle de diverses mutations qui affectent les modes contemporains du gouvernement des territoires. L'approche participative qui implique la participation d'un ensemble plus large d'acteurs est actuellement revendiquée.

²⁴⁵Diez, M., Malagon, E., Izquierdo, B. (2005), Using evaluation for collective learning and improving regional policies : a case study in the Basque Country , Gateway 6 : Regional governance and policy practices-networked, regions international conference : Regional Growth Agendas 28th-31st May 2005, University of Aalborg , Denmark, 13 p.

D'ailleurs, les interactions qui découlent de l'approche participative entre les acteurs publics, les acteurs privés et les acteurs sociaux parviennent à la production d'une panoplie de règles communes. Au cours de ces interactions se bâtit un mécanisme de régulation qui conduit les acteurs associés à trouver un terrain d'entente et de s'accorder sur des positions communes. Ces dernières constituent une ressource pour l'action collective, parce qu'elles sont « l'occasion de la construction collective des problèmes et des solutions » (Gumuchian. H, Pecqueur. B, 2007)²⁴⁶, et qu'elles constituent un processus de légitimation des décisions. Donc, ce processus d'interaction se considère d'une part comme le support par lequel se forment des accords entre les divers acteurs, et d'autre part il constitue une opportunité pour partager les expériences qui favoriseront ultérieurement la construction et la valorisation des ressources territoriales. Autrement dit, ces interactions entre plusieurs acteurs permettent les échanges, la confrontation de nouvelles idées ce qui permet d'intégrer de nouveaux éléments dont le but est de mobiliser et de faire évoluer les ressources territoriales.

D. L'approche participative et mobilisation des ressources territoriales, amorçage du dialogue pour renforcer la mobilisation des compétences et des expertises

Une démarche de mobilisation et de valorisation des ressources territoriales se base sur le partage des intérêts communs entre les acteurs concernés. Le dialogue a pour ambition de découvrir ces intérêts partagés. A cet égard, une définition des intérêts de chaque acteur peut se révéler primordiale. Des échanges entre les acteurs permettent d'identifier leurs motivations, leurs besoins mais aussi leurs craintes vis-à-vis d'une ressource territoriale.

La détection des intérêts communs nécessite l'écoute et la reformulation de la part des acteurs mobilisés. En effet, la reformulation des propos des différents acteurs permet de se garantir de la bonne compréhension réciproque des acteurs, de construire un support commun et de bâtir une confiance réciproque permettant un véritable dialogue. Ce dernier permet de déceler les compétences et les expertises possédées par chacun des acteurs et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en vue de mobiliser la ressource territoriale, d'identifier celles qui représentent un intérêt à être partagées et à agencer leur partage. Ce partage favorise l'émergence d'une culture commune et d'une volonté de faire ensemble ce qui aura des retombées positives sur la ressource territoriale.

D'ailleurs, les ressources ne sont pas obligatoirement définies et valorisées c'est-à-dire activées par le seul processus du marché en termes de coût de transaction et de coût de mise en œuvre. Les processus d'activation et de mobilisation des ressources, qui entraînent une particularité peu ou prou grande, présument par contre une mobilisation des acteurs dans les processus de coopération qui mettent d'avantage l'accent sur les relations hors marché et les formes de coordination qui s'y lient.

²⁴⁶Gumuchian. H, Pecqueur.B., (2007), Op. cit, p.59.

Donc, l'approche participative contribue à l'amorçage d'un dialogue entre les différents acteurs existant au niveau du territoire en vue de mobiliser les compétences et les expertises afin de mobiliser les ressources territoriales nécessaires pour entamer un projet du territoire, qui constitue un socle solide pour la question de développement territorial. Elle constitue également, selon Gallard et Koné (1994)²⁴⁷ « une dynamique sans cesse réactivée, fonctionnelle et pragmatique, dans laquelle agents de développement et populations conjuguent leurs savoirs, leurs savoir-faire et leurs volontés dans des actions concertées de partenariat en vue d'améliorer, de façon durable, la prise en charge et la gestion des actions entreprises ».

Donc, les acteurs du territoire peuvent jouer un rôle considérable en ce qui concerne le développement territorial en s'appuyant sur une spécificité de ces ressources territoriales. En fait, cette spécificité peut être également acquise en s'arc-boutant sur une innovation sociale, source d'une nouvelle créativité, qui résulte d'une mise en relation des différents acteurs. Ces relations se considèrent donc comme une origine de cette innovation.

§2. Rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale, renforcer le développement territorial

Ce point a pour objectif de démontrer le rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale qui constitue un pilier qui a pour ambition le développement des territoires. Donc, afin de comprendre au mieux la notion de l'innovation sociale, il est abordé dans un premier temps l'approche théorique de cette notion(A). Puis, il est essayé de la définir (B) et de déterminer ses principaux acteurs (C) ainsi que le rôle joué par l'approche participative dans sa favorisation (D).

A. La notion de l'innovation sociale, l'approche théorique

L'économiste Joseph Schumpeter démontre, dès 1912, le rôle décisif de l'innovation dans l'évolution économique. Il échaafaude des théories de l'innovation, identifiée comme « l'introduction de nouveaux procédés techniques, de nouveaux produits ou services, de nouvelles sources de matières premières, de nouveaux débouchés et de nouvelles formes d'organisation du travail » (Schumpeter. J, 1912)²⁴⁸. Ainsi, l'innovation ne s'attache pas uniquement à une simple transformation de la fonction de production au sein de l'entreprise. Mais, elle a également pour vocation de faciliter une modification structurelle dans l'organisation de la société. En fait, il est possible de distinguer des innovations radicales considérées comme majeures et des innovations incrémentales envisagées comme mineures. En effet, les cycles économiques que ce soit croissance ou récession reposent sur l'émergence ou sur la disparition de ces innovations.

²⁴⁷Gallard, J., Koné, P., (1994), Appui au programme de développement de la foresterie rurale au Sénégal. Manuel de formation, Rome, 50 p. In, Reeb. D, (2004), « Gestion participative des ressources naturelles : démarches et outils de mise en œuvre », édition, FAO, p.9

²⁴⁸Schumpeter, J., (1912), Théorie de l'évolution économique, Dalloz, réédition 1999; 1939, Business Cycles : a Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process, New York, McGraw-Hill. In, Rousselle. M, (2013), « L'innovation sociale, une solution durable aux défis sociaux », Informations sociales, 180, (6), pp. 140-148.

En effet, l'innovation se considère, d'après cette théorie, comme une dimension technologique, et exauce à une optique marchande entraînée par l'entreprise. L'innovation peut se voir donc comme la mise en œuvre d'une application aboutie et réussie d'une invention au niveau du champ économique et commercial. Cette perception a subsisté au 20^{ème} siècle comme le montre l'attitude prise par le « Manuel d'Oslo »²⁴⁹ de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (l'OCDE)²⁵⁰ en 1992, de se focaliser sur l'innovation d'ordre technologique. Le Manuel d'Oslo se considère comme la source internationale fondamentale de principes directeurs en ce qui concerne la collecte et l'utilisation des informations sur les activités de l'innovation. de produit et de procédé au niveau du secteur de fabrication (donc au niveau de l'entreprise). Aussi, les innovations technologiques de produit et de procédé concernent les produits et les procédés dont la technologie est nouvelle ainsi que les rénovations technologiques importantes de produits et de procédés qui ont été concrétisées. Ainsi, la deuxième mouture du Manuel d'Oslo en 1997²⁵¹ a incité sur l'innovation technologique de produits et de procédés mais dans une panoplie de secteurs d'activité à savoir : la fabrication, les services publics et les services commercialisés et la construction. L'année 2005 a connu enfin la théorisation de l'innovation non technologique au niveau de la dernière mouture du Manuel d'Oslo de l'OCDE : « une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures » (OCDE, 2010)²⁵².

A l'instar de l'OCDE, la Commission Européenne (CE) a publié en 1995 un Livret Vert sur l'Innovation qui remarque l'insuffisance de l'innovation de l'UE en la matière. L'innovation y est identifiée comme « synonyme de produire, assimiler et exploiter avec succès la nouveauté dans les domaines économique et social » (Cresson, E., 1995)²⁵³. Ainsi, En confessant que le l'innovation constitue un outil économique, un processus technique et un phénomène social, la CE élucide ici les déficiences et les imperfections de l'identification du Manuel d'Oslo en ce qui concerne l'innovation sociale.

Aussi, l'innovation sociale, définie généralement par le rapport du Bureau des

²⁴⁹Le Manuel d'Oslo se considère comme la source internationale fondamentale de principes directeurs en ce qui concerne la collecte et l'utilisation des informations sur les activités de l'innovation.

²⁵⁰OCDE, (1992), SIGMA Discussion note and programme orientation, Paris, Document d'archive. In, Hadjiisky. M, (2017), « SIGMA : un programme international de renforcement des capacités administratives en terres européennes (1992-2012) ». Revue française d'administration publique, 161(1), pp. 73-88.

²⁵¹Manuel d'Oslo, (1997), « Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique », OCDE.

²⁵²OCDE, (2010), « La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : Pour prendre une longueur d'avance », édition, OCDE, Paris, p.20.

²⁵³Cresson, E., (1995), Livre vert sur l'innovation, CE. In, Mercier-Laurent. E, (2011), « Les écosystèmes de l'innovation », édition, Lavoisier, Paris, p.51.

Conseillers de Politique Européenne (2010) comme « de nouvelles réponses à des besoins sociaux pressants, qui affectent le processus des interactions sociales et qui ont pour objectif d'améliorer le bien-être des personnes » (Bepa, 2010)²⁵⁴, est archaïque, mais son idéation est nouvelle. Elle apparaît comme notion au cours des années 90, en vue de suggérer des résolutions aux effets des restructurations économiques entraînées par les progrès des technologies de l'information et de la communication et par une situation singularisée par le chômage de masse. Ainsi, les pouvoirs publics ne possèdent pas le pouvoir d'exaucer aux nouveaux soucis sociaux, contrairement aux structures d'économie sociale et solidaire qui semblent porteuses de l'innovation sociale. D'ailleurs, la crise de 2009 a montré l'importance octroyée à l'innovation sociale comme facteur de création des emplois de qualité et de suggestion des solutions pérennes aux questions des finances publiques et des besoins sociaux.

B. Définition de la notion de l'innovation sociale

L'absence d'une définition officielle communément admise par la majorité des acteurs de l'innovation sociale, est bien remarquée. Ce point a pour ambition d'élucider, sans prétendre l'exhaustivité, les diverses dimensions des définitions suggérées par la littérature.

L'innovation sociale est envisagée par le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) comme un processus qui « consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation » (CSESS, 2011)²⁵⁵.

Ainsi, l'innovation sociale peut être abordée comme « toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social ou socio-économique et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés » (Besançon. E, 2015)²⁵⁶. Ainsi, la définition avancée de l'innovation sociale par la CE est la suivante : « la conception et la mise en œuvre de réponses créatives aux besoins sociaux, qui recouvrent de nombreux domaines tels que la protection de l'enfance, les transports durables, la dépendance ... Les initiatives sociales doivent être conçues

²⁵⁴Bepa, (2010), Bureau des conseillers de politique européenne, Empowering people, Driving change : Social Innovation in the European Union, Bepa, mai. In, Rousselle, M. (2013), L'innovation sociale, une solution durable aux défis sociaux, Informations sociales, 180, (6), pp.140-148.

²⁵⁵Rapport de synthèse du groupe de travail Innovation Social, (2011), CSESS.

²⁵⁶Besançon. E, (2015), « La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme : Une illustration à partir d'une recyclerie », Sociologies pratiques, 31, (2), pp. 31-40.

par et pour la société » (Business Panel on future EU innovation Policy, 2009)²⁵⁷.

Donc, la notion de l'innovation sociale, bien qu'utilisée de manière croissante, est une notion polysémique et recouvre des significations et des réalités diverses. En fait, plusieurs thèmes émergent souvent dans les définitions qu'il est possible de trouver sur ce sujet à savoir les modifications au niveau des modes d'organisation du travail et au niveau des processus de mise en œuvre des politiques publiques, nouvelle réponse à un besoin, nouvelle solution aux problèmes sociaux, etc. Cependant, ces thèmes ne sont pas suffisants dans la mesure où ils ne contribuent pas à faire de l'innovation sociale une notion bien identifiée et claire.

C. Les principaux acteurs de l'innovation sociale

Au cours des années 80, le développement de l'innovation sociale s'est principalement fondé sur la société civile et les organisations non gouvernementales. Ainsi, l'innovation sociale a spécialement été aiguillonnée, au cours des années 90, par les entreprises sociales provenant du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui se considère comme innovatrice à cause de son objectif social et non profitable. Dernièrement, les entreprises privées ont pris conscience que l'innovation sociale permet de créer de nouvelles occasions. Ainsi, le concept de la Responsabilité Sociale des Entreprises reflète la nouvelle orientation des entreprises qui se sont attelées de prendre en compte les soucis sociaux et environnementaux dans leur activité. Aussi, les entreprises à but lucratif et le tiers secteur se sont mis d'accord à mettre en place de nouvelles collaborations et coopérations qui commencent à naître et à se développer.

Donc, on peut regrouper les principaux acteurs de l'innovation sociale, aux côtés des citoyens, en trois catégories et qui collaborent fréquemment en faveur de l'intérêt général. La première catégorie est les associations qui constituent le plus grand réservoir de l'innovation sociale parce que leur proximité avec la population leur permet de se placer d'une manière adéquate pour découvrir les nouvelles nécessités et de leur fournir des réponses. La deuxième catégorie est les entreprises sociales qui ont une finalité d'ordre social ou environnemental et qui constituent vraiment un secteur émergent qui prend fréquemment des innovations sociales comme soubassement. Les collectivités territoriales constituent la troisième catégorie d'acteurs, elles sont souvent engagées dans le processus de l'innovation sociale car elles entrent directement en contact avec les nécessités de la population, elles se trouvent également dans une position de contrainte car elles sont appelées à garantir des services publics de grandes qualités, en incluant et impliquant les différents acteurs du territoire.

D. Rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale

L'approche participative constitue vraisemblablement un véritable levier qui favorise l'émergence de l'innovation sociale. Celle-ci constitue à son tour un levier

²⁵⁷Business Panel on future EU innovation Policy, (2009), Reivent Europe through innovation, From a Knowledge Society to an Innovation Policy, Commission européenne, DG Entreprises et Industries. In, Mylène Rousselle, (2011), « L'innovation sociale : au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux », Les cahiers de la solidarité, collection dirigée par Stokkink. D.

primordial de développement des territoires. Donc, dans ce point il est essayé, dans un premier temps, de montrer le rôle joué par l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale (1), avant d'aborder, dans un deuxième temps le rôle de cette dernière dans la création d'une dynamique territoriale (2).

1. Rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale

L'innovation sociale se singularise par quatre axes qui peuvent être assemblés à savoir (Richez-Battesti, 2009)²⁵⁸ :

- Encourager l'indépendance des individus ou bien des groupes qui se heurtent aux obstacles d'intégration sociale et professionnelle et favoriser par la suite la cohésion économique et sociale des territoires en question ;
- Garantir le développement des activités négligées par l'Etat et les collectivités territoriales en relation avec les enjeux de nature collective ;
- S'arc-bouter sur des formes de coopération qui se basent sur le partenariat et l'interdépendance ;
- Dynamiser amplement les ressources (monétaires ou non monétaires) et seconder leur reproduction.

Alors que les deux premiers axes se rapportent aux objectifs et spécifient les conséquences de l'innovation sociale c'est-à-dire la participation à l'amélioration de l'état des individus et/ou des collectivités moyennant l'association des conséquences instantanées ainsi que les résultats positifs entraînés intentionnellement, les deux derniers axes concernent les démarches par lesquelles les processus de l'innovation sociale sont mis en œuvre. Dans ce cadre, il faut singulariser les méthodes de coopération et de participation entre les acteurs en mettant particulièrement l'accent sur l'apprentissage collectif et le développement des compétences qui l'escorte et qui contribue à l'émergence des initiatives qui portent sur l'innovation sociale, ainsi que les modes de participation des diverses parties concernées. De toute façon, c'est l'approche participative qui favorise la capacité des acteurs de se libérer des exigences et des contraintes imposées par l'environnement ou bien de constituer de ces exigences un moyen pour produire quelque chose de nouveau, s'insérant dans une optique de discontinuité ce qui contribue par la suite à l'émergence de nouvelles pratiques sociales dont le but est d'exaucer à une exigence sociale (Alter, 2000)²⁵⁹.

Ainsi, comme il a été mis en évidence que l'association des trois formes de proximité (proximité géographique, proximité institutionnelle et proximité organisationnelle) favorise l'action collective ce qui contribue par la suite à la réussite de l'approche participative qui conduit à la formulation de certaines promesses de coopération, des opportunités d'action en commun en vue d'exaucer aux nécessités mal pris en considération ou bien pour contribuer à rendre possible des initiatives

²⁵⁸ Richez-Battesti. N., (2009), L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial local, Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon. In, Démographie et mutations économiques : les territoires en mouvement. 3^{ème} Université "Emploi, compétences et territoires, éd. par Stéphane Michun, Marseille : CEREO, p. 97-109.

²⁵⁹ Alter. N., (2000), « L'innovation ordinaire », revue française de sociologie, 42-3, pp. 591-594.

susceptibles d'être à l'origine de l'innovation sociale, et qui sans cela ne pourraient apparaître. Ainsi, ces initiatives apparaissent au niveau des interactions qui se forment dans le cadre d'une pluralité de rencontres directes ou bien indirectes. Ces dernières favorisent l'orientation du comportement des acteurs moyennant une dimension cognitive singularisée par l'obtention de savoirs et de connaissances et une dimension axiologique en relation avec le système de valeurs et la logique de l'engagement à l'égard du territoire en question.

Donc, ces initiatives découlent du partage de ressources au niveau du territoire dans lequel elles se produisent. En effet, il est possible de remarquer que quelques dispositifs innovants ne touchent que certains territoires, en relation avec leurs particularités et avec les dynamiques de leurs acteurs, c'est-à-dire ce qui explique l'ancrage territoriale de l'innovation sociale c'est d'abord la mobilisation et la participation des acteurs dans le cadre de l'action collective. Ainsi, l'adjectif « sociale » de l'innovation se rapporte aussi au processus collectif primordial pour sa production. Autrement dit, la prise de forme et le développement de l'innovation sociale se caractérise principalement par la mobilisation d'un groupe de personnes dans le cadre d'une approche participative sur un territoire déterminé. En effet, « elle se caractérise tout autant par un processus de mise en œuvre impliquant une coopération entre une diversité d'acteurs que par les résultats obtenus, immatériels ou tangibles » (Cloutier, 2003)²⁶⁰.

En fait, ces interactions permettent de développer des opportunités d'apprentissage individuel et territorial, ainsi que le développement des compétences collectives et de savoirs communs. Elles encouragent également des relations de confiance qui découlent de la réitération d'actions conduites de manière collective et facilitent, par la suite, l'émergence des réponses originales à de nouveaux contextes ou bien l'apparition des résolutions à des questions difficiles à solutionner.

Ainsi, l'une des principales particularités de l'innovation sociale s'incarne au niveau de sa nature locale d'une part, et d'autre part au niveau de la participation incontournable des acteurs à son apparition. Certains auteurs, comme Lallemand (2001)²⁶¹, ont essayé de définir l'innovation sociale par ce seul facteur de « participation active », ce qui montre que la participation ou bien l'approche participative se trouve au centre de la définition de cette innovation sociale. Donc, comment l'innovation sociale, qui résulte de l'approche participative, contribue-t-elle au développement territorial?

²⁶⁰ Cloutier, J., (2003), Qu'est-ce que l'innovation sociale? Cahier du CRISES, coll. « Études théoriques ; ET0314 », 60 p. In, Lacquement, G., Queva, C., (2016), Introduction. Innovations sociales et développement des territoires dans les campagnes européennes, Norois, 241, (4), pp. 7-13.

²⁶¹ Lallemand, D., (2001), Les défis de l'innovation sociale, Issy-les-Moulineaux, ESF Editeur. In, Djellal, F., Gallouj, F., (2009), Innovation sociale et innovation de service : première ébauche d'un dialogue nécessaire. Innovations - Revue d'économie et de management de l'innovation, De Boeck Supérieur, 29 (1), pp.59-86.

2. Rôle de l'innovation sociale dans le développement des territoires

L'innovation sociale, qui se considère comme une construction sociale, possède aussi une dimension territoriale. La recherche sur ce sujet a été entamée par Philippe Aydalot en relation étroite avec celle du développement local, envisagé comme le résultat complet d'une société locale innovatrice (Aydalot, 1985)²⁶². Cette innovation sociale contribue à la création d'un milieu innovateur qui se singularise par sa capacité à concrétiser des projets, à définir et à valoriser des ressources économiques nouvelles menant à l'acclimatement et au renouveau des systèmes de production (Kébir, Crevoisier, 2004)²⁶³.

Ainsi, à partir de son émergence, l'ESS possède un double objectif, l'un porte sur une solution matérielle et tangible à la question sociale et l'autre qui s'attache à la manière de produire, d'organiser et de satisfaire les besoins. Ce dernier objectif de l'ESS qui est l'innovation sociale est envisagée comme un levier primordial de développement territorial. En fait, cette innovation a pour objectif de développer l'individu, le lieu de vie (territoire) ou l'entreprise (Julien Cloutier, 2003)²⁶⁴.

L'innovation sociale au niveau des territoires tente de prendre en considération d'une part la vérité des territoires qui subissent et supportent non uniquement des insuffisances résultant des restructurations socioéconomiques et sociopolitiques allongées et résistantes mais également des réalités structurelles qui caractérise la société (par exemple les relations hiérarchiques dans la société), et d'autre part la conception d'une société locale qui exaucerait aux nécessités individuelles et collectives et effectuerait une modification des relations sociales.

Ainsi, l'innovation sociale aiguillonne et dirige le développement des territoires parce que dans la perspective la plus particulière du développement territorial et des projets de territoires, « elle correspond aux changements au niveau tant institutionnel que des comportements collectifs et individuels (personnes éminentes, leadership) contribuant à l'intégration sociale et à un développement territorial intégré » (Hillier et al, 2004)²⁶⁵. Dans le même ordre d'idées, elle joue un rôle considérable dans la dynamisation du territoire, là où des activités ont dissimulé ou ne peuvent émerger, et permet de faire vivre des territoires. Ainsi, de nouveaux types de services à la

²⁶² Aydalot, P., (1985), Économie régionale et urbaine, Economica, Paris, 487 p. In, Villeneuve, P., (1986). Aydalot, P., (1985) Économie régionale et urbaine. Paris, Economica, 487 p, Cahiers de géographie du Québec, 30(81), pp. 444-445.

²⁶³ Kébir, L. et Crevoisier, O. (2004), Dynamique des ressources et milieux innovateurs. In, Maillat, D., Camagni, R., et Mattéaccioli, A., (eds), Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, EDES-GREMI, Neuchâtel, pp. 261-290.

²⁶⁴ Cloutier, J. (2003), Qu'est-ce que l'innovation sociale? Cahier du CRISES, coll. « Études théoriques ; ET0314 », 60 p. In, Lacquement, G., Queva, C., (2016), Introduction. Innovations sociales et développement des territoires dans les campagnes européennes, Norois, 241, (4), pp. 7-13.

²⁶⁵ Hillier, J. et al. (2004), Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, Géographie, Économie, Société, 2, vol. 6, pp. 129-152. In, Lacquement, G., Queva, C., (2016), Introduction. Innovations sociales et développement des territoires dans les campagnes européennes. Norois, 241, (4), pp. 7-13.

population sont élaborés sur des territoires où l'entreprise classique ne trouve pas de retour sur investissement et où des services publics ont été retirés ou n'ont jamais été présents (Rutter, 2014)²⁶⁶.

De plus, selon Camagni (2006)²⁶⁷, l'ancrage territorial de l'innovation sociale se rapporte à l'existence d'un capital territorial. Ce dernier se manifeste sous la forme d'une matrice qui reflète la faculté de la société locale à transformer la proximité géographique et relationnelle en réseau de collaboration et tirer avantage des facteurs matériels et immatériels du territoire local en vue de mobiliser les ressources économiques nouvelles.

En somme, il est possible de dire que l'innovation sociale constitue également un vecteur de spécificité et de différenciation, source d'une certaine attractivité territoriale, qui contribue, grâce à l'approche participative qui entraîne une meilleure coordination des acteurs du territoire et qui contribue à son tour à la création d'un milieu favorable condition d'une certaine spécificité, au développement territorial. La création de ce milieu favorable nécessite une concertation face aux défis rencontrés et qui exige à son tour une communication et un échange entre les divers acteurs intéressés. En fait, ce processus nécessite d'ériger la communication, considérée comme la clé de voûte de l'approche participative, dans le sens où elle facilite la circulation des messages à diffuser. Donc, il est indispensable de préciser les troubles territoriaux et tenter de valoriser une culture de communication source de concertation et d'animation territoriale.

§3. La mise en place de l'approche participative pour le développement territorial, les conditions et les outils communicatifs indispensables

La participation et l'organisation des acteurs territoriaux se considèrent comme des conditions primordiales pour la réussite des actions de développement. Ainsi, la mobilisation au niveau territorial de toutes les classes sociales et professionnelles favorisera l'apparition d'une dynamique et d'une faculté de gestion de proximité territoriale. Cependant, cette démarche ne permettrait d'atteindre les résultats souhaités sans la mise en place des actions communicatives organisées et de grandes ampleurs. Ainsi, il est étudié l'apport de la communication participative pour le développement territorial (A), l'organisation de la communication (B) et la stratégie de communication comme soutien de l'approche participative pour le développement territorial (C).

A. L'apport de la communication participative pour le développement territorial

Ce point a pour objectif d'aborder la communication comme un élément de réussite de l'approche participative à l'échelle territoriale (1), et l'utilisation de la communication pour la circulation de l'information au niveau du territoire (2).

²⁶⁶Rutter C., (2014), Économie sociale et solidaire et Territoires : Quels apports réciproques pour leur développement respectif en Midi-Pyrénées.

²⁶⁷Camagni, R., Maillat, D., (2006), Milieux innovateurs. Théories et politiques. Economica, Paris, 502 p. In, Duez, P., (2011), La place de l'économie des territoires dans la construction d'une théorie générale intégrant l'espace. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre, (4), pp.735-764.

1. La communication comme élément primordial de la réussite de l'approche participative au niveau territorial

La communication participative conçue en faveur des projets territoriaux, est envisagée comme un outil qui garantit la simplification dans la transformation et la diffusion des informations entre les acteurs intéressés par la problématique de développement territorial.

La communication « ce n'est pas seulement l'art de faire passer et comprendre des informations. C'est aussi l'art de piloter des échanges pour amener les acteurs à rapprocher leurs points de vue et ainsi à mieux comprendre les décisions managériales » (Boistel. P, 2003)²⁶⁸. Il s'agit en fait d'un processus de construction sociale qui nécessite une discussion, un dialogue, des consultations et des délibérations.

Dans le même ordre d'idée, à côté de la coordination et de l'incorporation des préoccupations d'ordre technique et sociale des acteurs territoriaux, particulièrement les services techniques, les élus, les associations existant au niveau du territoire, les acteurs socio-économiques publics ou bien privés, la stratégie de communication favorise également l'optimisation et la rationalisation de la planification territoriale et la concrétisation d'une gouvernance d'ordre démocratique.

Ainsi, une communication de proximité, par le biais d'une limpidité affirmée de l'information, contribue à engendrer un sentiment d'appartenance au territoire et de profiter des préceptes de la bonne gouvernance. A cet égard, le processus de communication devrait former un moyen de concomitance et d'élucidation de l'ensemble des interventions territoriales. Pour cette raison, l'importance a été accordée à l'exigence de développer une communication en parfaite harmonie avec la situation vécue par les habitants. La cause, c'est que « la communication s'inscrit dans un système complexe de pensées et d'expériences » (Silbermann. A, 1981)²⁶⁹ de manière à ce qu'elle devienne un processus soulignant les conditions de son accomplissement, à savoir la relation effective entre les partenaires territoriaux, la faculté d'émission et de réception. Toutefois, l'usage de la communication au profit des initiatives territoriales qui s'inscrit dans le contexte de ce circuit relationnel, vise à faciliter les relations entre les diverses parties qui participent dans le processus de développement, « elle vise aussi l'échange d'égal à égal entre les bureaux, les services ou directions et de rassembler l'ensemble des agents autour d'un projet fédérateur » (Labailly. C, Dellatre. H, 1998)²⁷⁰.

Ainsi, le fait d'introduire et d'initier des habitants à la chose publique territoriale

²⁶⁸Boistel. P, (2003), « La communication d'entreprise : un élément majeur de la politique générale des entreprises? », Colloque national de Paris : Pour une refondation des enseignements de communication des organisations.

²⁶⁹Silbermann. A, (1981), « Communication de masse : éléments de sociologie empirique », Classique Hachette, pp.30-31.

²⁷⁰Labailly. C, Dellatre. H, (1998), « La communication interne dans les collectivités territoriales : Stratégie et méthodes », édition : La Lettre du Cadre Territorial, p.5.

et à l'appréhension de l'importance de la communication constitue des ambitions de l'approche participative de développement. Cependant, la stratégie de communication ne pourrait obtenir une place privilégiée dans les états d'esprit des acteurs territoriaux et constitue en effet un moyen de développement que lorsque ceux-ci commenceraient à y avoir un intérêt politique. En fait, « cette croyance dans les vertus de la communication est un facteur essentiel de développement d'actions de communication » (Nay. O, 1994)²⁷¹.

En effet, une stratégie de communication, qui encourage les différentes composantes de la société et agit en faveur de la prospérité des divers secteurs socio-économique du territoire, devrait se donner les buts fondamentaux suivants :

- Le soutien des programmes de développement territorial par le biais de l'usage optimal des activités d'information et de communication ;
- L'encouragement et l'amélioration du dialogue territorial se référant aux interrogations du développement pour la totalité des citoyens, en promouvant l'expression libre des habitants moyennant leur participation dans l'évaluation des interrogations d'ordre social qui les intéressent de manière directe ;
- L'optimisation des investissements dans les équipements et les programmes d'information et de communication en les insérant dans les plans de développement.

2. L'utilisation de la communication en faveur de la circulation de l'information au niveau du territoire

Indubitablement, la communication se considère comme un moyen qui garantit la fluidité dans la circulation des messages entre les acteurs territoriaux. En fait, il est tenté d'aborder la communication du haut vers le bas (2.1) et la communication du bas vers le haut (2.2).

2.1. La communication du haut vers le bas

La communication descendante ou bien la communication du haut vers le bas se considère comme un système de moyens qui facilite l'échange des opinions, la circulation des notifications ou de projets vers les acteurs de développement. Dans cette perspective, la communication a une finalité très vaste qui porte sur l'octroi à la population et aux autres acteurs territoriaux du développement la recommandation et la formation primordiales, en vue d'une part de devenir capable de participer à la transformation des conduites et des états d'esprit et de les sauver de leur ignorance et garantir leur prospérité d'autre part. En fait, la manière de diffuser l'information et de communiquer évolue vers plus d'échanges et d'interactions, condition pour assurer sa visibilité (Cardon, 2010)²⁷². Cette communication du haut vers le bas

²⁷¹Nay. O, (1994), « Politique de communication et stratégie de développement local à Montpellier », Les Cahiers du Centre d'Etude et de Recherche sur la Vie Locale, Rapport de recherche n°1/1994, pp.70-71.

²⁷²Cardon, D., (2010), La démocratie internet, Paris, Seuil. In, Doutrelot, O., Mabi, C., et Moreau, R., (2012), La communication des collectivités à l'épreuve du numérique, Pyramides, 24 | 2012, pp. 93-111.

essaye d'enrayer les critiques non- fondées qui se rapportent aux sous- informations et aux mal- formations.

D'ailleurs, moyennant la communication du haut vers le bas, les collectivités territoriales considérées comme l'acteur central de développement territorial et les services techniques attirent l'attention de la société locale en ce qui concerne les mesures prises par leurs services ou bien par leurs assemblées délibérantes. L'objectif est d'atténuer les difficultés qui freinent la mise en œuvre de leurs décisions, d'accoutumer et d'acclimater la population avec les outils administratifs mise en place et contribuer par la suite à les rendre moins étranger au langage utilisé de développement.

Donc, par le biais de ce type de communication, l'acteur public ou bien le décideur présente à la population locale les justifications qui concernent sa planification et les obstacles primordiaux qu'il doit diminuer sans occasionner des dommages à sa qualité de vie. Il a pour but d'améliorer son image de marque, d'affermir les appuis locaux dont il dispose et de réduire les conflits qui naissent à l'occasion des contacts quotidiens avec les différents usagers des services publics.

Cependant, la circulation d'une information territoriale ne pourrait permettre d'atteindre des résultats escomptés et rencontre de façon inévitable des entraves d'ordre structurel au cas où la participation optimale et active de l'acteur territorial serait absente et sa faculté de traduire dans le bon sens le contenu de l'information transmise serait entravée. En d'autres termes, la communication descendante « est, de ce fait, non seulement insuffisante, mais encore la plupart du temps porteuse d'une lacune : on part de ce qu'on a à dire et non de ce que l'auditeur, le lecteur ou le spectateur est en état d'entendre » (Lorant. G, 2005)²⁷³.

2.2. La communication du bas vers le haut

La communication du bas vers le haut ou bien la communication ascendante se définit comme un système de moyens qui a pour but de demander et de solliciter l'avis de l'ensemble des intervenants ou bien de percevoir leurs expressions spontanées ou structurées. En fait, il est question d'une information qui se transmet du bas vers le haut de la pyramide hiérarchique des décideurs. Certes, « l'information c'est une différence qui crée une différence » (Bateson. G, 1977)²⁷⁴.

Vraisemblablement, ces décideurs, afin de rénover leur intégration sociale et d'exaucer aux nécessités de toutes les parties de la société locale, sont appelés à recourir et faire appel au moyen de l'information et de la communication. Ainsi, les décideurs restent vigilants en ce qui concerne les répercussions de leurs décisions sur le fonctionnement de leurs services et sur leurs relations avec les autres acteurs

²⁷³Lorant. G, (2005), « Les collectivités locales face aux défis de la communication », édition, L'Harmattan, Paris, p.21.

²⁷⁴Bateson, G., (1977), Vers une écologie de l'esprit, traduit de l'Anglais par Perial Drisso, Laurencin Lot et Eugène Simion, Éditions du Seuil, Paris. In, Hernandez, E., La communication interne : du discours à la réalité, Communication et organisation, 5 | 1994, mis en ligne le 26 mars 2012.

existant au niveau du territoire, afin d'en prendre en considération dans la mise en place de leur politique et programmes de développement conçus. Conduisant le projet de développement du territoire, ils tentent à être éclaircis en ce qui concerne l'opinion du public.

Donc, l'acteur public ne devrait pas se contenter à la transmission et à la diffusion de l'information, mais il serait obligé d'obéir à l'écoute des autres partenaires de développement existant au niveau du territoire. D'où l'importance de l'information ascendante lui facilitant le suivi du mouvement du changement de leur environnement général et de s'acclimater aux nouvelles attentes entraînées par le besoin de construire un cadre d'échange et de communication avec la société civile (Abbadi. D, 1997)²⁷⁵.

Ainsi, la communication du bas vers le haut renvoie naturellement à la quête de l'information. A cet égard, l'acteur public est présumé censé disposer de services spécialisés dans l'extraction, le stockage et le traitement des informations. L'importance de ces services réside dans leur faculté de procurer, au moment souhaité et avec la promptitude indispensable, aux autres acteurs territoriaux des informations réelles sur l'état du territoire. En plus de l'exposition des résultats des actions entreprises dans le passé ainsi que des répercussions probables de certaines options de développement, ces services de communication pourraient procurer des informations techniques primordiales en vue d'éclaircir les membres impliqués du pouvoir de décision territoriale. Toutefois, recevoir de manière permanente l'information remontante, c'est accorder la parole aux habitants et aux autres acteurs locaux, particulièrement avec le développement nouvel du marketing direct qui a participé à l'accroissement des flux remontants (Hermel. L, Louppe. A, 1999)²⁷⁶.

En fait, afin que la communication soit véritablement ascendante de manière à être véhiculée du bas vers le haut, il serait primordial que les circuits de communication au sein des administrations des décideurs soient assez fluides et limpides, ce qui permet par la suite de faciliter la remontée rapide des informations collectées vers les élus et les cadres de l'acteur public. Il vaut mieux indiquer en outre que les informations collectées et véhiculées aux centres de décisions territoriaux sont rassemblées pour être utilisées et transmises éventuellement à l'administration centrale afin de prendre des mesures qui favorisent le développement territorial.

A cet égard, l'enquête publique peut être utilisée comme un outil de communication, en accordant aux partenaires existant au niveau du territoire la possibilité de s'exprimer et de susciter des réactions qui nécessitent des réponses qui peuvent prendre la forme de décisions rapides et effectives. Ainsi, considérée comme un outil de gestion, elle faciliterait, au moyen de diagnostic auquel elle

²⁷⁵Abbadi. D, (1997), « Les enjeux économiques de la communication au sein des collectivités locales ». In, Communication et Collectivité locale, Actes des journées d'étude sur la « Mise en œuvre d'une cellule de communication au sein des collectivités locales », Faculté de droit de Mohammedia, p.40.

²⁷⁶Hermel. L, Louppe. A, (1999), « Le marketing direct au service des collectivités territoriales », édition : La Lettre du Cadre Territorial, p.37.

aboutirait, la préparation de façon rationnelle les décisions (Gondrand. F, 1983)²⁷⁷.

De manière générale, dans le cadre de la communication du bas vers le haut, l'enquête mène à écouter les acteurs intéressés par la question de développement et à annoncer et manifester leurs avis en ce qui concerne les décisions relatives à leur territoire.

En effet, ce type de communication a pour objectif d'informer et de s'informer, parce que le fait d'informer les acteurs territoriaux sans s'être informé soi-même, auparavant, de ce que pourraient être leurs obstacles et leurs soucis, « c'est comme traiter un malade sans diagnostic, concevoir un produit sans se préoccuper de son marché, déclencher une opération militaire sans reconnaître le terrain ni interroger la météorologie » (Gondrand. F, 1983)²⁷⁸. Cependant, l'information ascendante peut connaître des difformités du fait qu'elle passe indispensablement par les filtres des cadres.

Finalement, il est possible de dire que l'enjeu majeur de la communication descendante est de taille. C'est grâce à elle que l'on peut transmettre tout message qui concerne le projet de développement.

B. Organisation de la communication, diffusion rapide des informations entre les acteurs du développement territorial

La communication ne serait effective sans la mise en place d'une structure (1) et des outils (2) au niveau du territoire.

1. La structure de la communication territoriale

La communication territoriale peut être définie comme « l'ensemble des communications produites dans et sur un territoire » (Awono. R, 2015)²⁷⁹. Autrement dit, il s'agit d'une communication qui se rapporte au territoire considéré comme une collectivité humaine dans un espace déterminé.

En fait, les acteurs publics commencent à appréhender que la communication et l'élaboration des canaux d'échange constituent le fondement de toute stratégie de développement territorial. En effet, les chargés de la communication doivent actuellement se focaliser sur les missions de la dynamisation de la population locale et de développement du territoire.

Ainsi, « avec l'affirmation des deux valeurs sociales que sont la démocratie participative et le développement durable, les communicants sont en mesure de sensibiliser la population locale en essayant de la faire réagir et de l'impliquer dans le

²⁷⁷ Gondrand. F, (1983), « L'information dans les entreprises et les organisations », édition d'Organisation, Paris, p.46.

²⁷⁸ Ibid.

²⁷⁹ Awono. R, (2015), « La communication territoriale : constructions d'un champ », Communiquer, 15 | 2015, pp. 85-106.

développement » (Houllier-Guibert, 2005)²⁸⁰. En plus de l'exaucement aux attentes de la population, cette structure permet également à l'acteur public de s'ouvrir sur son environnement économique et de se métamorphoser en un espace d'échange avec les partenaires sociaux. Ainsi, l'acteur public est invité à se diriger et s'orienter vers le citoyen afin d'être en mesure de connaître ses nécessités et ses revendications.

En fait, la création d'une structure de communication au niveau des administrations de l'acteur public permet de simplifier la communication avec le citoyen et les autres acteurs territoriaux. Cependant, une interrogation mérite la réponse à savoir : Jusqu'à quelle mesure cette structure de communication constitue-t-elle un outil communicatif en faveur des acteurs territoriaux ?

En effet, la structure de communication à instaurer devrait tenter de résoudre les revendications déclarées par les acteurs territoriaux et prendre en considération leurs propositions et leurs opinions. Ainsi, l'acteur public se considère comme un territoire d'accueil typique de toute activité économique et un excitateur à l'investissement.

Ainsi, en vue de collecter les informations et les données relatives à la population locale et de les orienter vers le centre de décision, la structure de communication devrait s'adresser aux techniques d'investigation et à enrichir les outils de communication et d'information. Cependant, en prenant en considération l'intrication de leur mise en application dans un espace caractérisé par le bouleversement des relations qui lient les enquêteurs et les enquêtés puisque les enquêteurs sont fréquemment traités comme des agents de l'Etat, il vaut mieux organiser des réunions et des rencontres dans un contexte singularisé par un climat de confiance.

2. Les outils de la communication territoriale

Ce point a pour objectif d'élucider le rôle joué par les moyens de la communication institutionnelle (2.1) et communautaire (2.2) dans la rénovation des relations entre les participants au développement territorial.

2.1. Les moyens de la communication institutionnelle

La communication institutionnelle, appelée également communication publique, garantit une mission fondamentale qui consiste à contrôler et à réguler des flux d'informations véhiculant entre divers acteurs territoriaux et à faciliter une excellente coordination des activités de développement. En fait, l'importance d'une telle coordination se trouve dans le rapprochement des divers intervenants territoriaux qui méconnaissent les actions entreprises. Ainsi, « les enjeux de la communication institutionnelle constituent le véritable ancrage dans le réel de cette forme d

²⁸⁰Houllier-Guibert, C.E., (2005), Quand la communication territoriale s'empare du développement durable, intervention lors du colloque Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance" à Lausanne, coorganisé par l'Ecole Polytechnique de Lausanne et institut de géographie de Lausanne les 21, 22 et 23 septembre, 15 p. In, Houllier-Guibert, C, (2009), « Evolution de la communication territoriale : les limites de l'idéologie de la proximité. Les Enjeux de l'information et de la communication », vo 2009, (1), pp. 45-61.

communication » (Lamizet. B, 1992)²⁸¹.

Ainsi, les lieux de la communication institutionnelle sont fréquemment les réunions, les journées d'études, de réflexion ou d'information, les rencontres d'informations, les ateliers d'échanges, les séminaires..., etc. En outre, les outils de la communication institutionnelle peuvent jouer un rôle crucial dans la diffusion de l'information entre les institutions et les acteurs territoriaux de développement dans la mesure où « la communication institutionnelle est avant tout une communication d'informations » (Mégard. D, 2012)²⁸². Ils peuvent contribuer également à la rénovation de la concertation entre les différents services de l'Etat, les associations locales de développement, les acteurs économiques, les habitants ainsi qu'à l'arrangement des méthodes d'approche et la coordination des activités conçues ou entreprises au niveau du territoire.

Cette communication institutionnelle se base fondamentalement sur des supports imprimés, notes d'information, plaquettes d'information, brochures, et bulletin de liaison envisagé comme un moyen de la communication institutionnelle qui garantit divers rôles. En fait, elle permet d'assurer un contact concret entre les différents acteurs, d'échanger des informations et des expertises entre les acteurs de développement, de transmettre des affirmations et des témoignages relatives aux initiatives novatrices, de propager des fiches techniques sur les diverses parties du programme, ou encore d'exhorter de nouveaux partenaires à s'associer au programme. En effet, le recours à un support écrit pour communiquer avec les acteurs qui vivent sur un territoire donné a pour ambition d'impacter de manière positive ses attitudes et ses conduites. Donc, la communication au moyen des supports écrits, tels que le bulletin de liaison est une question d'éthique (Donnet. G, 1994)²⁸³.

D'ailleurs, la communication institutionnelle s'est trouvée, notamment avec le développement de l'informatique et des télécommunications, douer de nouveaux outils à l'échelle de la circulation et de la transmission des données ou bien moyennant le courrier électronique. Ainsi, de nouvelles opportunités offertes à la communication institutionnelle (la transmission de données, des images et des projets) grâce aux nouvelles technologies de communication englobant l'informatique, les techniques multimédia et les télécommunications.

2.2. Les moyens de la communication communautaire

Par le biais de la communication, l'acteur public dirige une veille sociale externe pour détecter les obstacles du monde extérieur et pour rénover les conditions de vie des citoyens (Cormerais et Milon, 1994)²⁸⁴. A cet effet, les responsables territoriaux tentent d'entrer en contact avec les communautés par le biais d'un ensemble de

²⁸¹Lamizet. B, (1992), « Les lieux de la communication », édition, Pierre Mardaga, Liège, p. 286.

²⁸²Mégard, D, (2012), « La communication publique et territoriale », édition, Dunod, Paris, p.26.

²⁸³Donnet. G, (1994), « La presse d'entreprise », édition, Liaison, Paris, p.103.

²⁸⁴Cormerais. F, Milon, A, (1994), « La communication ouverte », édition, Liaisons, Paris, p.120.

moyens de communication et d'information particuliers et conformes au territoire. « S'il est, en effet, de plus en plus communément admis que la circulation de l'information est nécessaire à la bonne d'une organisation, l'interrogation subsiste quant aux voies et moyens pour y parvenir » (Gondrand, 1998)²⁸⁵.

En effet, il existe une panoplie de moyens de communication communautaire à employer. Premièrement, on trouve les moyens de communication de masse qui englobent :

- Les supports imprimés : En prenant en considération le phénomène de l'analphabétisme encore propagé essentiellement au niveau du milieu rural, la communication au profit de la population de ce milieu serait inimaginable en faisant recours aux supports imprimés, tels que la presse écrite, les journaux, les prospectus... , etc.
- La radio régionale : Les stations de radio se multiplient et prennent en considération les caractéristiques socio-économiques et culturelles du territoire. Elles sont à même d'exaucer aux nécessités d'un public large et divers, exprimés dans les langues parlées par la population qui vive sur le territoire.
- La télévision : ce type de communication devrait être exploité à l'extrême afin de tirer profit des opportunités qu'offre ce moyen d'information, d'éducation et d'échange des expertises moyennant la diffusion des images télévisuelles.

A côté de ces moyens de communication de masse, il existe également des moyens de la communication de proximité qui comportent :

- Le diapo- langage²⁸⁶ : Ce moyen se considère simultanément comme un outil de dialogue entre les animateurs et les communautés, et comme un outil de sensibilisation et d'aide à la décision. Les diapositives sont fondamentalement riches en information.
- Le tableau-langage ou tableau-image : Les images constituent une base à une séance d'animation qui entraîne la prise de parole des participants afin d'amorcer une réflexion en ce qui concerne les questions et les problèmes de la gestion du territoire et d'extraire par la suite des solutions possibles et exécutables.
- La cassette audio : La cassette audio octroie l'avantage de mémoriser et d'enregistrer les réunions dont la valeur est importante et durant lesquelles le processus de prise de décision se fonde sur des bases participatives et sert de ce fait d'une réelle mémoire pour la population du territoire.
- La boîte à images : La boîte à images constitue un instrument qui permet de résumer et de simplifier un problème technique en faisant appel à des images dessinées, des schémas et des graphiques.

²⁸⁵ Gondrand, F., (1998), l'information dans les entreprises et dans les organisations, Les Editions d'Organisation, Paris.

²⁸⁶ Le diapo-langage consiste à faire exprimer les idées d'un groupe à partir d'une image sur laquelle il lui est proposé de réagir. Ses mots clés sont : Voir, faire parler, écouter, valoriser, échanger, proposer et agir.

- La vidéo : La vidéo peut également constituer un instrument participatif qui pour objectif d'informer ou bien de former de manière plus efficace.
- La carte du territoire : La carte du territoire constitue un instrument privilégié qui facilite l'analyse et le diagnostic du territoire et contribue également à la compréhension des modes d'organisation sociale de la population. En effet, cet outil permet de nous informer sur la situation du territoire et sur son évolution à un moment déterminé.

C. La stratégie de communication comme soutien de l'approche participative pour le développement territorial

La stratégie de communication ()²⁸⁷ au niveau du territoire possède des fondements essentiels (1) et des conditions de mise en œuvre (2).

1. Les fondements essentiels de la stratégie de communication participative pour le développement territorial

Indubitablement, le rôle de la communication territoriale constitue un facteur crucial qui contribue à la réussite de la mise en œuvre de l'approche participative. En fait, une communication réussie et aboutie joue un rôle fondamental dans la facilitation de l'insertion de l'ensemble des acteurs existant au niveau du territoire (les associations de la société civile, les acteurs économiques, les organismes publics, les habitants... , etc.) au processus du développement.

Encore plus, une vision communicative de développement facilite l'obtention d'un consentement ou bien d'un consensus sur la nécessité de développer une culture participative et d'abandonner les accoutumances de la communication verticale et autoritaire qui a prouvé ses limites et qui n'entraîne pas des répercussions favorables en ce qui concerne la prospérité de la population au niveau d'un territoire donné.

Ainsi, la stratégie de communication peut être envisagée comme un plan-cadre qui comprend une composition des interventions de communication susceptibles d'engendrer des changements nécessaires en ce qui concerne les opinions, les connaissances, les conduites, les ou les attitudes au niveau des acteurs ciblés afin de solutionner un problème lié au développement, selon un calendrier déterminé et en prenant en considération les ressources disponibles. En effet, cette stratégie peut être considérée également comme un engagement et une boussole qui facilite la mobilisation et l'orientation des actions et des énergies des diverses parties en ce qui concerne le développement. Elle interprète aussi, en termes de communication, les actions de manière à enrayer les obstacles déterminés au cours de la mise en œuvre du projet de développement territorial. Ainsi, « Ces stratégies de communication permettent avant tout de sensibiliser les citoyens et de les fédérer sur un territoire dans une démarche dite participative » (Ait Heda. A, Meyer. V, 2016)²⁸⁸.

²⁸⁷ La stratégie de communication diffère d'une politique de communication (document écrit qui fixe les finalités, les grandes lignes directrices et les standards devant guider l'utilisation et l'organisation de la communication pour atteindre les buts de développement que se donne un Etat ou une institution).

²⁸⁸ Ait Heda. A, Meyer. V, (2016), « Valorisation, stratégies et communication des territoires à l'épreuve de l'authenticité », Communiquer, 16 | 2016, pp. 1-8.

De plus, la stratégie de communication, pour être efficace, devra s'appuyer sur des messages propices, réalistes, exacts, perceptibles et compréhensibles par tous les acteurs concernés par la problématique de développement territorial.

2. La mise en œuvre de la stratégie de communication pour le développement territorial

La mise en œuvre de la stratégie de communication pour le développement territorial nécessite l'analyse et l'exploration de la situation existante (2.1) avant de passer à la phase de l'élaboration (2.2).

2.1. L'exploration de la situation existante

Une stratégie de communication pertinente et réaliste doit se fonder sur une exploration et une analyse détaillée et minutieuse de la situation existante. En effet, cette analyse de la situation existante « doit permettre la formulation d'un jugement sur la cohérence du territoire, mais aussi la mobilisation des acteurs. Il accompagne un changement dans le comportement des acteurs et dans les transformations de l'espace, dans une perspective de développement territorial » (Piveteau et Lardon, 2002)²⁸⁹. Ainsi, c'est par une exploration qualitative que cette situation peut être scrutée et examinée. Elle facilite également la compréhension des problèmes de développement corrélatifs à cette situation et ses résolutions envisageables et acceptables.

Ainsi, il faut procéder à l'analyse des cibles, en s'intéressant à la définition des parties à impliquer au niveau de la planification et la mise en œuvre de la stratégie de communication au niveau du territoire. Encore plus, il faut déterminer leurs missions et leurs ressources et appréhender leurs expertises et motivations. Pour cela, la stratégie de communication des décideurs se dirige vers les cibles suivantes : les personnels des collectivités territoriales, les acteurs économiques publics et privés, les associations de la société civile, les habitants, les institutions de la communication... , etc. Cependant, en parallèle à la définition des parties prenantes définies comme « tout individu ou groupe qui peut affecter ou être affecté par l'accomplissement des objectifs d'une organisation » (Freeman, 1984)²⁹⁰, s'imposent également la définition des singularités démographiques, socio-culturelles, socio-économiques et des rôles de la population au niveau du territoire, etc. ; l'identification de ses savoirs, comportements, des représentations sociales, nécessités et aspirations.

²⁸⁹Piveteau, V., Lardon, S., (2002), Chorèmes et diagnostic de territoire : une expérience de formation, Mappemonde, 68, 2002/4., p. 1-6. In, Lardon, S, Piveteau, V, (2005) « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », Géo carrefour, vol. 80/2 | 2005, pp. 75-90.

²⁹⁰Freeman R. E., (1984), Strategic Management : A Stakeholder Approach, Boston, Pitman-Ballinger. In, Ballet, J., (2005), « Stakeholders et capital social », Revue française de gestion, n° 156, (3), pp.77-91.

2.2. La conception et l'élaboration de la stratégie de communication participative territoriale

Ce point a pour objectif de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les dimensions de la stratégie de communication territoriale (a)? Quel est le volet opérationnel approprié à cette stratégie (b)?

a. Les dimensions de la stratégie de communication territoriale

Toutes les stratégies de communication s'entendent sur l'obligation de préciser et de caractériser les types de communication à conserver et à louer aux environnements du territoire. Dans notre cas, puisque on raisonne en terme de territoire, il est donc question de la stratégie de communication interne (a.1) et de la stratégie de communication externe (a.2).

a.1. La stratégie de communication interne

Il est primordial que les fonctionnaires et les agents de pouvoirs publics doivent se sentir concernés et procurer l'excellente contribution envisageable afin de contribuer à la réussite des projets de développement territorial. Toutefois, il est indispensable de les informer au préalable sur la composition et la structure des projets en vue de pouvoir manifester leurs idées en connaissant les tenants et les aboutissants à propos de leur faisabilité et de leur adéquation.

Certes, la conception et l'élaboration de la stratégie de communication interne dans des administrations publiques au niveau d'un territoire donné doivent prendre en considération un ensemble d'éléments. Premièrement, il faut déterminer la cible de la communication interne de l'administration publique. Cette cible est l'ensemble de personnels en exercice. En fait, chaque fonctionnaire doit être consulté en ce qui concerne ses missions, son travail, son évolution personnelle et d'énoncer sans frayeur son opinion sur l'entité à laquelle il fait partie; de déterminer son rôle personnel, au regard des autres catégories d'effectifs de l'administration publique et ce, pour une meilleure affiliation et une excellente adhésion aux projets de développement territorial envisagés et projetés ou bien en cours de concrétisation. Il faut également déterminer les objectifs. Ces derniers ont pour objectif d'informer le personnel en place en vue de mettre en place les conditions de son engagement au processus de développement territorial, en aiguillonnant son intérêt et son envie d'écoute; de développer sa faculté d'ouverture et de partage d'information dans plusieurs sens (ascendant, descendant, transversal), de diversifier les moyens et les canaux de l'information territoriale. Ainsi, la stratégie de communication interne doit prendre en compte les messages.

En fait, cette stratégie a pour objectif de transmettre et de diffuser une panoplie de valeurs car « il est plus que jamais nécessaire de porter attention à la place des valeurs et des vertus en administration publique » (de Vries et Suk Kim, 2011)²⁹¹. Parmi ces valeurs, on peut évoquer : le partage, l'éthique, la participation,

²⁹¹De Vries, Michael, S., Pan Suk Kim, (2011), Value and Virtue in Public Administration, Basingstoke/New York, Palgrave MacMillan. In, Larat. F, (2013), « Quelle place pour les vertus dans l'administration publique? », Éthique publique, V 15, N° 2 | 2013.

l'ouverture, l'esprit d'équipe, la limpidité, la rigueur, la régularité, l'organisation, l'ambition, la volonté, etc. En effet, ces messages à transmettre se rapportent au partage de l'information et à la présentation des suggestions portant sur la démarche de développement territorial à mettre en œuvre. Aussi, une panoplie de moyens de communication est possible en vue de mettre en œuvre la stratégie de communication interne au niveau de l'administration publique. Parmi ces moyens, on peut citer la revue interne (communiquer les orientations, renforcer la circulation de l'information...), intranet et internet (le partage des informations, développer l'échange des expériences individuelles et collectives...) et l'affichage (permet la diffusion rapide des informations).

Donc, la communication avec son personnel a pour ambition de développer principalement le processus de décision et simplifier par la suite la conduite de changement en utilisant la communication interne comme un soubassement de la communication externe et d'autant plus comme un instrument de contentement des revendications des acteurs territoriaux dans son ensemble.

a.2. La stratégie de la communication externe

La stratégie de communication externe des décideurs se base premièrement sur la détermination des cibles. En fait, la communication externe prend comme cible les catégories suivantes : les habitants, les associations existant au niveau du territoire, les acteurs économiques privés et publics, les ONG, les partenaires nationaux, la presse, les universités, les collectivités territoriales, les centres de recherche et de tout autre participant au processus de développement territorial. Certes, « c'est dans la relation à autrui que se construisent les normes sociales, politiques et culturelles » (Dacheux, 1998)²⁹².

Ainsi, il est fondamental de concevoir et d'élaborer des messages clés dédiés aux acteurs cibles. En fait, les messages constituent l'information à communiquer aux acteurs afin d'arriver à atteindre les objectifs préalablement déterminés. En effet, « Pour faire passer son message, l'enjeu est désormais d'être capable de diffuser ses idées et de réussir à profiter de la structure du réseau pour trouver des relais afin de capter les nouvelles formes de mobilisations collectives » (Bimber, Flanagan et Sthol, 2005)²⁹³. Les messages se différencient selon la cible et les objectifs escomptés. En ce qui concerne le contenu, les messages englobent des réponses aux interrogations qui sont liées à la nature du changement visé et l'intérêt pour les acteurs d'effectuer ce changement. De plus, il faudrait que les mêmes messages s'informent sur le moment adéquat et les compétences pour leur réalisation ainsi que sur le soutien capable de rendre fiable le message transmis.

²⁹²Dacheux, E., (1998), Associations et communication, critique du marketing, CNRS Éditions, Paris. In, Carrion, F, (2010), « La communication associative », Communication, Vol. 28/1 | 2010, pp. 193-206.

²⁹³Bimber, B., Flanagan, A. J., Sthol, C., (2005), Reconceptualizing collective action in the contemporary media environment, Communication Theory, 15, pp. 365-388. In, Doutrelot, O, Mabi, C, Moreau, R, (2012), « La communication des collectivités à l'épreuve du numérique », Pyramides, 24 | 2012, pp. 93-111.

De surcroît, il est nécessaire d'effectuer un choix en ce qui concerne les canaux et supports de communication. Suivant l'objectif visé, la cible et les moyens financiers disponibles, divers supports de communication peuvent être employés afin de transmettre les messages. Dans le cas de la communication pour le développement territorial, plusieurs canaux peuvent être utilisés pour la transmission des messages vers les acteurs concernés, parmi ces canaux on peut évoquer :

- Le canal institutionnel : il s'agit dans ce cas de structures publiques et privées reconnues (associations locales, les réseaux des agents de développement, etc.);
- Le canal médiatique : ce sont des organes médiatiques et des nouvelles technologies de la communication;
- Le canal socio-culturel : Ce sont des leaders d'opinions et les réseaux informels.

b. Le volet opérationnel de la stratégie de communication territoriale

Le point suivant a pour ambition de déterminer les éléments essentiels à la mise en œuvre de la stratégie de communication pour le développement territorial, à sa gestion et à son évaluation. En fait, il est tenté d'accorder de l'importance au cadre institutionnel de la stratégie de communication territoriale (b.1) et ses plans connexes (b.2).

b.1. Le cadre institutionnel de la stratégie de communication territoriale

Un cadre institutionnel qui possède la capacité de garantir l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie de communication territoriale doit être conçu. Il est principalement question du choix de l'institution ou l'entité qui va s'occuper de la mission de la coordination entre les participants dans l'opération de l'exécution de cette stratégie de communication territoriale. En fait, le cadre institutionnel de la stratégie de communication est constitué par un document officiel à titre d'exemple un règlement, une note ou bien un document de projet simplifiant aux parties intéressées la coordination de leurs interventions en se basant sur des fondements bien déterminés, clairs, officiels et reconnus par les parties impliquées dans la mise en œuvre de cette opération communicative.

b.2. Les plans connexes

Afin d'opérationnaliser la stratégie de communication territoriale, cette dernière doit se baser sur un certain nombre de plans d'accompagnement. Il est premièrement question de plan de formation. En fait, la mise en œuvre de la stratégie de communication territoriale nécessite des moyens humains satisfaisant qui se démarquent par leurs profils et leurs compétences. Dans ce contexte, la conception et la mise en œuvre de la stratégie de communication exigent au préalable la présence d'agents qualifiés, capables d'appréhender les démarches de communication suivies et formés à la génération et à la mise en valeur des données ainsi qu'à l'appréciation des résultats.

Encore plus, il est primordial, pour la réussite de la stratégie de communication, de programmer la formation des acteurs territoriaux intéressés, en les attribuant des savoirs et des compétences profitables à l'exécution de la mission de communication et d'escorte des acteurs territoriaux visés. Ainsi, un plan de formation devra être

conçu dans l'objectif d'extraire les nécessités en formation soutenant l'approche participative, les parties intéressées, les objectifs escomptés, la liste des responsables des missions et les ressources indispensables pour la formation.

Donc, en guise de conclusion, on peut dire que la communication au niveau du territoire devra s'appuyer sur une organisation soutenue par une méthodologie raisonnable de façon à concevoir un partage très juste de l'information territoriale entre les décideurs et les partenaires territoriaux. Néanmoins, l'organisation de la communication au niveau du territoire exige inéluctablement la mise en place d'une structure qui s'occupe de la mission communicative escortant l'application de l'approche participative envisagée. Pour cela, elle devrait également être outillée des mécanismes communicatifs pertinents nécessaires à l'exécution de la mission de communication.

Conclusion

En guise de conclusion, on peut dire que l'approche participative ne se considère pas comme une fin en soi. A cet égard, elle est mise en exploitation par les décideurs en vue de parvenir à atteindre des objectifs de développement soigneusement préparés et planifiés. Si elle est mise en œuvre en respectant les conditions de la bonne gouvernance, cette approche aboutirait graduellement à une modification dans la façon de penser des acteurs. Ainsi, elle permet de poser les bases d'une mise en place d'un système de partenariat et de complémentarité entre les divers acteurs qui interviennent dans les différents secteurs au niveau du territoire.

Aujourd'hui, les projets territoriaux peuvent s'affirmer participatifs parce que cette approche constitue un ensemble méthodologique qui accorde l'attention à une logique d'appréhension des problèmes et qui se caractérise par la concrétisation d'une kyrielle d'étapes, tout en impliquant les acteurs du territoire aux différents activités entreprises. Toutefois, pour assurer la réussite de la mise en œuvre de l'approche participative, il serait fructueux de s'arc-bouter sur des structures, des supports et moyens de communication classiques ou modernes. Cependant, au mépris de ces outils communicatifs, en vue de mener à bien une action participative, il serait primordial de mettre en place un dialogue durable entre la totalité des acteurs intéressés par la question de développement. En fait, l'importance de l'adoption de cette approche pour développer les territoires s'explique de manière générale par un manque de communication entre les divers acteurs du territoire.

De surcroît, les acteurs du territoire en action prennent conscience que l'essence même de l'approche participative s'acharne au profit de l'exigence de s'acclimater à la diversité des acteurs en présence, d'exaucer aux nécessités de chaque étape participative et de mobiliser les moyens en leur propriété. Parce que chaque catégorie d'acteurs possède ses singularités particulières et ses nécessités propres. Pour cette raison, chaque acteur peut jouer un rôle spécifique dans la conception et l'application des stratégies interactives qui créent les conditions d'une véritable discussion qui porte sur les questions de développement du territoire.

Chapitre III. Considérations épistémologiques et méthodologie de la recherche

Introduction

Thiétart et al, (2014)²⁹⁴ considèrent que tout travail de recherche doit s'accompagner d'un effort de réflexion méthodologique. Cette dernière accorde la possibilité de s'interroger sur les divers aspects méthodologiques adoptés et choisis pour parvenir aux objectifs souhaités. Lesdits aspects se réfèrent, essentiellement, aux choix épistémologiques de la recherche et aux méthodes de collecte des données. En fait, le choix épistémologique possède une grande importance parce qu'il permet d'apporter des éléments de réponses fondamentaux aux différents modes de production des connaissances, sur les éléments qui impactent ces modes de production et également sur l'organisation de ces connaissances.

En outre, la méthode de collecte des données constitue le levier primordial de toute démarche scientifique. Elle cherche selon un procédé et un objectif bien posé et réfléchi d'avoir des éléments évaluables et significatifs autant que possible qui permettent d'estimer et d'évaluer la représentativité des échantillons et d'analyser et d'apprécier les résultats obtenus. En effet, une méthode non adéquate, qui ne permet pas de répondre à l'objectif attribué à toute étude scientifique, ne permet pas d'avoir des résultats convaincants et décisifs et de ce fait ne peut pas contribuer à apporter des solutions propices et convenables à la problématique abordée.

Donc, l'objectif du présent chapitre est d'essayer dans la mesure du possible de présenter les aspects méthodologiques propres à ce travail de recherche. Il est subdivisé en deux sections. Dans la première section, il est essayé de présenter les principaux paradigmes et voies de recherche élucidées dans la littérature, la méthodologie adoptée dans la présente thèse et la région de Béni Mellal – Khénifra (section I). Dans la deuxième section consacrée à la clarification de l'enquête de son développement à l'exploitation (section II), il est essayé dans un premier temps de présenter le questionnaire moyennant l'élucidation de sa structure et sa distribution ainsi que le choix de l'échantillon et la méthode d'échantillonnage. Dans un deuxième temps, il est tenté d'aborder les méthodes d'analyses et de traitement des données collectées dans la phase quantitative.

Section I. Le choix du positionnement épistémologique et méthodologie de notre travail de recherche

Le recours à une méthode de recherche est fréquemment le résultat d'un choix méthodologique et épistémologique. En fait, l'épistémologie est définie comme « l'étude de la constitution des connaissances valables » (Piaget; 1967)²⁹⁵. Selon Cohen (1996)²⁹⁶, l'épistémologie peut être assimilée à un simple retour critique de la connaissance sur elle-même et sur son objet. Le terme « épistémologie » vient du grec épistémé (connaissance, science) et du logos (« discours sur » mais aussi « logique

²⁹⁴Thiétart. R.A et al, (2014), « Méthodes et recherche en management », 4^{ème} édition, Dunod, Paris, p.28.

²⁹⁵Piaget J, (1967), « Logique et connaissance scientifique », Paris, Gallimard – Encyclopédie de la pléiade.

²⁹⁶Cohen, E. (1996), « Epistémologie des sciences de gestion », Encyclopédie de Gestion, décembre, volume 24.

de »). Ce vocable a vu le jour au début du XX^{ème} siècle en vue de caractériser une branche de la philosophie spécialisée dans l'étude des théories de la connaissance. Il est devenu graduellement synonyme de la philosophie des Sciences (Gavard et al; 2012)²⁹⁷. Ainsi, l'épistémologie peut être étymologiquement envisagée comme la théorie de la science. Malgré que la forme anglaise du terme ait existé avant que le français ne la maîtrise, c'est pourtant avec le sens différent et plus vaste de « théorie de la connaissance » qu'il est fréquemment employé par les Anglo-Saxons.

En fait, le Moine (1990)²⁹⁸ avance que le questionnement épistémologique porte sur trois questions suivantes :

- Qu'est-ce que la connaissance (question gnoséologique)? Cette perspective a pour objectif de répondre à la question « quoi? ». La réponse à cette question permet de traiter la nature de la connaissance.
- Comment s'est-elle constituée ou engendrée (question méthodologique)? Cette perspective a pour objectif de répondre à la question « comment? » dont la réponse se différencie selon l'attitude adoptée pour répondre à la question gnoséologique.
- Comment apprécier et évaluer sa valeur ou sa validité (question éthique)? Cette perspective a pour ambition de répondre à la question « pourquoi? » et accorde la possibilité d'ouvrir le champ à l'appréciation de la validité et de la valeur de la connaissance.

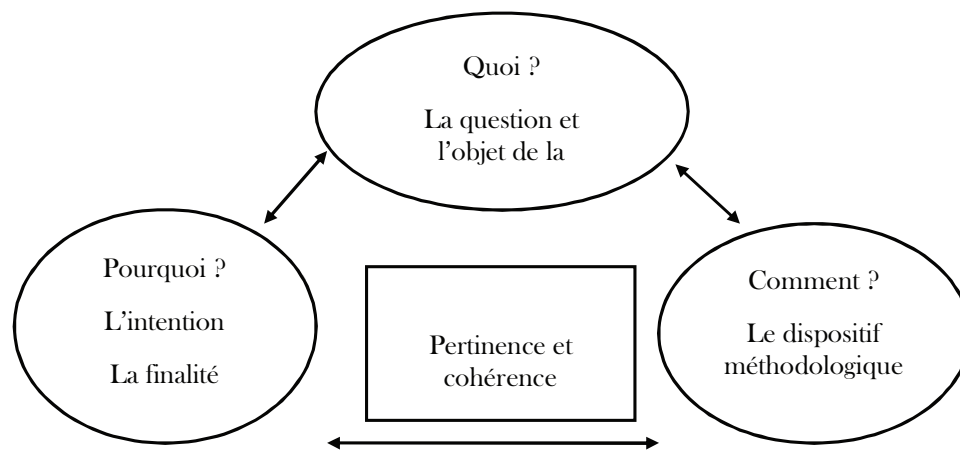
On peut conclure donc que l'épistémologie s'intéresse de manière générale aux trois questions suivantes :

- Qu'est-ce que la connaissance?
- Comment est-elle élaborée?
- Comment justifier le caractère valable d'une connaissance?

Généralement, le pilotage d'un projet de recherche doit produire un équilibre optimal entre ces trois questions comme l'élucide la figure 8 :

²⁹⁷Gavard . p et al, (2012), « Méthodologie de la recherche en science de gestion », édition : Pearson Education, Paris. p. 415.

²⁹⁸Le Moine, J-L, (1990), « Le Constructivisme, tome II : des épistémologies », ESF, Editeur-Communication et Complexité, Paris. p. 178.

Figure 8. Equilibre optimal entre les trois questions de recherche²⁹⁹

Après avoir élaboré le cadre théorique de ce travail de recherche, le modèle théorique, les hypothèses, il est tenté de présenter dans cette section la méthodologie adoptée ainsi que le champ de recherche à savoir la région de Béni Mellal-Khénifra. Le premier objectif de la présente section est d'exposer les différents paradigmes épistémologiques et voies de la recherche (§1). Afin d'y parvenir, les courants épistémologiques fondamentaux seront évoqués rapidement, Ensuite, il est présenté les voies de recherche primordiales requises. Le positionnement épistémologique choisi, la méthodologie adoptée pour ce travail de recherche et la présentation de la région de Béni Mellal-Khénifra (§2) constitue le deuxième objectif de cette section.

§1. Les différents paradigmes épistémologiques et voies de la recherche

Les recherches en sciences économiques et gestion, se trouvent toujours face à plusieurs perspectives épistémologiques. Ces perspectives constituent autant de modèles, de schémas intellectuels ou de cadres de références (Gavard-Perret, Gotteland, Haon, Jolibert; 2008)³⁰⁰. En fait, deux paradigmes sont généralement reconnus comme étant les repères épistémologiques fondamentaux à savoir : le positivisme et le constructivisme. Ces deux paradigmes s'envisagent comme les plus utilisés. Dans le cadre de ce travail de recherche, on se contente de présenter les deux paradigmes : le paradigme positiviste et le paradigme constructiviste. Le présent paragraphe a pour ambition de présenter les différents paradigmes épistémologiques (A), les voies de la recherche (B) et les modes de raisonnement scientifique (C).

A. Les différents paradigmes épistémologiques

Ce point a pour objectif d'éclaircir les paradigmes épistémologiques à savoir le paradigme positiviste (1) et le paradigme constructiviste (2).

²⁹⁹Lauriol. J, (2003), « La Recherche Doctorale en Management Stratégique : quelques propositions pour définir et apprécier « une bonne thèse », Cahier de Recherche : 03-08.

³⁰⁰Gavard - Perret. M, Gotteland. D, Haon. C et Jolibert. A, (2008), « Méthodologie de la recherche : Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion », Ed : Pearson. Paris. p.35.

1. Le paradigme positiviste

« D'une manière générale et en tant que concept, le positivisme caractérise une attitude épistémologique liée à la pratique des diverses méthodes scientifiques à la fois rationnelles et expérimentales. ... Les principales affirmations du positivisme épistémologique se résument dans la nécessité de s'en tenir aux faits uniquement en tant qu'ils sont énoncés » (Kremer-marietti; 1995)³⁰¹.

Le paradigme positiviste se fonde sur un constat qui stipule qu'il existe une essence dans les choses et un ordre dans l'univers. En réalité, cette essence se considère comme la réalité qui « existe effectivement, objectivement ; il y a pas besoin de nous pour cela ; C'est l'univers, qui existait avant nous et qui continuera exister sans nous » (Brachet; 1998)³⁰². Il est primordial de souligner, que la réalité ne se considère pas comme le monde qui nous entoure, mais la structure et les lois de la nature qui orientent et guident ce monde. En fait, la réalité s'envisage en fin de compte comme la structure des choses et l'ensemble des lois qui gouvernent le monde.

De plus, le positivisme, en dépit de ce qu'on peut penser, n'élimine pas le subjectivisme et la relativité de nos connaissances. Au contraire, il élucide les frontières entre les deux obstacles que sont l'objectivisme absolu, qui se caractérise par l'exagération au niveau de l'indépendance de l'ordre naturel, et le subjectivisme absolu, qui bannit toute vie collective.

Ainsi, le paradigme positiviste admet le fait selon lequel l'atteinte de la vérité et l'obtention d'une réflexion parfaite et complète de la réalité restent utopique, et donc, suggère de se cantonner à déclarer que la connaissance scientifique acquise n'est pas vrai, mais au contraire, elle est corroborée, à condition qu'on arrive à la vérifie et la confirmer et qu'on ne peut pas arriver à la réfuter à partir de nos expériences. Ceci constitue ce qu'on appelle les critères de scientificité positivistes : vérifiabilité, confirmabilité et réfutabilité (Perret, Séville; 2003)³⁰³.

Le paradigme positiviste considère que la connaissance que constitue graduellement la science est la connaissance de la réalité. Celle-ci se voit comme objective et indépendante des observateurs qui l'expliquent et décrivent. En fait, la réalité a donc ses propres lois, immuables et quasi-invariables, s'imposant à tous (Girod-Séville. M, Perret. V; 1999)³⁰⁴. Dans ce cadre, il est postulé que l'étude, menée dans un contexte déterminé, du phénomène retenu est significative et révélatrice d'une réalité concrète et objective et elle contribue de ce fait à la confirmation ou bien à l'infirmer d'une règle générale.

³⁰¹Kremer-marietti. A, (1995), « Positivisme », Encyclopedia Universalis (CD-ROM, 18-803).

³⁰²Brachet.P, (1998), « Introduction aux sciences sociales », Editions PUBLISUD, Paris, p.40.

³⁰³Perret. V, Séville. M, (2003), « Fondement épistémologique de la recherche ». In, R-A Thiétart (dir), « Méthodes de recherche en management », Edition : Dunod. Paris.

³⁰⁴Girod-Séville. M, Perret. V, (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche » Méthodes de recherche en management, sous la direction de R.A. Thiétart, Edition Dunod, pp.13-33. In, Maurand-Valet. A, (2010), « Choix méthodologiques en sciences de gestion : pourquoi tant de chiffres? ». Crises et nouvelles problématiques de la Valeur, Nice, France. pp. CD-ROM.

Ainsi, dans la cadre de la vision positiviste, il est présumé que la réalité existe en tant que telle et reste extérieure au chercheur. En réalité, le chercheur ne rectifie en rien la nature de cette dernière. La réalité dispose donc d'une ontologie. La connaissance générée concorde donc de manière exacte et précise à la réalité, il n'existe donc pas d'intermédiaire entre l'objet traité et la connaissance générée, conduisant ainsi à une connaissance caractérisée par l'objectivité. Celle-ci se considère comme indépendante de chercheur et du processus de la recherche (Popper ; 1991)³⁰⁵.

Il est également primordial de mettre l'accent sur les problèmes rencontrés lors de l'application de cette conception d'objectivité dans le domaine des sciences sociales. En fait, les faits sociaux sont envisagés comme des éléments extérieurs aux chercheurs eux-mêmes. Cette constatation est également partagée par un certain nombre de chercheurs qui confessent que dans les sciences humaines « l'objectivité fondée sur la séparation entre le sujet qui connaît et l'objet connu s'avère impossible, puisque le sujet lui-même devient l'objet de sa propre connaissance » Frontisi-Ducroux et Vernant (1997)³⁰⁶. Ainsi, l'objectif du chercheur en sciences sociales est d'arriver à renouveler et actualiser les lois générales qui singularisent le monde social. La connaissance mise en évidence par les chercheurs positivistes se considèrent à la fois comme objective et contextuelle. C'est la particularité centrale de la connaissance générée par les positivistes, elle s'envisage comme objective et généralisable à n'importe quel contexte (Dimaggio ; 1995)³⁰⁷. De plus, les positivistes observent la réalité mais ne l'interprètent pas. Les chercheurs positivistes sont donc susceptibles de connaître cette réalité externe.

En fait, les positivistes considèrent que l'objectif de la science est d'expliquer et d'éclaircir la réalité extérieure. Celle-ci existe en soi, indépendamment du chercheur et de la science. En effet, le travail de recherche a pour but, dans ce cas, de se poser des questions dans un souci de démasquer et de découvrir cette réalité. Selon ce paradigme positiviste, les lois existent même si elles ne sont pas toutes dévoilées. Cette vision objective exige la recherche d'explication et d'éclaircissement, vers une quête des motifs et des relations qui peuvent exister entre les lois.

En somme, on peut dire que le paradigme positiviste et ses concepts font inmanquablement l'objet de diverses interprétations parfois incomplètes, ce qui engendre des questionnements sur ses bases et fondements.

En fait, le paradigme positiviste, tel qu'il est présenté fréquemment dans la littérature épistémologique, par rapport à « pourquoi », « quoi » et « comment » de

³⁰⁵Popper. K. R, (1991), « La connaissance objective », édition : Aubier, Paris, France.

³⁰⁶Frontisi-Ducroux, F et Vernant. J. P, (1997), « Dans l'œil du miroir », édition : Odile Jacob, Paris, p. 85.

³⁰⁷Dimaggio. P.J, (1995), « Comments on what theory is not », *Administrative Science Quarterly*, 40, (3), pp. 391-397.

la recherche d'une connaissance peut être présentée dans la figure 9 :

Figure 9. Recherche de la connaissance selon le paradigme positiviste³⁰⁸

LA RECHERCHE D'UNE CONNAISSANCE à travers les lunettes positivistes :

AFIN D'EXPLIQUER ET PREDIRE LE COMPORTEMENT DE LA REALITE (Les choses, le monde, y compris social),

IL FAUT DECOUVRIR LES LOIS DE LA NATURE OU LA REALITE (L'essence des choses),

PAR UNE METHODE UNIFORME DE LA LOGIQUE NATURELLE - DEDUCTIVE (Chemin rationnel, expérimental, validation empirique des énoncés hypothétiques).

2. Le paradigme constructiviste

Le paradigme constructiviste se considère comme un courant qui a ses bases et fondements dans une myriade de réflexions inhérentes même à la notion de construit en science, au caractère déterministe ou contingent du savoir, aux différences et dissemblances entre les sciences naturelles et sociales de même qu'entre les normes de validité et de valeur. Il s'envisage comme une théorie de la connaissance qui se base sur l'idée que l'image de la réalité, ou les concepts qui structurent cette image, se considèrent comme le produit de l'esprit humain en interaction avec cette réalité, et non pas comme le reflet précis de la réalité elle-même. En réalité, les constructivistes estiment que la science ne saurait poursuivre un objectif de connaissance de la réalité d'un côté, et cette dernière ne se considère pas comme indépendante des observateurs et des chercheurs. La quête des lois explicatives du fonctionnement des phénomènes (naturels ou sociaux), l'envie d'approcher la substance de la réalité sont devancées au profit d'un intérêt très important à la construction de la connaissance.

Le paradigme constructiviste se singularise du paradigme positiviste par le fait qu'il octroie au sujet de recherche une position majeure dans la production de la connaissance. En fait, dans la vision constructiviste, la connaissance s'envisage comme une représentation de l'activité cognitive. Le paradigme constructiviste opte pour un positionnement relativiste de la réalité, « c'est que de toutes façons, cette réalité ne sera jamais indépendante de l'esprit, de la conscience de celui qu'il observe ou l'expérimente » (Girod-Séville et Perret, 1999)³⁰⁹.

Ainsi, à la différence de la conception du paradigme positiviste inhérente à la nature de la connaissance et à son mode de production, le paradigme

³⁰⁸Velmuradova. M, (2004), « Epistémologies et méthodologies de la recherche en Sciences de gestion ». Note de synthèse. [Autre] USTV, p.105.

³⁰⁹Girod-Séville. M, Perret. V, (1999), Op. cit.

constructiviste considère la réalité comme étant inconcevable et inconnaissable dans son essence, parce qu'elle n'est pas atteignable de manière directe par le chercheur. La connaissance est donc indissociable et inséparable du chercheur et de son action. Cette vision diffère selon des positionnements radicaux ou modérés.

En fait, Von Glasersfeld (1988)³¹⁰, en tant que constructiviste radical, confirme que la réalité ne peut pas exister dans l'absolu. Par contre, les constructivistes modérés ne refusent pas qu'une réalité puisse exister, mais ils ne l'acceptent pas. Ces derniers admettent une hypothèse relative qui prend en considération le mode d'émergence interne des choses dans la conscience de l'individu. En fin de compte, ils estiment également que la réalité n'existe pas en tant que telle, mais qu'il est néanmoins possible de se la représenter et de la construire. Ils s'occupent en primauté au lien entre la réalité, l'esprit, la conscience et le chercheur. Cela nécessite une logique d'interdépendance entre ces éléments afin de parvenir et d'atteindre la connaissance.

En prenant en considération l'interdépendance du sujet et de l'objet, en rejetant le constat d'objectivité et l'ontologie de la réalité des positivistes, les constructivistes essayent de redéfinir la nature du monde social comme une panoplie d'interprétations qui découlent des interactions entre les acteurs dans un contexte spécifique. Comme le montre Cazal (2000)³¹¹, « au-delà de leur grande diversité, les approches d'inspiration constructiviste partagent des interrogations sur la nature même (la construction) des organisations et de leur gestion, à la différence des perspectives objectivistes et déterministes ». Dans ce cas, la réalité possède un statut plus relatif. En fait, elle s'envisage comme construite par les constructivistes radicaux. Le constructiviste tente d'interpréter la réalité qu'il observe, il y participe et ne l'estime pas comme immuable et invariable. En outre, « les constructivistes ne croient pas que le monde soit donné une fois pour toutes. Ils ne croient pas davantage à une rationalité intemporelle » (Lauriol; 2003)³¹².

En fait, la connaissance ne possède pas un caractère généralisable et universel, mais elle est propre à un contexte donné. Charriere et Huault (2002)³¹³, moyennant l'étude de seize recherches doctorales françaises générées entre 1993 et 2000, ont expliqué une erreur habituelle dans les recherches optant pour un positionnement de type constructiviste. En effet, ces auteurs ont constaté l'ambiguïté habituelle entre le

³¹⁰Von Glasersfeld. E, (1988), « Introduction à un constructivisme radical». In, Watzlawick. P, (1981), « L'inventaire de la réalité : Contributions au constructivisme » (Hacker. A-H, trad) (p. 19-43), édition : seuil, Paris.

³¹¹Cazal. D, (2000), « Entre théorie et pratiques : pour une approche réflexive des organisations », édition, IAE de Lille, Lille.

³¹²Lauriol. J, (2003), « La recherche doctorale en management stratégique : quelques propositions pour définir et apprécier une bonne thèse, Cahier de recherche n° 03-08, Montréal, QC, Canada, Centre d'études en transformation des organisations (CETO), HEC Montréal.

³¹³Charriere. S et Huault. I, (2002), « Cohérence épistémologique : les recherches constructives françaises en management revisitées ». In, Mourgues. N, Allard- Poesi. F, Amine. A, Charriere. S et Le Goff. J (dir.), Questions de méthodes en sciences de gestion, Colombelles, France : EMS, pp. 297-318.

principe de construction de l'objet par les acteurs et celui de la construction même de l'objet par le chercheur. Les chercheurs constatent également que la totalité de l'échantillon requiert, sans explication probante, le positionnement constructiviste par la nature même des objets étudiés. Opter pour ce type de raisonnement exige la sélection d'un paradigme épistémologique selon la nature de l'objet de la recherche. Cependant, la recherche scientifique ne peut se régler à ce déterminisme simple, parce que ce n'est pas l'objet qui détermine le positionnement épistémologique à adopter, mais bien l'accès à cet objet utilisé par le chercheur.

En fait, une connaissance objective de la réalité est presque inconcevable parce que le monde est composé de possibilités que les personnes bâtissent moyennant leurs conceptions ou leurs visions du monde. Donc, la réalité se voit comme une construction qui présume une interaction entre l'objet et le sujet. Différemment, le sujet et l'objet construisent ensemble, il s'agit de la co-construction. D'un autre côté, le Moigne (1990)³¹⁴ estime qu'une connaissance produite est valide si elle est intelligible, constructible et reproductible. Le tableau 8 éclaire la contribution des deux paradigmes épistémologiques.

Tableau 8. Paradigmes épistémologiques et leurs apports (Gavard-Perret. M, Gotteland. D, Haon. C et Jolibert. A ; 2008)³¹⁵

Les questions épistémologiques	Paradigmes épistémologiques	
	Le positivisme	Le constructivisme
La nature de la réalité	L'indépendance du sujet et de l'objet. L'hypothèse déterminante. Le monde est fait de nécessités.	La dépendance du sujet et de l'objet. L'hypothèse intentionnaliste. Le monde est fait de possibilités.
Comment la connaissance est-elle engendrée ?	La découverte. La recherche formulée en termes de « pour quelles causes. ».	La construction. La recherche formulée en termes de « pour quelles finalités... ».
Quelle est la valeur de la connaissance ? Les critères de validité	Vérifiabilité Confirmabilité Réfutabilité	Adéquation Enseignabilité

En somme, certains auteurs reconnaissent généralement les deux paradigmes épistémologiques les plus présents au niveau de la littérature de gestion à savoir : le

³¹⁴Le Moigne J.-L. (1990). La modélisation des systèmes complexes, Dunod. In, Cromarias. A, (2009), « La flexicurité dans les petites et moyennes organisations : Enjeux des pratiques et dynamiques territoriales », sous la direction de : Everaere. C, Université Jean Moulin Lyon 3, 336p.

³¹⁵Gavard-Perret. M, Gotteland. D, Haon. C et Jolibert. A, (2008), Op. cit. p.25.

paradigme positiviste et le paradigme constructiviste. En fait, le paradigme positiviste se considère comme le paradigme le plus dominant dans les sciences de l'organisation et dans les recherches nord-américaines. En France, Certains chercheurs constatent une véritable progression du paradigme constructiviste dans les travaux de recherche souvent sous diverses formes. On parle donc d'épistémologies constructivistes (Le Moigne ; 1995)³¹⁶.

En fait, la pluralité des paradigmes dans les sciences de gestion peut être interprétée de manières différentes : comme un indice d'immaturité et de l'inexpérience de ces sciences, comme un indicateur de leur crise, ou bien comme une occasion pour les chercheurs en science de gestion. En ce qui concerne l'immaturité de ces sciences, Kuhn (1983)³¹⁷ estime exactement que le point de maturité des sciences est atteint lorsqu'elles se sont unifiées autour d'un paradigme donné. Cette opinion est critiquée par d'autres chercheurs qui estiment que cette coexistence de différents paradigmes s'envisage à la fois comme inéluctable et évidente pour toutes les réflexions épistémologiques en sciences de gestion (David et al ; 2000)³¹⁸.

B. Les voies de la recherche

L'exploration (1) et le test (2) se considèrent comme les deux grands processus de construction des connaissances qui devraient diriger et piloter la réalisation de tout travail de recherche. En fait, la distinction entre ces deux processus de production de la connaissance ne devrait pas se considérer comme une distinction entre deux modes exclusifs, mais principalement comme la prévalence d'un mode sur l'autre. Il est constaté dans plusieurs travaux de recherche, que les deux modes peuvent coexister. En outre, l'orientation vers le test ou bien vers l'exploration n'est pas neutre quant au positionnement épistémologique. En effet, si le mode du test place la recherche dans un l'approche positiviste, le mode d'exploration n'est pas forcément lié à un paradigme particulier.

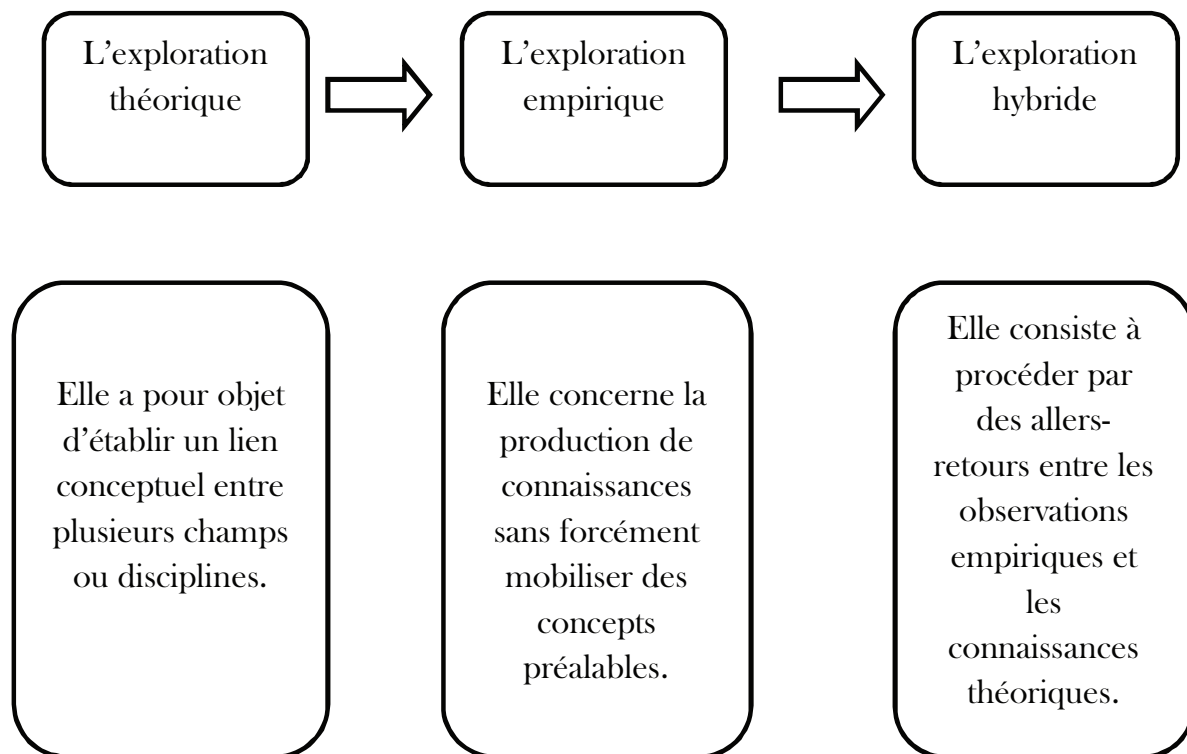
1. L'exploration

Le processus d'exploration a pour objectif de dévoiler et d'approfondir une structure ou bien un fonctionnement d'un phénomène. Le but est d'essayer de suggérer des résultats théoriques innovateurs qui peuvent servir de base pour illustrer et clarifier un problème mal défini et incompréhensible. Généralement, il est possible de distinguer trois grandes voies du processus d'exploration qui peuvent être schématisées selon la figure 10 :

³¹⁶Le Moigne. J. L, (1995), « les épistémologies constructivistes », édition : PUF, Paris, France.

³¹⁷Kuhn. T, (1983)., « La structure des révolutions scientifiques », édition : Flammarion, Paris.

³¹⁸David .A, Hatchuel. A et Laufer. R, (2000), « Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management », édition : Vuibert, Paris.

Figure 10. Grandes voies d'exploration³¹⁹

L'exploration théorique a pour objectif de lier au moins deux champs théoriques qui apparaissent dans des recherches précédentes ou dans des disciplines disparates. Elle vise à parachever une explication incomplète et imparfaite ou de présenter une autre vision qui permet de faciliter la compréhension d'un phénomène ou bien d'un concept. L'exploration empirique quant à elle est souvent dirigée vers l'objet de la recherche en se concentrant sur les connaissances existantes inhérentes à cet objet. Elle est fondée sur l'observation. En ce qui concerne l'exploration hybride, elle est effectuée de manière répétitive entre les connaissances théoriques existantes, les observations et les entretiens. Elle a pour ambition d'insérer dès le départ, la littérature liée à l'objet de la recherche afin d'octroyer du sens aux observations empiriques ultérieures et aux données recueillies sur le terrain. Il s'agit d'un processus répétitif tout au long de la recherche (Thiétart et al., 2007)³²⁰.

Ainsi, dans l'acception généralement retrouvée, l'exploration peut être définie comme une analyse inductive qui concerne des objets de recherche pour lesquels il n'existe pas ou peu de données disponibles et abordables moyennant la littérature préexistante. Les chercheurs utilisent donc l'expression de « recherche exploratoire » pour évoquer la nouveauté d'un contexte d'étude qui, pour produire des questionnements ou des généralisations, s'arc-boute sur un raisonnement inductif, en se basant sur un corpus de données restreints (Blais et Martineau, 2006)³²¹.

³¹⁹Thiétart. R.A et al, (2014), Op. cit. p.75.

³²⁰Thiétart et al,(2007), « Méthodes de recherche en management », 3^{ème} Edition, Dunod, Paris.

³²¹Blais.M, Martineau. S, (2006), « L'analyse inductive générale : Description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. Recherches qualitatives », 26 (2), pp. 1- 18.

En fait, l'exploration, considérée comme un type de recherche spécifique d'un contexte nouveau, est aussi retrouvée chez Trudel et Vonarx (2007)³²², pour lesquels la recherche exploratoire peut contribuer, à titre d'exemple, à mettre en lumière un problème plus ou moins identifié préalablement, ou bien à déterminer le devis pertinent, avant d'entamer une étude de plus grande extension.

En définitive, l'exploration s'envisage comme un préalable à des recherches qui, pour se développer, doivent se baser sur un minimum de savoirs actualisé pendant cette étape. Dans cette optique, elle contribue à la production de savoirs sur des problèmes inconnus et équivoques, pour délimiter un objet de recherche, pour identifier de nouvelles pistes de recherche, pour définir des théories ou déterminer une méthode convenable à l'objet d'intérêt. Il s'agit d'un type de méthodologie de recherche d'ordre empirico-inductif, incluant également des études descriptives, explicatives, prédictives et évaluatives. En réalité, il est nécessaire de souligner que le concept d'exploration attaché à cette première phase de recherches originales et neuves ne possède pas de sens commun, mais peu théorisé. Les éléments conceptuels primordiaux qu'il est possible de retrouver sont la nouveauté du terrain de recherche et le raisonnement inductif s'attachant à l'élaboration d'hypothèses.

Vogt (1999)³²³ avance que l'exploration peut être envisagée comme une démarche systématique, prédisposée, intentionnelle et étendue, mise en avant pour encourager la révélation de généralisations conduisant à la description et à l'appréhension d'un domaine de la vie sociale ou psychologique. Cette exploration peut être appréhendée, suivant le point de vue adopté, comme une façon de pratiquer les sciences, une approche méthodologique spécifique et une attitude présente en tout lieu et à tout instant chez l'explorateur. Les généralisations qui apparaissent de l'exploration sont multiples et diverses à savoir : des faits descriptifs, des notions originales, des effets culturels, des processus sociaux, etc.

De plus, pour Blais et Martineau (2006)³²⁴, le caractère de recherche exploratoire s'attache à des recherches nouvelles pour lesquelles le chercheur ne peut pas accéder à des données dans la littérature. Pour Stebbins (2001)³²⁵, le processus exploratoire est obligatoirement mis en place. Seulement, les chercheurs à l'œuvre n'expliquent pas cette étape lorsqu'ils entament la rédaction de leurs articles de recherche. Il s'agit d'un processus caché qui se réalise de façon tacite, sans qu'il soit indispensable de mettre en place un protocole dédié. En fait, on peut retrouver

³²²Trudel. L, Vonarx. N, (2007), « La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? Actes du colloque recherche qualitative : les questions de l'heure », Recherches qualitatives, n°5 (hors-série), pp. 38 45.

³²³Vogt .W. P, (1999) , « Dictionary of Statistics & Methodology : A Nontechnical Guide for the Social Sciences », SAGE.

³²⁴Blais. M., Martineau .S ,(2006), Op. cit.

³²⁵Stebbins. R. A ,(2001), « Exploratory Research in the Social Sciences », (Sage University Papers Series on Qualitative Research Methods, Vol. 48), Thousand Oaks, CA : Sage. 67 p.

des conceptualisations nouvelles dans ce sens chez le sociologue Blumer (1986)³²⁶, qui considère que les deux modes successifs de la recherche, c'est-à-dire, celui de l'exploration puis celui mettant en place une méthodologie précise et stricte, représentent les deux étapes d'une recherche réussie. Glaser et Strauss (1967)³²⁷ estiment que l'exploration se rapporte à la première tâche du sociologue qui est la génération des théories.

Pour Van Der Maren (1996)³²⁸, Il s'agit de l'une des étapes des recherches hypothético-déductives ou empiriques dans lesquelles deux étapes sont discernées à savoir : une première étape, inductive ou exploratoire, qui a pour ambition de formuler des hypothèses à la suite de la constatation de divers événements et une seconde étape, déductive ou vérificatrice, essayant d'éprouver les hypothèses formulées. En ce qui concerne Dépelteau (2010)³²⁹, le contexte de nouveauté ne peut pas s'envisager comme discriminant puisque, quelle que soit la recherche entamée, le chercheur passe par une étape d'exploration durant laquelle il insère des données, en vue d'élaborer une question qui s'attache avec son vécu, ses attachements, et son avantage au regard des savoirs préconçus. Ainsi, De Ketele et Roegiers (2009)³³⁰ considèrent la recherche exploratoire comme une phase ouverte, durant laquelle le chercheur révèle un contexte, puis fait apparaître une hypothèse moyennant un raisonnement inductif.

En outre, les méthodes d'exploration optent fréquemment pour des techniques qualitatives pour bien comprendre l'objet de la recherche. D'une manière générale, ce sont des interviews, des observations et des simulations qualitatives.

2. Le test

En ce qui concerne le test, il vise à soumettre un objet théorique ou méthodologique à l'épreuve de la réalité. Le but est de produire et de générer un éclaircissement par l'évaluation de la pertinence d'une hypothèse, d'un modèle ou bien d'une théorie. D'une manière générale, le test s'adresse à une démarche de type déductif. En fait, la déduction est avant tout un moyen de démonstration (Grawitz, 2000)³³¹. Elle se singularise par le fait que si les hypothèses formulées primitivement sont exactes, la conclusion doit obligatoirement être vraie. Elle s'oppose à la démarche d'induction fréquemment utilisée pour le processus d'exploration. L'induction s'arc-boute sur

³²⁶Blumer. H, (1986), « Symbolic Interactionism : Perspective and Method », University of California Press.

³²⁷Glaser. B, Strauss.A , (1967) « The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research »,New York : Aldine Transaction.

³²⁸Maren. J.-M. V. DER ,(1996), « Méthodes de recherche pour l'éducation », De Boeck Supérieur.

³²⁹Dépelteau. F, (2010) « La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats », Bruxelles : De Boeck Université.

³³⁰De ketele. J.-M., Roegiers. X, (2009), « Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire », d'interview et d'étude de documents (4e éd.). Bruxelles : De Boeck.

³³¹Grawitz. M, (2000), « Lexique des sciences sociales », 7^{ème} ed, Paris, Dalloz. In, Velmuradova. M, (2004), « Epistémologies et méthodologies de la recherche en Sciences de gestion ». Note de synthèse. [Autre], USTV. pp.105.

l'observation empirique afin d'extraire des schémas communs d'interprétation qui mènent au développement d'une nouvelle théorie.

En outre, la déduction constitue le raisonnement sur lequel se base la démarche hypothético-déductive. Cette dernière, adoptée pour la réalisation de la présente thèse, se fonde sur l'élaboration d'une ou plusieurs hypothèses et à les confronter ensuite à la réalité. L'objectif recherché est de vérifier et de tester le poids et la portée d'une théorie dans des contextes déterminés en vue d'affiner la théorie préalablement élaborée.

Ainsi, cette démarche peut être décomposée en quatre étapes à savoir (Thiétart R. A. 1999)³³² :

- Délimiter les notions qui peuvent répondre à la question de recherche : les hypothèses, les modèles ou bien les théories qui se rapportent au sujet de recherche ;
- Remarquer que les hypothèses, les modèles ou les théories mobilisées ne permettent pas de se rendre complètement compte de la réalité ;
- Déterminer de nouvelles hypothèses, modèles ou théories ;
- Mettre en place une phase de test en vue d'accepter ou non ces hypothèses.

En fait, dans toutes les démarches de recherche, le chercheur doit utiliser des « tests » en vue de déterminer le bien-fondé de son travail, aussi bien sur le plan épistémologique que sur le plan de dispositifs de la recherche. Ainsi, dans une démarche hypothético-déductive, des tests sont réalisés afin d'affirmer ou de refuser les hypothèses formulées au départ. Dans le cas de recherches quantitatives, ces tests s'arc-boutent sur l'usage des méthodes d'analyse statistique ou de modèles mathématiques. Le choix de l'une des méthodes se fait à la fois en fonction des hypothèses formulées et de la nature des variables utilisées. La mise en exergue de relations causales est fréquemment recherchée. Les relations entre les variables ne peuvent pas toujours être parfaites, le chercheur pourra donc essayer d'éclaircir l'existence de variables médiatrices ou bien modératrices du phénomène traité.

C. Les modes de raisonnement scientifique

L'objectif principal des modes de raisonnement est d'étudier ou de développer la connaissance en essayant de relier la théorie à la pratique. Il est possible de distinguer trois modes de raisonnement scientifique dans les recherches à savoir : la déduction (1), l'induction (2) et l'abduction (3). En plus, il est possible de trouver une combinaison des trois formes, abduction/ déduction/ induction (4).

1. La déduction

La déduction permet de tirer une conclusion en se basant sur une règle générale. Ce mode de raisonnement scientifique consiste à poser une hypothèse, collecter des

³³²Thiétart R.A. & coll, (1999), Méthodes et Recherche en Management, Dunod, Paris. In, Giordano. Y, Jolibert. A, (2012), « Spécifier l'objet de la recherche », Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion, Pearson Education, pp.47-86.

données et déduire le degré de validité de cette hypothèse. En fait, les conclusions se sont envisagées comme vraies si les hypothèses le sont. Ce raisonnement se rapporte fréquemment à des méthodes quantitatives (Girod-Séville. M, Perret. V, 1999)³³³. Il présuppose que si les hypothèses élaborées initialement sont vraies, alors la conclusion doit nécessairement être vraie (Charreire . S, Durieux. F, 1999)³³⁴. Ce mode de déduction constitue la base de la démarche hypothético-déductive qui a pour objectif d'élaborer une ou plusieurs hypothèses et les confronter ensuite à la réalité. Il permet donc de générer des conséquences à partir d'une règle générale et d'une observation empirique (David. A, 1998)³³⁵.

En fait, la déduction se considère comme le fondement de la méthode scientifique. Il se fonde sur la démarche hypothético-déductive. Une hypothèse est élaborée au préalable à partir des connaissances accessibles et des faits préalablement prouvés. Ensuite, une expérience convenable et adéquate (une étude en l'occurrence) est particulièrement mise en place en vue de mettre à l'épreuve et de confronter cette hypothèse à la réalité. A l'issue de l'expérience, soit on peut réfuter l'hypothèse et dans ce cas il est possible de dire qu'elle n'est pas validée, soit elle n'a pas pu l'être. En revanche, si l'étude ne permet pas de refuser l'hypothèse, dans ce cas elle fortifie le degré de confiance que l'on peut accorder à cette hypothèse. Si l'épreuve de réfutation de l'hypothèse était sérieuse, il est acceptable de dire que l'hypothèse est vérifiée.

Ainsi, le projet de recherche par déduction a pour ambition de contribuer à l'élaboration des connaissances vraies. Ce projet de recherche se structure et s'organise en se basant sur un cadre théorique porteur d'un regard de la réalité figée et immobilisée et en se fondant sur des éléments théoriques posés préalablement, ce qui va permettre de suggérer une hypothèse explicative ou illustrative du phénomène traité. La place du monde empirique permet donc de garantir la validité (ou pas) de l'hypothèse.

Au niveau de la déduction, le statut de la pensée est principalement stable, le chercheur tente de reproduire et de calquer une théorie soit pour la valider soit pour la refuser. La connaissance scientifique se considère simultanément comme un savoir déjà là et, dans une moindre partie, un objet à développer et à approfondir en se basant sur des théories existantes, car elle n'offre pas de nouvelles révélations. Dans ce cadre, il s'agit d'une épistémologie des chemins tracés qui dispose d'une grande importance scientifique (confirmer et démontrer la résistance d'une théorie, l'utiliser dans d'autres contextes et situations, etc.). La vision de la science à l'égard

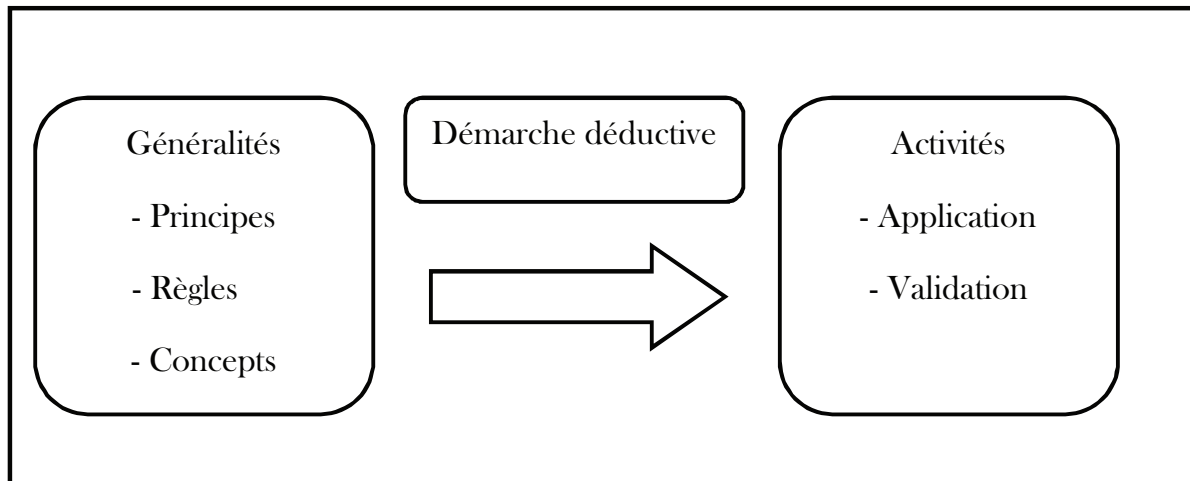
³³³Girod-Séville. M, Perret. V, (1999), « Fondements épistémologique de la recherche », in R. A Thiétart et coll., *Méthode de recherche en management*, Dunod, Paris.

³³⁴Charreire S., Durieux F., (1999), « Explorer et tester ». In, « *Méthodologie de Recherche en Management* », coordonné par Raymond-Alain Thiétart, Dunod, chapitre 3, pp.57-80.

³³⁵David, A. (1998), « Outils de gestion et dynamique du changement », *Revue Française de Gestion*, septembre-octobre. In, David. A, (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », Université Paris-Dauphine (DMSP, LAMSADE), Ecole des Mines de Paris (CGS), Conférence de l'AIMS.

de la connaissance et le rôle du chercheur peut être considéré comme reproductif. Dans ce cas, la théorie (règle) est une reprise qui a pour objectif de concorder et de cadrer simultanément l'étude empirique (cas) et la validation ou bien l'invalidation de l'hypothèse (résultats), en sachant que ces deux derniers éléments sont déjà existés dans la théorie (David, 1999)³³⁶. Ainsi, la figure 11 illustre la démarche déductive :

Figure 11. Démarche déductive (Source : Auteur)



2. L'induction

L'induction est un mode intellectuel qui se fonde sur l'inférence probable, c'est-à-dire elle permet de déduire des lois par généralisation des observations. Elle a pour objectif de trouver une règle générale qui pourrait rendre compte de la conséquence lorsque l'observation empirique était vraie. En fait, « l'induction correspond à un processus qui permet de passer du particulier (faits observés, cas singuliers, données expérimentales, situations) au général (une loi, une théorie, une connaissance générale) » (Olivier. M, 2012)³³⁷. Autrement dit, l'induction cherche à construire le général à partir du particulier (Aktouf. O, 1987)³³⁸, les lois à partir des faits, la cause à partir des effets et les principes à partir des conséquences.

Elle a également pour objectif de révéler des régularités en partant de l'observation et à formuler des hypothèses qui peuvent devenir une règle générale lorsque les conclusions tirées de l'observation sont vraies. En fait, ces hypothèses peuvent devenir un modèle théorique qu'il est possible d'appliquer sur d'autres situations. Ce mode d'induction est pratiqué principalement sur un petit échantillonnage ou bien sur un

³³⁶David. A, (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », Actes de la VIII^{ème} Conférence de l'Association internationale de management stratégique (AIMS 1999, Chatenay-Malabry).

³³⁷Olivier. M, (2012), « Induction-déduction ». In, Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14.

³³⁸Aktouf. O, (1987), « Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique, Presses de l'Université du Québec, Montréal.

cas précis.

En réalité, l'induction peut être envisagée comme un raisonnement qui contribue à l'élaboration des lois ou des théories générales à partir de postulats constitués d'observations spécifiques itératives (Paolaggi et al., 2001)³³⁹. En réalité, l'induction permet d'atteindre une conclusion d'ordre général qui procure une connaissance nouvelle (Masquelet, 2006)³⁴⁰. Cette connaissance peut être considérée comme vraie. David Hume (2006)³⁴¹ s'est préoccupé à l'induction en prenant comme exemple le lever du soleil. Comment puis-je confirmer avec conviction qu'il se lèvera demain? Généralement, comment puis-je témoigner comme véritable une nouvelle connaissance à partir d'une panoplie finie d'observations? En fait, l'habitude se considère comme le moyen par lequel, nous lions deux événements. Actuellement, les moyens statistiques octroient la possibilité de conclure qu'un résultat est statistiquement significatif ou pas en faisant référence à un seuil donné.

En fait, l'induction est un raisonnement qui ne se base pas sur les connaissances préexistantes et traite son sujet d'étude à partir du terrain. Ce raisonnement a pour ambition de contribuer à l'émergence de la théorie dans le monde empirique, donc a posteriori. Cette procédure est utilisée particulièrement par la « grounded theory » (Glaser et Strauss, 1967)³⁴² où la position de l'empirique est primordiale. En essayant d'accepter la subjectivité, la théorie enracinée exige la sensibilité et la créativité du chercheur. En réalité, c'est lui qui organise et arrange le réel et qui théorise avec une démarche garantissant l'exactitude scientifique.

De plus, cette démarche suppose une vision active de la pensée, où le chercheur tente de mobiliser et d'enrôler ses facultés à l'égard de la création de catégories pour organiser le réel et, la cas échéant, concevoir et construire de la connaissance. Celle-ci bénéficiera de la place d'une révélation en tant qu'elle n'est pas déjà existée dans une théorie mobilisée pour comprendre le réel, elle apparaît à partir des données empiriques arrangées par le chercheur. Toutefois, quand il s'agit d'apprendre le monde, nous ne le faisons pas « aux yeux nus », parce qu'une certaine vision de compréhension des phénomènes est continuellement présent (Guillemette, 2006)³⁴³. Conscients de cette problématique, les chercheurs optant pour la démarche inductive ont reconfirmé la position de la subjectivité dans l'étude de données empiriques a posteriori. Néanmoins, la critique qui concerne la présence d'un « tri » durable de la raison face aux phénomènes demeure valide. En effet, l'épistémologie qui franchit

³³⁹Paolaggi . J. B., Coste. J, (2001) « Le raisonnement médical : de la science à la pratique clinique ». Éditions : ESTEM, Paris.

³⁴⁰Masquelet . A. C, (2006), « Le raisonnement médical », Éditions : Presses Universitaires de France, Paris, (Collection Que sais-je, n°3764).

³⁴¹Hume. D, (2006), « Enquête sur l'entendement humain », 2^{ème} édition : Flammarion, Paris.

³⁴²Glaser. B, Strauss. A, (1967), « The discovery of grounded theory ». Chicago, IL. In, Nunez Moscoso. J, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant », Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC, pp.57-80.

³⁴³Guillemette. F, (2006), « L'approche de la Grounded Theory, pour innover? », Recherches qualitatives, 1(26), pp.32-50.

l'approche inductive peut être entendue comme celle de la « subjectivité heuristique », dans laquelle le chercheur organise et accorde du sens au monde empirique, en vue de rechercher « d'intuitions à valider dans les données » (Anadón et Guillemette, 2007)³⁴⁴.

En outre, l'induction possède cinq formes d'inférence illustrées dans la figure 12 :

Figure 12. Cinq formes d'inférence inductive selon Carnap (1962)³⁴⁵

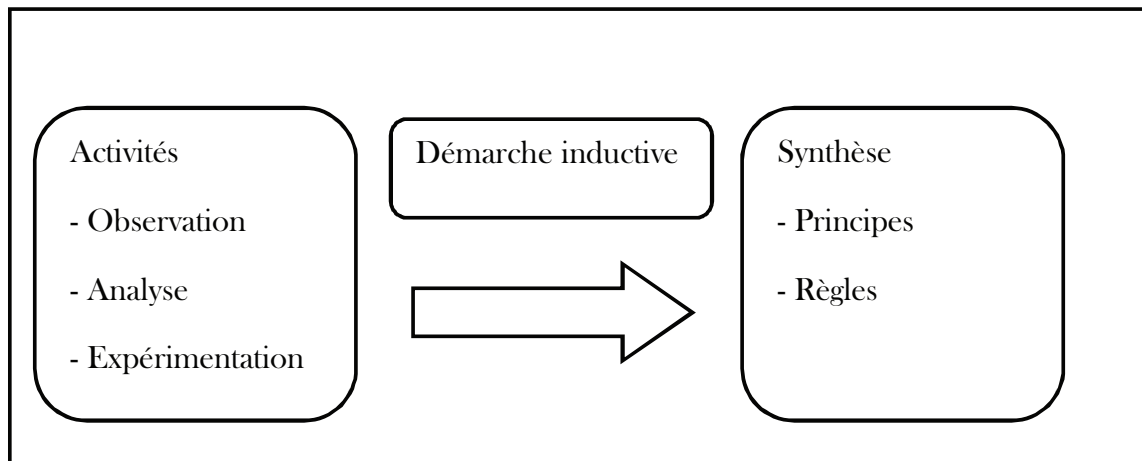
Les cinq formes d'inférence inductive :

1. L'inférence directe va d'une population d'individus à un échantillon (par exemple, de la fréquence connue d'un phénomène dans une population à sa fréquence dans un échantillon) ;
2. L'inférence prédictive va d'un échantillon à un autre, disjoint du premier ;
3. L'inférence par analogie va d'un individu à un autre (par exemple, on sait que deux individus X et Y ont en commun p propriétés et on infère que B a donc aussi une propriété p+1 que X possède) ;
4. L'inférence inverse va d'un échantillon à la population dont il est issu ;
5. L'inférence universelle va d'un échantillon observé à une hypothèse de forme universelle.

Ainsi, la figure 13 illustre la démarche inductive :

³⁴⁴ Anadon. M, Guillemette. F, (2007), La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive?, Recherches Qualitatives, 5, pp.26-37.

³⁴⁵ Carnap. R, (1962), « Logical Foundations of probability », Edition : University of Chicago Press, Chicago. In, David. A, (1991), Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion, Université Paris-Dauphine (DMSP, LAMSADE), Ecole des Mines de Paris (CGS) Conférence de l'AIMS.

Figure 13. Démarche inductive (Source : Auteur)

3. L'abduction

L'abduction a pour objectif d'élaborer une observation empirique qui relie une règle générale à une conséquence, c'est-à-dire qui permet de trouver la conséquence lorsque la règle générale est vraie. Autrement dit, elle « désigne une forme de raisonnement qui permet d'expliquer un phénomène ou une observation à partir de certains faits. C'est la recherche des causes, ou d'une hypothèse explicative » (Catellin. S, 2004)³⁴⁶. Dans la vie courante, il est fait le recours à l'abduction lorsqu'il s'agit de rechercher les motifs d'un phénomène ou d'un fait étonnant. Elle cherche à tirer des conclusions de l'observation des conjectures qu'il faut par la suite tester et discuter.

Ainsi, il est possible de recourir à l'abduction dans la vie courante, lorsque nous voulons chercher les causes d'un phénomène ou d'un fait étonnant. Le diagnostic médical (George, 1997)³⁴⁷ et l'analyse spatiale exploratoire des données (Banos, 2001)³⁴⁸ se considèrent parmi les pratiques d'investigations qui optent pour l'abduction.

Le point de départ de l'abduction est un fait perçu et remarqué comme étonnant, qui s'insère donc contre des aspirations, contre l'habitude, ou contre ce qui était jusqu'alors tenu pour acquis. L'abduction a pour objectif de sélectionner une hypothèse A qui peut contribuer à expliquer le fait C, de telle sorte que si A est vrai, C se justifie et s'interprète comme un fait normal. Autrement dit, l'abduction peut être envisagée comme une procédure de normalisation d'un fait étonnant. Il s'agit d'un effort de raisonnement que l'on peut faire lorsqu'il

³⁴⁶Catellin. S, (2004), « L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire ». Hermès, La Revue, 39(2), pp. 179-185.

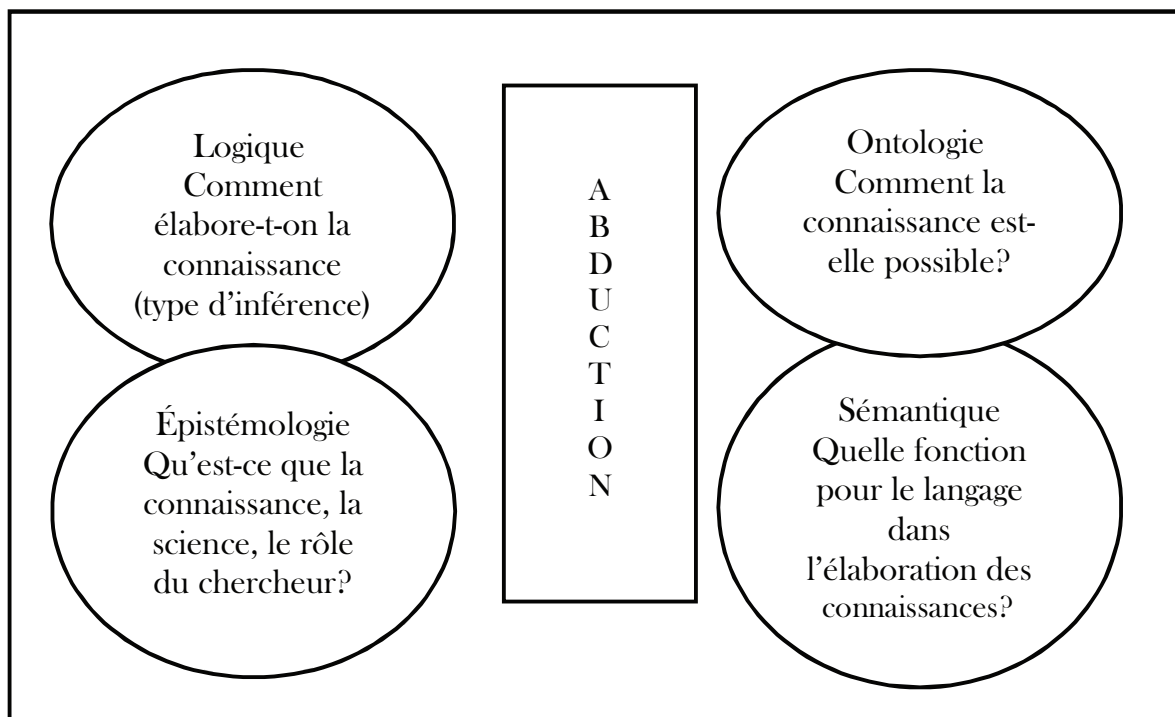
³⁴⁷George. C , (1997), « Polymorphisme du raisonnement humain », , édition : PUF, Paris.

³⁴⁸Banos.A, (2001), « Enhancing mobility behavior analysis using spatial interactive tools and computer intensive methods », Geographic Information Sciences, Vol.7, N° 1, pp. 35-41.In, Banos. A, (2001), « A propos de l'analyse spatiale exploratoire des données », Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Systèmes, Modélisation, Géostatistiques, document 197.

y a rupture de notre système d'attentes, un raisonnement imaginatif s'adressant à nos connaissances. En réalité, l'abduction se rapporte à un contexte et à une culture.

Peirce (2002)³⁴⁹ développe l'abduction en vue d'apporter une réponse au challenge de rechercher une méthode d'acquisition de la connaissance. Cette dernière se considère comme une notion porteuse d'une question logico-épistémologique, tout en possédant une double dimension onto-sémantique (Soto, 2005)³⁵⁰. En fait, le niveau épistémologique est associé à la position que l'on possède face à la science, la connaissance et le rôle du chercheur. En ce qui concerne le niveau logique, il est lié à la structure formelle du raisonnement argumentatif à utiliser pour élaborer la connaissance (inférence). Quant au niveau sémantique, il met l'accent sur le sens et la fonction du langage dans la construction et l'élaboration des connaissances et, enfin, le niveau ontologique met en exergue ce qui contribue à rendre possible les connaissances. La figure 14 met en lumière la démarche d'abduction selon Peirce (2002) :

Figure 14. Abduction selon Peirce (2002)³⁵¹



³⁴⁹Peirce.C. S, (2002), « Pragmatisme et pragmaticisme ». Editions du Cerf, Paris, France.

³⁵⁰Soto. C ,(2005), . « Abducción sive lógica sive ontología », Acerca del pragmatismorealismo de nuestras creencias. Récupéré du site de l'Université de Navarre . In, Moscoso. J. N, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant ». Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC, pp.57-80.

³⁵¹Peirce.C. S, (2002), « Pragmatisme et pragmaticisme ». Editions du Cerf, Paris, France. In, Moscoso. J. N, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant ». Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC, pp.57-80.

En fait, l'abduction peut être envisagée comme une réponse à la question avancée par Kant (1974)³⁵² sur « comment la connaissance synthétique est-elle possible? ». De la même manière, il est question d'un concept qui garantit et consolide la relation systémique de ces deux dimensions, comme l'illustre le schéma ci-dessus. Par conséquent, l'abduction occupe une place de charnière au carrefour d'un système, en accordant forme à une démarche scientifique.

D'un point de vue théorique, on ne peut pas dissocier l'abduction de la déduction et de l'induction. En fait, le processus de compréhension qui conduit à la connaissance les attache de manière étroite : l'abduction offre à la déduction sa prémisse ou son hypothèse, la déduction en extrait les conséquences certaines, l'induction vérifie de manière empirique la validité d'une règle possible.

En générale, la déduction a pour objectif de générer des conséquences, l'induction a pour objectif d'établir des règles générales, et l'abduction a pour objectif de construire des hypothèses. En outre, il faut analyser deux processus : d'un côté, le processus d'élaboration des trois éléments de la boucle récursive (données, hypothèses, théorie) et d'autre côté, une fois entamée la boucle récursive abduction/ déduction/ induction, le processus de validation des hypothèses. Cette méthodologie s'insère dans une démarche itérative qui est l'objectif d'une explication dans le point suivant.

4. La combinaison des trois formes, abduction/ déduction/ induction

La majorité des raisonnements, et spécialement les raisonnements scientifiques, combinent les trois modes (déduction, induction, abduction) de façon consécutive et itérative. En fait, cette articulation qui se rapporte aux étapes de construction de la connaissance peut se formaliser de la manière suivante (David. A ; 1999)³⁵³ :

- Une hypothèse explicative se construit par abduction pour expliquer des données qui posent problème : le chercheur constate un phénomène et tente de chercher une explication. Il construit une hypothèse explicative (phase abductive). Dans ce cas, le diagnostic et l'interprétation puis la confrontation à la théorie donnent le jour à des hypothèses descriptives et explicatives ;
- Les conséquences susceptibles d'être tirées sont explorées et révélées par déduction : le chercheur tire des conséquences de cette hypothèse (phase inductive). Dans ce cas, l'élaboration d'un projet de recherche et mise en place d'action avec confrontation à la théorie donnent le jour à des hypothèses prescriptives ;
- L'induction permet de confirmer ou bien d'infirmer les règles et les théories mobilisées : le chercheur tente de confronter les règles préalablement établies à la réalité, ce qui lui permet par la suite de les valider ou bien de les invalider (phase déductive). Dans ce cas, il s'agit des hypothèses descriptives ;

³⁵²Kant. E, (1974), « Critique de la raison pure », édition : Presses Universitaires de France, Paris.

³⁵³David. A, (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion ». Actes de la VIII^{ème} Conférence de l'Association internationale de management stratégique (AIMS 1999, Chatenay-Malabry).

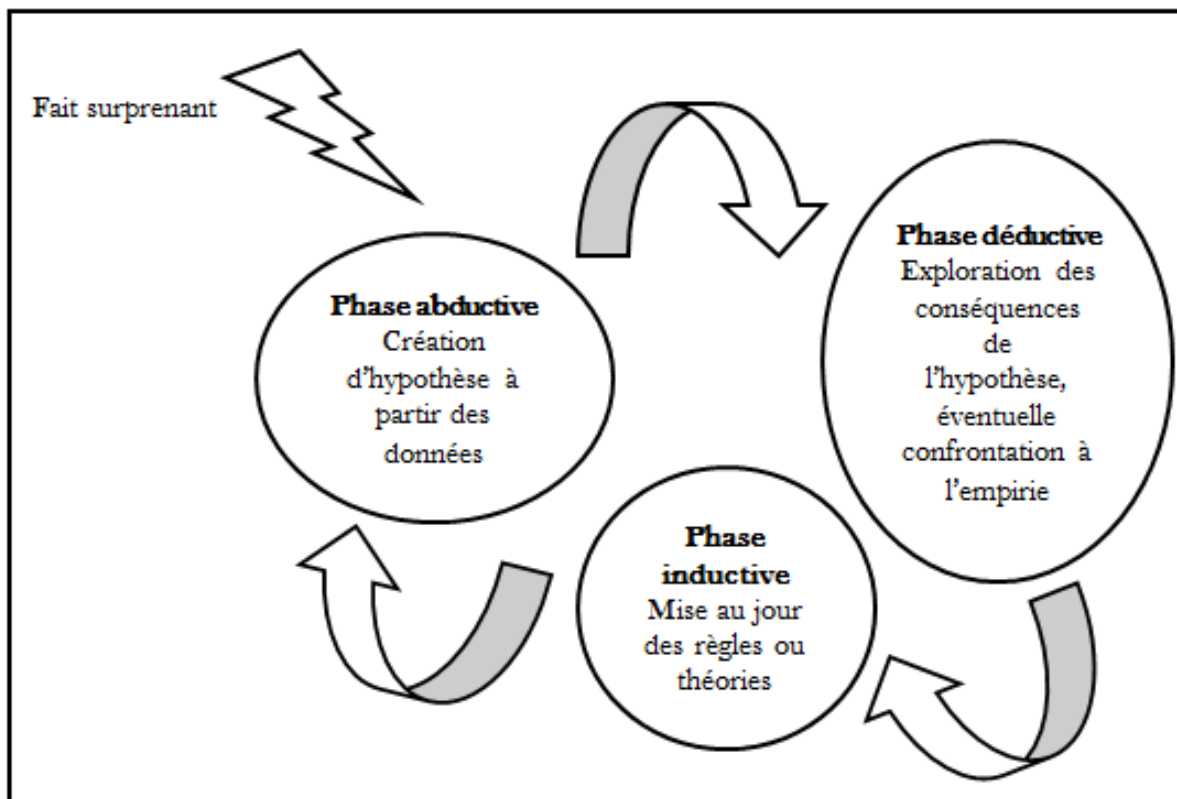
- Lorsque ces règles sont invalidées, il faut donc les reformuler, en faisant appel au mode d'abduction, de nouvelles hypothèses explicatives, et le cycle commence de nouveau : le chercheur tente de reformuler de nouvelles hypothèses explicatives par abduction lorsque les règles sont invalidées.

Il s'agit donc des allers - retours entre l'expérience empirique et la théorie qui devient une discussion moyennant la confrontation entre le terrain et les règles. En effet, cette boucle répétitive a pour objectif d'enrichir la connaissance de manière répétitive. La connaissance se développe de manière permanente.

En réalité, David (1999)³⁵⁴ confirme que la déduction contribue à la génération des conséquences, l'induction contribue à l'établissement de règles générales, et l'abduction contribue à la construction des hypothèses. La majorité des raisonnements, et notamment les raisonnements scientifiques, associent et combinent les trois formes de raisonnement. A ce titre, l'auteur suggère d'appréhender l'ensemble de la démarche abductive comme une « boucle récursive abduction/déduction/induction ».

Les trois étapes de la boucle itérative abduction/déduction/induction détiennent une autonomie proportionnelle et relative, dans la mesure où elles possèdent une procédure particulière et peuvent être mises en place dans des temps différents et dans de divers projets de recherche. La figure 15 permet d'éclaircir ce processus :

³⁵⁴David . A , (1999), Op. cit.

Figure 15. Boucle abduction/déduction/induction³⁵⁵

En outre, la mise en œuvre d'une recherche causale ou bien explicative nécessite le recours à des méthodes quantitatives fondées sur des techniques de statistique et d'analyse des données. Dans la plupart des cas, les informations sont fréquemment collectées par le biais de questionnaire. Pour cette raison, il est communément admis que l'approche quantitative accorde une plus grande garantie objective, compte tenu des impératifs de rigueur et de précision qui caractérisent ces techniques statistiques (Hahn. C, Mace. C ; 2012)³⁵⁶.

Dans le cadre de ce travail de thèse, l'objectif vise à analyser l'impact de l'approche de participation sur le développement des territoires. En fait, ce travail suggère de parvenir à un modèle qui permet de tester la relation qui existe entre l'approche participative et le développement territorial. En fait, il s'avère clair qu'il s'agit d'une problématique de nature explicative-causale par nature, malgré qu'elle préserve quelques aspects d'ordre exploratoire. Les spécialistes en méthodologie de recherche s'entendent à préconiser une approche quantitative pour tels cas. De plus, l'adoption d'une approche quantitative est également judicieuse et appropriée lorsque les notions abordées ont déjà fait l'objet de recherche antérieures permettant de les

³⁵⁵ Moscoso. J. N, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant ». Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC, pp.57-80.

³⁵⁶ Hahn. C, Mace. C, (2012), « Méthodes statistiques appliquées au management », édition, Pearson, France, p.89.

mesurer (Julien, Ramangalahy; 2003)³⁵⁷.

Dans le présent point, il s'agit de présenter un panorama global des paradigmes épistémologique fondamentaux, particulièrement le paradigme positiviste et le paradigme constructiviste tout en évoquant les principaux apports de chacun des deux. Ainsi, les processus de production de connaissances constituent les deux modalités essentielles qui mettent en condition la réalisation autant objective que possible des travaux de recherche. Toutefois, malgré l'existence de quelques différences entre ces deux processus fondamentaux (l'exploration et le test), ils constituent des processus primordiaux dans toute analyse préliminaire à la collecte des données. De surcroît, afin d'étudier et de développer les connaissances d'une manière convenable, on a essayé d'analyser les trois modes de raisonnement scientifique que l'on peut trouver dans les recherches à savoir : la déduction, l'induction et l'abduction. En effet, l'analyse de ces trois modes de raisonnement scientifique, des paradigmes épistémologiques fondamentaux et des processus de production de connaissance a permis d'adopter une approche hypothético-déductive.

§2. Le positionnement épistémologique choisi, méthodologie adoptée pour ce travail de recherche et présentation de la région de Béni Mellal-Khénifra

Les modalités qui peuvent répercuter la réalité exacte et précise et les conditions qui contribuent à la réalisation des objectifs conditionnent et guident le choix épistémologique. En fait, le choix de positionnement épistémologique (A) se justifie par les objectifs attribués à ce travail de recherche qui visent à apporter une explication à la contribution de l'approche participative au développement des territoires. Le présent paragraphe aborde également la méthodologie adoptée (B) et le champ d'étude à savoir la région de Béni Mellal-Khénifra (C). L'approche méthodologique se rattache à la méthodologie adoptée pour répondre à la problématique de ce travail de recherche et qui vise à évaluer l'apport de l'approche de participation au développement territorial tout en construisant les principaux liens entre ces deux concepts. Ainsi, en vue de circonscrire de manière convenable le champ d'étude, il est présenté dans ce point ses principales caractéristiques moyennant l'analyse de ses composantes qui concernent généralement les particularités naturelles, démographiques et agricoles, etc.

A. Le positionnement épistémologique choisi pour ce travail de recherche

Le paradigme positivisme confirme que seule l'approche hypothético-déductive, qui se base sur le test d'hypothèses fondée sur des données quantitatives, peut produire des connaissances scientifiques. Au contraire, le paradigme constructiviste

³⁵⁷Julien P. A, Ramangalahy. C, (2003), « Competitive strategy and performance of exporting SMEs : An empirical investigation of the impact of their export information search and competencies », Entrepreneurship Theory and Practice, V 27, n°3, pp. 227.245. In, Amabile, S., Laghzaoui, S, Boudrandi, S, (2011), « Pratiques de veille stratégique par les PME exportatrices », Management & Avenir, 44(4), pp.15-33.

suggère des démarches plus qualitatives (Coutelle. P, 2005)³⁵⁸. En fait, ce débat concerne également les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives (Thiétart. R. A, Coll., 2000)³⁵⁹.

Ainsi, dans le cadre de ce travail de recherche, il est adopté un positionnement positiviste. En fait, il est analysé premièrement la littérature qui concerne les notions mobilisées de façon à formuler un modèle théorique. Dès maintenant, cette recherche s'inscrit dans une approche hypothético-déductive dont le choix est orienté par la nature des objectifs fixés (explorer, décrire et vérifier). L'objectif est de contribuer à l'enrichissement de modèle de ce travail par des observations issues du terrain, et ce afin de le contextualiser à travers sa confrontation à la réalité du champ d'étude.

Après avoir déterminé le positionnement épistémologique choisi dans le cadre de cette thèse, il est abordé maintenant l'explication de cette démarche de recherche.

B. La méthodologie adoptée pour ce travail de recherche, l'approche hypothético-déductive

Il est possible de distinguer deux voies de recherche empirique qui sont mises à disposition en vue de mener les travaux de recherche à savoir : l'approche qualitative exploratoire et l'approche quantitative confirmatoire. La première a pour objectif de découvrir ou bien d'approfondir une structure ou bien un fonctionnement et cherche à décrire l'objet de recherche en vue de le comprendre d'une manière appropriée. En fait, la dynamique adoptée dans cette première approche cherche, généralement, à partir de la découverte et de l'approfondissement d'un terrain particulier, sans qu'on ait, préalablement, d'hypothèse exacte et aussi moins définitive. Elle se fonde principalement sur l'analyse des données qualitatives (discours, observation, etc.) dont elle vise à comprendre les sens par rapport au contexte (Quintin. J-J, 2012)³⁶⁰.

La deuxième approche de recherche s'insère dans l'optique de la vérification dans la mesure où elle débute habituellement par une hypothèse ou bien une question de recherche fréquemment construite en se basant sur une analyse de la littérature et qu'elle se poursuit par la construction et l'application d'un plan de recherche consacré à approuver l'hypothèse ou à répondre à la question posée (Quintin, 2013)³⁶¹. Celle-ci repose sur une panoplie d'opérations permettant de mettre un modèle de la recherche à l'épreuve de la réalité. Elle vise à générer une explication à travers l'évaluation du modèle conceptuel et des hypothèses de recherche suggérées

³⁵⁸Coutelle. P, (2005), « Introduction aux méthodes qualitatives en Sciences de Gestion », Cours du CEFAG, Séminaire d'études qualitatives, In, Rasolofo-Distler. F, Zawadzki. C, (2011), « Proposition d'un cadre conceptuel pour les CIFRE : illustration par deux thèses soutenues en contrôle de gestion». Comptabilités, économie et société, Montpellier, France.

³⁵⁹Thiétart. R. A, Coll., (2000), « Méthodes de recherche en Management », Dunod, Paris, p.5.

³⁶⁰Quintin. J-J, (2012), « L'autonomie en question (s). Les méthodologies modernes », (4), p.17.

³⁶¹Quintin. J-J, (2013), « L'autonomie en question(s) », In : M. Masperi (Coord.) Apprendre à s'autoformer en langues : approches créatives et outils numériques, Les Langues Modernes n°4/2013.

(Charreire, Durieux ; 1999)³⁶².

En effet, les positivistes optent pour un raisonnement de type hypothético-déductif qui se fonde sur une question (ou bien un problème) qui peut faire l'objet d'une hypothèse qui suggère, d'une manière provisoire, une théorie qui est censée tester en confrontant celle-ci aux faits. Donc, la démarche priorisée pour les tenants du paradigme positiviste est la méthode hypothético-déductive. Elle est suggérée par Claude Bernard (1865)³⁶³ dans son ouvrage « Introduction à l'étude de la médecine ». Cette démarche s'envisage comme démarche déductive parce qu'elle va du général au particulier. Le chercheur élabore une problématique en s'appuyant sur une théorie qui possède un caractère général, il formule des hypothèses qui portent sur une situation spécifique et teste ces hypothèses au moyen de la méthode expérimentale en vue de les refuser ou les confirmer.

A la différence de l'approche empirico-inductive où la question de recherche est principalement élaborée à partir du terrain, il s'agit de prendre en considération la théorie et les résultats des recherches précédentes relatives au sujet de la recherche. En réalité, l'élaboration de la question de recherche passe par un recensement complet de la documentation existante, ce qui permet d'écarter le recommencement des recherches qui ont été réalisées auparavant. Ainsi, la production d'un cadre théorique nécessite l'élaboration d'une synthèse qui porte sur des considérations théoriques extraites de la documentation qui traite les concepts-clés qui intéressent la recherche. En ce qui concerne la formulation des hypothèses, elle se considère comme le résultat de la réflexion conceptuelle. Ensuite, il est nécessaire de réaliser un plan de recherche qui s'envisage comme un cadre opératoire de la recherche. A cet égard, les expériences se considèrent comme des mises à l'épreuve d'hypothèses et non plus comme de simples observations. En outre, les modèles, les lois, etc., générés ne résultent pas des expériences, mais bien des hypothèses et leur fondement théorique.

Donc, en se basant sur le positionnement épistémologique positiviste, il est opté pour la voie de raisonnement de type déductif. En fait, le présent travail de recherche s'insère dans une démarche hypothético-déductive. A partir de la littérature, il est élaboré le modèle conceptuel ainsi que les hypothèses de recherche. Ces dernières seront ensuite confrontées au champ d'étude moyennant une stratégie de tests sur la région de Béni Mellal- Khénifra, et ce en vue d'analyser l'apport de l'approche participative au développement territorial.

En fait, l'approche hypothético-déductive se considère comme la démarche classique de la science moderne. Elle résulte de la méthode expérimentale. Elle est applicable en sciences humaines au niveau de toutes les disciplines et avec une

³⁶²Charrière. S, Durieux. F, (1999), « Explorer et tester deux voies pour la recherche ». In, R.A. Thiétart (dir.), Méthodes de recherche en management (p. 57-80). Dunod, Paris.

³⁶³Bernard. C, (1865), « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale », Londres, Madrid, Paris, J. b. Filières et fils, Hyppolyte Baillère, C. Bailly-Baillère.

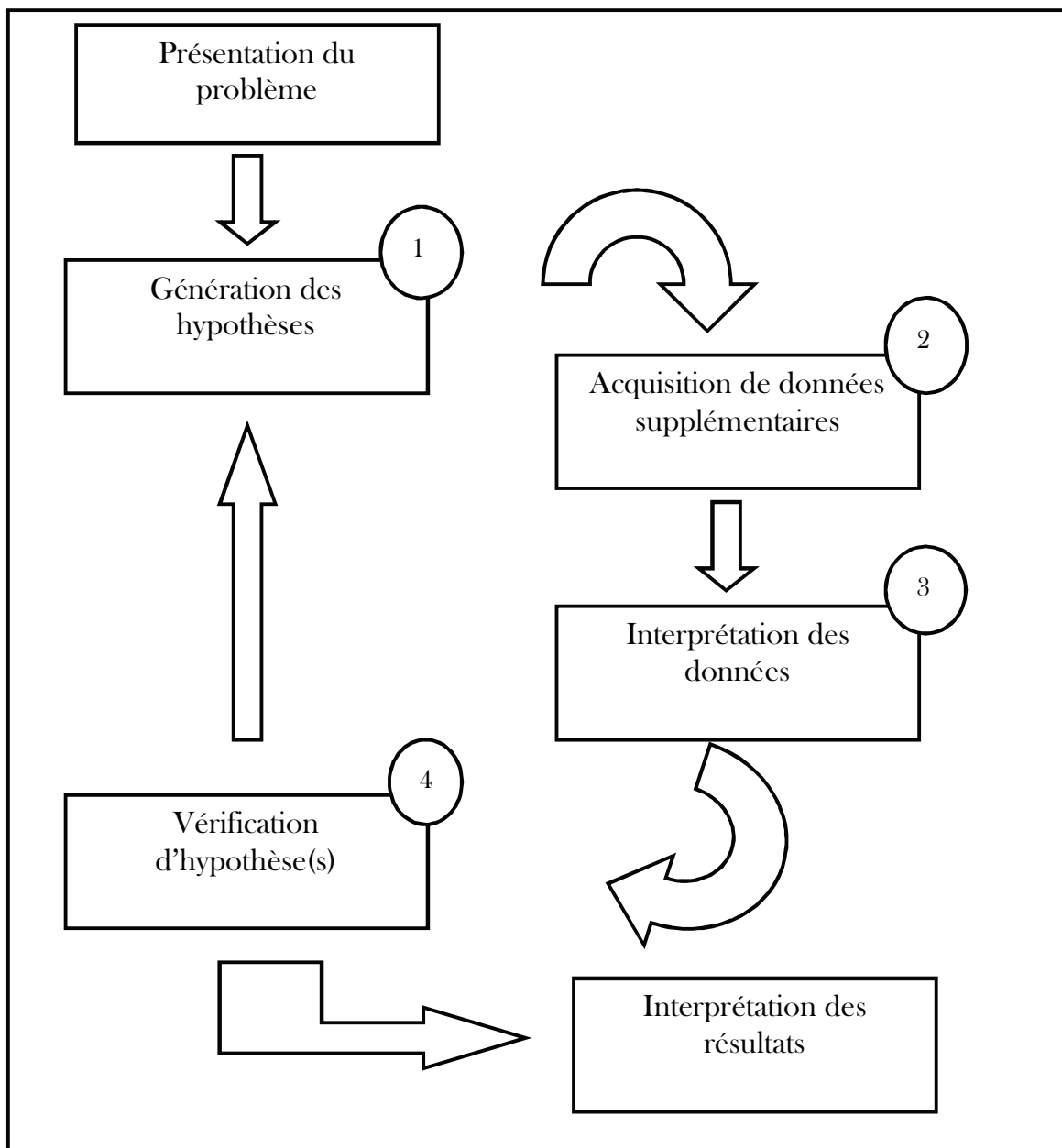
panoplie de méthodes de recherches. En fait, cette approche peut être envisagée comme une « opération mentale consistant avant tout à prendre pour point de départ une proposition ou un ensemble de propositions de portée universelle (ou du moins générale) dont on tire une hypothèse ou un ensemble d'hypothèses portant sur des cas particuliers » (Gauthier, 1986)³⁶⁴. En réalité, le type de raisonnement qui régit cette approche a été avancé par Aristote (2001)³⁶⁵.

Ainsi, la démarche hypothético-déductive va du général au particulier. En fait, la détermination d'une théorie qui possède un caractère général devance la vérification dans une situation spécifique. La première partie de la démarche de recherche comporte les étapes suivantes : la présentation de la problématique de recherche, l'élaboration du cadre théorique, la formulation des hypothèses et la spécification du cadre opératoire.

En outre, Le caractère « conservateur » d'une approche hypothético-déductive relève du fait que l'hypothèse est associée au domaine de possibilités donné par le cadre théorique mobilisé (plus il est réduit, moins on laisse « parler » les données). La figure 16 éclaire le processus de cette approche :

³⁶⁴Gauthier. B, (1986), « Recherche sociale », , édition : Presses Universitaires de Québec, Québec, Canada.

³⁶⁵Aristote, (2001), *Organon III, Les Premiers Analytiques* (J. Tricot, trad.), édition : Vrin, Paris, France.

Figure 16. Présentation du processus hypothético-déductif (Nendaz, 2005)³⁶⁶

C. La présentation du champ de la recherche, la région de Béni Mellal- Khénifra

La région de Béni Mellal- Khénifra se singularise par la pluralité de ses reliefs à savoir : plaine de Tadla, plateau de phosphates et les montagnes du moyen Atlas. Elle dispose d'une altitude qui peut fluctuer entre 800m à la ville de Khouribga, Nord-ouest de la Région et 1362m à la ville d'Azilal sud-est de la Région. Elle se distingue par un climat continental très chaud en été avec une température qui devance 40°C, et froid en hiver avec une température de 0°C. En ce qui concerne les précipitations, elles varient selon les années et les reliefs de la région, du nord-ouest (plateau de phosphates) au sud-est (montagnes), sa fourchette peut varier de 100 à

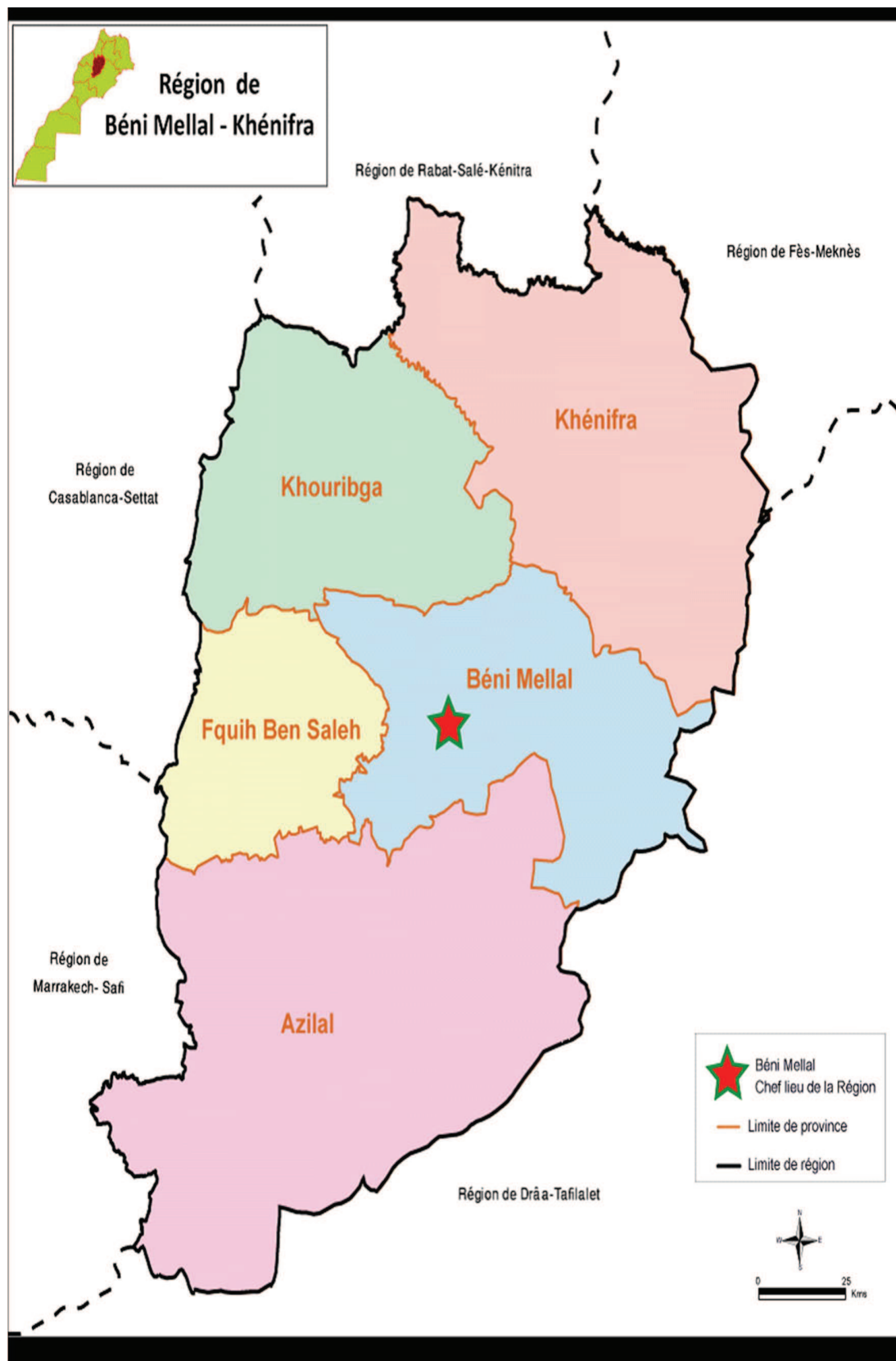
³⁶⁶Nendaz. M, Charlin. B, Leblanc.V, Bordage. G, et al, (2005), « Le raisonnement clinique : données issues de la recherche et implications pour l'enseignement », Pédagogie Médicale, 6, 4, pp. 235-254.

700 mm. Elle connaît également des neiges et des gelées en automne et en hiver et des vents chauds du sud-ouest-est « chergui » qui contribue à l'intensification de la température en été.

La région est située au centre du Maroc et est étalée sur une superficie de 28.374 Km², couvrant ainsi environ 3,99% de la superficie totale du Maroc. Elle est limitée au Nord par la région de Rabat-Salé-Kenitra, au Nord-est par la région Meknès-Tafilalet, au Sud et au Sud-est par la région de Drâa-Tafilalet et à l'Est par les régions de Casablanca-Settat et Marrakech-Safi. Sur le plan administratif, elle est composée de 5 provinces à savoir : Azilal, Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Khénifra et Khouribga. Le chef-lieu de la région est la province de Béni Mellal- Khénifra. Son territoire global comporte au total 135 communes, soit 16 communes urbaines et 119 communes rurales.

La figure 17 présente les provinces de la région de Béni Mellal-Khénifra :

Figure 17. Provinces de la Région de Béni Mellal-Khénifra³⁶⁷



³⁶⁷Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

Afin de mieux cerner ce champ de recherche, il est essayé dans ce qui suit de présenter ses principales caractéristiques moyennant l'analyse de sa population (1), son enseignement (2), son cadre géographique général (3), ses ressources naturelles (4), ses infrastructures de base (5) et ses secteurs productifs (6).

1. La population, évolution et répartition

D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, la population totale de la région de Béni Mellal-Khénifra est progressée de 2.307.566 habitants en 2004 à 2.520.776 en 2014, elle représente 7.44% de la population totale du Maroc.

En réalité, Par cette progression, la région a immatriculé un taux d'accroissement annuel moyen de 0,9%. Celui-ci demeure inférieur à celui remarqué au niveau de l'ensemble du Maroc (1.25%).

En outre, en se basant sur le milieu de résidence, la population urbaine atteint 1282307 habitants en 2014, elle représente un taux d'accroissement annuel moyen de 1.44% entre les deux derniers recensements, elle présente à peu près 6% de la population urbaine du Royaume.

En ce qui concerne la population rurale, elle a enregistré une évolution annuelle, dans la même période, de 0.36 % uniquement pour arriver au seuil de 1282037 habitants en 2014. En dépit de cette progression remarquée, elle représente le dixième de la population rurale marocaine. Le tableau 9 éclaire la progression de la population de la région Béni Mellal- Khénifra selon les provinces et le milieu de résidence entre 2004 et 2014 :

Tableau 9. Evolution de la population de la région de Béni Mellal-Khénifra selon les provinces et le milieu de résidence entre 2004 et 2014³⁶⁸

Province	Population RGPH 2004	Population RGPH 2014	Taux d'Accroissement Annuel Moyen (%)
Ensemble des deux milieux			
Khouribga	499.144	542.125	0,83
Azilal	504.500	554.001	0,94
Béni Mellal	488.505	550.678	1,21
Fquih Ben Salah	457.513	502.827	0,95
Khénifra	357.904	371.145	0,36
Total Région	2.307.566	2.520.776	0,89
Total Maroc	29.891.708	33.848.242	1,25
Milieu urbain			
Khouribga	326.674	377.760	1,46
Azilal	83.703	100.684	1,86
Béni Mellal	287.423	326.008	1,27
Fquih Ben Salah	177.927	205.720	1,46
Khénifra	198.482	228.567	1,42
Total Région Milieu Urbain	1.074.209	1.238.739	1,44
Total Maroc Milieu urbain	16.986.327	20.432.439	1,86
Milieu rural			
Khouribga	172.470	164.365	-0,48
Azilal	420.797	453.317	0,75
Béni Mellal	201.082	224.670	1,12
Fquih Ben Salah	279.586	297.107	0,61
Khénifra	159.422	142.578	-1,11
Total Région Milieu rural	1.233.357	1.282.037	0,39
Total Maroc Milieu rural	12.905.381	13.415.803	0,39

D'après le RGPH de 2014, il est remarqué que les trois provinces Azilal, Béni Mellal et Khouribga contribuent à la formation de la population de la Région à peu près à

³⁶⁸Recensement Général de la Population et de l'Habitat, (2014), « Monographie régionale BENI MELLAL-KHENIFRA », (2017), Direction régionale Béni Mellal-Khénifra, Haut-Commissariat au Plan.

part égale de 22% alors que la province de Fquih Ben Salah et la province de Khénifra participent respectivement de 20% et 14% à la population de ladite région. En réalité, cette structure est intensément dissemblable en fonction du milieu de résidence. Ainsi, les deux provinces de Béni Mellal et de Khouribga comportent presque 57% de la population urbaine régionale alors que 58% de la population rurale de la Région existe au niveau du territoire de la province de Fquih Ben Salah et de Khénifra.

De plus, il est primordial d'indiquer que la population de la province de Béni Mellal s'accroît de manière considérable et avec une cadence plus rapide que celles des provinces de la région. Les trois provinces particulièrement Azilal, Khouribga et Fquih Ben Salah progressent à peu près du même rythme. En contrepartie, la population de la province de Khénifra a enregistré le taux le plus faible de la Région (0.36%).

En outre, le milieu de résidence constitue un facteur crucial qui continue d'influencer la progression des diverses caractéristiques démographiques de la population. En fait, le milieu rural des provinces de la région a remarqué pendant la période 2004-2014 des taux d'accroissement annuels moyens négligeable ou négatifs tandis que ceux du milieu urbain sont de l'ordre de 1.5% en moyenne pour la totalité des provinces à cause de l'exode rural et de l'extension de l'urbanisation.

La région Béni Mellal-Khénifra couvre presque 4% de la superficie du Royaume. Ainsi, la densité de la population peut aller au niveau régional à 88,8 habitants par km² en 2014 contre 81,3 habitants/km² en 2004, c'est à peu près 2 fois la moyenne remarquée au niveau national (47,6 habitants/km²).

De plus, cet indicateur enregistre néanmoins d'importantes fluctuations selon les provinces de la région. En réalité, il est moins élevé dans les deux provinces d'Azilal et de Khénifra (55.1 habitants/ km² en 55.2 habitants/km² en 2014) que ceux enregistrés dans les trois autres provinces. En fait, il est primordial de souligner que la densité maximale est constatée au niveau de la province de Fquih Ben Salah, elle est quatre fois plus élevée que le niveau national (197.4 habitant par km²). Le tableau 10 présente la densité de la population par province :

Tableau 10. Densité de la population par province³⁶⁹

Province	Population en 2014	Superficie (km ²)	Densité en 2014 (hab. /km ²)
Azilal	554.001	10050	55.12
Béni Mellal	550.678	4528	121.62
Fquih Ben Saleh	502.827	2547	197.42
Khénifra	371.145	6723	55.21
Khouribga	542.125	4250	127.56
Région	2.520.776	28374	88.84
Maroc	33.848.242	710850	47.62

2. L'enseignement

Indubitablement, l'enseignement joue un rôle crucial dans le changement socio-économique. En fait, les pouvoirs publics marocains déploient des efforts considérables afin d'octroyer un intérêt spécifique à ce secteur qui se considère parmi les quatre primautés au niveau national à savoir : l'enseignement utile, l'intégrité territoriale, l'habitat salubre et l'emploi productif. En réalité, la formation de ressources humaines qualifiées qui possèdent les capacités qui facilitent leur insertion dans la vie active, et qui maîtrisent et appréhendent les nouvelles technologies et les techniques de gestion administrative s'envisage comme une condition primordiale qui contribue à la réussite des projets de développement socio-économique et qui garantit le passage et la transition vers la société du savoir, ce qui permet de rendre le Royaume comme un partenaire favorisé et privilégié auprès des acteurs nationaux et internationaux.

De plus, des progrès très importants ont été effectués en ce qui concerne la généralisation de la scolarisation et la garantie d'une certaine équité et égalité des chances en raison de la mise en place de plusieurs programmes et stratégies particulières mises en œuvre en vue de promouvoir ce secteur et de perfectionner sa rentabilité. Cependant, le Royaume n'a pas encore arrivé à concevoir un système éducatif efficace et de grande qualité capable d'exaucer aux aspirations du pays en ce qui concerne l'acquisition de connaissances et l'amélioration des compétences par la population scolarisée.

Cette constatation collective des acteurs nationaux et internationaux en ce qui concerne l'affaiblissement du système éducatif a incité les pouvoirs publics à mettre en place de nouvelles mesures afin de franchir cette situation difficile en essayant

³⁶⁹RGPH (2014) et Annuaire Statistique Régional (2016). In, « Monographie régionale BENI MELLAL-KHENIFRA », (2017), Direction régionale Béni Mellal-Khénifra, Haut-Commissariat au Plan.

d'installer le conseil supérieur de l'enseignement, d'élaborer et d'approuver la charte nationale de l'éducation et de la formation et de procéder à l'application d'une vision stratégique 2015-2030. La réalisation de ces nouvelles stratégies et objectifs est déjà mise en œuvre à tous les cycles d'enseignement.

Au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra, selon les données du RGPH 2014, l'analphabétisme a enregistré un taux de 39,1%. Ce niveau est inférieur de la moyenne nationale qui a enregistré un taux de 43%.

En dépit de la diminution considérable de ce taux au fil du temps, son envergure demeure encore remarquable et plus spécifiquement en milieu rural et spécialement chez le sexe féminin. En réalité, presque la moitié de la population rurale reste encore analphabète (49,8%) contre 28,4% de la population urbaine. En ce qui concerne le sexe féminin, l'analphabétisme touche encore 62,1% des femmes rurales et presque la moitié des urbaines (49,9%), et ce au mépris de la prolifération des programmes qui ont pour objectif de lutter contre l'analphabétisme.

En outre, le sexe et le milieu de résidence se considèrent comme des variables distinctives en ce qui concerne le phénomène de l'analphabétisme. L'écart entre les deux milieux et les deux sexes est presque 1.8 fois en faveur du sexe masculin et du milieu urbain.

Le tableau 11 éclaire le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon le sexe et le milieu par province :

Tableau 11. Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon le sexe et le milieu par province³⁷⁰

Province	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Azilal	Masculin	17,2	39,2	35,2
	Féminin	39,6	64,9	59,9
	Ensemble	28,9	52,0	47,7
Béni Mellal	Masculin	16,3	35,8	24,2
	Féminin	36,1	59,3	45,2
	Ensemble	26,7	47,8	35,1
Fquih Ben Salah	Masculin	21,4	31,6	27,4
	Féminin	42,5	56,6	50,7
	Ensemble	32,4	44,4	39,4
Khénifra	Masculin	23,1	48,4	33,3
	Féminin	44,2	69,9	53,5
	Ensemble	34,3	58,9	43,7
Khouribga	Masculin	13,3	35,4	20,2
	Féminin	34,0	61,5	41,8
	Ensemble	24,1	48,3	31,3
Région Béni Mellal-Khénifra	Masculin	17,6	37,5	27,7
	Féminin	38,3	62,1	49,9
	Ensemble	28,4	49,8	39,1

Au niveau régional, le taux d'analphabétisme enregistre des divergences considérables entre les cinq provinces de la région. Ainsi, la province d'Azilal est la plus frappée par ce fléau avec un taux qui atteint 47.7%, alors que la province de Khouribga est la moins touchée par ce phénomène social avec un taux de 31.3%. Le niveau d'analphabétisme à la province de Khénifra correspond approximativement avec la moyenne nationale et celui de la province de Fquih Ben Salah coïncide peu ou prou avec la moyenne régionale.

En fait, les écarts entre les deux milieux et les deux sexes sont constatées au niveau provincial. Ainsi, on remarque que le taux d'analphabétisme et l'âge évoluent dans le même sens. Le taux d'analphabétisme augmente en fonction de l'accroissement de l'âge pour toucher et atteindre son acmé chez les personnes âgées 50 ans et plus avec un taux de 71.8%.

³⁷⁰ Recensement Général de la Population et de l'Habitat, (2014). In, « Monographie régionale BENI MELLAL-KHENIFRA », (2017), Op. cit.

3. Le cadre géographique général

Le territoire de la région de Béni Mellal-Khénifra se compose de quatre grands ensembles géographiques différents qui maintiennent des relations d'échange, de complémentarité et des formes de solidarité particulièrement dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage extensif. Il s'agit :

- De la montagne : le massif montagneux s'étale sur l'intégralité de la province de Khénifra et la province d'Azilal et couvre une portion importante de la province de Béni Mellal et de la province de Khouribga ;
- De Dir : il s'agit d'une bande bornée du territoire, il est défini, du point de vue théorique, comme étant le croisement entre la montagne et la plaine. Pratiquement, il est difficile de circonscrire le Dir sur le terrain. Les communes qui se situent en partie ou en intégralité dans ce croisement relèvent de l'entité géographique piémontaise ;
- De plateau des phosphates de Khouribga qui se singularise, d'un côté, par sa richesse minière, et d'autre côté, par sa pénurie en eau souterraine ;
- De la plaine de Tadla : elle couvre une portion de la province de Béni- Mellal et l'intégralité de la superficie de la province de Fquih Ben Saleh, elle s'étend de la ville de Béni- Mellal à celle de Kasba Tadla.

En ce qui concerne les sols, ils se caractérisent par la diversité à cause de la nature des roches mères. Ces sols sont superficiels, peu profonds et peu humifères. Leurs réserves hydriques sont quelques fois limitées. En fait, la domination de chêne vert affirme cette situation lorsque l'ambiance écologique est caractérisée par la difficulté. En outre, malgré les caractéristiques de ces sols pendant une période très longue de l'année, ils offrent les conditions de l'installation d'essences forestières à savoir : chêne zène, cèdre et chêne vert.

4. Les ressources naturelles, un potentiel caractérisé par la richesse

La région de Béni Mellal- Khénifra dispose d'une richesse naturelle considérable capable d'affermir sa position économique. En fait, sa position géographique lui accorde une diversité climatique qui fait subir des changements et qui varie d'un climat humide à un climat subaride en bas des montagnes. Le climat qui règne dans ladite région est de type continental (l'hiver est caractérisé par un froid excessif avec des étés extrêmement chauds).

En outre, la région est drainée par un cours d'eau fondamental à savoir Oued Oum Er-Rbia et ses tributaires (Oued Derna, Oued El Abid, Oued Lakhdar et Oued Tassout). L'Oued Oum Er-Rbia s'alimente fondamentalement du Moyen Atlas qui se caractérise par des précipitations considérables et une diversité des ressources qui lui offrent un étiage très uniforme. Les différents apports qu'il est possible de constater au niveau de la région assurent au fleuve de l'Oued Oum Er-Rbia un étiage extrêmement corroboré faisant de lui le cours d'eau le plus considérable du pays. Ainsi, la région de Béni Mellal- Khénifra dispose de 15 barrages en plus de 7 systèmes de transfert d'eau qui permettent d'assurer la satisfaction des nécessités en eau potable, des nécessités

industrielles et agricoles. Le tableau 12 présente les barrages de la région de Béni Mellal- Khénifra :

Tableau 12. Barrages de la région de Béni Mellal-Khénifra³⁷¹

Barrage	Province	Cours d'eau	Capacité (mm ³)
BIN EN OUIDANE	Azilal	Laabid	1384
AIT OUARDA	Azilal	Laabid	4
MY HASSAN 1ER	Azilal	Lakhdar	263
SI EL MIARI	Beni Mellal	Takhzirt	1,1
AHMED EL HANSALI	Beni Mellal	Oum Er-Rbia	740
AIT MASSOUAD	Beni Mellal	Oum Er-Rbia	13,2
AIN TOURTOUE	Khénifra	Bhaligrane	0,9
ITZER	Khénifra	Tifitchout	0,7
KASBA TADLA	Khénifra	Oum Er-Rbia	0,1
HASSAN II	Khénifra	Moulouya	400
ZEMRANE	Khouribga	Zemrane	0,6
BENI SMIR	Khouribga	Zem	1
MOUILLAH	Khouribga	Mouillah	0,5
TOUILTEST	Khouribga	Touiltest	1
BOUBAGRA	Khouribga	Boubagra	1,8
TOTAL REGION	15	-	2811,9
NATIONAL	128	-	17200
%	11,72%	-	16,35%

D'ailleurs, la région de Béni Mellal- Khénifra dispose d'un potentiel forestier très important qui renforce le développement socio-économique des habitants en leur garantissant la matière première (le bois), des jours d'emplois et des pâturages pour l'élevage. La province de Khénifra recèle la superficie forestière la plus considérable (47%, soit 443.500 ha), la forêt au niveau de la province d'Azilal couvre 317.970 ha, la forêt au niveau de la province de Béni Mellal et la province de Fquih Ben Salah s'étale sur une superficie de 148.020 ha alors que Khouribga n'en couvre que 3% (Rapport, 2015)³⁷². En fait, des rôles considérables sont attribués à chaque forêt. Les forêts de plaine, du plateau de Dir et quelques massifs des forêts d'Ait Hmama et d'Ait Abdi sont envisagées comme des forêts de réserve alors que les forêts de Moyen Atlas sont dédiées à la production particulièrement la production du bois de feu de chaîne de vert.

5. L'infrastructure de base, un potentiel en voie de développement

Le réseau routier de la région de Béni Mellal- Khénifra est caractérisé par une densité moyenne. Il est constitué de 1.114,63 km de routes nationale et de 4.283,45 km

³⁷¹ Monographie de la Région de Béni Mellal-Khénifra, (2015), Centre Régional d'Investissement, Béni Mellal-Khénifra.

³⁷² Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

de routes régionales (Rapport, 2015)³⁷³. Le tableau 13 met en lumière le réseau routier régional selon le type :

Tableau 13. Réseau routier régional selon le type (en Km)³⁷⁴

Province	Routes Nationales	Routes Régionales	Routes Provinciales	Total Réseau routier
Khénifra	901,93	3114,72	530,60	4547,25
Khouribga	37,2	265,16	608,77	873,94
Béni Mellal	113,19	183,49	445,30	741,98
Fquih Ben Salah	72,53	111,52	444,29	628,34
Azilal	26,98	608,56	425,83	1061,37
Total Région	1114,63	4283,45	2454,79	7852,88

En ce qui concerne l'infrastructure ferroviaire, la région dispose d'un chemin de fer (154 km) qui lie Casablanca à Khouribga et qui sert principalement à l'exploitation phosphatière. En ce qui concerne l'infrastructure aéroportuaire, la région dispose d'un seul aéroport, situé à 8 km au nord-ouest de la ville de Béni Mellal, qui dispose d'une capacité de 150.000 passagers par an et qui malgré sa grande superficie (170 ha), le nombre des mouvements d'avions est infiniment limité.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, il est assuré, pour les villes de Béni Mellal, Fquih Ben Salah, Kasba Tadla, Souk Sebt, Zaout Cheikh et Ksiba, par la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité du Tadla (RADEET). Pour les provinces de Khouribga, Khénifra et Azilal, il est assuré par Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE). Pour ce qui est de la production énergétique, la région de Béni Mellal- Khénifra dispose d'un système considérable d'approvisionnement en énergie électrique qui contient 7 usines hydrauliques (3 existent dans la province de Béni Mellal et 4 dans la province d'Azilal). En fait, la production de l'électricité au niveau de la région a touché en 2012, 1.516 millions de KWh (5,5% de la production nationale) (Rapport, 2015)³⁷⁵. Ainsi, le nombre de villages mis sous tension a touché, en 2014, 2254 villages (Rapport, 2015)³⁷⁶ (soit 6,2% du total des villages marocains mis sous tension).

En ce qui concerne les postes et télécommunication, étant donné leur importance

³⁷³ Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), Op.cit.

³⁷⁴ Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, (2015), In, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

³⁷⁵ Annuaire Statistique du Maroc, Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, (2013), In, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

³⁷⁶ Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, (2015), Op. cit

économique et sociale, les opérateurs télécoms ne cessent de rénover et de développer leurs prestations aussi bien au niveau national que régional. Il est de même pour la région de Béni Mellal- Khénifra où ils ont été procédés à la concrétisation de divers projets qui concernent la création de nouvelles infrastructures et équipements.

6. Les secteurs productifs

Il existe plusieurs secteurs productifs au niveau de la région de Béni Mellal- Khénifra, parmi ses secteurs il est possible d'évoquer l'agriculture (6.1), l'élevage (6.2), l'industrie (6.3), les mines (6.4), le tourisme (6.5) et l'artisanat (6.6).

6.1. L'agriculture, un secteur prometteur

L'agriculture peut être considérée comme l'un des secteurs prometteurs de la région de Béni Mellal- Khénifra et constitue de ce fait un moteur principal de l'activité économique au niveau de la région. En fait, les terres agricoles au niveau de la région ont atteint 948.426 hectares (11% des terres agricoles au niveau national) (Rapport, 2015)³⁷⁷. Ainsi, il convient de mettre en relief que la région dispose de deux grands périmètres d'irrigation à savoir : Le périmètre de Béni Amir qui couvre une superficie de 27300 ha irrigués à partir du Barrage Ahmed El Hansali et le périmètre de Béni-Moussa qui couvre une superficie de 69600 ha irrigués à partir du Barrage Bin El Ouidane. Ainsi, l'agriculture au niveau de la province de Khouribga, à l'exception de quelques périmètres irrigués à partir des sources ou de lac collinaire, est faible.

On assiste généralement à une agriculture fondée principalement sur l'orge et l'élevage extensif à cause de l'insuffisance des précipitations (précipitations < 400 mm) et de la pénurie des cours d'eau durables. En outre, la production céréalière de la région reste considérable (13% lors de la campagne 2011-2012). Le blé dur, le blé tendre, l'orge et le maïs constituent la culture céréalière au niveau de la région. Le blé tendre représente 58% de la production céréalière de la région, le blé dur représente 22%, alors que l'orge représente 20%. Le tableau 14 élucide la production des principales céréales par les provinces de la région :

³⁷⁷ Recensement Général de l'Agriculture. in, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

Tableau 14. Production des principales céréales par les provinces de la région³⁷⁸

Production en milliers de quintaux	Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs	Total
Béni Mellal-Khénifra	1420,08	3781,6	1335,8	9,6	6548
Khouribga	55,5	213,3	426,0	-	3066
Azilal	171,5	106,3	287,5	-	1893
Béni Mellal et Fquih Ben Saleh	535,4	2400,8	329,7	-	1647
Khénifra	658,4	1061,2	292,6	9,6	1407
Total Maroc	11348,8	27430,9	12013,9	902,2	51696

6.2. L'élevage, un potentiel caractérisé par la diversité

L'élevage est l'un des principaux secteurs qui occupe une place prépondérante dans les activités agricoles de la région. En fait, la région de Béni Mellal - Khénifra renferme un potentiel de production animale comportant le bovin, l'ovin, le caprin, le camelin. Cette activité se singularise par la prééminence de l'élevage ovine et caprine faisant partie de la race rustique bien approprié au contexte local.

En fait, le cheptel comporte un total de 4.369,7 milliers de têtes (15% du total national, dont 64% d'ovins, 26% de caprins et 10% de bovins) (Rapport, 2015)³⁷⁹. La province d'Azilal occupe la première place (1.448,0 milliers de têtes de cheptel). La province de Khénifra occupe la deuxième place (30% du cheptel régional), alors que la province de Béni Mellal et la province de Fquih ben Saleh occupent la troisième place avec une part de 22%. Le tableau 15 présente un petit survol sur le cheptel de la région :

³⁷⁸ Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, (2013), in, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

³⁷⁹ Haut-Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc (2013), In, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

Tableau 15. Effectif du cheptel par province³⁸⁰

En milliers de têtes, année 2012	Caprins	Ovins	Bovins	Total région
Béni Mellal- Khénifra	1135,1	2810,6	424,1	4096,6
Azilal	784,8	617,9	45,3	1448,0
Khénifra	196,3	1053,5	42,8	1292,6
Béni Mellal et Fquih Ben Saleh	97,4	594,2	285,0	976,6
Khouribga	56,5	545,0	51,0	652,5
National	6189,8	19097,5	3178,8	28466,1

6.3. L'industrie, des prémices très prometteuses

L'industrialisation au niveau de la région de Béni Mellal- Khénifra a commencé au début des années 90. Elle a occupé progressivement une place majeure sur le plan économique. Le nombre d'unités industrielles a atteint, en 2011, 325 (soit 4% du total national). Ces unités ont réalisé 1% de la production industrielle nationale et 1% du chiffre d'affaire industriel national. Elles génèrent 5135 emplois industriels permanents (soit 1% de l'effectif industriel national) (Rapport, 2015)³⁸¹.

En fait, l'industrie au niveau de la région de Béni Mellal- Khénifra est principalement fondée sur la transformation des produits agricoles. Elle se rapporte par conséquent à la valorisation agricole des terres ainsi qu'aux performances réalisées par les agriculteurs intervenant dans le domaine. Ainsi, la valeur ajoutée de la région a atteint le plafond de 24,5 milliards de dirhams. Pour ce qui est du tissu industriel, il est concentré à la province de Béni Mellal qui englobe 56% des entreprises industrielles suivie de la province de Khouribga qui en englobe 31%. Le tableau 16 présente les grandeurs industrielles par province :

³⁸⁰Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, (2013), in, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

³⁸¹Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), Op. cit.

Tableau 16. Grandeurs industrielles par province³⁸²

Année 2011	Investissement 10 ³ Dh	Frais de personnel 10 ³ Dh	Exportation 10 ³ Dh	Production 10 ³ Dh	Chiffre d'affaires 10 ³ Dh	Effectifs employés permanents	Nombre d'établissements
Béni Mellal - khénifra	166 789	189 135	4 969	3210670	2986290	5 135	325
Khouribga	4356	36053	2300	687372	695110	898	101
Azilal	-	4363	-	88155	88684	221	27
Béni Mellal et Fquih Ben Saleh	162433	136669	2669	2232055	1999408	3608	181
Khénifra	-	12050	-	203088	203088	408	16
Maroc	26 175 680	35357596	108653441	387673369	419022039	550000	8 018

6.4. Les mines, une richesse très importante

Parmi les richesses de la région de Béni Mellal- Khénifra, il existe les ressources minières. En fait, les gisements de phosphates, gérés par l'Office Chérifien du Phosphate (OCP), se considèrent comme la principale richesse souterraine régionale. Ainsi, le site d'Oued Abdoun à Khouribga s'envisage comme le principal gisement, ce qui fait de cette ville la capitale nationale des phosphates. Ce gisement englobe 2/5 des ressources nationales. Sa production annuelle s'élève à 15 Millions de tonnes, dont la grande partie est réservée à l'exportation alors que le reste est destiné à l'alimentation du complexe de valorisation chimique de Maroc Phosphore 3 et 4 à Jorf Lasfer et Maroc Phosphore 5 et 6. De surcroît, trois types de gisements singularisent la région de Béni Mellal- Khénifra à savoir :

- Le phosphate à Sidi Chénane dans la province de Béni-Mellal, avec une production qui s'élève à 5.592589 T/an ;
- Le Zinc dans la province d'Azilal avec une production moyenne qui s'élève à 1500t/an ;
- Le sel dans la province d'Azilal avec une production moyenne de près de 2.000T/an.

Il existe d'autres ressources minières importantes au niveau de la région et dont les principaux gisements existent au niveau de la province Khénifra (l'argent, le cuivre, le

³⁸²Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, (2013), in, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

plomb, etc.). En fait, 259 carrières (Rapport, 2015)³⁸³ sont mises en valeur au niveau de la région et elles sont destinées à la production de divers matériaux de construction et de matières premières pour les poteries et les briques.

6.5. Le tourisme, un potentiel très riche

La région de Béni Mellal-Khénifra possède des atouts considérables pour le développement des activités touristiques grâce à situation historique et géographique sur le grand axe touristique Fès-Marrakech-Casablanca, mais également sa richesse en sites naturels et historiques. En réalité, cette région fournit plusieurs formes de tourisme à savoir : tourisme vert, tourisme de randonnées pédestres, tourisme lié à la chasse et à la pêche etc. Elle abrite des sites naturels dignes d'une visite guidée. A ces sites, et suivant le niveau d'attractivité qu'ils peuvent entraîner, il est possible d'ajouter des activités de loisirs et de sports pour cibler un public varié, qui peut visiter ces sites à des moments bien éparpillés dans le temps. Par ailleurs, les « moussems » et festivals culturels constituent un instrument crucial de développement au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra par leur participation à l'amélioration des activités d'ordre économique et commerciale qui peuvent générer de revenus. A la fin de 2012, la région contient 65 établissements (Rapport, 2015)³⁸⁴ classés (y compris les résidences touristiques, les maisons d'hôtes, les auberges touristiques, les motels et les gîtes) dont 24 se trouvent à Béni Mellal et 24 à Azilal.

En outre, la capacité totale d'accueil de ces établissements a touché 3.212 lits à fin 2012 enregistrant une diminution de 40 lits par rapport à l'année 2011. L'ancienne province de Béni Mellal fournit à elle seule plus de 42% des capacités litières de la Région, notamment au niveau des hôtels de 4 étoiles. La région fournit également une diversité d'établissements d'accueil qui contribue à faire d'elle un pôle crucial d'attraction touristique. Donc, la région de Béni Mellal-Khénifra possède un patrimoine historique, culturel et naturel singulier, toutefois, les résultats constatés par le secteur touristique restent médiocres par rapport à d'autres destinations du Royaume. Par ailleurs, il est primordial d'indiquer que le tourisme interne constitue le marché primordial qui émettent de touristes pour la région de Béni Mellal-Khénifra tout au long de l'année (sur un total de 1561.774 touristes enregistrés en 2012, les touristes internes représentent 69%, soit 112.182 touristes), cela s'explique principalement par deux raisons principales à savoir : l'authenticité et la diversité des sites naturels et les tarifs fréquemment accessibles. Le tableau 17 éclaire la capacité des établissements classés selon les provinces :

³⁸³ Inventaire national des carrières, (2012), Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, in, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

³⁸⁴ Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, (2013), In, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

Tableau 17. Capacité des établissements classés selon les provinces³⁸⁵

Au 31-12-2012	Lits	Chambres	Etablissements
Khouribga	427	204	7
Azilal	1 028	499	24
Béni Mellal	1 342	666	24
Khénifra	415	202	10
Région Béni Mellal-Khénifra	3 212	1 571	65
Total Maroc	194 025	91 515	2 521

6.6. L'artisanat, un potentiel propre à la région

L'existence de la laine naturelle, d'argile de bonne qualité et d'essences forestières diversifiées a évidemment encouragé le développement d'un artisanat propre et spécifique à la région. En fait, le seul produit susceptible d'avoir une propagation au niveau national est le Bzioui qui est connu par sa qualité de tissage. En réalité, certains grands couturiers décident de l'incorporer dans leurs collections ce qui va lui accorder une grande importance à la filière de production dans la ville de Bzou.

En outre, le travail de la laine demeure prépondérant au niveau de la montagne car il exauce aux nécessités des habitants en ce qui concerne les couvertures et les vêtements chauds. Ainsi, les produits de poterie au niveau de la région ont atteint une réputation étendue à cause de leur qualité et de leur utilisation. De plus, le travail de cuir a connu un développement considérable mais exige le déploiement des efforts pour l'amélioration des produits et la formation des artisans en vue d'acquérir les compétences primordiales qui se rapportent à la maroquinerie traditionnelle et moderne. Les artisans de la région se livrent également au travail de la céramique et au travail du bois.

D'une manière générale, il s'avère que la région de Béni Mellal- Khénifra possède des potentialités très importantes et très diversifiées. Cette diversité s'explique par l'existence des atouts principalement d'ordre géographique, agricole et touristique.

Section II. L'enquête, du développement à l'exploitation

Après avoir déterminé la méthodologie adaptée pour le présent travail de recherche, l'objectif de cette section est d'essayer de tester empiriquement le modèle conceptuel relatif à la contribution de l'approche participative pour le développement des territoires. En fait, tester le modèle exige obligatoirement la confrontation des hypothèses formulées préalablement à la réalité qui peut servir de référent. Dans cette section, il est présenté le questionnaire (§1), et la méthodologie quantitative de

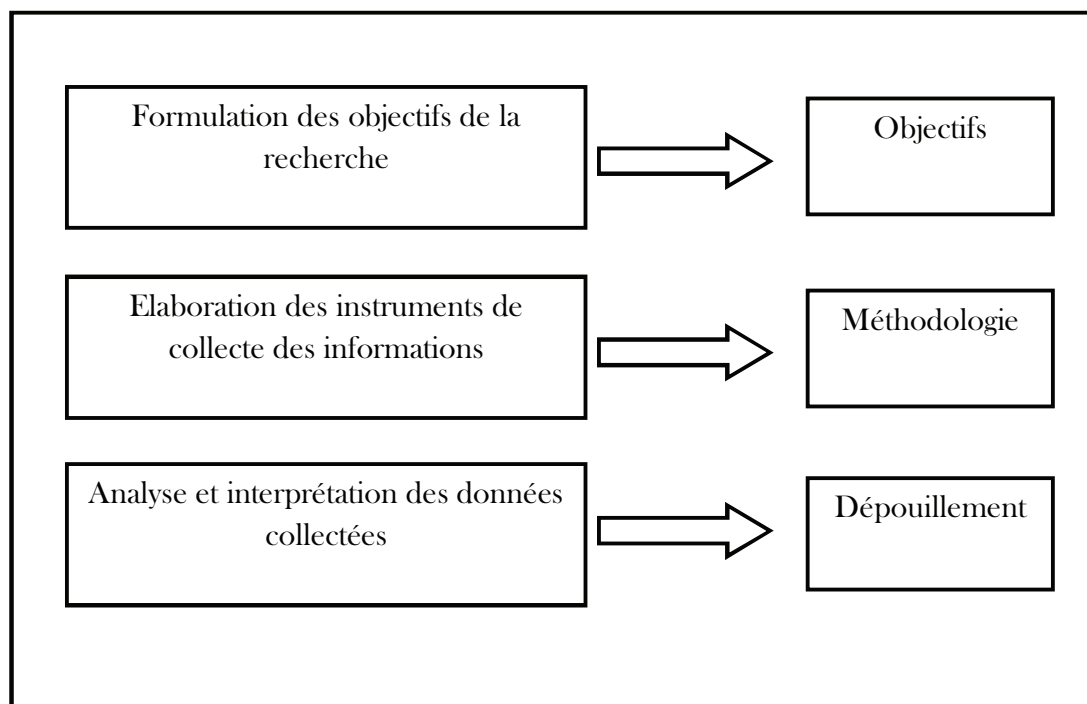
³⁸⁵Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, (2013), In, Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra, Monographie générale.

l'analyse des données (§2). En sciences économiques et de gestion, le questionnaire constitue un levier primordial pour recueillir, traiter et analyser les données. De surcroît, il constitue, lorsqu'il est bien conçu, une des conditions qui permettent la remontée à des données possédant une crédibilité scientifique d'un côté, et d'un traitement efficace et réaliste des données d'autre côté.

§1. La présentation du questionnaire

La réalisation d'une enquête exige de mettre en place une panoplie d'étapes qui se considèrent comme des points de passages primordiaux et qu'on peut retrouver quel que soit la nature de la problématique étudiée ou la technique employée. La figure 18 élucide la modalité de conduite d'une enquête :

Figure 18. Modalité de conduite d'une enquête³⁸⁶



En fait, les études empiriques sont conditionnées par la nécessité de mettre en place une méthodologie qui peut servir à l'établissement des instruments de mesure, de détermination précise de l'échantillon et du montage du questionnaire, compte tenu des résultats espérés et escomptés par les hypothèses formulées à cet égard, parce que « le questionnaire est l'instrument d'observation destiné à capter dans la population les éléments de réponse aux questions qu'on se pose » (Moscarola. J, 1990)³⁸⁷. En fait, l'étude quantitative menée dans le cadre de cette thèse, offre la possibilité de savoir la contribution de l'approche participative dans le développement territorial au niveau de la région de Béni Mellal- Khénifra. Ainsi, il est tenté de présenter la structure

³⁸⁶Belamhitou. M, (2000), Pratique du marketing dans les entreprises marocaines, thèse de Doctorat national. In, ELJADDAOUI. A, (2003), « L'apport de l'économie industrielle à l'analyse de développement économique régional », thèse de doctorat en Sciences Economique.

³⁸⁷Moscarola. J, (1990), Enquête et analyses des données avec le sphinx, Edition, Vuibert, Paris, p. 29.

du questionnaire (A), avant d'aborder sa distribution, le choix de l'échantillon et la méthode d'échantillonnage (B).

A. La structure du questionnaire

Le questionnaire s'envisage comme un instrument d'information, sa construction se rapporte largement de l'objet de recherche. Cette construction doit respecter une double contrainte. Premièrement, il ne doit pas être volumineux. Deuxièmement, il doit être précis et complet afin d'apporter une réponse à tous les axes de la problématique traitée. Ainsi, l'élaboration du questionnaire a été faite de manière à se conformer aux objectifs de notre travail de recherche et qui vise à savoir s'il pourrait exister une relation entre les bases théoriques développées dans le premier et le deuxième chapitre et le travail empirique.

Certes, la structuration qui suit un ordre logique occupe une place prépondérante dans le montage du questionnaire. En fait, l'ordre logique se base sur l'établissement de blocs séparés qui se composent de questions liées à un seul thème. De toute façon, le questionnaire doit être bien conçu afin de constituer un véritable instrument de mesure à élaborer de manière logique et harmonieux avec l'objectif de recherche et en essayant de rassurer et d'intéresser l'interviewer. Le questionnaire établi dans le cadre du présent travail est composé de 8 blocs distincts. Ces derniers ont été conçus de manière à ce qu'ils permettent de recueillir l'information la plus précise et la plus représentative.

En outre, certains auteurs identifient deux grandes catégories de questions : la catégorie des questions ouvertes et la catégorie des questions fermées. Celle-ci est subdivisée en deux classes : une classe dichotomique ou binaire (la forme la plus simple des questions fermées) et une classe à choix multiples qui présente plusieurs modalités. En ce qui concerne la première classe, le répondant doit choisir entre deux modalités. Pour ce qui est de la deuxième, le répondant doit choisir entre un nombre limité de réponses préalablement déterminées.

Pour le présent travail, et pour faciliter la tâche aux répondants, il est essayé de construire le questionnaire autour des questions qui sont dans la quasi-totalité des questions fermées aux choix unique ou bien aux choix multiples. Il est également essayé de ne rien laisser au hasard, tout en tentant d'évoquer le plus grand nombre possible de réponses.

Ainsi, notre questionnaire définitif (Annexe II) se compose de huit blocs :

- Le premier, étant une introduction pour le questionnaire, présente le cadre et les objectifs de l'enquête, ainsi que des précisions quant à l'aspect académique de la recherche et à la confidentialité des réponses. De plus, il présente une petite identification de la population étudiée dans le cadre de notre travail de recherche à savoir : les communes.
- Le second, consacré à la première variable explicative du modèle à savoir : la proximité. Il accorde une vue d'ensemble sur le rôle de l'approche

participative dans l'opérationnalisation de l'approche de proximité nécessaire au développement territorial.

- Le troisième, consacré à la deuxième variable explicative du modèle à savoir : la gouvernance territoriale. Il met l'accent sur l'importance de l'approche participative dans la favorisation de la gouvernance territoriale qui se considère comme un fondement primordial du processus de développement territorial.
- Le quatrième est consacré à l'étude de la troisième variable explicative à savoir : les ressources territoriales. Il élucide le rôle de l'approche participative dans la mobilisation des ressources territoriales, considérées comme un levier incontournable de développement territorial, notamment à travers les processus de l'apprentissage collectif et les processus des interactions.
- Le cinquième est consacré à l'étude de la quatrième variable explicative à savoir : l'innovation sociale. Il traite l'impact de l'approche participative sur la création d'une innovation sociale, considérée également comme un fondement essentiel de développement territorial.
- Le sixième est consacré à la conception de la variable à expliquer (le développement territoriale) par les acteurs territoriaux.
- Le septième est consacré à l'étude de la cinquième variable explicative à savoir : l'approche communicative. Il met l'accent sur l'importance de l'approche participative dans la favorisation d'une approche communicative nécessaire à l'élucidation de l'ensemble des interventions au niveau du territoire.
- Le huitième et le dernier bloc est consacré à la mise en évidence de quelques obstacles inhérents à la mise en place de l'approche participative pour le développement territorial.

Le tableau 18 illustre la structure de notre questionnaire :

Tableau 18. Structure du questionnaire

Blocs	Numéro des questions sur le questionnaire
Identification	Q (1 à 4)
La proximité	Q (5 à 13)
La gouvernance territoriale	Q (14 à 34)
Les ressources territoriales	Q (35 à 54)
L'innovation sociale	Q (55 à 69)
Le développement territorial	Q (70 à 75)
L'approche de communication	Q (76 à 81)
Les obstacles inhérents à la mise en place de l'approche participative pour le développement territorial	Q (82 à 87)

B. La distribution du questionnaire, le choix de l'échantillon et la méthode d'échantillonnage

Un échantillon peut être défini comme un ensemble d'individus sélectionnés à partir de la population, c'est un sous-ensemble de la population (Benraïss. L, Rambhujun. N, 2008)³⁸⁸. Ainsi, la sélection de l'échantillon constitue un problème auquel il faut accorder une importance particulière, parce qu'elle conditionne la réussite ou non de l'étude. En fait, la réussite de la recherche dépend de trois caractéristiques de l'échantillon à savoir : la nature des éléments qui le composent, la méthode de choix de l'échantillon et sa taille.

Avant de discuter la taille d'échantillon qui constitue une partie intégrante de la réflexion sur le choix d'une technique d'enquête qui devrait être représentative en vue de réussir à tirer des conclusions sur la population totale, il est abordé dans un premier temps la justification du choix de cette dernière, avant de passer à la technique d'échantillonnage et à la taille de l'échantillon.

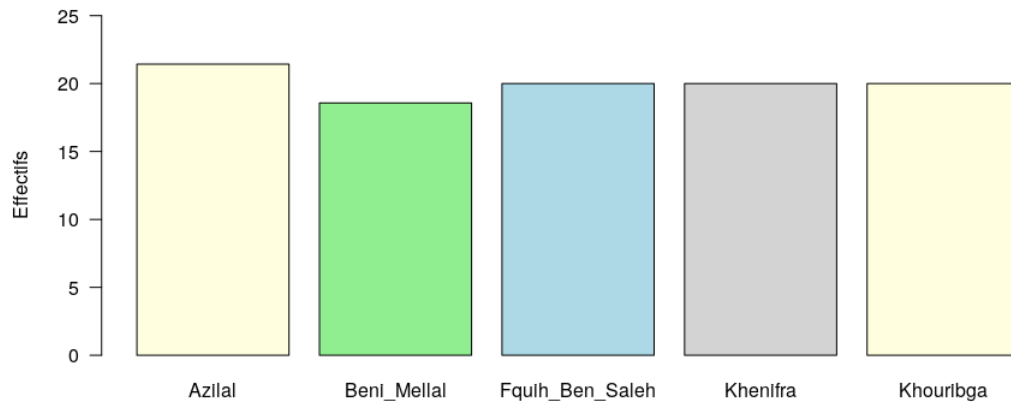
En ce qui concerne l'intérêt du choix des collectivités territoriales et plus précisément les communes de la région de Béni Mellal- Khénifra comme population d'étude. Ce choix se justifie par le fait que la commune se considère comme l'acteur central de développement territorial et adopte une approche participative avec l'ensemble des acteurs territoriaux. Ce sont donc des raisons convaincantes qui ont poussé à choisir les communes, qui s'envisagent comme l'échelon territorial de base et la collectivité territoriale de proximité par excellence, comme terrain d'investigation de notre recherche doctorale. Ainsi, les communes choisis sont énumérées dans le tableau 19.

³⁸⁸Benraïss. L, Rambhujun. N, (2008), « Analyse des données et techniques décisionnelles appliquées au MRH », édition, Foucher, Vanes, p. 43.

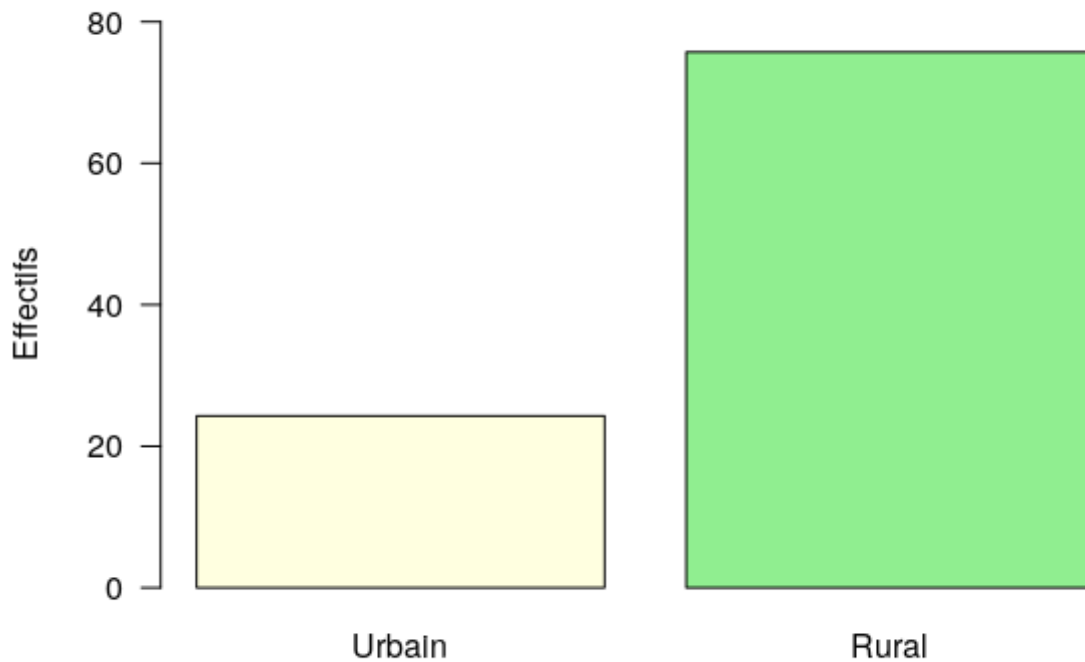
Tableau 19. Répartition des communes choisies en fonction des provinces de la région de Béni Mellal-Khénifra

La région de Beni Mellal-Khénifra				
La province de Khénifra	La province de Béni Mellal	La province de Khouribga	La province de Fquih Ben Saleh	La province d'Azilal
Aguelmous	Ouled M'bark	Oulad Fennan	Oulad Ayad	Afourar
Sbet Ait Rahou	Foum Oudi	Oulad Azzouz	Ouled Nemma	Ait Abbas
Had Bouhssoussen	Oulad Yaich	Oulad Boughadi	Sidi Hammadi	Ait Blal
Sidi Hcine	Sidi Jaber	Oulad Ftata	Ouled Bourahmoun	Ait Bou Ali
Lehri	Naour	Oulad Gouaouch	Sidi Aissa Ben Ali	Ait M'hmed
El Borj	Dir El Ksiba	Oulad Abdoun	Ouled Zmam	Ait Majden
El Hammam	Foum El Anceur	Oulad Aissa	Krifate	Ait Mazigh
Oum Rabia	Tanougha	Oued Zem	Bradia	Ait Ouarda
Tighssaline	Taghzirt	Tachrafat	Bni Chgdal	Ait Oumdis
El Kbab	Oulad Youssef	Rouached	Bni Oukil	Bzou
Kerrouchen	Guettaya	Boujniba	Dar Ouled Zidouh	Foum Jemaa
Ait Ishaq	Semguet	Hattan	Had Boumoussa	Ouaouizeght
M'rirt	Beni Mellal	Khouribga	Ouled Nacer	Azilal
Khénifra	Tadla	Bejaad	Fquih Ben Saleh	Demnate
Total : 70 communes				

Ainsi, la figure 19 éclaire la représentation des effectifs en % par province. A partir de cette figure, il est constaté que les provinces ont presque le même nombre d'habitants.

Figure 19. Représentation des effectifs en % par province

En outre, la figure 20 illustre la répartition de la population selon le caractère rural et urbain. A partir de ce graphe en bâtons, il est remarqué que la population rurale représente le quadruple de la population urbaine.

Figure 20. Graphe en bâtons concernant la variable urbanisation

La figure 21 présente toutes les communes de la région objet de notre étude :

Figure 21. Cartographie des communes de la région de Béni Mellal-Khénifra³⁸⁹



³⁸⁹ Monographie régionale BENI MELLAL-KHENIFRA, (2017), Direction régionale Béni Mellal-Khénifra, Haut-Commissariat au Plan.

En ce qui concerne les techniques d'échantillonnage, la taille de l'échantillon constitue une préoccupation majeure pour toutes les recherches quantitatives en Sciences Economiques et Gestion. En fait, l'échantillonnage permet principalement de tirer et d'extraire des informations d'une fraction d'un groupe ou bien d'une population, de manière à en tirer des conclusions au sujet de l'ensemble de la population. Son objectif consiste donc à offrir un échantillon qui va représenter la population et reproduire dans la mesure du possible les caractéristiques fondamentales de la population étudiée. Ainsi, l'enquêteur peut recourir à diverses méthodes dans le cadre de la sélection des éléments de l'échantillon.

La première catégorie englobe les méthodes probabilistes (ou bien aléatoires) qui ont pour objectif de faire intervenir le hasard dans la détermination des individus qui composent l'échantillon. En fait, on peut définir l'échantillonnage probabiliste comme toute technique nécessitant un tirage au sort accordant à chaque élément de la population une chance connue et non nulle d'être retenu et sélectionné. Comme le montre Beaud (1993)³⁹⁰, une telle technique contribue à faciliter au chercheur la détermination des risques qu'il prend en essayant de généraliser à la totalité de la population les mesures recueillies et collectées dans son échantillon et ce, en tentant de prendre en considération des lois du calcul des probabilités. En fait, un échantillon ainsi constitué se singularise considérablement par les mêmes caractéristiques que ceux de la population dont il est issu. Ces caractéristiques comportent particulièrement la moyenne et l'écart type. Il convient cependant de souligner que la moyenne et l'écart type d'un échantillon se considèrent comme des estimations de ces mêmes paramètres de la population, ils ne seront jamais tout à fait similaires et semblables.

La seconde regroupe les méthodes de sélection de l'échantillon par choix raisonné qui se basent principalement sur le jugement. Elles permettent d'effectuer un choix précis en ce qui concerne les éléments de l'échantillon en vue de respecter les critères déterminés par les chercheurs. Ces méthodes ont une grande importance dans le cas de la généralisation des résultats.

La troisième catégorie rassemble les méthodes d'échantillonnage non probabilistes (échantillon proportionnel ou par quota). Ces méthodes se fondent sur des quotas qui sont déterminés pour des types d'individus et qui respectent la structure de la population parente (Benraïss. L, Rambhujun. N, 2008)³⁹¹. Cependant, la méthode des quotas ne permet théoriquement pas de calculer les marges d'erreurs liées aux résultats trouvés, comme une méthode aléatoire qui permet de le faire (Carricano. M, Poujol. F, 2009)³⁹².

La quatrième et la dernière méthode correspond à l'échantillonnage opportun

³⁹⁰Beaud. M, Dostaler. G, (1993), « La pensée économique depuis Keynes : historique et dictionnaire des principaux auteurs », Éditions du Seuil, Paris (Économie & Société), [compte-rendu].

³⁹¹Benraïss. L, Rambhujun. N, (2008), Op. cit, p. 44.

³⁹²Carricano. M, Poujol. F, (2009), « Analyse de données en SPSS », Pearson Education France, p.11.

ou bien de convenance qui repose sur l'utilisation des individus disponible selon le contexte et les circonstances, sans qu'aucun critère de choix n'ait été déterminé préalablement. Cette technique peu équivoque a pour ambition de trouver des sujets qui sont prêts de participer de manière volontaire à l'expérience ou l'étude, que ce soit à travers des annonces dans les journaux ou simplement en se rendant dans des lieux publics et en interrogeant les sujets concernés. Cette technique possède deux avantages à savoir : la rapidité de constitution de l'échantillon et le peu de frais à supporter pour ce faire. Cependant, la faible généralisation possible des résultats obtenus constitue son principal inconvénient, car la représentativité de l'échantillon est douteuse. La figure 22 suivante regroupe ces méthodes en quatre grandes classes de la manière suivante :

Figure 22. Différentes méthodes de sélection d'un échantillon (Royer. I, Zarlowski. P, 1999)³⁹³



D'ailleurs, les normes et les techniques statistiques d'échantillonnage sont considérablement exposées et paraphrasées dans plusieurs ouvrages qui portent sur la méthodologie de recherche. Cependant, l'observation des recherches empiriques révèle d'une manière explicite la présence des écarts entre les recommandations et la

³⁹³Royer. I, Zarlowski. P, (1999), « Echantillon (s) », In Thiétart. R. A, "Méthode de recherché en management" Dunod, Paris, p. 191.

pratique. En fait, la mise en œuvre des techniques d'une manière rigoureuse est assez rare dans la vraie vie des chercheurs (Roussel. P, 2005)³⁹⁴. Pratiquement, plusieurs anicroches liées à l'échantillonnage ont imposé à repenser aux ambitions déterminées au départ et à opter pour un échantillon de convenance en ce qui concerne ce travail de recherche.

Ainsi, pour ce qui est de la taille de l'échantillon, il est décidé, dans le cadre du présent travail, d'administrer le questionnaire sur toutes les communes de la région de Béni Mellal- Khénifra. Cependant, la taille suggérée de l'échantillon était tacitement le résultat de diverses contraintes inhérentes aussi bien à la nature de l'échantillon qu'aux conditions de travail et aux dates exigées par le calendrier de sa réalisation. Dans cette perspective, il est parvenu à construire un échantillon global de 70 communes.

§2. Les méthodes et la démarche d'analyse des données

Il existe plusieurs méthodes d'analyse des données quantitatives. En fait, le choix de telle ou telle méthode se rapporte principalement de la nature des objectifs de la recherche ou bien de la démarche méthodologique choisie : exploratoire, descriptive ou explicative (Olivier. M, 2005)³⁹⁵. Ce paragraphe a pour objectif d'exposer les méthodes quantitatives d'analyse des données et de justifier le choix des méthodes utilisées dans le cadre de ce travail. D'abord, il est présenté les différentes méthodes d'analyse de données (A), ainsi que les méthodes adoptées et la démarche générale de traitement des données qui permet de mettre en évidence les techniques choisies (B).

A. Les méthodes d'analyse des données

Dans un premier temps, il est essayé de faire un petit survol en ce qui concerne les différentes méthodes d'analyse des données (1), ensuite il est tenté d'exposer la méthode sur laquelle est basée ainsi que les motifs qui ont poussé d'opter pour cette méthode (2).

1. Les différentes méthodes d'analyse des données

Les méthodes utilisées dans les travaux de recherche dépendent principalement des objectifs du sujet de recherche étudié. Ces derniers (objectifs ou méthodes) permettent de décrire les données afin de les résumer d'une manière adéquate dans le cadre des méthodes descriptives, d'expliquer un phénomène dans le cadre des méthodes explicatives ou bien de prédire dans le cadre des études prédictives.

En fait, il existe plusieurs critères qui peuvent être pris en compte pour classer les méthodes d'analyse des données. Il est possible de distinguer trois types d'analyses en fonction du nombre de variables prises en compte au niveau de l'analyse (Evrard.

³⁹⁴Roussel. P, (2005), « Chapitre9 : Méthodes de développement d'échelles pour questionnaire d'enquête », In, Roussel. P, Wacheux. F, « Management des ressources humaines : Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales », Edition : De Boeck, Bruxelles, p.255.

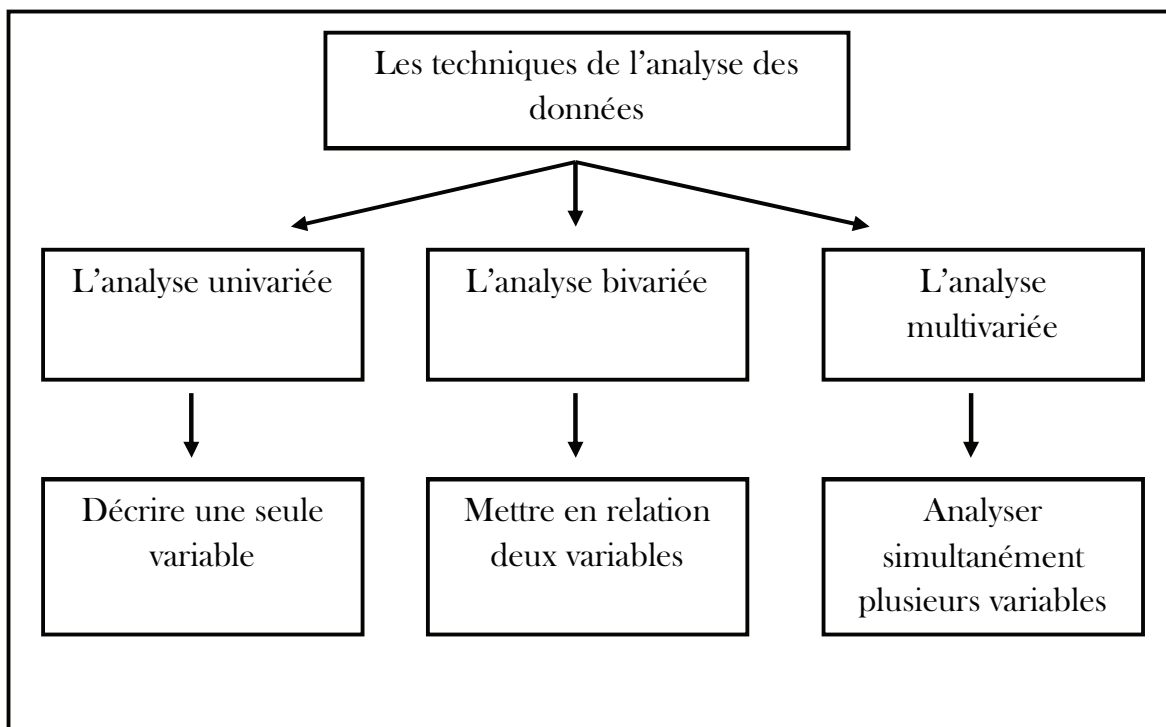
³⁹⁵Olivier. M, (2005), « L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes ». Armand. C, coll. « 128 », 126 p.

Y, Pras. B, Roux. E, 2003)³⁹⁶ :

- L'analyse univariée qui a pour objectif d'examiner la distribution des réponses pour une variable. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'une variable nominale, il est question du dénombrement des observations correspondant à chaque modalité de la variable. Elle sert à décrire l'échantillon (comptage des effectifs de chaque modalité de chaque variable).
- L'analyse bivariée qui a pour objectif d'étudier les relations entre deux variables. Par exemple, dans le cadre de deux variables, il est question d'un tableau croisé dénombrant les nombres d'observation qui correspondent à chaque combinaison possible des deux variables. Elle sert à l'exploration des relations entre variables prises deux à deux.
- L'analyse multi variée qui a pour objectif de traiter simultanément plusieurs variables. Il est possible de distinguer deux familles principales des méthodes multi variées à savoir : les méthodes descriptives lorsqu'il s'agit de structurer ou bien résumer un groupe de variables et les méthodes explicatives lorsqu'il s'agit de traiter les relations entre groupes de variables.

Ainsi, la figure 23 met en évidence et récapitule les techniques de l'analyse des données :

Figure 23. Techniques de l'analyse des données (Source : Auteur)



En outre, compte tenu de la partition ou non de la matrice des données, plusieurs chercheurs dissocient les méthodes descriptives et les méthodes explicatives. En

³⁹⁶Evrard. Y, Pras. B, Roux. E, (2003), « Market, études et recherches en marketing », 3^{ème} édition, Dunod, Paris, p. 71.

fait, les méthodes descriptives prennent en considération la totalité des variables et essayent de décrire de façon synthétique la structure des données traitées. En revanche, dans le cas des méthodes explicatives, il y a partition de la matrice des données et il s'agit de chercher à explorer la nature des relations entre deux sous-ensembles de variables (les variables à expliquer dont il faut expliquer les variations et les variables explicatives qui ont pour objectif de contribuer à cette explication). Ces méthodes servent à modéliser la relation entre les variables explicatives et la variable à expliquer et permettent également d'explicitier la force de cette relation, de montrer l'apport de chaque variable explicative à l'explication globale et d'apprécier la qualité du modèle construit. Ainsi, la régression constitue la méthode la plus courante qui peut s'appliquer à des variables quantitatives, alors que les autres méthodes (analyse de la variance, analyse discriminante, analyse conjointe) ont pour ambition d'intégrer les variables qualitatives.

2. Notre choix de méthodes pour l'analyse des données

Indubitablement, le choix de la méthode adéquate doit prendre en considération des objectifs de l'étude et de l'analyse, des conditions de recueil et des propriétés de la mesure. En fait, afin de répondre à l'objectif de ce travail de recherche, il s'agit de s'intéresser à la description des données recueillies et aux inférences qu'il est possible de réaliser et d'exécuter à partir de ces données.

De surcroît, il s'agit de faire appel aux méthodes explicatives pour expliquer les relations entre les variables de ce travail de recherche. Ainsi, pour l'analyse des données collectées dans le cadre de cette recherche, il s'agit d'utiliser les méthodes descriptives et explicatives de première génération qu'il est possible de prioriser par rapport à celles de la deuxième génération. Ce choix se justifie par les exigences imposées par les secondes pour leur application et notamment la taille de l'échantillon. En réalité, les méthodes de deuxième génération et spécialement les équations structurelles demandent un échantillon de grande taille.

B. La démarche de traitement des données

Deux étapes caractérisent la démarche générale de traitement des données collectées dans la phase quantitative. La première étape a pour ambition d'évaluer la validité et la fiabilité des mesures utilisées, alors que la deuxième étape a pour but de mettre à l'épreuve les relations qui peuvent exister entre les variables explicatives. En ce qui concerne la purification des échelles de mesure, nous pouvons recourir à une analyse en composantes principales (ACP) en substituant les variables initiales par un nombre plus petit de variables composites ou facteurs. Pratiquement, il s'agit d'abord, de réaliser un ACP sur la totalité des items liés à une variable en mettant en application la règle des pourcentages de variance supérieur ou égaux à la quantité $100/P$ (P est le nombre d'énoncés), connue sous le nom de Kaiser. Ensuite, dans un deuxième temps, il s'agit d'effectuer une rotation permettant de maximiser la variance, c'est-à-dire la maximisation des coefficients de corrélation des variables les plus corrélées. Enfin, il s'agit d'éliminer des items qui ont des corrélations avec les facteurs inférieurs au seuil de 0,5. Toutefois, il faut se garantir, avant chaque analyse factorielle, que les données collectées sont factorisables. Ainsi, il est effectué deux

tests (Miles Matthew. B, Huberman. A, 1991)³⁹⁷ :

- Le test de sphéricité de Bartlett (qui teste la forme du nuage de points) a pour objectif d'informer sur le nombre maximum de facteurs à retenir. Pour que ce test soit validé, la probabilité associée doit tendre vers zéro.
- Le test MSA (Measure of Sampling Adequacy) a pour objectif de mesurer le degré d'inter-corrélation entre les variables. Il est calculé pour l'ensemble des variables ou bien pour chacune d'entre elles. Il varie de 0 (aucune corrélation) à 1 (corrélation parfaite). Ce test utilise l'indice KMO (Kaiser-Meyer-Olkin). Il est validé si la valeur du KMO est supérieure à 0,6.

Après cette étape, il est procédé au test de validité qui permet de se garantir que les items sélectionnés accordent la représentation la plus valide des concepts, c'est-à-dire qu'ils forment une échelle valide. En ce qui concerne le dernier test, il porte sur la fiabilité qui a pour objectif de diminuer l'erreur de mesure. Il permet de s'assurer que les items choisis pour former l'échelle possèdent une bonne cohérence interne, c'est-à-dire que les items mesurent réellement la variable latente. Pour cela, il est utilisé une mesure développée au début des années 1950, dite alpha de Cronbach (1951)³⁹⁸ présentée par la formule suivante :

$$\alpha = \left(\frac{k}{k-1} \right) \left(1 - \left(\sum_{i=1}^k \sigma_{Y_i}^2 \right) / \sigma_X^2 \right)$$

- k est le nombre d'items ;
- σ_X^2 est la variance du score total ;
- $\sigma_{Y_i}^2$ est la variance de l'item i .

En fait, pour réussir à éliminer les éventuels biais associés à la collecte de données, l'analyse exploratoire contribue à la vérification de la fiabilité des échelles de mesure, et donc de se garantir que chaque énoncé du questionnaire mesure avec fiabilité et validité la variable latente qu'il est présumé mesurer. Pour procéder à l'évaluation de cette fiabilité, nous pouvons recourir au coefficient Alpha de Cronbach, qui possède la faculté à estimer le degré de cohérence interne d'une échelle multiple, moyennant les évaluations des propriétés psychométriques. Ainsi, pour contribuer à l'augmentation de la fiabilité de la mesure du construit, la purification a pour ambition d'atténuer et de réduire le nombre d'items initiaux qui composent l'échelle en fonction du niveau de cohérence interne de l'échelle, en se basant sur la valeur du coefficient Alpha.

³⁹⁷Miles Matthew. B, Huberman. A, (1991), « Analyse des données qualitatives, Recueil de nouvelles méthodes », Traduit de l'anglais par Catherine De Backer et Vivian Lamongie, Edition du renouveau pédagogique. Bruxelles.

³⁹⁸Cronbach. L. J., (1951), «Coefficient Alpha and the Internal Structure of Test», *Psykometrika*, 16, (Sept.), 297-334. In, Ellamrani. B. H, Houfaïdi. S, (2016), « Proposition D'un Instrument De Mesure De La Qualité De Service Perçue Par Les Usagers Des Administrations Publiques Marocaines », *European Scientific Journal*, vol.12, n°.29.

L'indicateur alpha de Cronbach, calculée à partir de la variance des réponses données, varie entre 0 et 1. Quand il se rapproche de 1, cela signifie que la totalité des items mesurent réellement le même phénomène et ont une bonne cohérence interne. En revanche, lorsque le coefficient alpha se rapproche de 0, cela indique que les questions mesurent des phénomènes différents et la cohérence interne de l'échelle est faible. Ainsi, aucune règle statistique ne permet pas de déterminer un seuil d'acceptabilité de la valeur alpha. En outre, pour certains auteurs, le niveau d'acceptabilité du coefficient alpha se rapporte à la nature de la recherche (Evrard et al, 1997)³⁹⁹. En fait, un alpha est acceptable s'il est compris entre 0,60 et 0,80 en ce qui concerne une recherche exploratoire et doit avoir, en revanche, une valeur supérieure à 0,80 dans le cas d'une recherche confirmatoire. Ainsi, dans le cadre de ce travail de recherche, toute valeur d'alpha supérieure à 0,50 sera acceptée.

Après la vérification de la validité et de la fiabilité des mesures des variables du modèle, l'étape suivante a pour objectif de décrire ces variables et de tester les hypothèses de la recherche. Pour cela, il est utilisé de façon combinée les méthodes descriptives et explicatives. Pour ce qui est de la description des variables, il s'agit de faire appel à la statistique descriptive. Pour ce qui est de l'explication de la variable dépendante (tester les hypothèses de notre modèle de recherche), il s'agit de recourir à la méthode de régression qui se considère comme la méthode explicative la plus connue et la plus fréquemment utilisée, en raison de la simplicité de son utilisation (Grobras. J. M, 1987)⁴⁰⁰. La procédure heuristique porte sur l'introduction de manière successive les variables indépendantes jusqu'à ce que l'amélioration résultant du pouvoir explicatif ne soit plus significative. Il est question d'insérer, de manière automatique sous le logiciel SPSS 20.0, à chaque étape, la variable indépendante qui a le coefficient de corrélation partielle (avec la variable dépendante) le plus élevé en prenant en considération la signification statistique de celui-ci (test de Student significatif au seuil de 5%).

En fait, la qualité globale du modèle de régression est appréciée en faisant appel au coefficient de détermination ajustée (R^2 ajusté). En réalité, le choix de ce coefficient se justifie par le fait que le coefficient de détermination R^2 simple a tendance à surestimer la qualité de l'ajustement. Ainsi, une application du test de Fisher-Snedecor sera faite une deuxième fois en vue d'interpréter la signification statistique globale du modèle de régression obtenu.

Ainsi, les méthodes mobilisées dans le cadre du présent travail ont pour but de décrire (statistiques descriptives et analyse factorielle) et d'expliquer (régression). En fait, l'utilisation combinée des méthodes descriptives et explicatives permet de mettre

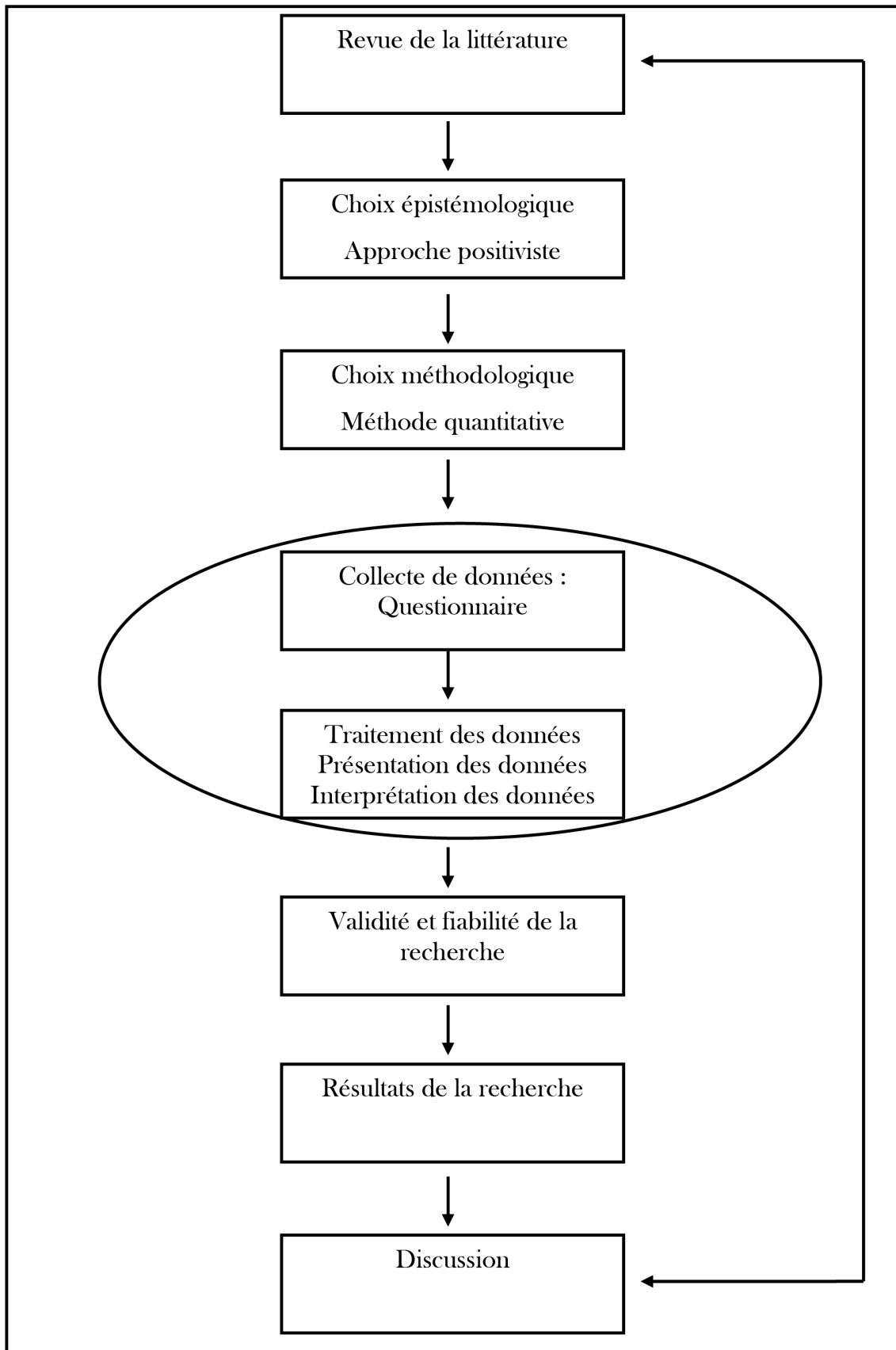
³⁹⁹Evrard. Y, Pras. B, Roux. E, (1997), « Market – Etudes et recherches en marketing » (2^{ème} édition); Paris : Nathan. In, Ellamrani. B. H, Houfaïdi. S, (2016), « Proposition D'un Instrument De Mesure De La Qualité De Service Perçue Par Les Usagers Des Administrations Publiques Marocaines », European Scientific Journal, vol.12, n°29.

⁴⁰⁰Grobras. J. M, (1987), « Méthodes statistiques des sondages », Collection « Economie et statistiques avancée », Edition, Economica.

à l'épreuve les relations entre les variables de modèle de recherche.

En résumé, le protocole de notre travail de recherche permet de suggérer la modélisation méthodologique simplifiée présentée moyennant la figure 24 :

Figure 24. Modèle méthodologique de la recherche (Source : Auteur)



Conclusion

A la lumière de ce qui vient d'être dit, ce chapitre a permis de mettre en lumière la méthodologie de recherche adoptée en s'appuyant sur une discussion des particularités et des caractéristiques des différents courants de recherche, suite à laquelle on a tenté de positionner notre travail de recherche dans le cadre du paradigme positiviste et on a essayé d'opter pour la méthode hypothéticodéductive. Ainsi, il convient de souligner qu'à partir de l'analyse approfondie de la littérature que nous avons construit le questionnaire, les conditions et les normes de sa distribution ainsi que les modalités de traitement des données.

Le questionnaire, établi dans le cadre de ce travail de recherche, représente une reproduction de notre modèle de recherche. L'objectif étant de nous permettre de tester la validité de nos hypothèses et d'analyser les liens qui peuvent exister entre les variables déterminées par la littérature sur la région de Béni Mellal- Khénifra, champ d'application de notre étude, et ce en tentant de prendre en compte la totalité des singularités qui caractérisent la région et en tentant d'adopter l'ensemble des variables au contexte de la recherche, moyennant des méthodes d'analyse et de traitement des données adaptées à notre choix épistémologique.

En outre, la région de Béni Mellal- Khénifra peut être considérée comme une région parfaitement adéquate à l'étude de la relation entre l'approche participative et le développement territorial, étant donné qu'elle est marquée par l'existence de plusieurs acteurs publics et privés. Elle se caractérise également par des atouts et des potentialités très diversifiés et très importants, notamment en matière naturelle et agricole.

Considérant que de tels atouts et potentialités jouent un rôle considérable dans le développement territorial de la région de Béni Mellal- Khénifra, et en vue de procéder à une confrontation de nos résultats d'une manière assez suffisante et significative, on va essayer de traiter dans le chapitre suivant l'analyse descriptive des données relatives à l'approche participative et au développement territorial.

Chapitre IV. Analyse et discussion des résultats

Introduction

Cette étude a pour ambition d'apprécier l'impact de l'approche participative sur le développement territorial au sein de la région de Béni Mellal- Khénifra et de tester les liens qu'il est possible de trouver entre ces deux concepts, tout en s'appuyant sur les avis contenus dans les questionnaires administrés aux communes de la région. En fait, dans toute étude sur le développement territorial, l'évaluation de la qualité de l'échelle des variables constitue une étape importante, elle permet d'évaluer la qualité de l'échelle des variables.

Ce chapitre a pour objectif en premier lieu, d'apprécier la qualité des échelles (Section I) de mesure employée, c'est-à-dire la qualité de l'ensemble des variables du modèle de recherche issu de la littérature. Il s'agit, en fait, de vérifier si elles permettent d'apprécier de manière adéquate les phénomènes étudiés pour le cas de la région de Béni Mellal- Khénifra. En second lieu (Section II), il vise à tester les hypothèses ainsi que le modèle de la recherche et ce en essayant d'étudier les liens qui existent entre les variables, particulièrement les liens qui existent entre les différentes dimensions de l'approche participative et le développement territorial. Pour cela, il est procédé à une analyse bivariée, principalement articulée autour de l'analyse des corrélations entre les variables et l'analyse des indices de régression.

Section I. L'évaluation de la qualité de l'échelle des variables

Cette section a pour ambition de tester la validité des échelles de mesure des variables explicatives et de la variable expliquée. Pour cela, pour chaque variable, il est présenté les items de mesure, ensuite il est tenté de les soumettre à un test de fiabilité par l'Alpha de Cronbach et enfin à une analyse factorielle exploratoire. Il est essayé de procéder à une analyse factorielle exploratoire à travers l'analyse en composantes principale (ACP) qui cherche à explorer les items de chaque échelle afin de réduire le nombre de variables en un nombre réduit de facteurs principaux pouvant résumer le maximum. Ainsi, il est tenté de procéder à l'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable indépendante « approche participative » (§1) et à l'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable dépendante « le développement territorial » (§2).

§1. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable indépendante « approche participative »

La variable explicative « approche participative » a été représentée au niveau de modèle de recherche par les dimensions suivantes : la proximité, la gouvernance territoriale, les ressources territoriales, l'innovation sociale, l'approche de communication. En fait, pour évaluer la qualité de l'échelle de cette variable explicative, il est essayé d'examiner la cohérence interne à travers le coefficient alpha de Cronbach avant d'évaluer le degré d'unidimensionnalité des composantes de l'échelle, par l'intermédiaire de l'ACP. Ainsi, il est tenté de procéder à l'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension « Proximité » (A), de la dimension « gouvernance territoriale » (B), de la dimension « ressources territoriales (C), de la dimension « innovation sociale » (D) et de la dimension « approche de communication » (E).

A. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de proximité

La variable explicative « Proximité » est présentée au niveau de modèle de recherche par 9 items codés de la manière suivante :

Tableau 20. Codage des items relatif à la dimension de proximité

L'échelle de mesure de la variable : Proximité	
Items	Codes
L'utilité de la proximité entre les acteurs	Prox_1
La proximité et la participation des acteurs	Prox_2
La proximité et la favorisation de l'action collective	Prox_3
La proximité et la coopération entre les acteurs	Prox_4
La proximité et le conflit entre les acteurs	Prox_5
La proximité et le protocole entre les acteurs	Prox_6
Les formes de proximité entre les acteurs	Prox_7
Les formes de proximité et la coordination des acteurs	Prox_8
La proximité et l'action collective participative	Prox_9

L'indice KMO est de 0,806 et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont donc pas toutes égales à zéro. Nous pouvons donc poursuivre l'analyse.

Tableau 21. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de proximité

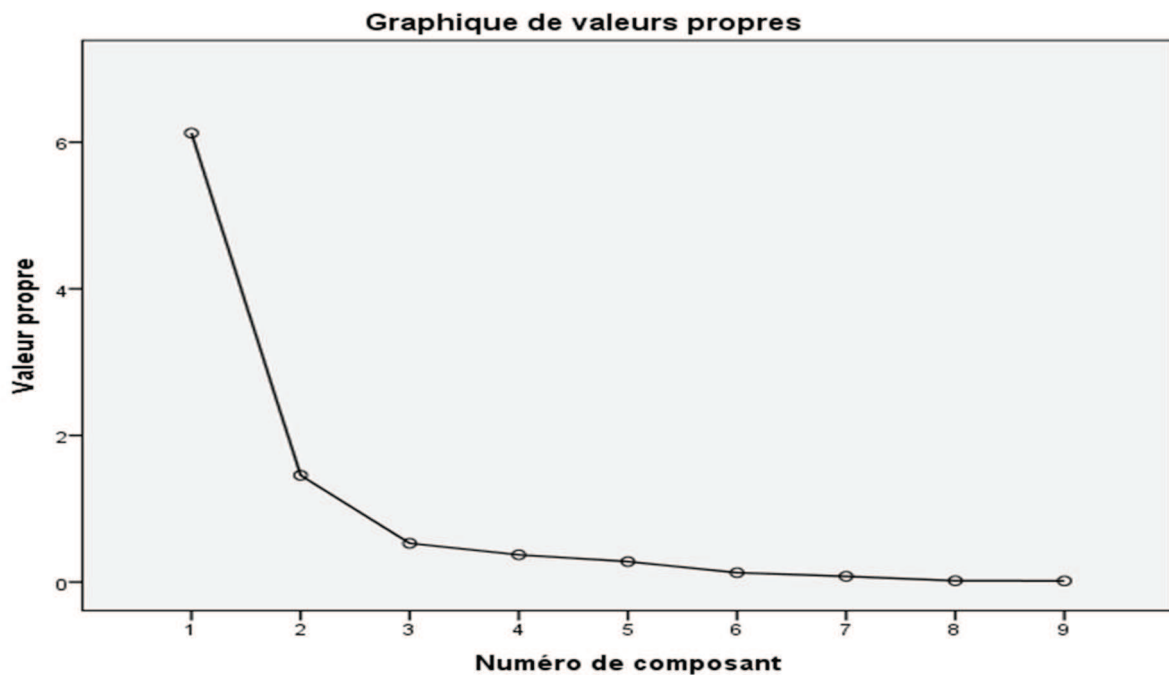
Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,806
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	877,844
	Ddl	36
	Signification de Bartlett	,000

L'analyse factorielle a permis d'extraire deux composantes. La première explique 68,050 % de la variance et la seconde 16,182% (cf. tableau 22).

Tableau 22. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de proximité

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	6,125	68,050	68,050	6,125	68,050	68,050
2	1,456	16,182	84,233	1,456	16,182	84,233
3	,529	5,874	90,106			
4	,371	4,126	94,232			
5	,279	3,104	97,336			
6	,127	1,415	98,751			
7	,078	,870	99,621			
8	,018	,203	99,824			
9	,016	,176	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

En regardant la deuxième colonne du tableau ci-dessus, il est possible de constater que deux facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1. Toutefois, pour être certains de bien choisir le nombre de facteurs à extraire, il est fait référence au graphique des valeurs propres et l'examen de la situation de la rupture de coude de Cattell (figure 25). Ainsi, il est constaté un changement après le deuxième facteur. Nous ne retenons donc qu'un seul facteur pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.

Figure 25. Graphique de valeurs propres de la variable de proximité

Il faut donc supprimer les items qui ont la contribution la plus faible dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Il s'agit du sixième et septième item (Prox_6 et Prox_7).

Tableau 23. Matrice des composantes relative à la dimension de proximité

Matrice des composantes () ^a		
	Composante	
	1	2
L'utilité de la proximité entre les acteurs	,932	,111
La proximité et la participation des acteurs	,940	,140
La proximité et la favorisation de l'action collective	,970	,098
La proximité et la coopération entre les acteurs	,954	,121
La proximité et le conflit entre les acteurs	-,826	,138
La proximité et le protocole entre les acteurs	-,237	,863
Les formes de proximité entre les acteurs	-,323	,791
Les formes de proximité et la coordination des acteurs	-,926	-,058
La proximité et l'action collective participative	-,906	-,082
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.		
a. composantes extraites		

En éliminant le sixième et septième item, il est obtenu les résultats suivants :

Tableau 24. Matrice des composantes relative à la dimension de proximité après la suppression des deux items

Matrice des composantes 0 ^a	
	Composante
	1
La proximité entre acteurs est-elle utile	,938
La proximité la participation des acteurs	,946
Le rôle de la proximité dans la favorisation de l'action collective et l'échange de l'information	,974
La proximité favorise est l'interaction à vocation coopérative entre les acteurs	,960
La proximité favorise est l'interaction à vocation conflictuelle entre les acteurs	-,817
L'impact des formes de proximité sur l'action collective	-,928
Proximité des acteurs est-elle nécessaire au développement du territoire ?	-,909
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.	
a. 1 les composantes extraites.	

Tableau 25. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de proximité

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,814
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	848,456
	Ddl	21
	Signification de Bartlett	,000

Ainsi, il est remarqué que l'indice KMO se trouve amélioré, il passe de 0,805 à 0,814.

Tableau 26. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de proximité

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	6,001	85,723	85,723	6,001	85,723	85,723
2	,381	5,443	91,166			
3	,377	5,384	96,550			
4	,129	1,842	98,391			
5	,078	1,121	99,512			
6	,018	,262	99,774			
7	,016	,226	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

La prise en compte de 7 items permet d'expliquer 85,723 % de la variance totale. Au final, nous retenons sept items Prox_1, Prox_2, Prox_3, Prox_4, Prox_5, Prox_8 et Prox_9. Après la suppression des items 6 et 7, il est passé au test de fiabilité alpha de

Cronbach. En effet, le tableau montre que l'alpha de Cronbach s'améliore, il passe de 0,346 à 0,592 (supérieur à 0,5). Donc l'échelle est fiable.

Tableau 27. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de proximité

	Avant épuration	Après épuration
Alpha de Cronbach	,346	,592
Nombre d'éléments	9	7

Au vu de ce qui précède, il apparaît que les items Prox_1, Prox_2, Prox_3, Prox_4, Prox_5, Prox_8 et Prox_9 sont les éléments les plus représentatifs de la proximité. Cette représentativité est expliquée par le rôle de la proximité dans la coordination des acteurs au niveau de la région et par la suite dans la favorisation de l'action collective participative.

En fait, les acteurs au niveau du territoire sont liés par le jeu de proximité. Rassemblés par la proximité géographique qui les rapproche et associe, ils doivent dynamiser les ressources des proximités organisées en vue de travailler collectivement. C'est le cas quand ils partagent les mêmes représentations ou connaissances afin de construire collectivement un projet de territoire, ou bien quand les acteurs territoriaux utilisent leurs savoirs mutuels, ou dynamisent leurs réseaux pour travailler dans un lieu caractérisé par la prévalence de la concertation.

B. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de gouvernance territoriale

La variable indépendante « gouvernance territoriale » est opérationnalisée à l'aide de 21 items codés.

Tableau 28. Codage des items relatif à la dimension de gouvernance territoriale

L'échelle de mesure de la variable : gouvernance territoriale	
Items	Codes
La gouvernance territoriale est le résultat de l'implication des acteurs territoriaux	Gov.Ter_1
La gouvernance territoriale et la rationalité des acteurs	Gov.Ter_2
La gouvernance territoriale et la coopération des acteurs	Gov.Ter_3
La gouvernance territoriale et la coordination des acteurs	Gov.Ter_4
La gouvernance territoriale et la participation des acteurs	Gov.Ter_5
la gouvernance territoriale et l'implication des acteurs dans les décisions	Gov.Ter_6
la gouvernance territoriale et approche participative	Gov.Ter_7
la gouvernance territoriale et la flexibilité des acteurs	Gov.Ter_8
La gouvernance territoriale et la nature des relations entre les acteurs	Gov.Ter_9
L'approche participative et les décisions prises	Gov.Ter_10
L'impact de la pluralité des réseaux d'acteurs sur la décision prise au niveau du territoire	Gov.Ter_11
les décisions prises déterminent l'échec ou la réussite de la gouvernance territoriale	Gov.Ter_12
L'échec de la gouvernance territoriale et la divergence d'intérêts	Gov.Ter_13
L'échec de la gouvernance territoriale et le manque de la communication	Gov.Ter_14
La gouvernance territoriale et les formes de participation	Gov.Ter_15
La gouvernance territoriale et contribution de l'approche participative	Gov.Ter_16
la gouvernance territoriale et la concrétisation d'un projet territorial commun	Gov.Ter_17
la gouvernance territoriale et la résolution des conflits entre les acteurs du territoire	Gov.Ter_18
La contribution de l'approche participative à la coordination des acteurs pour le développement territorial	Gov.Ter_19
L'approche participative et le capital social	Gov.Ter_20
Le capital social et le développement territorial	Gov.Ter_21

L'indice KMO est de 0,861 et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Il est possible donc rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont pas toutes égales à zéro. Il est possible donc de poursuivre l'analyse.

Tableau 29. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de gouvernance territoriale

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,861
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	2353,465
	Ddl	210
	Signification de Bartlett	,000

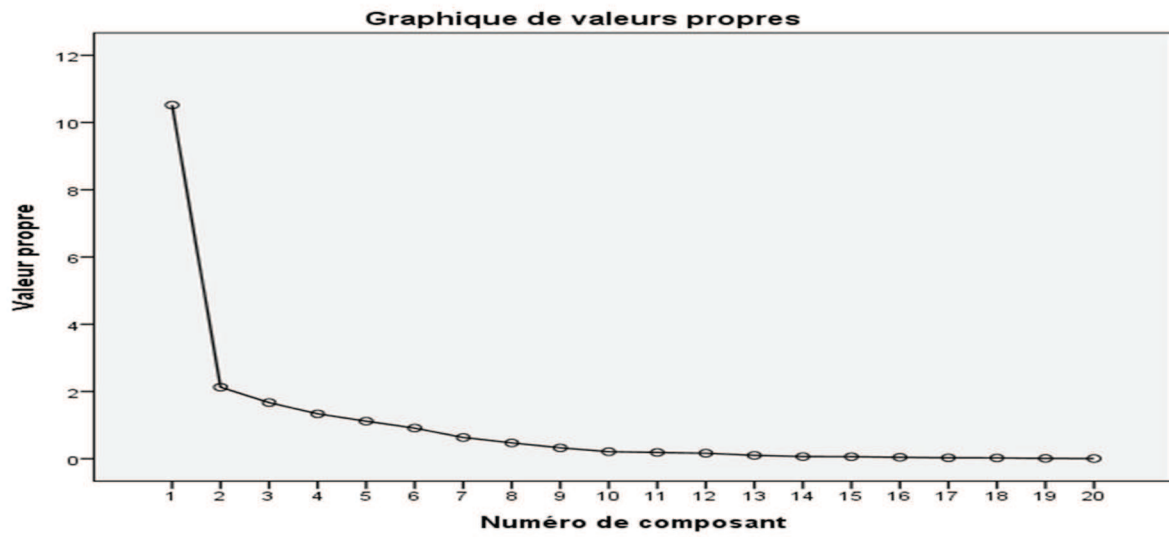
L'analyse factorielle a permis d'extraire deux composantes. La première explique 69,934% et la seconde explique 8,017% de la variance (cf. tableau ci-après).

Tableau 30. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de gouvernance territoriale

Composante	Variance totale expliquée					
	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	14,686	69,934	69,934	14,686	69,934	69,934
2	1,684	8,017	77,951	1,684	8,017	77,951
3	,975	4,642	82,593			
4	,864	4,113	86,707			
5	,657	3,130	89,837			
6	,418	1,989	91,826			
7	,338	1,608	93,434			
8	,258	1,229	94,663			
9	,253	1,204	95,867			
10	,201	,957	96,824			
11	,135	,642	97,466			
12	,108	,514	97,981			
13	,099	,473	98,454			
14	,077	,366	98,820			
15	,075	,355	99,175			
16	,057	,272	99,447			
17	,052	,245	99,692			
18	,030	,142	99,834			
19	,018	,084	99,918			
20	,012	,059	99,977			
21	,005	,023	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

En regardant la deuxième colonne du tableau ci-dessus, il est constaté que deux facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1, ils sont donc conservés pour l'analyse. Il est préférable d'être certains de bien choisir le nombre de facteurs à extraire. Ainsi, l'examen des graphiques des valeurs propres et la détermination où se situe la rupture de coude de Cattell montre un changement après le deuxième facteur (figure 26). En conséquence, il est retenu qu'un seul facteur pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.

Figure 26. Graphiques de valeurs propres de la variable de gouvernance territoriale



Il est donc supprimé les items qui ont la contribution la plus faible dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Il s'agit du quinzième et sixième item (Gov.Ter_15, Gov.Ter_16).

Tableau 31. Matrice des composantes relative à la dimension de gouvernance territoriale

Matrice des composantes 0*		
	Composante	
	1	2
La gouvernance territoriale est le résultat de l'implication des acteurs territoriaux	,889	-,019
La gouvernance territoriale et la rationalité des acteurs	,881	-,188
La gouvernance territoriale et la coopération des acteurs	,890	-,210
La gouvernance territoriale et la coordination des acteurs	,879	-,203
La gouvernance territoriale et la participation des acteurs	-,817	-,202
La gouvernance territoriale et l'implication des acteurs dans les décisions	,928	,028
La gouvernance territoriale et approche participative	,923	,069
La gouvernance territoriale et la flexibilité des acteurs	,941	,017
La gouvernance territoriale et la nature des relations entre les acteurs	-,661	,404
L'approche participative et les décisions prises	,931	-,036
L'impact de la pluralité des réseaux d'acteurs sur la décision prise au niveau du territoire	,538	-,519
Les décisions prises déterminent l'échec ou la réussite de la gouvernance territoriale	,900	-,004
L'échec de la gouvernance territoriale et la divergence d'intérêts	,890	,094
L'échec de la gouvernance territoriale et le manque de la communication	,929	,074
La gouvernance territoriale et les formes de participation	,181	,719
La gouvernance territoriale et contribution de l'approche participative	,002	,590
La gouvernance territoriale et la concrétisation d'un projet territorial commun	,892	,305
La gouvernance territoriale et la résolution des conflits entre les acteurs du territoire	,937	,203
La contribution de l'approche participative à la coordination des acteurs pour le développement territorial	,947	,165
L'approche participative et le capital social	,917	,118
Le capital social et le développement territorial	,887	-,170
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.		
a. 2 composantes extraites.		

En éliminant le quinzième et le sixième item, il est obtenu les résultats suivants :

Tableau 32. Matrice des composantes relatives à la dimension de gouvernance territoriale après la suppression de deux items

Matrice des composantes 0 ^a	
	Composante
	1
La gouvernance territoriale est le résultat de l'implication des acteurs territoriaux	,890
La gouvernance territoriale et la rationalité des acteurs	,883
La gouvernance territoriale et la coopération des acteurs	,891
La gouvernance territoriale et la coordination des acteurs	,881
La gouvernance territoriale et la participation des acteurs	-,816
La gouvernance territoriale et l'implication des acteurs dans les décisions	,928
La gouvernance territoriale et approche participative	,922
La gouvernance territoriale et la flexibilité des acteurs	,941
La gouvernance territoriale et la nature des relations entre les acteurs	-,663
L'approche participative et les décisions prises	,932
L'impact de la pluralité des réseaux d'acteurs sur la décision prise au niveau du territoire	,541
Les décisions prises déterminent l'échec ou la réussite de la gouvernance territoriale	,899
L'échec de la gouvernance territoriale et la divergence d'intérêts	,889
L'échec de la gouvernance territoriale et le manque de la communication	,928
La gouvernance territoriale et la concrétisation d'un projet territorial commun	,889
La gouvernance territoriale et la résolution des conflits entre les acteurs du territoire	,935
La contribution de l'approche participative à la coordination des acteurs pour le développement territorial	,946
L'approche participative et le capital social	,916
Le capital social et le développement territorial	,890
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.	
a. 1 les composantes extraites.	

Tableau 33. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de gouvernance territoriale

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,894
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	2247,027
	Ddl	171
	Signification de Bartlett	,000

Donc, l'indice KMO est amélioré, il est passé de 0,861 à 0,894.

Tableau 34. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de gouvernance territoriale

Composante	Variance totale expliquée					
	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	14,656	77,135	77,135	14,656	77,135	77,135
2	1,195	6,287	83,422	1,195	6,287	83,422
3	,768	4,040	87,462			
4	,438	2,303	89,766			
5	,362	1,906	91,671			
6	,285	1,502	93,173			
7	,260	1,369	94,542			
8	,252	1,329	95,870			
9	,186	,980	96,850			
10	,128	,675	97,525			
11	,101	,532	98,057			
12	,090	,476	98,533			
13	,077	,404	98,937			
14	,071	,372	99,309			
15	,055	,290	99,599			
16	,034	,180	99,778			
17	,021	,112	99,890			
18	,015	,079	99,969			
19	,006	,031	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

L'analyse factorielle a permis d'extraire deux composantes; la première explique 77,135% et la seconde explique 6,287% de la variance.

Après la suppression des deux items 15 et 16, il est passé au test de fiabilité alpha de Cronbach. En effet, le tableau montre que l'alpha de Cronbach s'améliore, il passe de 0,949 à 0,971 (supérieur à 0,6). Donc l'échelle est fiable.

Tableau 35. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de gouvernance territoriale

	Avant épuration	Après épuration
Alpha de Cronbach	,949	,971
Nombre d'éléments	21	19

Au vu de ce qui précède, il apparaît que les items Gov.Ter_1, Gov.Ter_2, Gov.Ter_3, Gov.Ter_4, Gov.Ter_5, Gov.Ter_6, Gov.Ter_7, Gov.Ter_8, Gov.Ter_9, Gov.Ter_10, Gov.Ter_11, Gov.Ter_12, Gov.Ter_13, Gov.Ter_14, Gov.Ter_17, Gov.Ter_18, Gov.Ter_19, Gov.Ter_20, Gov.Ter_21, Gov.Ter_22 sont les plus représentatifs de la gouvernance territoriale. Cette représentativité est expliquée par le rôle joué par la gouvernance territoriale qui constitue ces dernières années un thème primordial pour la recherche et s'envisage comme un enjeu majeur pour les acteurs locaux particulièrement lorsqu'on est face à la mise en place de développement. Elle devient une question centrale dans le développement territorial et objectif primordial pour l'élaboration

de toute politique publique. Ainsi, elle fait de la participation des différents acteurs et publics concernés un soubassement crucial.

Par ailleurs, les résultats ont montré que la flexibilité des acteurs sont les plus importants. En fait, cette flexibilité des acteurs dans le processus de gouvernance territoriale contribue premièrement au développement au niveau du territoire de la région et se trouve également dans le cadre historique de la participation grandissante des acteurs existant au niveau du territoire (privé, publique, société civile) dans les processus de développement. Elle contribue également à la dynamique des ressources humaines, à l'organisation du territoire en s'appuyant sur un dispositif de partenariat. Elle facilite, en outre, la prise en considération des primautés sociales, économiques et politiques et garantit qu'elles soient reposées sur un accord social et à ce que les droits des nécessiteux soient respectés.

C. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de ressources territoriales

La variable indépendante « ressources territoriales » est opérationnalisée à l'aide de 20 items codés :

Tableau 36. Codage des items relatif à la dimension de ressources territoriales

L'échelle de mesure de la variable : ressources territoriale	
Items	Codes
Les ressources territoriales	Ress. Terr_1
Le type de ressources territoriales	Ress. Terr_2
La construction des ressources territoriales	Ress. Terr_3
La gestion des ressources territoriales	Ress. Terr_4
L'approche participative et génération de l'apprentissage collectif nécessaire à la mobilisation des ressources Territoriales	Ress. Terr_5
La contribution de l'apprentissage collectif dans la mobilisation des ressources Territoriales	Ress. Terr_6
L'apprentissage collectif et l'émergence de la connaissance	Ress. Terr_7
L'apprentissage collectif, ressources territoriales et développement territoriale	Ress. Terr_8
La mobilisation des ressources territoriales se fonde sur un savoir-faire qui se répercute sur l'action	Ress. Terr_9
Rôle des interactions qui découlent de l'approche participative dans la production de règles communes	Ress. Terr_10
L'approche participative favorise le partage des expériences nécessaire à la mobilisation des ressources territoriales	Ress. Terr_11
Rôle des interactions dans les échanges et la confrontation de nouvelles idées en vue de mobiliser les ressources territoriales	Ress. Terr_12
Rôle de l'approche participative dans le partage des intérêts communs entre les acteurs sur lesquels se basent la mobilisation des ressources territoriales	Ress. Terr_13
Le partage des intérêts communs et l'émergence d'une culture commune favorable à la mobilisation des ressources territoriales	Ress. Terr_14
Rôle du dialogue dans la découverte des intérêts communs entre les acteurs	Ress. Terr_15
Le rôle du dialogue dans l'identification des besoins, des motivations et des craintes vis-à-vis les ressources territoriales	Ress. Terr_16
Rôle du dialogue dans la découverte des compétences et des expertises nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales	Ress. Terr_17
Rôle de l'approche participative dans l'amorçage du dialogue entre les acteurs afin de mobiliser les compétences et les expertises nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales	Ress. Terr_18
Rôle d'approche participative dans l'octroi d'une certaine spécificité au territoire moyennant la mobilisation des ressources territoriales	Ress. Terr_19
La spécificité du territoire, l'attractivité du territoire et le développement territorial	Ress. Terr_20

L'indice KMO est de 0,794, et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Il est donc possible de rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont pas toutes égales à zéro. En conséquence, il est possible de poursuivre l'analyse.

Tableau 37. Indice de KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de ressources territoriales

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,794
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	1947,237
	Ddl	190
	Signification de Bartlett	,000

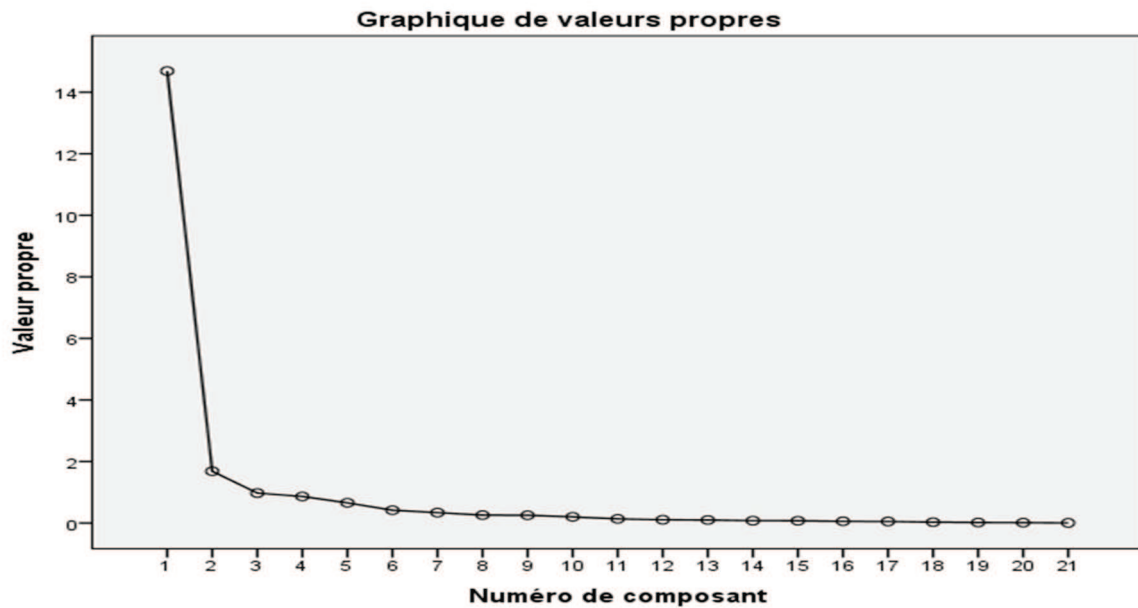
L'analyse factorielle permet d'extraire cinq composantes ; la première composante ou bien le premier facteur explique à lui seul 52,596 % de la variance (cf. tableau ci-après).

Tableau 38. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de ressources territoriales

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	10,519	52,596	52,596	10,519	52,596	52,596
2	2,127	10,636	63,232	2,127	10,636	63,232
3	1,669	8,346	71,578	1,669	8,346	71,578
4	1,336	6,680	78,258	1,336	6,680	78,258
5	1,118	5,588	83,846	1,118	5,588	83,846
6	,912	4,559	88,405			
7	,632	3,160	91,565			
8	,471	2,355	93,919			
9	,323	1,616	95,535			
10	,209	1,046	96,581			
11	,186	,928	97,509			
12	,164	,821	98,330			
13	,100	,501	98,831			
14	,065	,324	99,155			
15	,061	,303	99,457			
16	,043	,213	99,671			
17	,027	,135	99,806			
18	,024	,119	99,926			
19	,009	,046	99,971			
20	,006	,029	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

En regardant la deuxième colonne, il est constaté que cinq facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1, ils sont donc conservés pour l'analyse. Toutefois, il est préférable d'être certains de bien choisir le bon nombre de facteurs à extraire. Ainsi, l'observation du graphique des valeurs propres et l'examen où se situe la rupture du coude de Cattell, permettent de constater un changement après le deuxième facteur (figure 27). En conséquence, il est retenu qu'un seul facteur pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.

Figure 27. Graphique de valeurs propres de la variable de ressources territoriales



Il est donc supprimé les items qui ont la contribution la plus faible dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Il s'agit des items 1, 2, 3, 4, 6, et 8, codés successivement (Ress. Ter_1, Ress. Ter_2, Ress. Ter_3, Ress. Ter_4, Ress. Ter_6, Ress. Ter_8).

Tableau 39. Matrice des composantes relatives à la dimension de ressources territoriales

Matrice des composantes 0*					
	Composante				
	1	2	3	4	5
Les ressources territoriales	-,145	,284	,560	,395	,117
Le type de ressources territoriales	-,280	,342	,499	,142	,546
la construction des ressources territoriales	-,425	,610	,292	,269	-,355
La gestion des ressources territoriales	,389	-,005	-,004	-,603	,543
L'approche participative et génération de l'apprentissage collectif nécessaire à la mobilisation des ressources Territoriales	-,734	,521	,139	-,063	-,020
La contribution de l'apprentissage collectif dans la mobilisation des ressources Territoriales	,300	,023	-,382	,506	,416
L'apprentissage collectif et l'émergence de la connaissance	-,759	,502	-,082	-,159	,102
L'apprentissage collectif, ressources territoriales et développement territoriale	,341	-,019	-,447	,589	,233
La mobilisation des ressources territoriales se fonde sur un savoir-faire qui se répercute sur l'action	-,824	,298	-,017	-,225	,186
Rôle des interactions qui découlent de l'approche participative dans la production de règles communes	-,711	-,512	,296	,068	,091
L'approche participative favorise le partage des expériences nécessaire à la mobilisation des ressources territoriales	,936	,019	,174	-,004	,099
Rôle des interactions dans les échanges et la confrontation de nouvelles idées en vue de mobiliser les ressources territoriales	,928	,229	,032	-,037	,119
Rôle de l'approche participative dans le partage des intérêts communs entre les acteurs sur lesquels se basent la mobilisation des ressources territoriales	-,739	-,513	,272	,059	,190
Le partage des intérêts communs et l'émergence d'une culture commune favorable à la mobilisation des ressources territoriales	,921	,226	,012	-,102	,124
Rôle du dialogue dans la découverte des intérêts communs entre les acteurs	-,638	-,543	,377	,104	,063
Le rôle du dialogue dans l'identification des besoins, des motivations et des craintes vis-à-vis les ressources territoriales	,899	,048	,161	-,021	,011
Rôle du dialogue dans la découverte des compétences et des expertises nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales	,843	-,111	,302	-,044	-,102
Rôle de l'approche participative dans l'amorçage du dialogue entre les acteurs afin de mobiliser les compétences et les expertises nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales	,919	-,047	,264	-,022	-,096
Rôle d'approche participative dans l'octroi d'une certaine spécificité au territoire moyennant la mobilisation des ressources territoriales	,910	-,053	,305	,042	-,067
La spécificité du territoire, l'attractivité du territoire et le développement territorial	,924	,022	,182	,074	-,028
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.					
a. 5 composantes extraites.					

Après la suppression des six items 1, 2, 3, 4, 6, et 8, il est obtenu les résultats suivants dans le tableau ci-dessous :

Tableau 40. Matrice des composantes relatives à la dimension de ressources territoriales après la suppression de six items

Matrice des composantes 0*	
	Composante
	1
L'approche participative et génération de l'apprentissage collectif nécessaire à la mobilisation des ressources Territoriales	-,706
L'apprentissage collectif et l'émergence de la connaissance	-,749
La mobilisation des ressources territoriales se fonde sur un savoir-faire qui se répercute sur l'action	-,820
Rôle des interactions qui découlent de l'approche participative dans la production de règles communes	-,715
L'approche participative favorise le partage des expériences nécessaire à la mobilisation des ressources territoriales	,939
Rôle des interactions dans les échanges et la confrontation de nouvelles idées en vue de mobiliser les ressources territoriales	,931
Rôle de l'approche participative dans le partage des intérêts communs entre les acteurs sur lesquels se basent la mobilisation des ressources territoriales	-,752
Le partage des intérêts communs et l'émergence d'une culture commune favorable à la mobilisation des ressources territoriales	,924
Rôle du dialogue dans la découverte des intérêts communs entre les acteurs	-,639
Le rôle du dialogue dans l'identification des besoins, des motivations et des craintes vis-à-vis les ressources territoriales	,908
Rôle du dialogue dans la découverte des compétences et des expertises nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales	,858
Rôle de l'approche participative dans l'amorçement du dialogue entre les acteurs afin de mobiliser les compétences et les expertises nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales	,930
Rôle de l'approche participative dans l'octroi d'une certaine spécificité au territoire moyennant la mobilisation des ressources territoriales	,923
La spécificité du territoire, l'attractivité du territoire et le développement territorial	,931
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.	
a. 1 les composantes extraites.	

Tableau 41. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de ressources territoriales

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,886
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	1670,002
	Ddl	91
	Signification de Bartlett	,000

L'observation du tableau, montre que l'indice KMO se trouve amélioré, il est passé de 0,794 à 0,886.

Tableau 42. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de ressources territoriales

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	9,961	71,148	71,148	9,961	71,148	71,148
2	1,878	13,411	84,560			
3	,854	6,097	90,657			
4	,326	2,332	92,988			
5	,278	1,986	94,974			
6	,223	1,589	96,564			
7	,170	1,218	97,781			
8	,094	,671	98,452			
9	,076	,542	98,994			
10	,054	,387	99,382			
11	,029	,204	99,586			
12	,027	,194	99,780			
13	,018	,131	99,910			
14	,013	,090	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

L'analyse factorielle a permis d'extraire une seule composante qui explique 71,148 % de la variance (cf. Tableau ci-dessus).

Après la suppression des items 1, 2, 3, 4, 6, et 8, il est important de passer au test de fiabilité alpha de Cronbach. En effet, le tableau montre que l'alpha de Cronbach s'améliore, il passe de 0,740 à 0,811 (supérieur à 0,6). Donc l'échelle est fiable.

Tableau 43. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de ressources territoriales

	Avant épuration	Après épuration
Alpha de Cronbach	,740	,811
Nombre d'éléments	20	14

Au vu de ce qui précède, il apparaît que les items Ress.Ter_5, Ress.Ter_7, Ress.Ter_9, Ress.Ter_10, Ress.Ter_11, Ress.Ter_12, Ress.Ter_13, Ress.Ter_14, Ress.Ter_15, Ress.Ter_16, Ress.Ter_17, Ress.Ter_18, Ress.Ter_19, Ress.Ter_20 sont les plus représentatifs de la dimension « ressources territoriales ». Cette représentativité est expliquée par le rôle joué par les ressources territoriales qui représentent une force indubitable. En fait, le développement territorial peut être envisagé comme le résultat d'un affermissement de ces ressources. En réalité, ce qui est, ressource à un moment donné et dans un territoire donné, ne l'est pas nécessairement à un autre moment et dans d'autres territoires.

Donc, cette ressource reposera sur les interactions entraînées par les acteurs territoriaux de la région qui peuvent la modifier ou bien l'adapter. C'est pour cela, il est possible d'avancer que les ressources territoriales occupent une place majeure

dans le processus de construction de territoire. Leur révélation, valorisation et spécification moyennant les coordinations des acteurs conditionnent l'émergence des territoires.

Par ailleurs, les résultats sus mentionnés montrent que le partage des compétences et des expertises, par les acteurs territoriaux, nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales sont les plus importants. En effet, la reformulation des propos des différents acteurs territoriaux de la région permet de s'assurer de la bonne compréhension réciproque des acteurs, de forger un support commun et de construire une confiance réciproque permettant un véritable dialogue. Ce dernier permet de repérer et de détecter les compétences et les expertises possédées par chacun des acteurs et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en vue de mobiliser les ressources territoriales, de déterminer celles qui représentent un intérêt à être partagées et à agencer leur partage. Ce partage contribue à l'émergence d'une culture commune et d'une volonté de faire ensemble ce qui aura des retombées positives sur les ressources territoriales qui contribuent à leur tour au développement territorial de la région.

D. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de l'innovation sociale

La variable indépendante « innovation sociale » est opérationnalisée à l'aide de 15 items codés :

Tableau 44. Codage des items relatif à la dimension de l'innovation sociale

L'échelle de mesure de la variable : innovation sociale.	
Items	Codes
L'existence des innovations sociales au niveau du territoire	Inn.Soc_1
Les principaux acteurs de l'innovation sociale	Inn.Soc_2
L'innovation sociale et la dynamique des acteurs	Inn.Soc_3
L'ancrage territorial de l'innovation sociale et la participation des acteurs dans le cadre des actions collectives participatives	Inn.Soc_4
Rôle de l'innovation sociale dans l'amélioration de l'état des individus et du territoire	Inn.Soc_5
L'approche participative et l'émergence de l'innovation sociale	Inn.Soc_6
Le développement de l'innovation sociale et la mobilisation des personnes dans le cadre de l'approche participative au niveau du territoire	Inn.Soc_7
L'approche participative et les initiatives susceptibles d'être à l'origine de l'innovation sociale	Inn.Soc_8
La contribution de l'approche participative dans l'émergence de l'innovation sociale	Inn.Soc_9
L'approche participative, l'innovation sociale et la pluralité des rencontres	Inn.Soc_10
Rôle des rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs	Inn.Soc_11
Rôle de l'innovation sociale dans la création d'un milieu innovateur	Inn.Soc_12
L'innovation sociale et la spécificité du territoire	Inn.Soc_13
La spécificité du territoire et l'attractivité territoriale	Inn.Soc_14
L'innovation sociale et le développement territorial	Inn.soc_15

L'indice KMO est de 0,864, et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Il est donc possible de rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont pas toutes égales à zéro. En conséquence, il est possible de

poursuivre l'analyse.

Tableau 45. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de l'innovation sociale

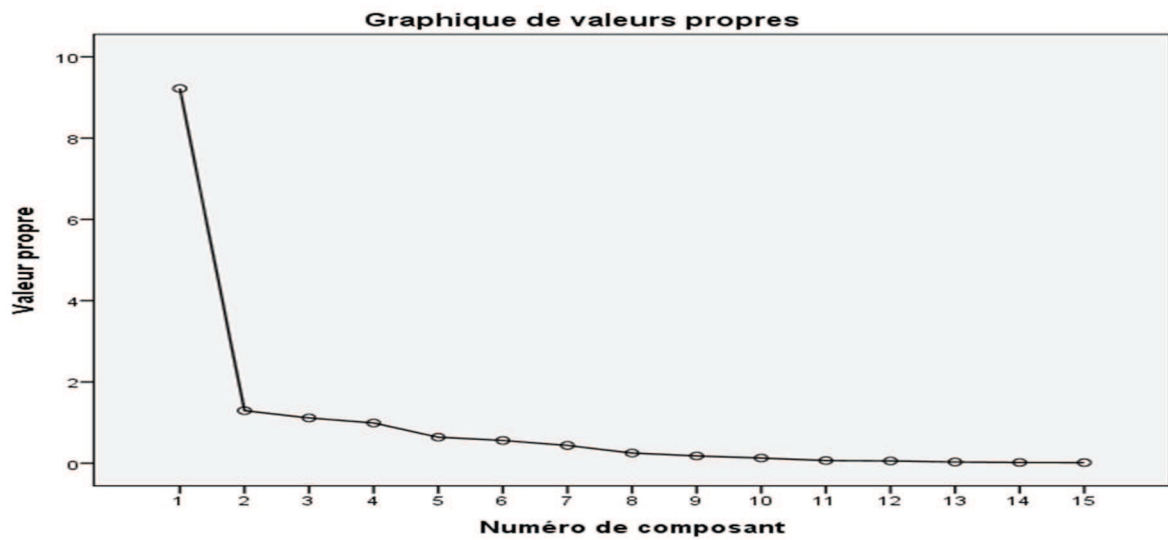
Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,864
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	1372,173
	Ddl	105
	Signification de Bartlett	,000

L'observation de la deuxième colonne ci-après, permet de constater que trois facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1. En conséquence, ils sont conservés pour l'analyse. Le premier facteur explique à lui seul 61,465 % de la variance totale des 15 variables de l'analyse. Mis en communs, les trois facteurs expliquent 77,518% de la variance totale.

Tableau 46. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de l'innovation sociale

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	9,220	61,465	61,465	9,220	61,465	61,465
2	1,294	8,628	70,093	1,294	8,628	70,093
3	1,114	7,425	77,518	1,114	7,425	77,518
4	,991	6,604	84,122			
5	,640	4,266	88,388			
6	,561	3,740	92,128			
7	,438	2,919	95,047			
8	,251	1,672	96,719			
9	,179	1,190	97,910			
10	,128	,850	98,760			
11	,066	,438	99,198			
12	,056	,377	99,574			
13	,031	,205	99,779			
14	,018	,118	99,897			
15	,015	,103	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

Toutefois, il est préférable d'être certains de bien choisir le bon nombre de facteurs à extraire. Dans ce cadre, l'observation de graphique des valeurs propres et l'examen où se situe la rupture du coude de Cattell, permettent de constater un changement après le deuxième facteur (figure 28). En conséquence, un seul facteur est retenu pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.

Figure 28. Graphique de valeurs propres de la variable de l'innovation sociale

Ainsi, il est constaté que les items 1 et 8 contribuent faiblement dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant). Ils sont donc supprimés, il s'agit des items (Inn.Soc_1 et Inn.Soc_8).

Tableau 47. Matrice des composantes relatives à la dimension de l'innovation sociale

Matrice des composantes 0*			
	Composante		
	1	2	3
L'existence des innovations sociales au niveau du territoire	-,144	-,439	,800
Les principaux acteurs de l'innovation sociale	,528	,640	,021
L'innovation sociale et la dynamique des acteurs	-,749	-,091	,132
L'ancrage territorial de l'innovation sociale et la participation des acteurs dans le cadre des actions collectives participatives	,880	,047	,180
Rôle de l'innovation sociale dans l'amélioration de l'état des individus et du territoire	,957	,073	-,093
L'approche participative et l'émergence de l'innovation sociale	-,733	,224	,409
Le développement de l'innovation sociale et la mobilisation des personnes dans le cadre de l'approche participative au niveau du territoire	,945	,083	,144
L'approche participative et les initiatives susceptibles d'être à l'origine de l'innovation sociale	,347	,436	,180
La contribution de l'approche participative dans l'émergence de l'innovation sociale	-,712	,305	,323
L'approche participative, l'innovation sociale et la pluralité des rencontres	,939	,132	,183
Rôle des rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs	,958	,039	,159
Rôle de l'innovation sociale dans la création d'un milieu innovateur	,922	-,120	,105
L'innovation sociale et la spécificité du territoire	-,508	,455	,086
La spécificité du territoire et l'attractivité territoriale	-,889	,307	,025
L'innovation sociale et le développement territorial	,954	,025	,115
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.			
a. 3 composantes extraites.			

En éliminant les items let 8, il est obtenu les résultats suivants :

Tableau 48. Matrice des composantes relatives à la dimension de l'innovation sociale après la suppression des deux items

Matrice des composantes 0*	
	Composante
	1
Les principaux acteurs de l'innovation sociale	,522
L'innovation sociale et la dynamique des acteurs	-,748
L'ancrage territorial de l'innovation sociale et la participation des acteurs dans le cadre des actions collectives participatives	,884
Rôle de l'innovation sociale dans l'amélioration de l'état des individus et du territoire	,956
L'approche participative et l'émergence de l'innovation sociale	-,731
Le développement de l'innovation sociale et la mobilisation des personnes dans le cadre de l'approche participative au niveau du territoire	,944
La contribution de l'approche participative dans l'émergence de l'innovation sociale	-,719
L'approche participative, l'innovation sociale et la pluralité des rencontres	,936
Rôle des rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs	,956
Rôle de l'innovation sociale dans la création d'un milieu innovateur	,933
L'innovation sociale et la spécificité du territoire	-,510
La spécificité du territoire et l'attractivité territoriale	-,891
L'innovation sociale et le développement territorial	,955
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.	
a. 1 les composantes extraites.	

Tableau 49. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de l'innovation sociale

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,888
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	1250,586
	Ddl	78
	Signification de Bartlett	,000

L'observation du tableau montre que l'indice KMO se trouve amélioré, il est passé de 0,864 à 0,888.

Tableau 50. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de l'innovation sociale

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	9,093	69,945	69,945	9,093	69,945	69,945
2	1,202	9,243	79,188			
3	,737	5,666	84,855			
4	,647	4,976	89,831			
5	,451	3,470	93,300			
6	,273	2,102	95,402			
7	,180	1,382	96,784			
8	,135	1,039	97,823			
9	,112	,865	98,688			
10	,066	,506	99,193			
11	,061	,473	99,666			
12	,027	,211	99,877			
13	,016	,123	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

L'analyse factorielle a permis d'extraire une seule composante qui explique 69,945 % de la variance (cf. tableau ci-dessus). Après la suppression des items 1 et 8, il s'agit alors de passer au test de fiabilité alpha de Cronbach. En effet, le tableau montre que l'alpha de Cronbach s'améliore, il passe de 0,702 à 0,821 (supérieur à 0,6). Donc l'échelle est fiable.

Tableau 51. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de l'innovation sociale

	Avant épuration	Après épuration
Alpha de Cronbach	,702	,821
Nombre d'éléments	15	13

Au vu de ce qui précède, il apparaît que les items Inn.Soc_2, Inn.Soc_3, Inn.Soc_4, Inn.Soc_5, Inn.Soc_6, Inn.Soc_7, Inn.Soc_9, Inn.Soc_10, Inn.Soc_11, Inn.Soc_12, Inn.Soc_13, Inn.Soc_14, Inn.Soc_15 sont les plus représentatifs de la dimension de l'innovation sociale. Cette représentativité s'explique par le rôle de l'innovation sociale qui constitue un pilier primordial de développement au niveau de la région objet de notre étude.

En fait, l'innovation sociale se considère comme une dimension technologique, et exauce à une optique marchande entraînée par l'entreprise. Elle peut se voir dès maintenant comme la mise en œuvre d'une application aboutie et réussie d'une invention au niveau du champ économique et commercial de la région.

Par ailleurs, les résultats sus cités ont montré que le rôle des rencontres directes ou bien indirectes dans l'orientation des comportements des acteurs moyennant l'obtention de savoirs et de connaissances relatifs au territoire est plus important. En

effet, ces rencontres, organisées dans le cadre de l'approche participative au niveau de la région, favorisent la capacité des acteurs de se libérer des exigences et des contraintes imposées par l'environnement ou bien de constituer de ces exigences un moyen pour générer quelque chose de nouveau, s'intégrant dans une optique de discontinuité ce qui contribue par la suite à l'apparition de nouvelles pratiques sociale au niveau du territoire de la région dont l'objectif est de répondre à une exigence sociale.

Ainsi, cette innovation sociale contribue à la création d'un milieu innovateur qui se caractérise par sa capacité à concrétiser des projets, à définir et à valoriser des ressources économiques nouvelles ce qui contribue à l'essor du territoire.

E. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de l'approche de communication

La variable indépendante « approche de communication » est opérationnalisée à l'aide de 6 items codés :

Tableau 52. Codage des items relatif à la dimension de l'approche de communication

L'échelle de mesure de la variable : approche de communication.	
Items	Codes
La communication et la réussite de l'approche participative à l'échelle territoriale	App.Com_1
Rôle de la communication dans la simplification, la transformation et la diffusion de l'information entre les acteurs intéressés par la problématique de développement	App.Com_2
La communication pour le développement territorial et le challenge de la réussite de la participation des acteurs territoriaux à la définition des problèmes et la quête des solutions propices	App.Com_3
Rôle de la communication dans la concomitance et l'élucidation de l'ensemble des interventions territoriales	App.Com_4
L'usage de la communication et la relation entre les divers acteurs qui participent dans le processus de développement territorial	App.Com_5
L'importance de la communication dans la circulation de l'information au niveau du territoire	App.Com_6

L'indice KMO est de 0,925 et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$). Il est donc possible de rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont pas toutes égales à zéro. En conséquence, il est possible de poursuivre l'analyse.

Tableau 53. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de l'approche de communication

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,925
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	925,818
	Ddl	15
	Signification de Bartlett	,000

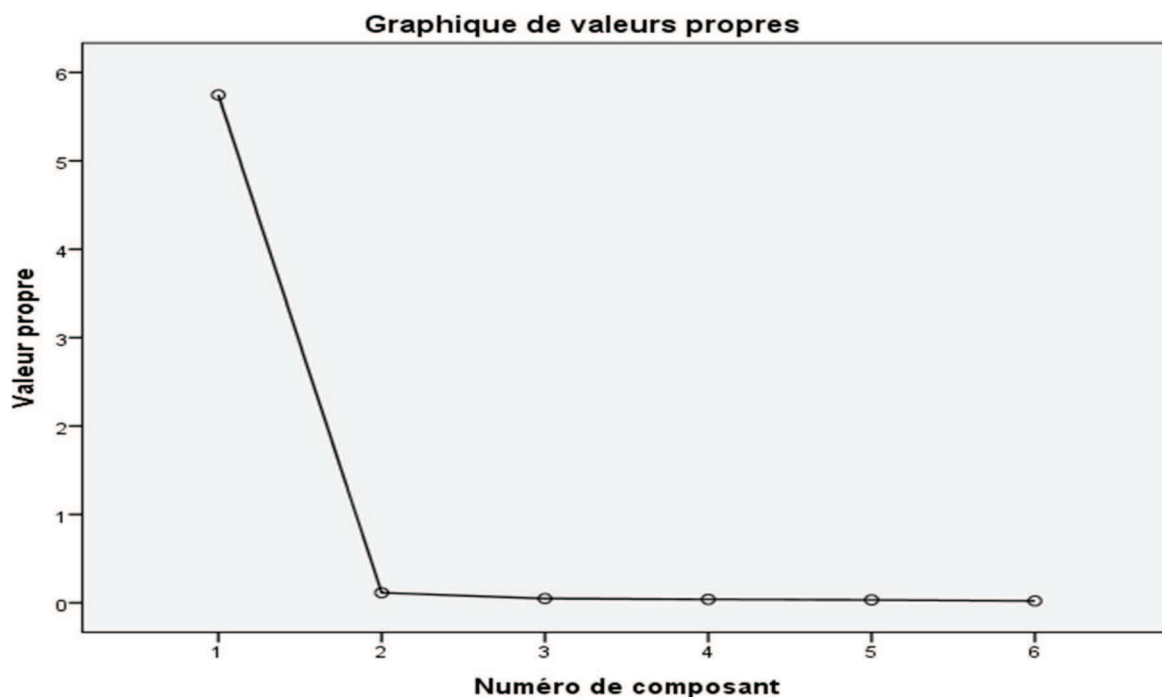
L'analyse factorielle permet d'extraire une seule composante qui explique 95,755 % de la variance (cf. tableau ci-après).

Tableau 54. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de l'approche de communication

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	5,745	95,755	95,755	5,745	95,755	95,755
2	,114	1,903	97,658			
3	,048	,800	98,457			
4	,039	,650	99,108			
5	,033	,543	99,651			
6	,021	,349	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

L'observation de la deuxième colonne du tableau ci-dessus, permet de constater qu'un seul facteur (ou composantes) qui a une valeur propre plus élevée que 1. En conséquence, il est conservé pour l'analyse. Toutefois, il est préférable d'être certains de bien choisir le bon nombre de facteurs à extraire. Le graphique des valeurs propres et l'examen où se situe la rupture du coude de Cattell, permettent de constater un changement après le deuxième facteur (figure 29). En conséquence, un seul facteur est retenu pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.

Figure 29. Graphique de valeurs propres de la variable de l'approche de communication



Donc, il apparaît que tous les items contribuent fortement dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant).

Tableau 55. Matrice des composantes relatives à la dimension de l'approche de communication

Matrice des composantes 0*	
	Composante
	1
La communication et la réussite de l'approche participative à l'échelle territoriale	,981
Rôle de la communication dans la simplification, la transformation et la diffusion de l'information entre les acteurs intéressés par la problématique de développement	,970
La communication pour le développement territorial et le challenge de la réussite de la participation des acteurs territoriaux à la définition des problèmes et la quête des solutions propices	,981
Rôle de la communication dans la concomitance et l'élucidation de l'ensemble des interventions territoriales	,984
L'usage de la communication et la relation entre les divers acteurs qui participent dans le processus de développement territorial	,981
L'importance de la communication dans la circulation de l'information au niveau du territoire	,973
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.	
a. 1 les composantes extraites.	

Ainsi, la qualité de représentation de la variable « communication », permet de vérifier si les items sont bien pris en compte par les composantes extraites. Il est constaté que les six items sont pris en compte par la composante extraite (ils sont tous supérieurs à 0,5), par conséquent, les six items sont retenus.

Tableau 56. Qualité de représentation de la variable de l'approche de communication

Qualité de représentation		
	Initial	Extraction
La communication et la réussite de l'approche participative à l'échelle territoriale	1,000	,963
Rôle de la communication dans la simplification, la transformation et la diffusion de l'information entre les acteurs intéressés par la problématique de développement	1,000	,942
La communication pour le développement territorial et le challenge de la réussite de la participation des acteurs territoriaux à la définition des problèmes et la quête des solutions propices	1,000	,963
Rôle de la communication dans la concomitance et l'élucidation de l'ensemble des interventions territoriales	1,000	,968
L'usage de la communication et la relation entre les divers acteurs qui participent dans le processus de développement territorial	1,000	,962
L'importance de la communication dans la circulation de l'information au niveau du territoire	1,000	,947
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.		

En conséquence, il est passé au test de fiabilité d'alpha de Cronbach. Le tableau

suivant montre que cette statistique est supérieure à 0,6 (0,991). Donc, l'échelle est fiable.

Tableau 57. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de l'approche de communication

Statistiques de fiabilité	
Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,991	6

Les résultats précédents permettent de juger que les six items objet de la dimension « approche de communication » possèdent une représentativité très similaire, car les composantes extraites des items en question sont très proches l'une de l'autre. Ainsi, le rôle de la communication dans la réussite de l'approche participative à l'échelle territoriale, le rôle de la communication dans la simplification, la transformation et la diffusion de l'information entre les acteurs intéressés par la problématique de développement, le rôle de la communication dans la réussite de la participation des acteurs territoriaux à la définition des problèmes et la quête des solutions propices, le rôle de la communication dans la concomitance et l'élucidation de l'ensemble des interventions territoriales, le rôle de la communication dans l'amélioration des relations entre les divers acteurs qui participent dans le processus de développement territorial et l'importance de la communication dans la circulation de l'information au niveau du territoire sont des caractéristiques importantes qui reflètent l'image et la place de l'approche de communication au niveau de la région.

En outre, la communication se manifeste étroitement liée aux choix participatifs et s'envisage comme son soutien primordial. En fait, cette option participative est basée sur la mise en place d'un dialogue permanent et durable entre la population locale et les autres acteurs de développement au niveau de la région d'un côté, et les décideurs d'un autre côté, ce qui permet aux outils communicatifs de contribuer de manière efficace à la facilitation de la circulation de l'information et à l'échange réussi des expériences entre les acteurs territoriaux.

§2. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable dépendante « le développement territorial »

La variable dépendante « développement territorial » est mesurée à l'aide de six items codés :

Tableau 58. Codage des items relatif à la dimension de développement territorial

L'échelle de mesure de la variable : développement territorial	
Items	Codes
L'attractivité territoriale	Dév.Ter_1
L'évolution du nombre d'entreprises	Dév.Ter_2
La gouvernance territoriale	Dév.Ter_3
L'exploitation des ressources territoriales	Dév.Ter_4
L'innovation sociale	Dév.Ter_5
La coordination des acteurs	Dév.Ter_6

L'indice KMO est de 0,732, et le résultat du test de sphéricité de Bartlett est significatif ($p < 0,0005$), il est donc possible de rejeter l'hypothèse nulle. Les corrélations ne sont donc pas toutes égales à zéro, il est donc possible de poursuivre l'analyse.

Tableau 59. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de développement territorial

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,732
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	532,745
	Ddl	15
	Signification de Bartlett	,000

L'analyse factorielle a permis d'extraire deux composantes, la première explique 70,773% et la deuxième explique 17,092% de la variance (cf. tableau ci-après).

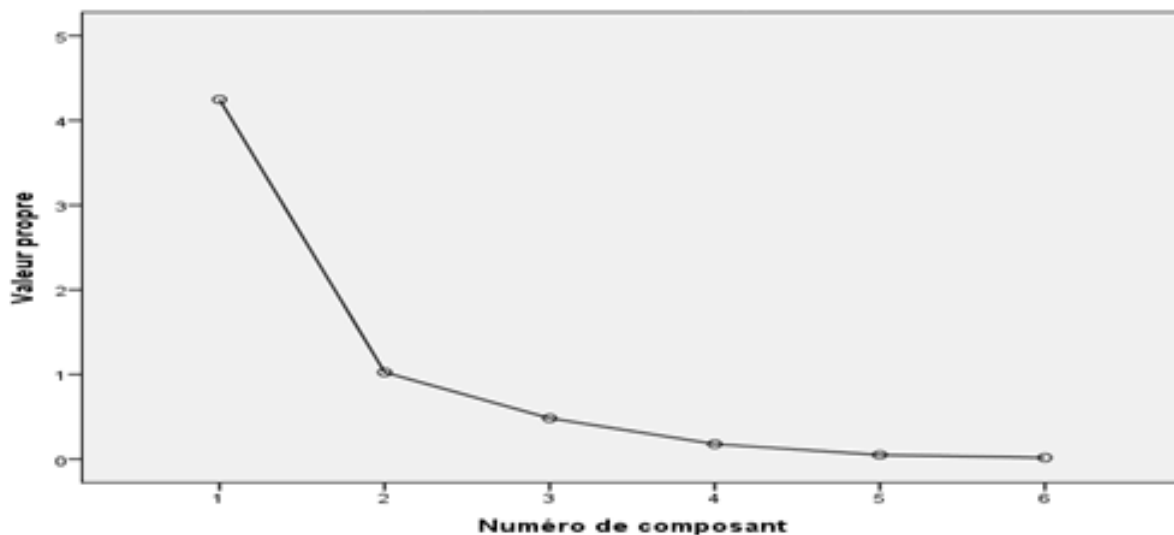
Tableau 60. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de développement territorial

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	4,246	70,773	70,773	4,246	70,773	70,773
2	1,026	17,092	87,866	1,026	17,092	87,866
3	,483	8,053	95,919			
4	,178	2,964	98,883			
5	,050	,833	99,716			
6	,017	,284	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

L'observation de la deuxième colonne permet de constater que deux facteurs (ou composantes) ont une valeur propre plus élevée que 1. En conséquence, ils sont conservés pour l'analyse. Le premier facteur explique à lui seul 70,773% de la variance totale des 6 variables de l'analyse.

Toutefois, il est préférable d'être certains de bien choisir le nombre de facteurs à extraire. Le graphique des valeurs propres et l'examen où se situe la rupture de coude de Cattell, permettent de constater un changement après le deuxième facteur (figure 30). En conséquence, un seul facteur est retenu pour l'analyse, puisque ce critère est plus rigoureux que celui des valeurs propres.

Figure 30. Graphique de valeurs propres de la variable de développement territorial



Ainsi, les items qui ont la contribution la plus faible dans le premier axe factoriel (cf. tableau suivant), sont supprimés. Il s'agit du deuxième item (Dév.Terr_2).

Tableau 61. Matrice des composantes relative à la dimension de développement territorial

Matrice des composantes 0*		
	Composante	
	1	2
Dév_Terr1	,755	,427
Dév_Terr2	,495	,814
Dév_Terr3	,917	-,313
Dév_Terr4	,982	-,137
Dév_Terr5	,888	-,226
Dév_Terr6	,915	-,112
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.		
a. 2 composantes extraites.		

En éliminant le deuxième item, il est obtenu les résultats suivants dans le tableau ci-dessous :

Tableau 62. Matrice des composantes relatives à la dimension de développement territorial après la suppression du deuxième item

Matrice des composantes 0 ^a	
	Composante
	1
Dév_Terr1	,721
Dév_Terr3	,941
Dév_Terr4	,989
Dév_Terr5	,911
Dév_Terr6	,914
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.	
a. 1 les composantes extraites.	

Tableau 63. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de développement territorial

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,755
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	473,014
	Ddl	10
	Signification de Bartlett	,000

Le tableau 63 montre que l'indice KMO s'est amélioré, il est passé de 0,732 à 0,755. L'analyse factorielle a permis d'extraire, après la suppression du deuxième item, une composante qui explique 80,982 % de la variance (cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 64. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de développement territorial

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	4,049	80,982	80,982	4,049	80,982	80,982
2	,602	12,044	93,027			
3	,266	5,325	98,351			
4	,062	1,246	99,597			
5	,020	,403	100,000			
Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.						

Après la suppression du deuxième item, il s'agit de passer au test de fiabilité alpha de Cronbach. En effet, le tableau montre que l'alpha de Cronbach s'améliore, il passe de 0,903 à 0,925 (supérieur à 0,6). L'échelle est donc fiable.

Tableau 65. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de développement territorial

	Avant épuration	Après épuration
Alpha de Cronbach	,903	,925
Nombre d'éléments	6	5

Les résultats sus cités montrent que les différentes dimensions participent toutes à la variable de développement territorial sauf le deuxième item (Dév.Ter_2). Concernant l'attractivité territoriale, d'une manière générale, il semble que la région possède des potentialités très importantes et très diversifiées. Cette diversité s'explique par l'existence des atouts principalement d'ordre géographique, agricole et touristique qui ont contribué à l'amélioration de l'image de la région.

En ce qui concerne la coordination des acteurs, la région se singularise par l'existence d'une diversité d'acteurs (publics, privés et sociaux) qui se mobilise pour solutionner un ou plusieurs problèmes productifs inédits ou bien pour réaliser un projet de développement collectif qui se base sur la mobilisation des ressources territoriales ou bien sur la stimulation de l'innovation sociale considérée comme un pilier de développement territorial. En fait, cette coordination des acteurs reflète l'existence au niveau de la région d'un processus qui suit une logique de gouvernance territoriale qui s'incarne par la prise en compte des différentes interactions entre les acteurs territoriaux.

Aux vues de ce qui précède, il apparaît que les échelles de mesure, utilisées dans le cadre du présent travail, sont jugées valides et fiables, et ce à l'issue des tests utilisés. Cela amène à passer à l'étape suivant qui porte sur le test des hypothèses.

Section II. Le test des hypothèses et du modèle de la recherche

Après avoir évalué la qualité de l'échelle des variables, il est essayé maintenant de tester les hypothèses (§1) et le modèle de la recherche (§2).

§1. Le test des hypothèses

Il s'agit dans ce paragraphe de tester les hypothèses élaborées dans le cadre de ce travail de recherche à savoir : le test de l'hypothèse H1 (A), le test de l'hypothèse H2 (B), le test de l'hypothèse H3 (C), le test de l'hypothèse H4 (D) et le test de l'hypothèse H5 (E). A cet effet, il est essayé de recourir à la corrélation bivariée et à l'analyse des indices de la régression.

A. Le test de l'hypothèse H 1 : l'approche participative permet d'opérationnaliser l'approche de proximité nécessaire au développement territorial

Pour tester l'hypothèse H1, il est tenté de procéder à une corrélation bivariée entre les variables proximité et développement territorial (1) avant d'aborder l'analyse des indices de la régression de ces dernières (2).

1. Corrélation bivariée entre la variable de proximité et la variable dépendante de développement territorial

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable de proximité et la variable dépendante de développement territorial .

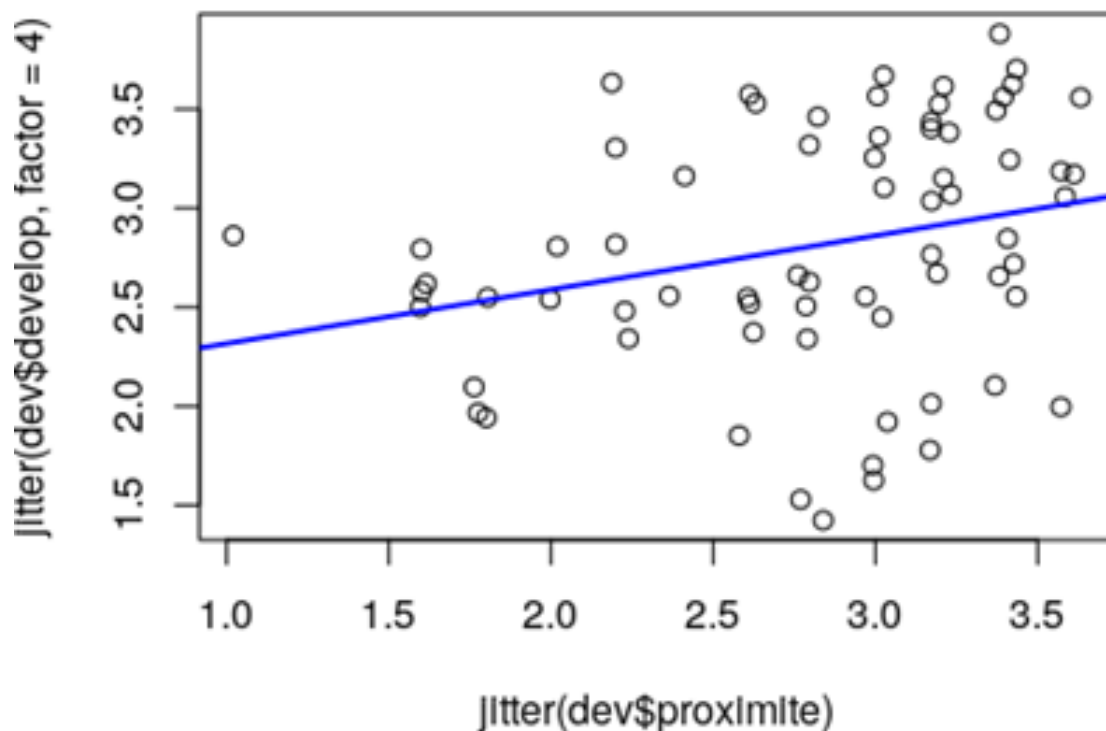
Tableau 66. Corrélation de Pearson entre les variables proximité et développement territorial

Corrélations			
		Développement territorial	Proximité
Développement territorial	Corrélation de Pearson	1	,719**
	Sig. (Bilatérale)		,000
	N	70	70
Proximité	Corrélation de Pearson	,719**	1
	Sig. (Bilatérale)	,000	
	N	70	70
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Le tableau ci-dessus indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,719$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « proximité » et la variable développement territorial. Donc, il est possible d'avancer que le développement territorial dépend de l'approche de proximité.

Ainsi, la figure 31 met en lumière la force de liaison entre la variable « Proximité » et la variable « développement territorial ». A partir de cette figure, il est remarqué :

- La forme du nuage de points est allongée, étiré du bas à gauche vers le haut à droite. La variable « proximité » et la variable « développement territorial » ont tendance à varier dans le même sens ;
- La corrélation constatée est positive ;
- La forme est allongée mais l'étirement est modéré.

Figure 31. Force de liaison entre la proximité et le développement territorial

Certes, le territoire est bâti et recomposé de manière permanente sous le jeu de la proximité. En réalité, les acteurs existant au niveau d'un territoire sont liés par le jeu de proximité, c'est-à-dire rassemblés par la proximité géographique qui les rapproche et associe. Ils doivent mobiliser les ressources des proximités organisées afin de travailler ensemble et de manière collective. C'est le cas quand ils partagent les mêmes représentations ou connaissances afin de bâtir de manière collective un projet de territoire, ou bien quand les acteurs territoriaux emploient leurs savoirs mutuels, ou dynamisent leurs réseaux pour œuvrer dans un lieu de concertation.

En fait, les conséquences des relations de proximité sur la capacité des acteurs à se coordonner peuvent être envisagées comme des externalités positives. Ainsi, les diverses dimensions de la proximité, au niveau de la région objet de cette étude, peuvent être favorables à la coordination des acteurs, en suscitant des conséquences tels que l'amélioration de la transmission de l'information et la confiance mutuelle. De plus, cette proximité au niveau du territoire est envisagée comme un outil qui facilite en nombre et en qualité les différentes interactions entre les acteurs. Elle se considère fréquemment comme le soutien positif d'interactions entre les acteurs. En réalité, être physiquement proche facilite les contacts entre les acteurs, encourage les échanges de connaissance et simplifier le partage de repères et de pratiques.

De surcroît, cette proximité est envisagée également comme une approche dynamique, car elle joue un rôle considérable dans la dynamique des échanges entre les individus, dans les déplacements de personnes et de biens, et généralement dans

les actions humaines et sociales, ainsi que dans la réitération des interactions et des liaisons, ce qui fortifie l'action collective et par la suite favorise la coordination des acteurs nécessaire pour le développement du territoire.

De plus, en cas de confrontation itérative, les agents sont capables de développer des démarches et des comportements coopératifs. La référence à la constatation des conduites concrètes des individus, permet de remarquer que la participation et la coopération découlent d'une combinaison de normes à savoir : valeurs, convention, routines, etc. De manière plus évidente, on adhère à l'idée que la conjoncture des interactions conduit les agents à développer des routines. Ces dernières consolident les dynamiques d'interaction car elles facilitent aux agents l'acquisition des informations fondamentales qui visent à appréhender et à prévoir leurs désirs mutuels d'action. Elles sont également jointes avec d'autres phénomènes à savoir : la notoriété, la confiance et la réciprocité. Ces phénomènes consolident l'espace relationnel.

Dans le cadre des évolutions au niveau de la politique de la planification territoriale et grâce à l'apparition de nouveaux centres de décisions, les acteurs locaux ou territoriaux sont alors invités à enrichir davantage les potentialités qui existent au niveau du territoire en essayant de se fédérer autour d'un projet territorial commun. En fait, cette nouvelle vision doit passer par le changement des conduites conflictuelles et antagoniques à des situations caractérisées par l'existence d'accord, de collaboration et de la conception de projets dans un contexte organisationnel à base territoriale. Ce qui impose donc l'activation des relations des acteurs territoriaux, d'interactions multi-partenariales et de différents réseaux dans lesquels différents types de proximité ont un rôle considérable à jouer au profit du développement territorial.

Ainsi, le concept de proximité, quelle que soit sa forme, contribuera à la facilitation du rapprochement et à la mise en relation des acteurs au niveau du territoire. En fait, elle influe sur la façon dont les personnes et les organisations entrent en contact et réagissent. Cette mise en relation favorise la mobilisation des divers acteurs territoriaux pour l'élaboration d'un projet commun et collectif pour le territoire, ce qui permet de susciter des stratégies d'acteurs et contribue par la suite dans la construction territoriale.

2. La régression de la variable de proximité et la variable dépendante de développement territorial

Tableau 67. Indices de régression de la variable proximité et la variable dépendante développement territorial

Récapitulatif des modèles 0 ^b					
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Durbin-Watson
1	,719 ^a	,517	,510	,98012	1,983
a. Valeurs prédites : (constantes), Proximité					
b. Variable dépendante : développement territorial					

D'après le test de la régression, il est possible de constater que le R² ajusté est égal à 0,510, ce qui signifie que la variable « Proximité » explique 51% de développement territorial. Ceci se confirme en interprétant le tableau de l'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance). De ce fait, il apparaît que la proximité occupe une place majeure dans le développement territorial. Une excellente exploitation de cette approche contribuait à l'essor et au développement du territoire. Les pouvoirs publics sont invités à accorder plus d'importance à cette approche de proximité pour mieux valoriser le développement territorial de la région champ de cette étude.

Tableau 68. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de proximité

ANOVA 0 ^a						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	69,948	1	69,948	72,814	,000 ^b
	Résidu	65,323	68	,961		
	Total	135,271	69			
a. Variable dépendante : développement territorial						
b. Valeurs prédites : (constantes), Proximité						

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif (F= 72,814) car la probabilité associée à cette statistique est inférieure à 5%.

En conséquence de ces analyses, il est possible de valider la première hypothèse H1, de cette étude.

B. Le test de l'hypothèse H 2 : l'approche participative contribue à la consolidation de la gouvernance territoriale considérée comme un levier incontournable de développement territorial

La corrélation bivariée (1) et la régression (2) de la variable de gouvernance territoriale et la variable dépendante de développement territorial ont permis de tester l'hypothèse H2.

1. Corrélation bivariée entre la variable de gouvernance territoriale et la variable dépendante de développement territorial

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable de gouvernance territoriale et la variable dépendante de développement territorial.

Tableau 69. Corrélation de Pearson entre la variable gouvernance territoriale et la variable dépendante développement territorial

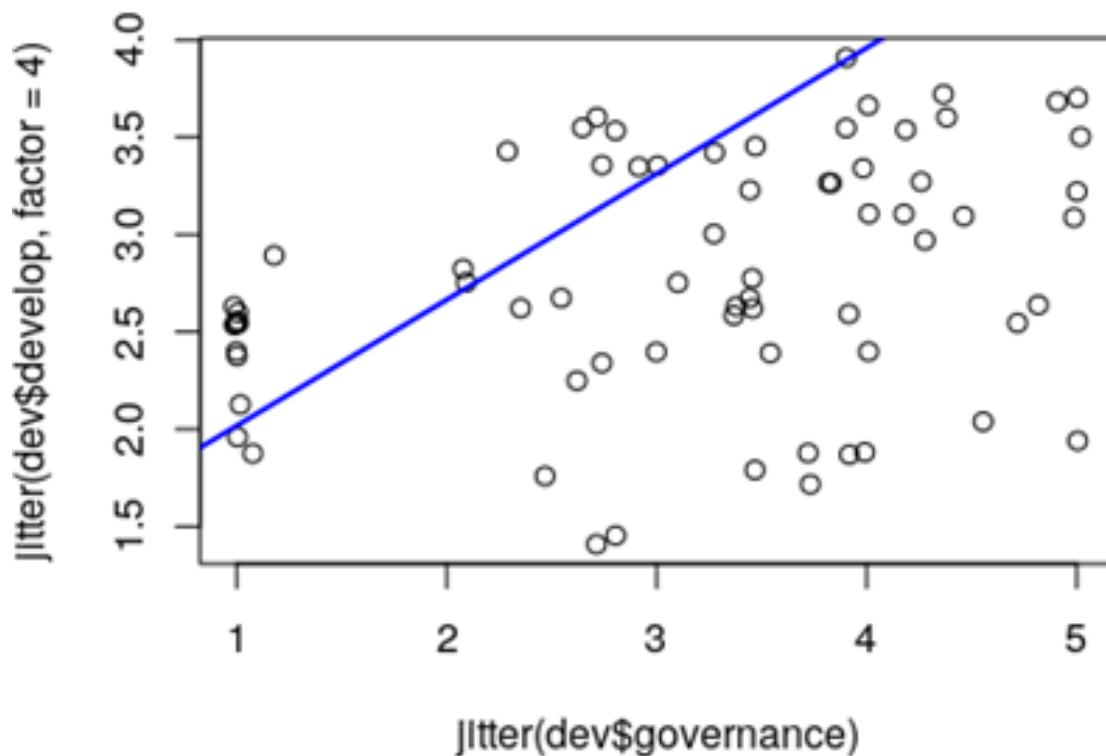
Corrélations			
		Développement territorial	Gouvernance territoriale
Développement territorial	Corrélation de Pearson	1	,854**
	Sig. (Bilatérale)		,000
	N	70	70
Gouvernance territoriale	Corrélation de Pearson	,854**	1
	Sig. (Bilatérale)	,000	
	N	70	70
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Le tableau 69 indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,854$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « gouvernance territoriale » et la variable « développement territorial ». En conséquence, il est possible d'avancer que le développement territorial dépend de la gouvernance territoriale.

Ainsi, la figure 32 élucide la force de liaison entre la variable « gouvernance territoriale » et la variable « développement territorial ». A partir de cette figure, il est constaté :

- La forme du nuage de points est allongée, étiré du bas à gauche vers le haut à droite. La variable « gouvernance territoriale » et la variable « développement territorial » ont tendance à varier dans le même sens ;
- La corrélation linéaire remarquée est positive ;
- La forme est allongée mais l'étirement est pondéré.

Figure 32. Force de liaison entre la gouvernance territoriale et le développement territorial



Certes, la gouvernance territoriale est liée premièrement au développement au niveau local et se trouve également dans le cadre historique de la participation grandissante des acteurs existant au niveau local (privé, publique, société civile) dans les processus de développement. Elle compte sur la dynamique des ressources humaines, sur la faculté à organiser le territoire en s'appuyant sur un dispositif de partenariat avec les divers acteurs, et elle fait attention à ce que les primautés sociales, économiques et politiques soient reposées sur un accord social et à ce que les droits des nécessiteux soient respectés. Donc, il est possible d'attribuer à la gouvernance territoriale l'atténuation de la misère et les disparités ; le développement durable ; l'estime des droits et de l'intelligibilité ; la prestation des services publics ; et l'encouragement du business.

Ainsi, dans les projets qui portent sur le territoire, le principe de la gouvernance territoriale explique et justifie l'efficacité collective. En effet, les acteurs, impliqués au processus de prise de décision, s'entendent et se structurent sur le mode de la coopération. Ils sont conduits à partager des informations de différente nature. Ils possèdent également une excellente connaissance des individus et de leurs désirs ainsi que de leur environnement au niveau du territoire. Par ce moyen, ils rénovent la qualité de leurs préférences et de leurs choix, ce qui leur permet de participer vraiment au dispositif d'action et de bien appréhender les enjeux de leur territoire, au lieu de supporter les exigences de choix prescrites par d'autres.

En fait, les acteurs du territoire de la région prennent conscience que l'essence même de l'approche participative s'acharne au profit de l'exigence de s'adapter à la diversité et à la pluralité des acteurs en présence, de répondre aux besoins de chaque étape participative et de mobiliser les moyens en leur propriété. En effet, chaque catégorie d'acteurs possède ses caractéristiques spéciales et ses nécessités propres. Pour cette raison, chaque acteur peut jouer un rôle spécifique dans l'élaboration et l'application des stratégies interactives qui contribuent à la création des conditions d'une véritable discussion qui porte sur les questions de développement du territoire ce qui permet d'aboutir à des décisions prises dans un cadre caractérisé par la concertation et la transparence.

De plus, la gouvernance territoriale au niveau de la région s'incarne par les processus de coordination et les projets d'actions conduits collectivement par les divers acteurs au niveau du territoire. C'est la question de la participation et de l'implication de plusieurs parties prenantes existant au niveau du territoire dans le processus de la décision qui ne reste pas principalement dans les mains de l'Etat. Ces acteurs interviennent ensemble avec les pouvoirs publics dont le but est de compléter, de modifier ou d'animer leurs actions.

2. La régression de la variable de gouvernance territoriale et la variable dépendante de développement territorial

Tableau 70. Indices de régression de la variable gouvernance territoriale et la variable dépendante développement territorial

Récapitulatif des modèles 0 ^b					
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Durbin-Watson
1	,854 ^a	,729	,725	,73476	2,065
a. Valeurs prédites : (constantes), gouvernance territoriale					
b. Variable dépendante : développement territorial					

D'après le test de la régression, il est constaté que le R^2 ajusté est égal à 0,725, ce qui signifie que la variable « gouvernance territoriale » explique 72,5 % de développement territorial. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

En réalité, les acteurs dans le processus de la gouvernance territoriale sont de temps en temps considérés comme étant sur un même pied dans la mesure où chacun est invité à participer, où les débats sont de temps en temps sincères et francs, etc. Cependant, la réalité est fréquemment dissemblable : leurs utilités, leurs ressources (disponibilité, aptitudes, réseaux d'interconnaissances, etc.) et leur participation sont irrégulières et changeantes. Les nécessités de collaboration et de coopération mises en lumière dans les processus de concertations tendent à déprécier et sous-évaluer les disparités et les désaccords, en faveur d'une présumée égalité et la recherche de confluences. C'est une finalité qu'on peut appréhender, sinon soutenir, mais qui a des

conséquences pernicieuses, particulièrement celle de camoufler quelques dimensions de la réalité.

Sans aucun doute, chaque territoire est envisagé comme contenant en son sein une pluralité des établissements et des impulsions travaillant dans le but de développer le territoire. C'est particulièrement par le biais de la pérennité de ces relations de proximité géographique ou bien spatiale, stimulant la trajectoire de dépendance et d'interaction entre les divers acteurs, que pourrait résulter l'application réussie d'une gouvernance territoriale soutenue par des principes admis par tous les acteurs territoriaux.

En fait, cet environnement de collaboration établi et appuyé par l'échange avantageux des informations produit inévitablement l'appui des acteurs en place et stimule la coopération entre les acteurs territoriaux même s'ils suivent des intérêts variés et multiples. Finalement, chacun des acteurs territoriaux contribue à sa propre manière dans la réalisation de l'intérêt général et dans la création et la génération des éléments qui contribuent au développement territorial.

De ce fait, il apparaît que la gouvernance territoriale constitue un pilier incontournable du développement territorial. En raison de la complexité des règles qui gouvernent le territoire de la région objet de cette étude, de la multiplicité des acteurs et la corrélation des acteurs entre eux, aucun d'entre eux public ou privé n'appréhende la majorité des informations sur le territoire pour être en mesure de gérer les actions. C'est l'un des motifs qui incitent à la gouvernance territoriale au niveau de la région.

Dans ce cadre, les actions territoriales entreprises de manière isolée entravent et paralysent l'incorporation des logiques interventionnistes locales dans une perspective de développement du territoire. Ainsi, le territoire ne peut pas être compris exclusivement en s'appuyant sur ses composantes physiques, mais il l'est également par le biais de tout ce qu'il comporte de facteurs humains et sociaux, d'histoire, d'interaction et d'échange des informations. Et, parce que la totalité des acteurs territoriaux sont invités à agir en connaissant de manière explicite les caractéristiques du milieu où ils travaillent, à appréhender les difficultés à partager moyennant la coordination multipartite des efforts, que le rôle majeur de la gouvernance territoriale dans le développement territorial, fut prouvé et reconnu. Car, l'application de la gouvernance territoriale permet de prendre en considération la totalité des relations entretenues et de capitaliser les actions mises à exécution au niveau du territoire.

Ainsi, les enjeux de développement territorial accordent l'occasion à des objectifs qui doivent être partagés par la totalité des acteurs. En fait, le succès découle de la capacité des acteurs à entrer dans un vrai processus de dialogue, contexte de négociation partagé entre acteur, qui résulte d'un accord entraîné et favorisé par les démarches participatives.

Tableau 71. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de gouvernance territoriale

ANOVA 0 ^a						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	98,560	1	98,560	182,559	,000 ^b
	Résidu	36,712	68	,540		
	Total	135,271	69			
a. Variable dépendante : développement territorial						
b. Valeurs prédites : (constantes), gouvernance territoriale						

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif ($F = 182,559$) car la probabilité associée à cette statistique est inférieure à 5%.

En conséquence de ces analyses, il est possible de valider la deuxième hypothèse H2, de cette étude.

C. Le test de l'hypothèse H 3 : l'approche participative contribue à la mobilisation des ressources territoriales qui se considèrent comme un fondement de développement territorial

Le test de cette hypothèse nécessite le recours à une corrélation bivariée (1) et une analyse des indices de la régression (2) des variables ressources territoriales et développement territorial.

1. Corrélation bivariée entre la variable de ressources territoriales et la variable dépendante de développement territorial

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable de ressources territoriales et la variable dépendante de développement territorial.

Tableau 72. Corrélation de Pearson entre les variables ressources territoriales et développement territorial

Corrélations			
		Développement territorial	Ressources territoriales
Développement territorial	Corrélation de Pearson	1	,842 ^{**}
	Sig. (Bilatérale)		,000
	N	70	70
Ressources territoriales	Corrélation de Pearson	,842 ^{**}	1
	Sig. (Bilatérale)	,000	
	N	70	70
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Le tableau 72 indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,842$, ce qui

traduit une forte corrélation entre la variable « ressources territoriales » et la variable dépendante « développement territorial ». Donc, il est possible d'avancer que le développement territorial dépend des ressources territoriales.

En fait, la région, champ de cette étude, se caractérise par l'existence d'une diversité de ressources territoriales (ressources touristiques et naturelles). Ces dernières constituent un facteur qui contribue à la spécificité du territoire de la région et donc à l'attractivité territoriale de celle-ci, ce qui contribue par la suite dans la réussite du processus de développement territorial. Cependant, la mise en valeur de ces ressources territoriales nécessite une création et une construction sociale collective au niveau du territoire, ce qui va permettre de déterminer des besoins, de déceler des initiatives privées, d'impliquer une pluralité d'acteurs, d'accompagner des projets collectifs ce qui va contribuer à la création des conditions propices à la mobilisation et à la valorisation de ces ressources territoriales.

D'ailleurs, les pouvoirs publics sont appelés à accorder plus d'importance à la valorisation de ces ressources territoriales qui présume, effectivement, une certaine qualité du tissu social local et exige des représentations et des savoir-faire collectifs qui se répercutent sur l'action.

2. La régression de la variable de ressources territoriales et la variable dépendante de développement territorial

Tableau 73. Indices de régression de la variable ressources territoriales et la variable dépendante développement territorial

Récapitulatif des modèles 0 ^b					
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Durbin-Watson
1	,842 ^a	,709	,705	,76031	1,954
a. Valeurs prédites : (constantes), ressources territoriales					
b. Variable dépendante : développement territorial					

D'après le tableau 73, il est constaté que le R^2 ajusté est égal à 0,705, ce qui signifie que la variable « ressources territoriales » explique 70,5% de développement territorial. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

De ce fait, il s'avère que les ressources territoriales occupent une place prépondérante dans le processus de développement territorial. Une excellente valorisation de ces ressources contribue au développement du territoire. En réalité, il est possible d'avancer que les particularités des éléments considérés comme ressources sont considérées comme source de spécificité pour le territoire et contribuent dans l'orientation d'un projet élaboré de manière collective autour duquel les acteurs peuvent se coordonner vers le même objectif de développement.

En fait, ce projet commun joue un rôle considérable dans la création de la richesse par le biais de la mobilisation et de la valorisation de ces différentes ressources. La spécificité acquise par le territoire, moyennant la valorisation de ces ressources contribuera au renforcement d'une offre territoriale originale, transversale et englobant les divers secteurs d'activités et favorisant par la suite une attractivité territoriale ce qui va permettre par la suite d'entraîner une certaine dynamique territoriale au niveau de la région.

Tableau 74. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de ressources territoriales

ANOVA 0 ^a						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	95,963	1	95,963	166,005	,000 ^b
	Résidu	39,309	68	,578		
	Total	135,271	69			
a. Variable dépendante : développement territorial						
b. Valeurs prédites : (constantes), ressources territoriales						

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif ($F = 166,005$), car la probabilité associée à cette statistique est inférieure à 5%.

En conséquence de ces analyses, il est possible de valider la troisième hypothèse H3 de cette étude.

D. Le test de l'hypothèse H 4 : L'approche participative contribue à la création d'une innovation sociale qui se considère comme un fondement de développement territorial

Il s'agit ici de tester la contribution de l'approche participative dans la création d'une innovation sociale envisagée comme un pilier de développement territorial. Pour cela, il est essayé de procéder à une corrélation bivariée (1) et à une analyse des indices de la régression (2) des variables « innovation sociale » et « développement territorial ».

1. Corrélation bivariée entre la variable de l'innovation sociale et la variable dépendante de développement territorial

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable de l'innovation sociale et la variable dépendante de développement territorial.

Tableau 75. Corrélation de Pearson entre les variables innovation sociale et développement territorial

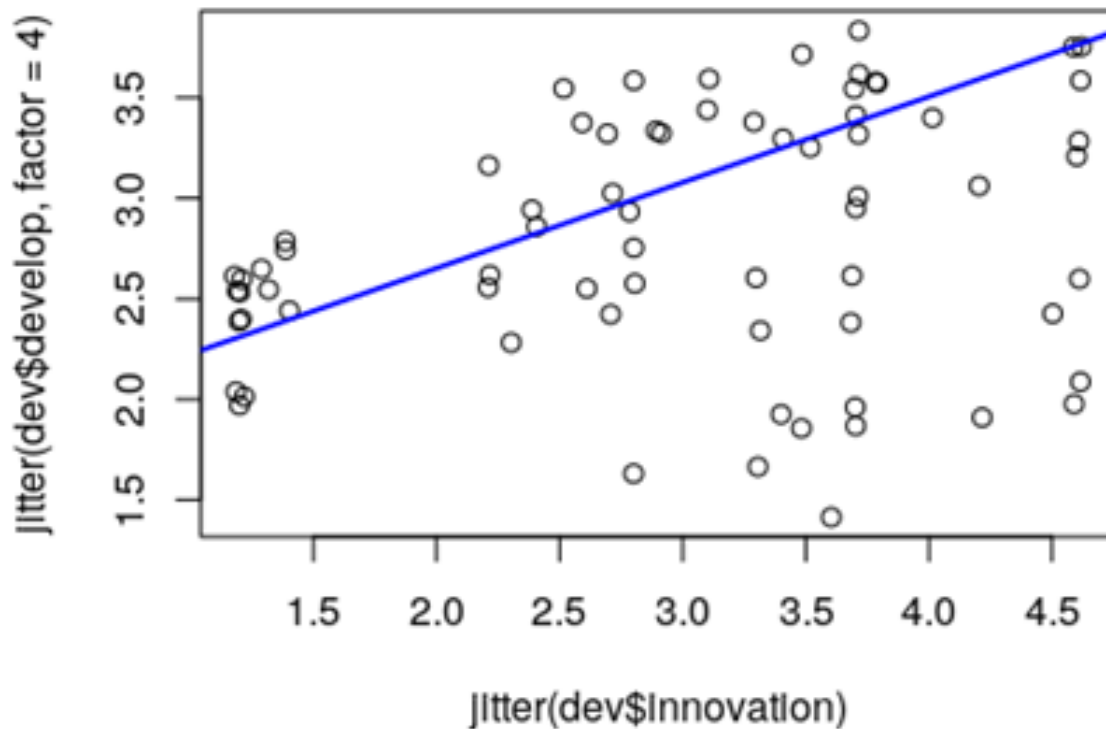
Corrélations			
		Développement territorial	Innovation sociale
Développement territorial	Corrélation de Pearson	1	,875**
	Sig. (Bilatérale)		,000
	N	70	70
Innovation sociale	Corrélation de Pearson	,875**	1
	Sig. (Bilatérale)	,000	
	N	70	70
** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Le tableau ci-dessus indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,875$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « innovation sociale » et la variable « développement territorial ». Donc, il est possible d'avancer que le développement territorial dépend de l'innovation sociale.

Ainsi, la figure 33 éclaire la force de liaison entre la variable « innovation sociale » et la variable développement territorial. Elle permet de constater :

- La forme du nuage de points est allongée, étiré du bas à gauche vers le haut à droite. La variable de l'innovation sociale et la variable de développement territorial ont tendance à varier dans le même sens ;
- La corrélation linéaire observée est positive ;
- La forme est allongée mais l'étirement est tempéré.

Figure 33. Force de liaison entre l'innovation sociale et le développement territorial



En fait, cette innovation sociale au niveau de la région contribue à la création d'un milieu innovateur qui se caractérise par sa faculté à concrétiser des projets, à identifier et à valoriser des ressources économiques nouvelles menant à l'adaptation et au renouvellement des systèmes de production. De ce fait, elle joue un rôle considérable dans la dynamisation du territoire, là où des activités ont disparu ou bien ne peuvent émerger, et permet de faire vivre le territoire.

Ainsi, de nouveaux types de services offerts à la population sont élaborés sur le territoire où l'entreprise classique ne trouve pas de retour sur investissement et où des services publics ont été retirés ou n'ont jamais été présents. Donc, il est possible d'avancer que l'innovation sociale constitue, au niveau de la région, un vecteur de spécificité et de différenciation, source d'une certaine attractivité territoriale ce qui contribue par la suite au développement du territoire en question.

2. La régression de la variable de l'innovation sociale et la variable dépendante de développement territorial

Tableau 76. Indices de régression de la variable innovation sociale et la variable dépendante développement territorial

Récapitulatif des modèles () ^b					
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Durbin-Watson
1	,875 ^a	,766	,763	,68183	2,080
a. Valeurs prédites : (constantes), innovation sociale					
b. Variable dépendante : développement territorial					

D'après le tableau ci-dessus, le modèle de la régression linéaire affiche le résultat suivant : R^2 ajusté est égale à 0,763, ce qui signifie que la variable de l'innovation sociale explique 76,3% de développement territorial. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

De ce fait, il s'avère que l'innovation sociale occupe une place centrale et se trouve au cœur de développement territorial. Une excellente exploitation de cette dimension de l'innovation sociale contribue à rendre le territoire de la région très attractif. Cependant, cette innovation nécessite davantage d'être valorisée.

En fait, cette valorisation dépend largement des politiques et des programmes à mettre en œuvre par les pouvoirs publics et qui doivent s'appuyer sur la mise en commun et le partage des compétences de différentes natures et sur le processus de développement des apprentissages dans l'action, c'est-à-dire il est primordial de mobiliser les différents acteurs et les différentes ressources, ce qui va permettre d'acquérir de nouvelles connaissances et développer les compétences individuelles et collectives, et par la suite de développer au mieux le territoire de la région objet de cette étude.

Tableau 77. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de l'innovation sociale

ANOVA () ^a						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	103,659	1	103,659	222,973	,000 ^b
	Résidu	31,613	68	,465		
	Total	135,271	69			
a. Variable dépendante : développement territorial						
b. Valeurs prédites : (constantes), innovation sociale						

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif ($F = 222,973$) car la probabilité associée à cette statistique est inférieure à 5%.

En conséquence de ces analyses, il est possible de valider la quatrième hypothèse H4 de cette étude.

E. Le test de l'hypothèse H5 : l'approche participative favorise une approche communicative pour le développement territorial

Pour tester cette hypothèse, il est essayé de recourir à la corrélation bivariée (1) et à l'analyse des indices de la régression (2) des variables approche de communication et développement territorial.

1. Corrélation bivariée entre la variable de l'approche de communication et le développement territorial

Cette corrélation permet de déterminer la nature de la relation entre la variable de l'approche de communication et la variable dépendante de développement territorial.

Tableau 78. Corrélation de Pearson entre les variables approche de communication et développement territorial

Corrélations			
		Développement territorial	Approche de communication
Développement territorial	Corrélation de Pearson	1	,973**
	Sig. (Bilatérale)		,000
	N	70	70
Approche de communication	Corrélation de Pearson	,973**	1
	Sig. (Bilatérale)	,000	
	N	70	70
**. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).			

Le tableau 78 indique un indice de corrélation de Pearson de $r = 0,973$, ce qui traduit une forte corrélation entre la variable « approche de communication » et la variable « développement territorial ». Donc, il est possible d'avancer que le développement territorial dépend de l'approche de communication.

Certes, la réalité qui a dominé en parallèle à la politique de renforcement graduel de la décentralisation porte sur l'idée centrale que le développement d'un territoire est inhérent à la faculté des acteurs territoriaux à communiquer entre eux et à s'ouvrir les uns sur les autres afin de se débarrasser des défauts et de s'améliorer en permanence. D'où, l'importance des réseaux d'acteurs territoriaux dans le relèvement du challenge d'un développement multidimensionnel (territorial). En fait, la dynamique des territoires repose principalement sur leur envie de se mobiliser autour de projets fédérateurs et intégrateurs qui entreprennent dans un environnement de concertation et de solidarité. Le territoire n'étant plus envisagé comme un simple réservoir, il est considéré en outre comme un espace de formation, d'information, d'innovation et de compétitivité qui trace le chemin de la création des relations entre les parties prenantes de développement territorial.

La collecte et la circulation de l'information d'un côté et le renforcement de l'action collective d'un autre côté constituent deux externalités positives entraînées par la coordination locale des acteurs qui est favorisée par l'approche participative. Le bon partage de l'information que soutiennent les liens locaux permet d'atténuer le risque et d'augmenter la qualité des décisions prises. En partageant des informations de différente nature, les acteurs locaux accroissent leurs connaissances. Par ce moyen, ils sont capables de contribuer à l'accroissement de la pertinence de leurs choix, de participer effectivement au dispositif d'action et d'accroître leur degré de maîtrise du territoire.

La communication est étroitement associée au choix participatif et se considère comme son soutien primordial. Cette option participative est fondée sur la mise en place d'un dialogue permanent et pérenne entre la population locale et les autres acteurs de développement d'un côté, et les décideurs d'un autre côté. En réalité, les outils communicatifs ont pour objectif de faciliter la circulation de l'information et contribuent à la réussite des échanges fructueux des expériences. Dans ce contexte, il est absolument incroyable que les méthodes participatives qui permettent de se rendre compte des retombées des diverses pratiques sur le territoire, ne soient utilisées à défaut d'une conception communicative tournée vers les partenaires territoriaux.

En effet, la communication pour le développement territorial se trouve au centre des challenges pour contribuer à la réussite des acteurs territoriaux à la définition des problèmes et la quête des solutions propices. Autrement dit, à travers la communication considérée comme un processus qui facilite aux acteurs territoriaux de se métamorphoser en parties prenantes de leur développement particulier, tous les participants à cette action tentent d'arrêter le fait d'être seulement des éléments oisifs ou de simples bénéficiaires d'interventions externes. Néanmoins, cette approche participative et communicative priorise les processus interactifs et conversationnels et se refuse à la création et à la propagation des informations solitaires qui délaissent l'autre partie du processus.

Ainsi, la communication améliore les relations qui associent les différents partenaires du développement à savoir les opérateurs économiques publics et privés, les associations locales, les habitants et d'autres participants. Ces acteurs de développement se considèrent comme des variables fondamentales qu'il faut obligatoirement associer dans les projets et programmes. Donc, ils s'enchaînent entre eux par des rapports de communication qui les informent de l'évolution des conditions du territoire.

De plus, la communication ne devrait pas être envisagée comme une manière d'exiger à l'autrui son opinion, mais comme un mécanisme de connaissances mutuelles et partagées d'une situation et de l'élaboration d'un projet commun de construction d'un territoire développé.

En fait, la participation et l'organisation des acteurs territoriaux au niveau de la région s'envisagent comme un facteur crucial dans le soutien des actions de développement. La dynamisation au niveau territorial de toutes les classes sociales et professionnelles encourage l'émergence d'une dynamisation et d'une faculté capable de gérer le territoire. Cependant, cette démarche ne peut pas aboutir aux résultats escomptés sans la mise en place des actions communicatives organisées et de grandes ampleurs.

Donc, la communication au niveau de la région objet de cette étude est envisagée comme un outil qui assure la simplification en ce qui concerne la transformation et la diffusion des informations entre les acteurs intéressés par la problématique de développement territorial. En fait, les outils et les moyens de communication sont devenus, actuellement, très diversifiés. Les outils informatiques constituent des moyens indispensables pour la communication des atouts et des avantages d'un territoire et sont des éléments primordiaux à prendre en compte dans toute politique visant son développement.

2. La régression de la variable de l'approche de communication et la variable dépendante de développement territorial

Tableau 79. Indices de régression de la variable approche de communication et la variable dépendante développement territorial

Récapitulatif des modèles ^{0b}					
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Durbin-Watson
1	,973 ^a	,947	,947	,32359	1,608
a. Valeurs prédites : (constantes), approche de communication					
b. Variable dépendante : développement territorial					

D'après le tableau 79, le modèle de la régression linéaire affiche le résultat suivant : R^2 ajusté est égale à 0,947, ce qui signifie que la variable « approche de communication » explique 94,7% de développement territorial. Ceci se confirme en interprétant le tableau d'analyse de la variance ANOVA (Analysis of variance).

En fait, le territoire de la région est généralement composé par une diversité des acteurs publics et privés. Si chaque acteur (public ou privé) communique en fonction de ses intérêts et des espérances de ses cibles, cela ne doit en aucun cas entraver la mise en place d'une stratégie globale de communication qui touche l'ensemble du territoire. Certes, une approche de communication, moyennant une transparence affirmée de l'information, contribue à occasionner un sentiment d'appartenance au territoire et de bénéficier des préceptes de la bonne gouvernance.

En fait, une stratégie de communication contribue à l'identification des forces, des faiblesses, des entraves et des exigences dont il faudrait prendre en considération au cours de la planification des programmes de développement territorial. A cet

effet, elle permet d'explorer les problèmes à solutionner; en illustrant leur nature précise, en circonscrivant leurs apparitions et en prouvant leur poids; en identifiant leurs motifs de diverses natures (comportementale, économique, socio-culturelle, politique..., etc.); en évaluant leurs répercussions sur les personnes concernées par leurs conséquences. Elle permet également d'étudier le contexte de l'intervention, en procédant à l'analyse du contexte d'ensemble d'ordre physique, politique, économique, légal, administratif, démographique, culturel et social; en anticipant les programmes, les politiques et les plans de développement qui concernent tous les secteurs.

En outre, l'élaboration d'une stratégie de communication territoriale performante se réalise suivant un processus associant la rationalité, le professionnalisme, le travail d'équipe, la participation et l'innovation. Ce processus prend en compte les fondements d'une bonne planification et répond aux nécessités méthodologiques associées à la conception d'une stratégie de communication de développement territorial. En effet, la communication pour le développement territorial ambitionne la transformation ou l'adoption de certains comportements de la part de la population visée.

De plus, les décideurs doivent s'arc-bouter sur une stratégie de communication dont les dimensions internes et externes facilitent le rassemblement de la totalité des acteurs existant au niveau du territoire autour d'un projet commun fédérateur de toutes les parties.

Toutefois, pour que cette stratégie de communication soit cohérente et intégrée il est primordial qu'elle soit mise en place selon une approche concertée. Ainsi, elle ne peut réussir sans qu'elle ne soit fondée sur des outils qui permettent d'assurer d'un côté la diffusion de messages claires, simples et précis et d'autre côté, l'atteinte des objectifs visés. De surcroît, cette stratégie de communication doit prendre en considération l'objectif d'utilisation et des particularités de chacun de ces outils en vue de toucher de manière efficace la cible.

Tableau 80. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de l'approche de communication

ANOVA 0*						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	128,151	1	128,151	1223,825	,000 ^b
	Résidu	7,121	68	,105		
	Total	135,271	69			
a. Variable dépendante : développement territorial						
b. Valeurs prédites : (constantes), approche de communication						

Le tableau ANOVA confirme le résultat du tableau précédent avec un test de F significatif (F= 1223,825) car la probabilité associée à cette statistique est inférieure à

5%.

En conséquence de ces analyses, il est possible de confirmer la cinquième hypothèse H5 de cette étude.

Tableau 81. Synthèse des résultats du test des hypothèses

Hypothèse	Résultat
H1 : l'approche participative permet d'opérationnaliser l'approche de proximité nécessaire au développement territorial.	Validée
H2 : l'approche participative contribue à la consolidation de la gouvernance territoriale considérée comme un levier incontournable de développement territorial.	Validée
H3 : l'approche participative contribue à la mobilisation des ressources territoriales qui se considèrent comme un fondement de développement territorial.	Validée
H4 : l'approche participative contribue à la création d'une innovation sociale qui se considère comme un fondement de développement territorial.	Validée
H5 : l'approche participative favorise une approche communicative pour le développement territorial.	Validée

D'après ce tableau qui dresse les résultats, il apparaît que l'hypothèse relative à la proximité est validée car cette dernière agit de manière positive sur le développement territorial. L'hypothèse relative à la gouvernance territoriale est également validée car la consolidation de cette dernière constitue un soubassement considérable en ce qui concerne la réussite du processus de développement des territoires.

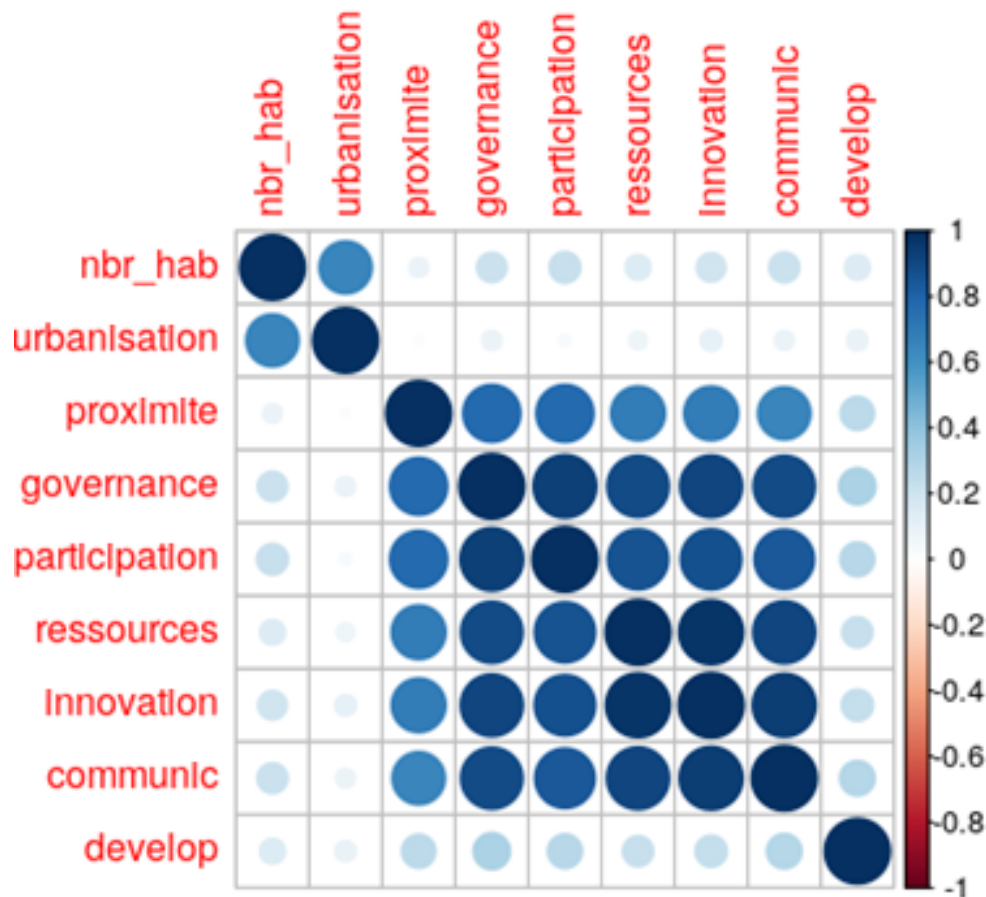
Ainsi, les hypothèses relatives aux ressources territoriales et à l'innovation sociale sont également validées, ces dernières agissent de manière positive sur le développement territorial puisqu'elles constituent des sources de spécificités et de différenciation du territoire. En ce qui concerne la dernière hypothèse qui porte sur l'approche de communication, elle est également validée puisqu'on a constaté que les moyens de la communication influencent positivement le développement du territoire de la région.

En outre, on peut également recourir à la matrice de corrélation (figure 34) qui permet d'apprécier la dépendance entre plusieurs variables en même temps. Le résultat est une table comportant des coefficients de corrélation entre chaque variable et les autres. Cette matrice peut être visualisée en employant un corrélogramme dessiné en recourant à la fonction corrplot.

A partir de cette matrice, il est possible de constater que les corrélations fortes sont représentées par des cercles foncés. L'intensité de la couleur et la taille des cercles sont proportionnelles aux coefficients de corrélation. A droite du

corrélogramme, la légende de couleurs élucide les coefficients de corrélation et les couleurs correspondantes.

Figure 34. Matrice de corrélation



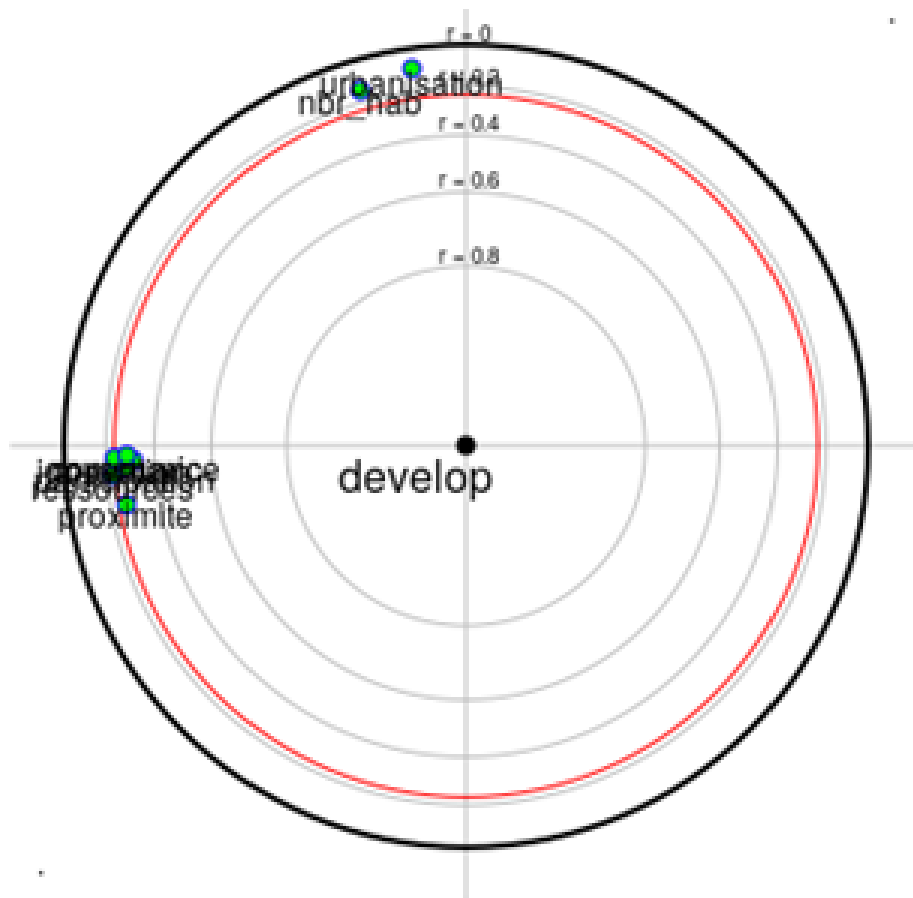
Ainsi, il est possible de recourir à une projection de type hypersphère (figure 35). À partir de cette projection, nous pouvons remarquer les résultats suivants :

- Le nombre des habitants est lié à l'urbanisation ;
- Le développement territorial est lié aux variables explicatives de notre modèle de recherche.

Figure 35. Projection vers une ACP de type hypersphère

En fait, le logiciel R a permis de générer un graphique sous forme d'un cercle et qui confirme les résultats évoqués précédemment. Ce graphique représente une projection vers une ACP focalisée (figure 36). Il peut être interprété comme suit :

- Faible corrélation entre les différentes variables explicatives ;
- Le cercle rouge représente un taux de corrélation proche de 0,2 ;
- Pour une force de liaison forte, ce taux est au voisinage de 0,8 ;
- Ces différentes corrélations sont négatives ;
- La gouvernance territoriale est la variable qui possède la corrélation la plus élevée (0, 3).

Figure 36. Projection vers une ACP focalisée

En fait, la proximité facilite le rapprochement et la mise en relation des acteurs au niveau d'un territoire donné, elle influence la façon dont les personnes et les organisations entrent en contact et réagissent. Cette mise en relation contribue à la mobilisation des divers acteurs territoriaux pour l'élaboration d'un projet commun et collectif pour le territoire, ce qui permet d'entraîner des stratégies d'acteurs et contribue par la suite dans la construction territoriale. En effet, la proximité sur le territoire permet de bien élucider le processus de coordination des acteurs et par la suite de comprendre le processus de gouvernance territoriale. C'est la forme de proximité développée qui va permettre ou non une coordination efficace des acteurs et par la suite entraîner une bonne gouvernance territoriale envisagée comme levier incontournable de développement des territoires.

En réalité, la gouvernance territoriale permet de faciliter le pilotage des espaces moyennant la participation des acteurs territoriaux au développement. Ces acteurs territoriaux sont multiples à savoir : les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises publiques et privées, les administrations, la société civile, etc. Ils sont aiguillonnés et stimulés par la valorisation des ressources territoriales dans le but de répondre aux nécessités fondamentales de la population.

Dans cette optique, la gouvernance territoriale vise à exaucer aux transformations

organisationnelles d'ordre territorial, en prenant en considération les enjeux territoriaux, économiques et sociaux, et en contribuant à la diversité des réseaux d'acteurs territoriaux, dans l'observation et le respect des mécanismes d'ordre institutionnel mis en œuvre. En fait, les acteurs de développement territorial seraient donc alliés à des arrangements de la gouvernance qui devraient dépendre de soubassement que le développement territorial constitue un objectif pour leurs activités. Ainsi, l'apparition de cet esprit de partenariat et de coopération se considère comme un préliminaire au processus de la gouvernance territoriale. Celle-ci contribue à la mise en place d'une coordination efficace des acteurs. Ce processus contribue, par conséquent, dans la prise en considération des ressources territoriales qui représentent une force considérable.

Les particularités des éléments considérés comme ressources sont envisagées comme source de spécificité et de singularité pour le territoire et contribuent dans l'orientation d'un projet conçu de manière collective autour duquel les acteurs peuvent se coordonner vers le même trajet de développement. En fait, ce projet commun contribue à la création de la richesse moyennant la mobilisation et la valorisation de ces différentes ressources. La spécificité acquise par le territoire, à cause de la valorisation de ces ressources par la coordination des acteurs, entraînée par l'approche participative et qui permet une utilisation raisonnable et rationnelle de ces ressources et l'exécution des recommandations conçues de manière collective, contribuera au renforcement d'une offre territoriale originale, transversale et intégrant les divers secteurs d'activités et entraînant par la suite une attractivité territoriale ce qui permet par ainsi de favoriser la dynamique territoriale. Cette spécificité territoriale peut être également acquise grâce à l'innovation sociale.

En réalité, l'innovation sociale s'appuie sur la mise en commun et le partage des compétences de différentes natures et sur le processus de développement des apprentissages dans l'action, c'est-à-dire elle repose sur la mobilisation d'une pluralité d'acteurs et d'une variété de ressources, ce qui va permettre de construire de nouveaux savoirs et de nouveau savoir-faire individuel et collectif. En d'autres termes, l'action collective, qui résulte de l'approche participative, suggère des résolutions diverses et différentes de celles des pratiques régnantes et contribue par la suite à l'émergence de l'innovation sociale. Cette dernière, qui se singularise par sa nature innovatrice et par son principal objectif qu'elle recherche à savoir : conforter et soutenir la satisfaction et le bien-être des individus et des collectivités, ce qui contribue à la réussite du processus du développement territorial. Ce processus de l'innovation sociale nécessite la mise en place d'une approche communicative.

Certes, la communication joue un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs escomptés par la participation des acteurs territoriaux au processus de développement territorial, dans leur insertion graduelle aux diverses étapes du processus de construction de l'édifice territoriale et dans la confiance que ces acteurs montrent à l'égard des avantages de l'orientation participative mise en place. En fait, la communication, que ce soit descendante ou ascendante, est déterminante pour

l'application d'une approche participative probante pour le développement territorial parce qu'elle permet de faciliter la diffusion des informations du bas vers le haut et inversement, du sommet vers la base.

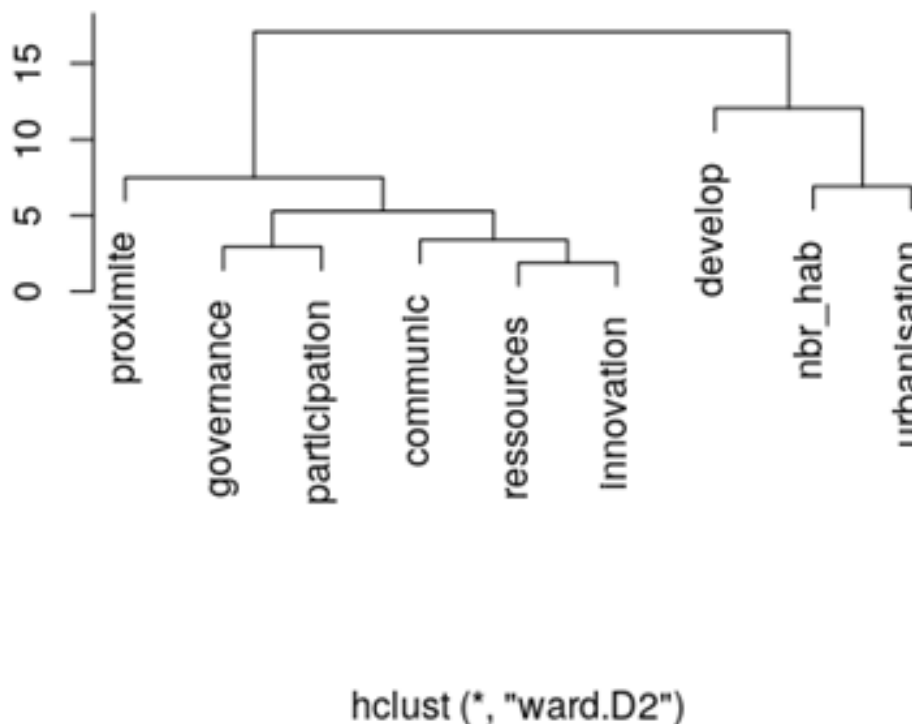
D'ailleurs, pour plus de clarification, on peut recourir à la méthode de la classification ascendante hiérarchique qui se considère comme une méthode de classification automatique utilisée en analyse des données.

La classification ascendante hiérarchique est baptisée ascendante parce qu'elle part d'une situation où tous les individus ou variables sont seuls dans une classe, puis sont rassemblés en classes de plus en plus grandes. Cette classification peut être interprétée comme suit :

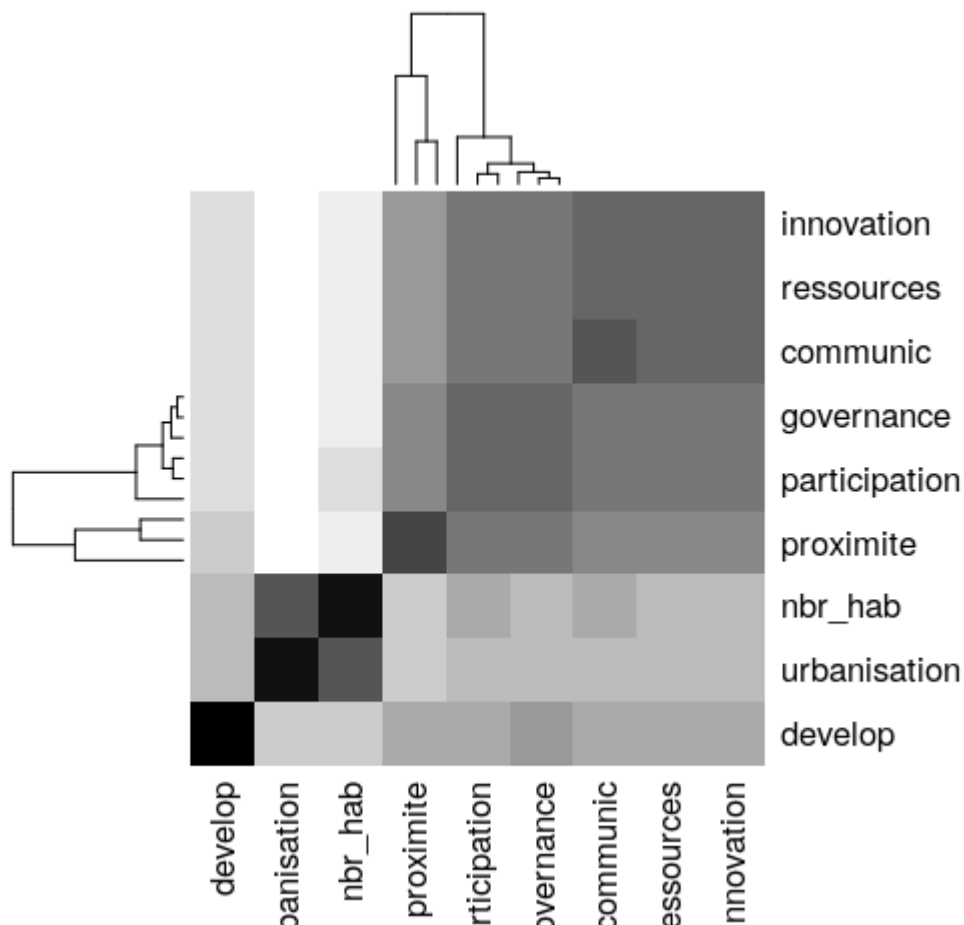
- Le développement territorial est lié principalement au nombre d'habitants et au caractère urbain ou nom des communes (population étudiée);
- Les autres variables explicatives de notre modèle de recherche y jouent un rôle de second plan.

La figure 37 éclaire cette classification qui représente une hiérarchie de partition :

Figure 37. Classification hiérarchique ascendante (CHA)



En outre, il est possible de faire appel à une combinaison entre la classification hiérarchique ascendante et la matrice de corrélation (figure 38). A partir de cette combinaison, il est remarqué que le développement territorial est fortement lié au nombre des habitants et le degré d'urbanisation. Les autres variables y jouent un rôle de second plan.

Figure 38. Combinaison entre CHA et la matrice de corrélation

§2. Le test du modèle général

Le test du modèle général consiste à relier le score de la variable dépendante de développement territorial aux cinq variables indépendantes : proximité, gouvernance territoriale, ressources territoriales, innovation sociale et approche de communication. Le test de ce modèle sous le logiciel SPSS 20.0 fournit les résultats suivants :

Tableau 82. Indices de régression du modèle général

Récapitulatif des modèles 0 ^b										
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques					Durbin-Watson
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F	
1	,979 ^a	,958	,955	,29814	,958	291,557	5	64	,000	1,741
a. Valeurs prédites : (constantes), Proximité, gouvernance territoriale, ressources territoriales, innovation sociale, approche de communication										
b. Variable dépendante : développement territorial										

D'après ce tableau, le modèle relatif à l'étude a un fort pouvoir explicatif de 95,8% (R^2 est de 0,958), cela a permis de conclure que les variables explicatives de ce modèle de recherche contribuent fortement à l'explication de la variable dépendante

« développement territorial ».

Tableau 83. Indices de régression ANOVA du modèle général

ANOVA 0*						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	129,582	5	25,916	291,557	,000 ^b
	Résidu	5,689	64	,089		
	Total	135,271	69			
a. Variable dépendante : développement territorial						
b. Valeurs prédites : (constantes), Proximité, gouvernance territoriale, ressources territoriales, innovation sociale, approche de communication.						

Le tableau ANOVA montre que le modèle obtenu est significatif. En effet, la statistique F égale à 291,557 dépasse largement la valeur critique dans la table de la loi de Fisher à 5 et 64 degrés de liberté pour un seuil de signification de 5%; d'autant plus que la régression (129,582) dépasse largement les résidus (5,689).

Tableau 84. Coefficients de régression du modèle général

Coefficients 0*						
Modèle		Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
		A	Erreur standard	Bêta		
1	(Constante)	3,157	,036		88,597	,000
	Proximité	,207	,081	,148	2,736	,000
	Gouvernance territoriale	,124	,111	,088	3,114	,000
	Ressources territoriales	,095	,129	,068	3,738	,000
	Innovation sociale	-,102	,161	-,073	-,635	,528
	Approche de communication	,597	,104	,140	3,349	,000
a. Variable dépendante : développement territorial						

Les variables validées sont celles qui présentent un t de Student supérieur à 2,6. Leur signification est également inférieure à 0,05. L'observation des coefficients de régression (deuxième colonne), permet de constater que l'approche de communication à plus d'effet que les autres variables avec un coefficient de régression de 0,597. Elle est suivie de la variable de proximité (0,207), puis la gouvernance territoriale (0,124) et en dernier lieu la variable ressources territoriales avec un coefficient de régression de 0,095. La variable de l'innovation sociale présente un coefficient de régression très faible; donc il n'est pas intégré dans la fonction de régression qui se présente comme suit : le développement territorial = 3,157+ 0,597 approche de communication + 0,207 proximité + 0,124 gouvernance territoriale + 0,095 ressources territoriales

Conclusion

L'analyse de la littérature consacrée à l'étude des liens entre l'approche participative et le développement territorial, montre que de nombreuses études ont confirmé l'impact positif existant entre ces deux concepts. Dans le même sens, les résultats de cette recherche rejoignent ces études, l'approche participative influence

de manière positive le développement territorial dans tous ces aspects. Dans le cas de la région de Béni Mellal-Khénifra, il est possible de confirmer que, selon l'avis des acteurs enquêtés, le développement territorial est influencé de manière positive par l'approche participative, bien qu'il ne soit pas montré l'impact de chaque niveau de cette dernière, proposé dans le modèle théorique.

Par la suite, il est procédé au test d'une manière empirique de modèle de cette recherche. Les résultats obtenus ont donné la possibilité de valider toutes les hypothèses élaborées et conçues au début de ce travail de recherche. Ces résultats sont issus du traitement des données contenues dans le questionnaire qui a été renseigné par un échantillon de 70 communes de la région de Béni Mellal-Khénifra. Les données ont été traitées à l'aide du logiciel de traitement de données SPSS 20.0 et du logiciel R.

Afin de répondre à la problématique générale de cette recherche, il est procédé au test de la fiabilité et de la validité des échelles de mesure tout en procédant à l'élimination des items possédant une faible représentation, et ce afin d'améliorer la qualité desdites échelles. En fait, avant toute analyse des résultats en vue de tester le modèle de recherche et ses hypothèses, la vérification de la fiabilité et de la validité des échelles de mesure de différentes variables constitue la première phase de traitement des données. Cette dernière, qui se base sur la purification de l'échelle de mesure, s'effectue par l'analyse de la fiabilité des échelles de mesure, de leur dimensionnalité et de leur validité. En réalité, l'analyse première a pour objectif d'examiner la cohérence interne des échelles de mesure moyennant le coefficient alpha de Cronbach. La seconde a pour but d'apprécier le degré d'unidimensionnalité des composantes de l'échelle, par le biais de l'analyse en composantes principales (ACP). Par la suite, il est procédé au test des hypothèses ainsi qu'au test du modèle de recherche. En conclusion toutes les hypothèses de la recherche ont été validées. Enfin, le modèle général de la recherche a été validé en essayant de préciser l'impact de l'approche participative sur le développement territorial au niveau de la région de Béni Mellal-Khénifra.

Conclusion générale

Le travail effectué avait pour ambition d'apporter un éclairage sur la contribution de l'approche participative dans le développement des territoires. Dans ce sens, ce travail a tenté de déterminer les outils et les mécanismes par lesquels ladite approche contribue de manière opérante dans le processus de développement territorial. En fait, l'objectif primordial de cette recherche doctorale était d'aboutir à la détermination des modalités et des instruments qui prévalent dans les décisions prises par les acteurs territoriaux dans un contexte participatif tout en s'arc-boutant sur une enquête menée auprès de 70 communes de la région de Béni Mellal-Khénifra. Parvenu au terme de ce travail, il est nécessaire d'essayer dans la mesure du possible d'effectuer le bilan de la recherche entreprise en mettant en évidence les principaux apports et limites sur le plan théorique, méthodologique et opérationnel.

Les apports théoriques de la présente recherche doctorale peuvent s'apprécier à partir de principaux objectifs. Premièrement, les contributions théoriques tiennent à la définition des concepts de la participation et du développement territorial. En fait, la recherche a montré, à l'aide des différents apports théoriques que les concepts de participation et de développement territorial, en dépit de la pluralité des définitions qui leur ont été accordées restent des concepts polysémiques. Deuxièmement, les apports théoriques tiennent à expliquer le rôle de l'approche participative dans la réussite d'un processus de développement territorial. Cette explication s'est faite à partir d'un modèle de recherche au sein duquel cinq variables ont été retenues (proximité, gouvernance territoriale, ressources territoriales, innovation sociale, approche communicative).

Toutefois, la présente recherche ne convoite pas que ces cinq variables sont suffisantes pour expliquer le phénomène. Elle ne fait pas des prédictions en ce qui concerne la persistance de ces types de variables dans les recherches futures, selon leur forme actuelle. Cependant, il est possible d'avancer, à la lumière des connaissances théoriques dans le domaine, que ces variables sont largement suffisantes pour expliquer la contribution de l'approche participative dans le développement des territoires.

Enfin, les contributions théoriques de la recherche tiennent à l'explication des résultats d'une étude menée auprès des collectivités territoriales (communes) et qui s'inscrit dans une logique en relation avec la problématique de départ de cette recherche. La recherche démontre l'importance de la prise en compte des composantes des résultats dans l'étude de l'apport de l'approche participative au processus de développement territorial, afin d'obtenir une vue d'ensemble de ce dernier. La recherche contribue ainsi à la détermination de la manière par laquelle l'approche participative peut jouer un rôle considérable en ce qui concerne la problématique du développement territorial. Ainsi, les résultats de la recherche empirique réalisée permettent d'établir d'importantes liaisons entre les deux concepts clés de cette recherche. En conséquence, ce travail de thèse a pour objectif de contribuer à remplir et à combler les insuffisances des travaux de recherche abordant les interactions entre la participation et le développement territorial.

Les apports d'ordre méthodologique de la recherche portent sur la réalisation d'une complémentarité entre les données primaires et les données secondaires dont l'ambition d'enrichir et de perfectionner la fiabilité et la validité des informations. Ainsi, les données primaires sur la participation et le développement territorial, en provenance des apports théoriques, sont vérifiées et complétées par des informations issues du terrain.

De plus, les contributions méthodologiques tiennent à la particularité de l'enquête menée auprès de 70 communes de la région de Béni Mellal- Khénifra. Il s'agit plus particulièrement d'une investigation sur l'impact de l'approche participative sur le développement territorial à partir de l'étude des communes qui se considèrent comme l'échelle territoriale de base. En fait, il est question d'une interprétation et d'une confrontation des différents points de vue de tous les acteurs enquêtés en s'arc-boutant sur les variables explicatives déterminées au cours de ce travail et en se basant sur les résultats théoriques retenus dans la première partie de cette recherche.

Enfin, les contributions d'ordre méthodologique de la recherche portent sur la conception et la vérification de l'ensemble des variables introduites dans le modèle général de la recherche, ayant permis de faire des liens rigoureux entre les notions théoriques et les données empiriques.

Pour les apports d'ordre opérationnel (**recommandations**), cette recherche contribue à la génération d'une panoplie de recommandations. Dans un contexte territorial caractérisé par la pluralité des acteurs, il est primordial que ces divers acteurs territoriaux arrivent à s'entendre et s'accorder sur des pratiques de vie commune. En fait, l'approche participative peut aider à dialoguer, à s'exprimer sur des sujets qui peuvent faire l'objet de conflit tout en essayant d'éviter que celui-ci ne conduise pas à la rupture sociale. En plus de la médiation des conflits, l'approche participative contribue à l'émergence des connaissances, des compétences et des relations que les acteurs du territoire peuvent mobiliser dans le cadre de développement territorial. Grâce à cette approche, les acteurs ont pleine licence de participer dans un processus de co-construction du territoire.

Toutefois, pour avoir un impact sur la gouvernance au niveau du territoire, le positionnement de la démarche par rapport à la sphère de la décision est fondamental. Plus ce positionnement est éloigné, plus ce processus peut contribuer à la mobilisation des acteurs et à la génération des choix qui reflètent réellement les enjeux en jeu. Trop proche, il risque d'être inséré dans la sphère de décision sans y apporter de changement. En outre, l'ouverture des espaces de dialogue n'est pas toujours possible et facile. En réalité, la crainte du conflit peut bloquer et paralyser le dialogue ou, au contraire, l'expression de ce conflit fortifie le positionnement de chaque acteur, sans octroyer la possibilité de dialoguer. De manière concrète, cela indique que le processus doit englober des acteurs relevant de sphères diversifiées, être le plus autonome possible (particulièrement au niveau financier) à l'égard des principaux décideurs, permettre un travail sur le long terme propice aux

apprentissages de la totalité des acteurs et viser la concrétisation des projets sans perdre de vue la dimension territoriale de développement.

Ainsi, la présence d'acteurs qui peuvent jouer le rôle de miroir et qui peuvent également faciliter des apprentissages collectifs est également recommandée. Il s'agit d'accorder l'aide aux acteurs afin de mieux se connaître tout en facilitant la lisibilité des intérêts en jeu. En conséquence, mobiliser de manière durable des acteurs diversifiés est un élément crucial de l'approche participative. En réalité, afin d'éviter le désenchantement, il est recommandé d'évaluer et de valoriser les répercussions et les impacts des exercices participatifs. Cette valorisation se rapporte aux résultats qui intéressent le plan des actions concrètes et le plan moins concret des apprentissages et des améliorations de l'interconnaissance des acteurs territoriaux.

En outre, il est fréquemment avancé que l'approche participative au niveau du territoire ne peut pas prendre en charge la totalité des enjeux territoriaux puisque les origines et les sources de certains enjeux ou conflits dépendent et intéressent l'extraterritorial. En effet, la mixité et la gémiation des différentes formes d'intervention et la possibilité de corréler les divers outils, sont des facteurs qui peuvent contribuer à la réussite du processus de développement territorial.

D'ailleurs, malgré ses limites, l'approche participative se considère comme un mal nécessaire. Les usagers et les gestionnaires du territoire se heurtent à des enjeux compliqués et enchevêtrés, les acteurs sont multiples et les zones d'incertitudes sont luxuriantes et multidimensionnelles (sociale, économique..., etc.) Ainsi, dans des circonstances politiques qui ne sont pas propices à l'adoption d'une approche autoritaire, le dialogue et la concertation sont devenus essentiels. En fait, au-delà de louange prodiguée à ce type d'approche ou de la dénonciation de ses limites, il est recommandé également de s'arc-bouter sur des connaissances acquises pour octroyer aux acteurs du territoire les moyens les plus propices pour développer des stratégies collectives.

Ainsi, il est recommandé d'effectuer une lecture des liens d'acteurs par le biais de l'approche de proximité ce qui va permettre de cibler l'action publique. En fait, partant de l'objectif général de développement de liens entre acteurs, une lecture en matière de proximité permettra de délimiter, circonscrire et cibler des catégories d'acteurs en fonction de leurs particularités, en fonction de leurs compétences, etc. De plus, les conclusions de cette recherche montrent que les acteurs publics territoriaux doivent mettre en place des soutiens au développement des réseaux d'acteurs territoriaux ce qui favorisera la mise en place de l'approche participative et contribuera à l'accroissement de sa contribution en matière de développement des territoires. En réalité, c'est en essayant d'étudier les origines des réseaux et les liens qui les composent qu'il est possible d'être en mesure de s'intéresser aux facteurs de rapprochement des acteurs, c'est-à-dire aux éléments qui facilitent la rencontre, l'entente et la compréhension des acteurs les uns envers les autres.

De plus, il est également recommandé de renforcer des mécanismes de participation des citoyens. En effet, il est primordial de mettre en place un cadre juridique et institutionnel claire susceptible d'accorder aux individus et à la société civile la capacité d'avoir un droit de regard et une possibilité d'intervention au niveau de l'élaboration des projets et des programmes de développement territorial. Pour garantir une telle intervention, la communication préalable sur lesdits projets, en recourant aux moyens appropriés, semble nécessaire. Cette participation ne devrait pas être limitée aux modalités de suggestion mais également aux formules qui facilitent le suivi et l'évaluation.

En dépit des apports évoqués précédemment, la recherche a soulevé de réelles **limites** qui constituent autant de pistes d'investigation, tant sur le plan théorique que méthodologique. En fait, sur le plan théorique, la première limite provient de la non prise en compte de la contribution de chaque niveau de la participation dans le processus de développement territorial. Une deuxième limite importante porte sur la conception du modèle général de la recherche, c'est-à-dire des variables et des dimensions qui y ont été introduites. Pour les variables, la sélection effectuée ne reflète pas la totalité des variables qui peuvent caractériser la contribution de l'approche participative dans la réussite du processus de développement territorial.

Sur le plan méthodologique, le traitement des résultats de l'enquête ainsi que ceux du cas objet de cette étude (communes) a permis de fournir des informations et résultats qui correspondent aussi bien avec les hypothèses qu'avec les apports théoriques. Cependant, on ne peut pas accorder de garantie en ce qui concerne la validité de ces résultats, issus du travail empirique, sur n'importe quel territoire, malgré qu'ils soient convenables dans le contexte actuel.

De même, ce travail de recherche s'est concentré sur un échantillon composé uniquement d'acteurs publics (sans prise en compte des autres acteurs territoriaux), ces derniers sont sensés appréhender et pratiquer l'approche participative. Certaines limites concernent également la méthodologie de recherche adoptée et la méthode statistique de vérification des hypothèses de recherche.

En fait, afin d'apporter une réponse à la problématique de cette recherche, il est opté pour une approche quantitative de l'analyse des données. Ce choix peut être justifié par la nature causale de la problématique. En outre, ce choix n'était pas facile à effectuer étant donné que la subjectivité de la thématique fait en sorte qu'il serait plus convenable d'utiliser une méthodologie qualitative. Toutefois, comme l'élucident de nombreuses recherches empiriques, la subjectivité d'un phénomène ne se considère pas comme une condition suffisante pour justifier l'utilisation d'une méthodologie qualitative. De ce fait, il semble qu'il est possible d'évaluer des pratiques et des perceptions de manière satisfaisante en faisant recours aux méthodes quantitatives.

En dépit des faiblesses évoquées ci-dessus, inhérentes à toute recherche scientifique de cette envergure, cette réflexion est un essai de contribution à l'évolution de

la connaissance dans le domaine d'analyse choisi, tant au niveau théorique, que méthodologique et pratique. Toutefois, plusieurs questions, bien qu'évoquées par la recherche, n'ont pas reçu suffisamment de réponses dans le cadre de cette thèse, et constitueront de ce fait l'objet de nouvelles recherches et prolongements envisagés (**perspectives**). En fait, ce travail de recherche ouvre quelques voies importantes d'investigations qui résultent notamment des limites rencontrées lors de sa réalisation.

Ainsi, les efforts de recherches futures peuvent être investis dans la prise en considération du rôle de chaque niveau de la participation dans la réussite du processus de développement territorial. Parmi les niveaux qu'il est possible d'étudier, il s'agit : le rôle de l'information, de la consultation, de la concertation de la négociation dans la réussite des projets de développement territorial. De plus, les futures recherches peuvent également s'intéresser à la participation de chaque acteur à part (public, privé, social) au développement des territoires. Ainsi, il serait intéressant de prodiguer des efforts en matière de l'évaluation de l'approche participative pour le développement territorial.

En outre, sur le plan méthodologique, il serait important de penser à compléter l'étude quantitative des liens de causalité entre l'approche participative et le développement territorial moyennant des techniques qualitatives de recherche comme les entretiens ou les observations. En réalité, l'utilisation des techniques qualitatives permettra de maîtriser certains aspects subjectifs qui échappent à l'utilisation des méthodes quantitatives caractérisées par leur objectivité.

Bibliographie

Ouvrages

- Abbadi. D, (1997), « Les enjeux économiques de la communication au sein des collectivités locales ». In, Communication et Collectivité locale, Actes des journées d'étude sur la « Mise en œuvre d'une cellule de communication au sein des collectivités locales », Faculté de droit de Mohammedia.
- Aktouf. O, (1987), « Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : Une introduction à la démarche classique et une critique, Presses de l'Université du Québec, Montréal.
- Annick J, (2016), « Les organisations paysannes en République du Congo : Emergence et signification des dynamiques organisationnelles dans le secteur agricole en zones péri-urbaines et rurales », édition : Connaissances et Savoirs, Saint-Denis.
- Aristote, (2001). Organon III. Les Premiers Analytiques (J. Tricot, trad.), édition : Vrin, Paris, France.
- Aydalot. P, (1982), « Economie régionale et urbaine », Edition : Economica, Paris.
- Aydalot, P., (1985), Economie régionale et urbaine, Paris, Economica.
- Azoulay. G, (2002), « Les théories du développement », Edition : Presses Universitaire de Rennes, Rennes.
- Baud, P., Bourgeat, S., Bras, C., (2008), Dictionnaire de géographie. Edition : Hatier, Paris.
- Baudelle. G, Guy. C, Mérenne-Schoumaker. B, (2011), « Le développement territorial en Europe : Concepts, enjeux et débats », édition : Presses Universitaire de Rennes, Rennes.
- Bekkari. L, (2009), « Dynamiques institutionnelles des systèmes d'irrigation communautaire au Moyen Atlas, Maroc », Edition : Presses Universitaire de Louvain, Louvain.
- Bélanger. C, (2015), « Apprentissage collectif, innovation et fonctions territorialisées de soutien au développement : Définition, dimensions et influence », édition : Université de Québec, Chicoutimi.
- Benraïss. L, Rambhujun. N, (2008), « Analyse des données et techniques décisionnelles appliquées au MRH », édition, Foucher, Vanes.
- Bernard. C, (1865), « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale », Londres, Madrid, Paris, J. b. Filières et fils, Hyppolyte Baillère, C. Bailly-Baillère.
- Blumer. H, (1986), « Symbolic Interactionism : Perspective and Method », University of California Press.
- Booth, p., Jouve, B., (2005), Démocratie métropolitaines, Presse de l'Université du Québec, Géographie métropolitaine.
- Brunet, R., et al, (1992), Les mots de la géographie : dictionnaire critique, Paris.
- Brunet. R et al, (1993), Les mots de la géographie, Reclus-la documentation française, in Peltier. C, Fort. J, (2014), « Histoire-géographie : Espaces, temps et durabilité », édition : Educagri, Dijon.
- Bussi. M, (2009), « Un monde en recomposition : géographie des coopérations des territoires », édition : Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Carricano. M, Poujol. F, (2009), « Analyse de données en SPSS », Pearson Education France.
- Cazal. D, (2000), « Entre théorie et pratiques : pour une approche réflexive des organisations », édition, IAE de Lille, Lille.
- Comptes Rendus », (2014), Géographie, économie, société, n°1, (Vol. 16), pp. 133-141. In, Torre. A, Beuret. B, (2012), « Proximités territoriales », Éditions, Economica, Anthropos, Paris.
- Cormerais. F, Milon, A, (1994), « La communication ouverte », édition : Liaisons, Paris.
- Courlet, C., (2001), Territoires et régions. Les grands oubliés du développement économique, Edition : Le Harmattan, Paris.
- Cresson, E., (1995), Livre vert sur l'innovation, CE. In, Mercier-Laurent. E, (2011), « Les écosystèmes de l'innovation », édition : Lavoisier, Paris.
- Crozier, M., Friedberg, E., (1977), L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Éditions du Seuil, Paris.
- Da cunha. A, Ruegg. J, (2003), « développement durable et aménagement du territoire », édition : Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), Lausanne.
- David .A, Hatchuel. A et Laufer. R, (2000), « Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management », édition : Vuibert, Paris.

- De Ketele. J.-M., Roegiers. X, (2009), « Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire », d'interview et d'étude de documents (4e éd.). Bruxelles : De Boeck.
- De Lanversin. J, Lanza. A, Zitouni. F, (1989), « La région et l'aménagement du territoire dans la décentralisation », édition : Economica, Paris.
- Dépelteau. F, (2010) « La démarche d'une recherche en sciences humaines : De la question de départ à la communication des résultats », Bruxelles : De Boeck Université.
- Donnet. G, (1994), « La presse d'entreprise », édition : Liaison, Paris.
- Duperré. M, (2004), « L'organisation communautaire : La mobilisation des acteurs collectifs », édition : Les presses de l'Université LAVAL, Québec.
- Ekwalla. J, (2012), « Développement social des entreprises camerounaises », édition : L'Harmattan, Paris.
- Evrard. Y, Pras. B, Roux. E, (2003), « Market, études et recherches en marketing », 3ème édition, Dunod, Paris.
- Fayol, H., (1916), Administration industrielle et générale, In, Barmeyer, C., (2007), Management interculturel et styles d'apprentissage, Ed, Les presses de l'Université de Laval.
- Fillieule. O, Péchu. C, (1993), « Lutter ensemble : Les théories de l'action collective », Edition : L'Harmattan, Paris.
- Fontan. J, Klein. J, Tremblay. D, (1999), « Entre la métropolisation et le village global : Les scènes territoriales de la conversion », édition : Presses Universitaires de Québec, Québec.
- Fremont, A.-A, propos de la notion de ressource territoriale. In : La ressource territoriale / Gumuchian, H., Pecqueur.B., (2007), Ed Economica, Paris, (Anthropos).
- Frontisi-Ducroux, F et Vernant. J. P, (1997), « Dans l'œil du miroir », édition : Odile Jacob, Paris.
- Gagnon, C., (1994), La recomposition des territoires. Développement local viable, Edition : L'Harmattan, Paris.
- Gauthier. B, (1986), « Recherche sociale », édition : Presses Universitaires de Québec, Québec, Canada.
- Gavard . p et al, (2012), « Méthodologie de la recherche en science de gestion », édition : Pearson Education, Paris.
- Gavard - Perret. M, Gotteland. D, Haon. C et Jolibert. A, (2008), « Méthodologie de la recherche : Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion », Ed : Pearson. Paris.
- George. C, (1997), « Polymorphisme du raisonnement humain », , édition : PUF, Paris.
- George, P., Verger, F., (2009), Dictionnaire de la géographie, Paris, Presses universitaires de France.
- Girod-Séville. M, Perret. V, (1999), « Fondements épistémologique de la recherche », in R. A Thiétart et coll., Méthode de recherche en management, Dunod, Paris.
- Glaser. B, Strauss.A , (1967) « The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research », New York : Aldine Transaction.
- Gondrand. F, (1983), « L'information dans les entreprises et les organisations », édition d'Organisation, Paris.
- Gondrand, F, (1998), l'information dans les entreprises et dans les organisations, Les Editions d'Organisation, Paris.
- Gourlay. F, (2004), « Lorient : une ville dans la mondialisation », édition : Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Gouttebel, J.-Y., (2003), Stratégies de développement territorial, Edition : Economica, Paris.
- Greffe. X, (2002), « Le développement local », L'AUBE, DATAR.
- Greffe, X., (2002), Le développement local, Editions de l'Aube - DATAR, La Tour d'Aigues, p. 199. In, Laroussi, H., Micro-crédit et lien social en Tunisie : La solidarité instituée, Ed : Karthala et IRMC.
- Greffe, X., (2002), Le développement local, Edition de l'Aube, coll. Bibliothèque territoires.
- Grobras. J. M, (1987), « Méthodes statistiques des sondages », Collection « Economie et statistiques avancée », Edition, Economica, Paris.
- Gumuchian, H., Pecqueur.B., (2007), La ressource territoriale. Edition, Economica, Paris.

- Hahn. C, Mace. C, (2012), « Méthodes statistiques appliquées au management », édition : Pearson, France.
- Harvey. P, (2004), « La démocratie occulte : Rapports de force, gouvernance et communauté dans la société de l'information », édition : Les presses de l'université de Laval, Québec.
- Hermel. L, Louppe. A, (1999), « Le marketing direct au service des collectivités territoriales », édition : La Lettre du Cadre Territorial.
- Hume. D, (2006), « Enquête sur l'entendement humain », 2^{ème} édition : Flammarion, Paris.
- Isidore Bocco. E, (2010), « Gouvernance et errances », Edition : Publibook, Paris.
- Kant. E, (1974), « Critique de la raison pure », édition : Presses Universitaires de France, Paris.
- Kremer-marietti. A, (1995), « Positivismisme », Encyclopedia Universalis (CD-ROM, 18-803).
- Kuhn. T, (1983), « La structure des révolutions scientifiques », édition : Flammarion, Paris.
- Labailly. C, Dellatre. H, (1998), « La communication interne dans les collectivités territoriales : Stratégie et méthodes », édition : La Lettre du Cadre Territorial.
- Lamizet. B, (1992), « Les lieux de la communication », édition : Pierre Mardaga, Liège.
- Larousse, (2013), in, Moalla. E, (2017), « Décider à l'international : Est-ce une question de distance? », Edition : L'Harmattan, Paris.
- Le Moigne J.-L. (1990). La modélisation des systèmes complexes, Dunod. In, Cromarias. A, (2009), « La flexicurité dans les petites et moyennes organisations : Enjeux des pratiques et dynamiques territoriales », sous la direction de : Everaere. C, Université Jean Moulin Lyon 3.
- Le Moigne. J. L, (1995), « les épistémologies constructivistes », édition : PUF, Paris, France.
- Le Moine, J-L, (1990), « Le Constructivisme, tome II : des épistémologies », ESF, Editeur-Communication et Complexité, Paris.
- Limbos. E, (1986), « La participation : Conseils et méthodes pour développer la qualité et l'animation de la vie associative », Edition, ESF.
- Lorant. G, (2005), « Les collectivités locales face aux défis de la communication », édition : L'Harmattan, Paris.
- MacPherson, C. B., (1985), Principes et limites de la démocratie libérale [trad. par André D'Allemagne], Paris, La Découverte.
- Maillefert. M, (2004), « L'économie du travail : concepts, débats et analyses », édition : Studyrama.
- Marchesnay, M., Julien, P., (1996), L'entrepreneuriat, Ed, Economica, Paris.
- Maren. J.-M. V. DER ,(1996), « Méthodes de recherche pour l'éducation », De Boeck Supérieur.
- Marshall. A, (1890, traduction française 1906), Principes d'économie politique. Livre IV. Collection : Les classiques des sciences sociales.
- Marshall, A., (1891), Principles of economics, Collections : Classiques des sciences sociales. Les auteurs classiques.
- Masquelet . A. C, (2006), « Le raisonnement médical », Éditions : Presses Universitaires de France, Paris, (Collection Que sais-je, n°3764).
- Massicotte. G., (2008), Sciences du territoire, éd, Presses de l'Université de Québec, Québec.
- Mégard, D, (2012), « La communication publique et territoriale », édition : Dunod, Paris.
- Miles Matthew. B, Huberman. A, (1991), « Analyse des données qualitatives, Recueil de nouvelles méthodes », Traduit de l'anglais par Catherine De Backer et Vivian Lamongie, Edition du renouveau pédagogique. Bruxelles.
- Mollard. A, Sauboua. E, Hirczak. M, (2007), « Territoires et enjeux du développement régional », Edition : Quæ, Versailles.
- Moscarola. J, (1990), « Enquête et analyses des données avec le sphinx », Edition Vuibert, Paris.
- Nardin, P. In, Vachon, B., (1993), Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique du développement. Boucherville : Gaétan Morin Éditeur.
- Nosel. J, (2007), « Chroniques d'écologie politique », Edition, Publibook.
- Olivier. M, (2005), « L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes ». Armand. C, coll. « 128 ».

- Paolaggi .J. B., Coste. J., (2001) « Le raisonnement médical : de la science à la pratique clinique ». Éditions : ESTEM, Paris.
- Pecqueur. B., (1996), « Dynamiques territoriales et mutations économiques », Paris, L'Harmattan.
- Pecqueur, B., (1996), Processus cognitifs et construction des territoires économiques, sous la direction de Pecqueur, B., Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, Paris.
- Pecqueur, B., (2005), « Le développement territorial : Une nouvelle approche des processus de développement pour les économies de Sud », édition : IRD, Paris.
- Peirce.C. S, (2002), « Pragmatisme et pragmatisme ». Editions du Cerf, Paris, France.
- Perret. V, Séville. M, (2003), « Fondement épistémologique de la recherche ». In, R-A Thiétart (dir), « Méthodes de recherche en management », Edition : Dunod. Paris.
- Perroux, F., (1981), Pour une philosophie du nouveau développement, Ed, Aubier-Montaigne-UNESCO, Paris.
- Piaget .J, (1967), « Logique et connaissance scientifique », Paris, Gallimard – Encyclopédie de la pléiade.
- Pommier, P., (2002), Les systèmes productifs locaux, DATAR, la documentation française, Paris.
- In, Boujrouf, S., Antheaume, B., Giraut, F., Landel, P-A., (2009), Les territoires à l'épreuve des normes : référents et innovations, Ed : El watanya, Marrakech.
- Popper. K. R, (1991), « La connaissance objective », édition : Aubier, Paris, France.
- Proulx, M., (2008), Territoires de gestion et territoires d'émergence, Sciences du territoire au Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Rallet. A, (2007), Commentaires du texte d'Oliver Crevoisier dans Mollard Amédée et al (2007) Territoires et enjeux du développement régional. Éditions Quae, Versailles. In, Massicotte, G., (2008), Sciences du territoire, éd, Presses de l'Université de Québec, Québec.
- Resmini. L, Torre. A, (2011), « Compétitivité territoriale : Déterminants E politique », édition : copyright, Milano.
- Rist. G, (1996), Le développement : histoire d'une croyance occidentale, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 52. In, Tremblay. S, (1999), Du concept de développement au concept de l'après- développement : Trajectoire et repères théoriques, Ed : Université Québec à Chicoutimi.
- Rostow. W.W, (1960), the Stages of Economic Growth, Cambridge University Press. Traduction française, les étapes de la croissance économique, 1963, Editions du Seuil.
- Roussel. P, (2005), « Chapitre9 : Méthodes de développement d'échelles pour questionnaire d'enquête », In, Roussel. P, Wacheux. F, « Management des ressources humaines : Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales », Edition : De Boeck, Bruxelles.
- Royer. I, Zarlowski. P, (1999), « Echantillon (s) », In Thiétart. R. A, "Méthode de recherche en management" Dunod, Paris.
- Rutter C., (2014), Économie sociale et solidaire et Territoires : Quels apports réciproques pour leur développement respectif en Midi-Pyrénées.
- Saint-Pierre. H, (1975), « La participation : Pour une véritable prise e charge responsable », édition : Les presses de l'université de Laval, Québec.
- Savy, M., Veltz, P., (1995), Les nouveaux espaces de l'entreprise. Edition de l'AUBE, Datar.
- Schôn, D., Argyris, C., (2002), Apprentissage organisationnel Théorie, méthode, pratique, Bruxelles, De Boeck.
- Seers, D., (1969), the meaning of development, International Development Review, V. 3, N° 2, pp. 2-7. In, Massicotte. G, (2008), "Sciences du territoire : Perspectives québécoises", Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Thiétart. R. A, Coll., (2000), « Méthodes de recherche en Management », Dunod, Paris.
- Thiétart. R. A et al, (2007), « Méthodes de recherche en management », 3^{ème} Edition, Dunod, Paris.
- Thiétart. R.A et al, (2014), « Méthodes et recherche en management », 4^{ème} édition, Dunod, Paris.
- Torre. A, Beuret. J, (2012), « Proximités territoriales : Construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations », Edition : Economica, Paris.

- Torre. A., Kirat .T, (2008), « Territoires de conflits : analyse des mutations de l'occupation de l'espace », Edition : Harmattan, Paris.
- Touzri. A, (2005), « Développement local, acteurs et action collective », Edition : Presses universitaires de Louvain, Louvain.
- Tremblay. M, Tremblay. P, A, Tremblay. S, (2002), « Développement local, Economie sociale et Démocratie », édition : Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Vachon, B., (1993), Le développement local, théories et pratiques, Gaëtan morin éditeur.
- Veltz, P., (2002), Des lieux et des liens, Politique du territoire à l'ère de la mondialisation, Editions de l'Aube, Paris.
- Vogt .W. P, (1999) , « Dictionary of Statistics & Methodology : A Nontechnical Guide for the Social Sciences », SAGE.
- Von Glasersfeld. E, (1988), « Introduction à un constructivisme radical». In, Watzlawick. P, (1981), « L'inventaire de la réalité : Contributions au constructivisme » (Hacker. A-H, trad) (p. 19-43), édition : seuil, Paris.

Revue

- Abdel Hakim, T. et Campagne, P., (1987), Analyse des zones rurales et développement local. In : Cahiers de la Recherche-Développement, n° 13, mai.
- Ait Heda. A, Meyer. V, (2016), « Valorisation, stratégies et communication des territoires à l'épreuve de l'authenticité », Communiquer, 16 | 2016, pp. 1-8.
- Allie, L., (2008). « Pactes ruraux et parc naturel régional ». Organisations & Territoires, N°17, pp. 85-92.
- Alter. N, (2000), « L'innovation ordinaire », revue française de sociologie, 42-3, pp. 591-594.
- Anadon. M, Guillemette. F, (2007), « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? », Recherches Qualitatives, 5, pp.26-37.
- Angeon. V, Callois. J, (2005), « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité? », Économie et institutions, 6-7 | 2005, pp. 19-50.
- Angeon. V, Caron. P et Lardon. S, (2006), « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus? », Développement durable et territoires, Dossier 7.
- Arnstein, S.R., (1969), « A Ladder of Citizen Participation », Journal of the American Planning Association, Vol. 35, n°4, July, pp. 216-224. In, Beure, J., (2011), Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature? Le cas des réserves de biosphère, Développement durable et territoires, Vol. 2, n°3 | Décembre 2011.
- Arnstein, S (Id.), (1969), A Ladder of Citizen Participation, JAIP, Vol. 35, No. 4, p. 216. In, Amelot. X, (2013), « Cartographie participative pour le développement local et la gestion de l'environnement à Madagascar : empowerment, impérialisme numérique ou illusion participative? », L'Information géographique, vol. 77(4), 47-67.
- Arrow, J. (1962), the Economie Implications of Learning by Doing. In, The Review of Economic Studies, Vol. 29, Issue 3, 18 p.
- Awono. R, (2015), « La communication territoriale : constructions d'un champ », Communiquer, 15 | 2015, pp. 85-106.
- Aydalot, P., (1985), Économie régionale et urbaine, Economica, Paris, 487 p. In, Villeneuve, P., (1986). Aydalot, P., (1985) Économie régionale et urbaine. Paris, Economica, 487 p, Cahiers de géographie du Québec, 30(81), pp. 444-445.
- Aydalot, P., (1986), Milieux innovateurs en Europe, GREMI, Paris. In, Leloup, F., (2010), Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre, (4), pp. 687-705.
- Ayong-le-Kama, A. – Commissariat Général du Plan (CGP), 2005. Horizon 2020 : l'État face aux enjeux du développement durable. Commissariat Général au Plan. Rapport Groupe de travail «ÉQUILIBRES », octobre 2005, 187 p. In, Rey-Valette, H, Roussel, S., (2006), L'évaluation des dimensions territoriale et institutionnelle du développement durable, Développement durable et territoires, Dossier 8 | 2006.

- Bacqué, M-H., Sintomer Y., (2001), Gestion de proximité et démocratie participative, Les Annales de la Recherche urbaine, 90, pp. 148-155.
- Mazeaud, A., Sa Vilas Boas, M. & Berthomé, G., (2012), Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés. *Participations*, 2, (1), pp. 5-29.
- Bajoit, G., (2005). « La place de la violence dans le travail social », *Pensée plurielle*, no 10, (2), pp. 119-135.
- Ballet J. et R. Guillon, (2003), Regards croisés sur le capital social, Paris, Paris, Ed. L'Harmattan, Coll. Ethique économique. In, Angeon, V., Callois, J., (2005), Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité? , *Économie et institutions*, 6-7 | 2005, pp. 19-50.
- Banos, A., (2001), « Enhancing mobility behavior analysis using spatial interactive tools and computer intensive methods », *Geographic Information Sciences*, Vol.7, N° 1, pp. 35-41.
- Banos, A., (2001), « A propos de l'analyse spatiale exploratoire des données », *Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne]*, Systèmes, Modélisation, Géostatistiques, document 197.
- Banque mondiale (2001), Poverty Reduction Strategy Sourcebook : Chapters and Related Materials, disponible sur le site de la Banque mondiale (www.worldbank.org/poverty/strategies), version pour commentaires, avril, In Jean-Pierre Cling et al., (2002), Processus participatifs et lutte contre la pauvreté : vers de nouvelles relations entre les acteurs? », *L'Économie politique* 2002/4 (no 16), pp. 32-54.
- Baron, C. et Bonnassieux, A., (2013), Gouvernance hybride, participation et accès à l'eau potable. Le cas des associations d'usagers d'eau (AUE) au Burkina Faso. *Annales de géographie*. 5(693), pp. 525-548.
- Bateson, G., (1977), Vers une écologie de l'esprit, traduit de l'Anglais par Peria Drisso, Laurencin Lot et Eugène Simion, Éditions du Seuil, Paris. In, Hernandez, E., La communication interne : du discours à la réalité, *Communication et organisation*, 5 | 1994, mis en ligne le 26 mars 2012.
- Baudelle, G., Guy, C., Mérenne-Schoumaker, B., (2013), Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 17-18 | 2013.
- Becattini, G., 1992, « Le district marshallien : une notion socio-économique », dans G.B. Benko, A. Lipietz, Les régions qui gagnent, districts et réseaux, PUF, Paris. In, Carlier, F., (2006), Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique. *Géographie, économie, société*, vol. 8, (2), pp. 193-214.
- Benjamin, B., (1984), Strong Democracy. Participatory Politics for a New Age, Berkley, University of California Press. In, Chapas, B, Hollandts, X. (2017). La participation dans le monde du travail : une perspective d'autogouvernement. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 129(3), pp. 59-68.
- Benko, G., Lipietz, A., (1992), Les Régions qui gagnent, PUF, Économie en liberté, Paris. In, Leloup, F., (2010), Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre, (4), pp. 687-705.
- Bepa, (2010), Bureau des conseillers de politique européenne, Empowering people, driving change : Social Innovation in the European Union, Bepa, mai. In, Rousselle, M. (2013), L'innovation sociale, une solution durable aux défis sociaux, *Informations sociales*, 180, (6), pp. 140-148.
- Bertrand, H., Gorgeu, Y., Moquay, P., (2001), Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale, Actes des 31èmes journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires, Paris. In, Gardère, E., (2012), Institution communicante et nouveau management public », *Communication et organisation*, 41 | 2012, pp. 27-39.
- Bertrand, N., Gorgeu, Y., Moquay, P., (2001), Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale, Les 3e journées de la proximité Nouvelles Croissances et Territoires, Paris, 13-14 décembre 2001, 18p. In, Haddad, M, Bouzaida, M. A., (2013), « Développement local et gouvernance territoriale : Enjeux et perspectives post-révolution », *Journal of Academic Finance (J.A.F.)*, n° 3.
- Bertrand, N., Moquay, P., (2004), La gouvernance locale, retour à la proximité. *Economie Rurale* 280, pp. 77-95. In, Rey-Valette, H., Mathé, S. (2012), L'évaluation de la gouvernance territoriale. Enjeux et propositions méthodologiques. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, décembre, (5), pp. 783-804.

- Besançon. E, (2015), « La diffusion de l'innovation sociale, un processus de changement multiforme : Une illustration à partir d'une recyclerie », *Sociologies pratiques*, 31, (2), pp. 31-40.
- Beuret. J, Pennanguer. S, Tartarin. F, (2006), « D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire », *Natures Sciences Sociétés* 14, pp. 30-42.
- Billaudot, B., Colletis-Wahl, K., (2006), « Un réexamen de la proximité : de la nécessité de distinguer deux types de going concerne, le territoire et l'organisation », *La proximité entre interactions et institutions*, Bordeaux 28-30 juin 2006. In, Colletis-Wahl, H., (2008), *Micro-institutions et proximités : quelles lectures des dynamiques territoriales?* *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, juin, (2), pp. 251-264.
- Bimber, B., Flanagan, A. J., Stohl, C., (2005), *Reconceptualizing collective action in the contemporary media environment*, *Communication Theory*, 15, pp. 365-388. In, Doutrelot. O, Mabi. C, Moreau. R, (2012), « La communication des collectivités à l'épreuve du numérique », *Pyramides*, 24 | 2012, pp. 93-111.
- Blais.M, Martineau. S, (2006), « L'analyse inductive générale : Description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives* », 26 (2), pp. 1- 18.
- Blondieux. L, Faurniau. J. M, (2011), « Démocratie et participation : un état des savoirs », N° 1, *Participations*, revue se sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté. pp. 8-35.
- Boschma, R., (2005), *Does geographical proximity favour innovation?* *Économie et Institutions* 6 et 7, pp.111-126. In, Talbot. D, (2010), « La dimension politique dans l'approche de la proximité », *Géographie, économie, société*, 2010/2 (Vol. 12), pp. 125-144.
- Bresson. M, (2014), « La participation : un concept constamment réinventé », *Socio-logos*, 9 | 2014.
- Brunet, R., (1990), *Le territoire dans ses turbulences*, Reclus, 150 p, In Glon. E, Pecqueur.B, (2010), « Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 1 | 2006.
- Business Panel on future EU innovation Policy, (2009), *Reivent Europe through innovation, From a Knowledge Society to an Innovation Policy*, Commission européenne, DG Entreprises et Industries. In, Mylène Rousselle, (2011), « L'innovation sociale : au-delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux », *Les cahiers de la solidarité*, collection dirigée par Stokkink.
- Campagne, P., (1994), *Agriculture et développement local : quelques questions économiques*. In : Duché G. (ed.). *Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz*. Montpellier : CIHEAM, *Cahiers Options Méditerranéennes* ; n. 3, pp. 55-65.
- Camagni, R., Maillat, D., (2006), *Milieux innovateurs : théorie et politiques*, *Anthropos-Economica*, Paris. In, Leloup, F., (2010), *Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique*. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre, (4), pp. 687-705.
- Camagni, R., Maillat, D., (2006), *Milieux innovateurs. Théories et politiques*. *Economica*, Paris, 502 p. In, Duez, P., (2011). *La place de l'économie des territoires dans la construction d'une théorie générale intégrant l'espace*. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre, (4), pp.735-764.
- Cardon, D., (2010), *La démocratie internet*, Paris, Seuil. In, Doutrelot, O., Mabi, C., et Moreau, R., (2012), *La communication des collectivités à l'épreuve du numérique*, *Pyramides*, 24 | 2012, pp. 93-111.
- Caron, A., Torre, A., (2006), *Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité, Développement durable et territoires (dossier 7)*, In, Ditter. J, Brouad. J, (2014), « Proximité territoriale et dynamique des AOC francaises », *Revue internationale P.M.E*, V 27, N°3-4, pp.105-124.
- Caron, A., Torre, A., (2005), *Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux* ». In, *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, sous la direction de Torre, A., Filippi, M, Paris : Éditions INRA (Institut national de la recherche agronomique), pp. 297-314.
- Carton. E, (2008), « «P», comme participation ou comme perversion? », *Les cahiers du Pavé*, n°2, janvier et février, pp. 13-17.
- Catellin. S, (2004), « L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire ». *Hermès, La Revue*, 39(2), pp. 179-185.

- Charrière S., Durieux F., (1999), « Explorer et tester ». In, « Méthodologie de Recherche en Management », coordonné par Raymond-Alain Thiétart, Dunod, chapitre 3, pp.57-80.
- Chia. E, Torre. A, Rey-Valette. H, (2008), Conclusion : Vers une «technologie» de la gouvernance territoriale ! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires », *Norois*, 209 | 2008, pp. 167-177.
- Cloutier, J., (2003), Qu'est-ce que l'innovation sociale?, *Cahier du CRISES*, coll. « Études théoriques; ET0314 », 60 p. In, Lacquement, G., Queva, C., (2016), Introduction. Innovations sociales et développement des territoires dans les campagnes européennes, *Norois*, 241, (4), pp. 7-13.
- Cohen, E. (1996), « Epistémologie des sciences de gestion », *Encyclopédie de Gestion*, décembre, volume 24.
- Coissard. S, Courlet. C, Lapez. J, (2009), « Projet de territoire : entre recomposition territoriale et cohabitation des activités ; l'exemple d'El Jadida au Maroc », *Critiques Economiques*, N° 23, pp.67-85.
- Colletis G., Gilly J-P, Leroux, B, Pecqueur, J, Perrat, F, Rychen F., J.-B. Zimmermann (1999), « Construction territoriale et dynamiques économiques », *Sciences de la Société*, n° 48, pp. 25-47. In, Olivier. V et Wallet. F, (2005) « Filières agro-alimentaires et développement territorial : une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles », *Économie et institutions*, 6-7 | 2005, pp. 75-109.
- Colletis G., Pecqueur B., (1996), « Les facteurs de la concurrence spatiale et la construction des territoires ». In Peraldi M. et Perrin E., éd. *Réseaux productifs et territoires urbains*, Toulouse Presses Universitaires du Mirail, pp. 85-92.
- Courlet, C., (1999), *Territoire et développement*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N°3, pp. 533-546.
- Coutelle. P, (2005), « Introduction aux méthodes qualitatives en Sciences de Gestion », Cours du CEFAG, Séminaire d'études qualitatives, In, Rasolofo-Distler. F, Zawadzki. C, (2011), « Proposition d'un cadre conceptuel pour les CIFRE : illustration par deux thèses soutenues en contrôle de gestion ». *Comptabilités, économie et société*, Montpellier, France.
- Crevoisier, O., (1996), *Proximity and Territory versus Space in Regional Science*, *Environment and Planning A*, Vol. 28, pp. 1683-1697. In, Crevoisier, O., (2001). *L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives*. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, février, (1), pp. 153-165.
- Crevoisier. O, (2001), « L'approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 1/2001 (février), pp. 153-165.
- Cronbach. L. J., (1951), «Coefficient Alpha and the Internal Structure of Test», *Psychometrika*, 16, (Sept.), 297-334. In, Ellamrani. B. H, Houfaïdi. S, (2016), « Proposition D'un Instrument De Mesure De La Qualité De Service Perçue Par Les Usagers Des Administrations Publiques Marocaines », *European Scientific Journal*, vol.12, N°29.
- Cunha, A., (1988), *Systèmes et territoire : valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement*, *L'Espace géographique*, 17-3, pp. 181-198.
- Cunha, A., (1988), *Systèmes et territoire : valeurs, concepts et indicateurs pour un autre développement*, *L'Espace géographique*, 17-3, pp. 181-198.
- Dacheux, E., (1998), *Associations et communication, critique du marketing*, CNRS Éditions, Paris. In, Carion. F, (2010), « La communication associative », *Communication*, Vol. 28/1 | 2010, pp. 193-206.
- Dali. M, (2015), « Pilotage de la gouvernance territoriale au Maroc », la *Revue marocaine d'Administration Locale et de Développement (REMALD)*, N° 92).
- D'aquino. A, Seck, S.M, (2002), « Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire », *Géocarefour*, *Revue de Géographie de l'Université de Saint Etienne*.
- David, A, (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », *La revue Française de Gestion*, Université Paris-Dauphine.
- De Lanversin. J, (1980), *La région et l'aménagement du territoire*, 3e éd., avec le concours de G. Payet, *Revue internationale de droit comparé*, 32-2, pp. 479-480.

- Deschenaux. F , Laflamme. C, (2009), « Réseau social et capital social : une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois », *Sociologie, Théories et recherches*.
- De Vries, Michiel, S., Pan Suk Kim, (2011), *Value and Virtue in Public Administration*, Basingstoke/New York, Palgrave MacMillan. In, Larat. F, (2013), « Quelle place pour les vertus dans l'administration publique? », *Éthique publique*, V 15, n°2 | 2013.
- Dimaggio. PJ, (1995), « Comments on what theory is not », *Administrative Science Quarterly*, 40, (3), pp. 391-397.
- Di Méo. G, (1998), «De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », *L'Information Géographique*, 62/3, pp.99-110.
- Dowding, K., John, P., Mergoupis, T., Van Vugt, M., (2000), *Exit, voice and loyalty : Analytic and empirical developments* , *European Journal of Political Research*, 37, pp. 469-495. In, Eduardo Chia, Torre, A., Rey-Valette, H., (2008), *Conclusion : Vers une «technologie» de la gouvernance territoriale! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires*, *Noroi*, 209 | 2008/4.
- Dubresson, A., Faure, Y.-A., (2005), *Décentralisation et développement local : un lien à repenser* », *Revue Tiers Monde*, t. 46, n°181, pp. 7-20. In, Rey, P., (2009), *Quelle « Base » pour les approches ascendantes? Une redéfinition de l'approche participative dans la construction des politiques de gestion des ressources naturelles en Guinée maritime*, *Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement*, V 9, N°1 | mai 2009.
- Dubebout, H., (1983), *Ensemble, refaire la ville*, Rapport au Premier Ministre, Paris, La Documentation Française. In, Bresson, M., (2007). *Peut-on parler d'un échec de la participation dans les quartiers « sensibles » en France? Réflexion sur la pluralité des attentes et les confusions autour de ce thème*. *Pensée plurielle*, 15, (2), pp. 121-128.
- Dumas, A., (1983), *Participation et projets de développement*, *Revue Tiers-Monde*, 24 (95), pp. 513-526. In, Fassin, D., (1996), *L'essentiel, c'est de participer. Démocratie locale et santé communautaire dans les villes du tiers-monde*, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 73, pp. 5-13.
- Dupuy, C., Gilly, J.P., (1996), *Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux d'innovation* , in Pecqueur B., *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Collection Géographie en Liberté, L'Harmattan, pp. 157-175.
- Edelenbos J., Klijn E.-H., (2006), *Managing Stakeholder Involvement in Decision Making : A Comparative Analysis of Six Interactive Processes in the Netherlands*, *Journal of Public Administration Research and Theory*, 16 (3), p. 417-446.
- Edelenbos J., Klijn E.-H., (2006). *Managing Stakeholder Involvement in Decision Making : a Comparative Analysis of Six Interactive Processes*. In, Bérard. C, (2013), « Les démarches participatives en matière de politiques publiques : le cas de la propriété intellectuelle des innovations biotechnologiques », *Politiques et management public*, Vol 30/1 | 2013.
- Evrard. Y, Pras. B, Roux. E, (1997), « Market – Etudes et recherches en marketing » (2ième édition); Paris : Nathan. In, Ellamrani. B. H, Houfaïdi. S, (2016), « Proposition D'un Instrument De Mesure De La Qualité De Service Perçue Par Les Usagers Des Administrations Publiques Marocaines », *European Scientific Journal*, vol.12, N°29.
- Fabienne. L, Laurence. M, Bernard. P, (2005), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? », *Géographie, économie, société*, 2005/4 (Vol. 7), pp. 321-332.
- Filoche. G, (2008), « Droits collectifs et ressources renouvelables. L'élaboration des plans de gestion participative, entre détours conceptuels et retours au terrain », *Natures Sciences Sociétés* 2008/1 (Vol. 16), pp. 13-22.
- Fontan, J., Tremblay, P.-A., (2005), «Renouvellement du paradigme du développement local : point de vue critique et prospectif ». Dans *Territoires et Fonctions* (tome n, sous la direction de D. Lafontaines et B. Jean., Rimouski (Qué) : Éditions du GRIDEQ-CRDT (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec.- Centre de recherche sur le développement territorial), pp. 151-168.
- Fourcade, C., Torrès, O., (2003), *Le territoire : atout des processus d'internationalisation des PME*, *Les Cahiers de l'ERFI, Les PME entre région et mondialisation : processus de globalisation et dynamiques de proximité*, V 10, N° 4, pp. 5-26.

- Freeman. R. E., (1984), *Strategic Management : A Stakeholder Approach*, Boston, Pitman-Ballinger. In, Ballet. J., (2005), « Stakeholders et capital social », *Revue française de gestion*, no 156, (3), pp.77-91.
- Friedman, J., (1973), *Retracking America : A theory of societal transactive planning*, New York, Doubleday, Garden City, p. 214. In, Proulx. M., (2003), « Stratégies territoriales au Québec? », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, décembre(5), pp. 733-753.
- Friedman. J, Weaver. C, (1979), *Territory and function – the evolution of regional planning*, Berkeley, University of California Press, 234 p. in, Gagnon. C, Simard.J.G, Tellier., Gagnon. S, « Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens? », (2008), *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, V8, N°2 | octobre 2008.
- Gaudin, J.-P., (1998), *La gouvernance moderne, hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises*. *Revue Internationale des sciences sociales*, 155p.
- Gaudin, J.-P, (2010), « La démocratie participative », *Informations sociales*, 2/2010, n° 158, pp. 42-48.
- Girod-Séville. M, Perret. V, (1999), « Fondements épistémologiques de la recherche » *Méthodes de recherche en management*, sous la direction de R.A.Thiétart, Edition Dunod, pp.13-33. In, Maurand-Valet. A, (2010), « Choix méthodologiques en sciences de gestion : pourquoi tant de chiffres? ». *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur*, Nice, France.pp. CD-ROM.
- Glaser. B, Strauss. A, (1967), « The discovery of grounded theory ». Chicago, IL. In, Nunez Moscoso.J, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant », *Penser l'éducation*, Laboratoire CIVIIC, pp.57-80.
- Grawitz. M, (2000), « Lexique des sciences sociales », 7^{ème} ed, Paris, Dalloz. In, Velmuradova. M, (2004), « Epistémologies et méthodologies de la recherche en Sciences de gestion ». Note de synthèse. [Autre], USTV. pp.105.
- Guillemette. F, (2006), « L'approche de la Grounded Theory, pour innover? », *Recherches qualitatives*, 1(26), pp.32-50.
- Gulick, L., (1937), *Notes on the Theory of Organization*, in : L.H. Gulick et L. Urwick (eds.), *Papers on the science of administration*. New York : Institute of Public Administration, Columbia University, 1937. pp. 1-46. In, Rommel. J , Verhoest. K., (2014), « Analyse des effets de la coordination sur l'autonomie des régulateurs. Les régulateurs de l'énergie en Belgique ». *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 80(2), 305-324.
- Hamel, P., (1995), « La question du partenariat : de la crise institutionnelle à la redéfinition des rapports entre sphère publique et sphère privée », *Cahiers de recherche sociologique*, 24, pp. 87-106. In, Cinq-Mars. M, Fortin, D. (2007), « Les enjeux de la planification participative : pouvoir à la communauté ou hégémonie des groupes dominants : Une étude de cas ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, numéro 74, (2), pp. 29-47.
- Hassenteufel, P., Smith, A., 2002, *L'analyse des politiques publiques à la française*, *Revue française de science politique*, 52-1, pp. 53-73. In, Loncle. P, Rouyer. A, (2004), « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue française des affaires sociales*, pp. 133-154.
- Hillier, J. et al. (2004), *Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial*, *Géographie, Economie, Société*, 2, vol. 6, pp. 129-152. In, Lacquement, G., Queva, C., (2016), *Introduction. Innovations sociales et développement des territoires dans les campagnes européennes*. *Noroi*, 241, (4), pp. 7-13.
- Houllier-Guibert, C.E., (2005), *Quand la communication territoriale s'empare du développement durable, intervention lors du colloque Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance" à Lausanne*, Co-organisé par l'Ecole Polytechnique de Lausanne et institut de géographie de Lausanne les 21, 22 et 23 septembre, 15 p. In, Houllier-Guibert. C, (2009), « Evolution de la communication territoriale : les limites de l'idéologie de la proximité. Les Enjeux de l'information et de la communication », vo 2009, (1), pp. 45-61.
- Julien. P-A, Ramangalahy. C, (2003), « Competitive strategy and performance of exporting SMEs : An empirical investigation of the impact of their export information search and competencies », *Entrepreneurship Theory and Practice*, V 27, n°3, pp. 227-245. In, Amabile, S., Laghzaoui, S, Boudrandi, S, (2011), « Pratiques de veille stratégique par les PME exportatrices », *Management & Avenir*, 44(4), pp.15-33.
- Kaldor, N., (1957), *A model of economic growth*, *Economic Journal*, V. 67, pp. 591-664. In, Allègre, G. (2015), « Impact des inégalités sur la croissance : que sait-on vraiment : Une (brève) revue de littérature ». *Revue de l'OFCE*, 142(6), pp.371-385.

- Kebir L. et Crevoisier O., (2004), Dynamique des ressources et milieux innovateurs , in Maillat, D., Camagni, R., et Mattéaccioli, A., (éds), Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, EDES-GREMI, Neuchâtel, pp. 261-290.
- Klein, J.-L., (2005), Vers le développement de l'initiative locale : une perspective opérationnelle, Dans Territoires et fonctions (tome 2), sous la direction de B. Jean et D. Lafontaine., Rimouski/Chicoutimi : Éditions GRIDEQ-CRDT (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec.- Centre de recherche sur le développement territorial), pp. 257-265.
- Lallemand, D., (2001), Les défis de l'innovation sociale, Issy-les-Moulineaux, ESF Editeur. In, Djellal, F., Gallouj, F., (2009), Innovation sociale et innovation de service : première ébauche d'un dialogue nécessaire. Innovations - Revue d'économie et de management de l'innovation, De Boeck Supérieur, 29 (1), pp.59-86.
- Lamara. H, (2009), « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », Développement durable et territoires.
- Lanciano-Morandat. C, Nohara. H, (2003), « Les essaimages académiques dans le secteur de l'informatique en France : effets institutionnels, effets de territoire ou construction des acteurs locaux? ». Revue d'économie régionale et urbaine, Armand Colin, pp.235-266.
- Landry, C. (1994), « Émergence et développement du partenariat en Amérique du Nord ». In C. Landry et F. Serre (Dir.), École et entreprise, vers quel partenariat? Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec. In, Cinq-Mars. M, Fortin, D. (2007), « Les enjeux de la planification participative : pouvoir à la communauté ou hégémonie des groupes dominants : Une étude de cas ». Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, numéro 74, (2), pp. 29-47.
- Lardon, S., Deffontaines J.-P., Osty P.-L., (2001), Pour une agronomie du territoire. Prendre en compte l'espace pour accompagner le changement technique. Les entretiens du Pradel, 1^{ère} édition "Autour d'Olivier de Serres : Pratiques agricoles et pensées agronomiques", Partie Agronomique. C. R. Acad. Agri, n°2001-4, pp. 187-198.
- Lauriol, J, (2003), « La recherche doctorale en management stratégique : quelques propositions pour définir et apprécier une bonne thèse, Cahier de recherche n° 03-08, Montréal, QC, Canada, Centre d'études en transformation des organisations (CETO), HEC Montréal.
- Leducq. D, Lusso. B, (2011), « Le cluster innovant : conceptualisation et application territoriale », Cyber géo : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire, document 521.
- Le Galès P., (2006), Gouvernance, in Boussaguet L., Jacquot S. et Ravinet P. (dir), Dictionnaire des politiques publiques, Paris, Les presses de Sciences Po, pp. 244-251. In, Brullot, S., Maillefert, M., et Joubert, J (2014), Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale », Développement durable et territoires, Vol. 5, n°1 | Février 2014.
- Leloup, F., Moyart, L., Pecqueur, B., (2004), La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale?, 4^{ème} journées de la proximité. In, Lamara, H., Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales, Développement durable et territoires, Varia (2004-2010).
- Leloup, F., Moyart, L., Pecqueur. B., (2005). « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? », Géographie, économie, société, Vol. 7, N°4, pp. 321-332. In, Roth. F, Avioustskii. V, (2014), « Les clusters régionaux comme forme de gouvernance territoriale : l'étude du « cercle vertueux » IDE- Spillovers technologiques- Pouvoirs publics en Pologne », Volume 18, pp.59-71.
- Leroux I., (2002), La négociation dans la construction du territoire. Une approche institutionnaliste, Toulouse : Université de Toulouse. In, Brullot, S., Maillefert, M., et Joubert, J, (2014), Stratégies d'acteurs et gouvernance des démarches d'écologie industrielle et territoriale », Développement durable et territoires, Vol. 5, n°1 | Février 2014.
- Leroux, I. (2006), « Gouvernance territoriale et jeux de négociation : Pour une grille d'analyse fondée sur le paradigme stratégique ». Négociations, no 6, (2), pp. 83-98.
- Litterer, J. A., (1965), the analysis of organizations, New York : John Wiley et Son. In, Alsène. E, Pichault. F, (2007), « La coordination au sein des organisations : éléments de recadrage conceptuel », gérer et comprendre, n° 87.
- Loilier T. et Tellier A., (2004), Comment peut-on se faire confiance sans se voir? Le cas du développement des logiciels libres », Management, vol. 7, n° 3, 2004, pp. 275-306. In, Loilier, T., (2010), « Innovation et territoire : Le rôle de la proximité géographique ne doit pas être surestimé ». Revue française de gestion, 2010/1, n°200, pp. 15-35.

- Lundvall, B., (1992), National systems of innovation towards a theory of innovation and interactive learning, London New York Pinter Publishers, 404 p. In, Casadella. V, Benlahcen-Tlemcani. M, (2006), « De l'applicabilité du Système National d'Innovation dans les Pays Moins Avancés », Innovations, n° 24 (2), pp. 59-90.
- Maillat, D., (1996), Systèmes territoriaux de production et milieux innovateurs, in Réseaux d'entreprises et développement local, Les Éditions de l'OCDE, pp. 75-90.
- Maïten, B., (2009), « Compétences et dynamiques territoriales : quelles interactions? », Géographie, économie, société, 2009/3 (Vol. 11), pp. 213-232.
- Malsan. S, (2005), « La nécessité de la participation est-elle toujours argumentée par un besoin de plus de démocratie : Enquête », Revue du MAUSS, n° 26, (2), pp. 231-248.
- Marin, B., (1996), Principes du gouvernement représentatif, Champs/ Flammarion, pp. 11-18.
- Mengin, J., (1989). Guide du développement local et du développement social. Paris : L'Harmattan, 164 p. In, d'Aquino, P., (2002), Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. L'Espace géographique, tome 31, (1), pp. 3-22.
- Meyer. V, Sghaier. M, Farhat. A, Henchiri. J et Ben Slyme. S, (2016), « Gouvernance et communication territoriale », Acte du colloque international du collectif de recherche : « Langages, objets, territoires et hospitalités », Revue des Régions Arides, 40 (2/2016), Ed : L'Institut des Régions Arides, Médenine, Tunisie.
- Mezouaghi. M, (2006) « La problématique des territoires productifs et son application au Maghreb : Introduction » In : Les territoires productifs en question(s) : Transformations occidentales et situations maghrébines : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, pp.17-21.
- Moquay, P., Lardon, S., Marcelpoil, E. et Piveteau, V., (2005), Proximité géographique et proximité institutionnelle dans les processus de développement territorial, In, Proximité et changements socio-économiques dans les mondes ruraux, sous la direction de Torre, A., Filippi, M., Paris (Fr.) : INRA (Institut national de la recherche agronomique), pp. 18-31.
- Moscoso. J. N, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant ». Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC, pp.57-80.
- Nay. O, (1994), « Politique de communication et stratégie de développement local à Montpellier », Les Cahiers du Centre d'Etude et de Recherche sur la Vie Locale, Rapport de recherche n°1/1994, pp.70-71.
- Nejjar, W. (2016) « Gouvernance territoriale, conflits territoriaux : quelles solutions? », Organisation et Territoires, n° 2.
- Nendaz. M, Charlin. B, Leblanc.V, Bordage. G, et al, (2005), « Le raisonnement clinique : données issues de la recherche et implications pour l'enseignement », Pédagogie Médicale, 6, 4, pp. 235-254.
- OCDE (1992), SIGMA Discussion note and programme orientation, Paris,. Document d'archive. In, Hadjiisky. M, (2017), « SIGMA : un programme international de renforcement des capacités administratives en terres européennes (1992-2012) ». Revue française d'administration publique, 161 (1), pp. 73-88.
- OIT, 2009, Les droits des peuples autochtones et tribaux dans la pratique, guide sur la convention n°169. In, Efros. D, (2012), « Des « approches participatives » aux processus d'empowerment : Quelle autodétermination des conditions d'un développement », Érgologie, n°6, pp. 41-114.
- Olivier. M, (2012), « Induction-déduction ». In, Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Qué Sais-Je? », pp. 13-14.
- Pateman. C., (1970), Participation and Democratic, Theory, Cambridge University Press. In, Gaudin, J. (2010). La démocratie participative. Informations sociales, 158, (2), pp. 42-48.
- Pecqueur, B., (1989), Le développement local, Syros, Paris, 149 p. In, Landel. P., Saez. G., Périgois, S., (2011), De la coordination des normes à la construction des ressources territoriales : Le cas des Villes et Pays d'Art et d'Histoire en Rhône-Alpes. Labellisation et mise en marques des territoires, Nov., Clermont-Ferrand, France.
- Pecqueur, B., (2006), Le tournant territorial de l'économie globale, Espaces et Sociétés, N°124-125, pp. 17-32.

- Pecqueur. B., Zimmermann J. B., (2004), Introduction. Les fondements d'une économie de proximités. In, B. Pecqueur et J. B. Zimmermann (éds.), *Economie de Proximités*, Hermès, Lavoisier, Paris. In, Talbot, D., (2008), « EADS, une transition inachevée : Une lecture par les catégories de la proximité », *Géographie, économie, société*, vol. 10, (2), pp. 243-261.
- Peirce.C. S, (2002), « Pragmatisme et pragmatisme ». Editions du Cerf, Paris, France. In, Moscoso. J. N, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant ». *Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC*, pp.57-80.
- Piveteau, V., Lardon, S., (2002), Chorèmes et diagnostic de territoire : une expérience de formation, *Mappemonde*, 68, 2002/4., p. 1-6. In, Lardon. S, Piveteau. V, (2005) « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarefour*, vol. 80/2 | 2005, pp. 75-90.
- Porter, M., (1998), Clusters and the new economics of competition, *Harvard Business Review*, pp.77-90. In, Amisse, S., Muller, P. (2011), Les logiques à l'origine des dynamiques de coopération dans les clusters : l'exemple de filières du végétal spécialisé. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, février, (1), pp. 115-149.
- Presses Universitaires du MIRAIL (1999), « Sciences de la société : entreprises et territoire », revue publiée avec le concours de la CNRS et du Centre National du Livre, N°48, p. 34.
- Prévil. C, (2009), «Participation du public dans la gouvernance de l'environnement et du territoire : pour améliorer l'instrumentalisation », *Revue électronique en sciences de l'environnement*, V 9, N°1.
- Quintin. J-J, (2012), « L'autonomie en question (s). Les méthodologies modernes », (4), p.17.
- Quintin. J-J, (2013), « L'autonomie en question(s) », In : M. Masperi (Coord.) *Apprendre à s'autoformer en langues : approches créatives et outils numériques*, Les Langues Modernes n°4/2013.
- Raffestin C., 1986, « Eco genèse territoriale et territorialité », in Auriac F. et Brunet R. (eds.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, p. 173-185.
- Rallet A., (2002), L'économie de proximité. Propos d'étape, In Torre A. (éd.), *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, n°33, *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale*, pp. 11-25. In, Beaurain. C, Longuépée. J, (2006), « Dynamiques Territoriales et Proximité Environnementale : le cas du Risque d'Inondation », *Développement durable et territoires [En ligne]*, Dossier 7 | 2006.
- Rallet, A., (2003), L'économie de proximités. Propos d'étape, In, *Le local à l'épreuve de l'économie spatiale*, sous la direction de Torre, A., Paris : INRA (Institut national de la recherche agronomique), pp. 11-25.
- René, G., Latouche, S., (1986), Faut-il refuser le développement? Essai sur l'antiéconomique du Tiers-Monde, Paris, Presses Universitaires de France, (Coll. « Économie et liberté »). In : *L'Homme et la société*, N. 84, 1987. *Éthique et science*, pp.124-127.
- Richez-Battesti. N., (2009), L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial local, Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon. In, *Démographie et mutations économiques : les territoires en mouvement*. 3^{ème} Université "Emploi, compétences et territoires", éd. par Stéphane Michun, Marseille : CEREQ, p. 97-109.
- Roux. E, Vollet. D et Pecqueur. B, (2006), « Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales. Les cas de l'Aubrac et des Baronnie », *Économie rurale*, N° 293 | 2006, pp 20-37.
- Salais, R., (1997), Action publique, gouvernance et conventions de l'État : éléments d'un problème. In, Coing, H., (2002), *Régulation et gouvernance : la création d'une capacité régulatrice du service électrique au Venezuela*. Autrepart, 21, (1), pp. 55-68.
- Schumpeter, J., (1912), *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, réédition 1999 ; 1939, *Business Cycles : a Theoretical, Historical and Statistical Analysis of the Capitalist Process*, New York, and McGraw-Hill. In, Rousselle. M, (2013), « L'innovation sociale, une solution durable aux défis sociaux », *Informations sociales*, 180, (6), pp. 140-148.
- Silbermann. A, (1981), « Communication de masse : éléments de sociologie empirique », *Classique Hachette*, pp.30-31.
- Sintomer, Y., (2011), *Délibération et participation : affinité élective ou concepts en tension?*, *Participations*, V 1, (n°1), pp. 239-276.

- Soto. C ,(2005), . « Abducción sive lógica sive ontología », Acerca del pragmatismorealismo de nuestras creencias. Récupéré du site de l'Université de Navarre . In, Moscoso. J. N, (2013), « Et si l'on osait une épistémologie de la découverte ? La démarche abductive au service de l'analyse du travail enseignant ». Penser l'éducation, Laboratoire CIVIIC, pp.57-80.
- Stebbins. R. A ,(2001), « Exploratory Research in the Social Sciences », (Sage University Papers Series on Qualitative Research Methods, Vol. 48), Thousand Oaks, CA : Sage. 67 p.
- Steven. C, Courlet. C, Lapez. J, (2009), « Projet de territoire : entre recomposition territoriale et cohabitation des activités ; l'exemple d'El Jadida au Maroc », Critiques Economiques N° 23, pp.67-84.
- Stohr. W.B., Taylor. D.,(1981), Development from Above or Below, John Wiley and Son, Chichester. In, Pecqueur, B. & Peyrache-Gadeau, V. (2010). Fondements interdisciplinaires et systémiques de l'approche territoriale Introduction. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre(4), pp.613-623.
- Talbot, D., (2006), La gouvernance locale, une forme de développement local et durable ? Une illustration par les pays, Développement durable et territoires, Dossier 7.
- Talbot, D, (2008), « EADS, une transition inachevée : Une lecture par les catégories de la proximité », Géographie, économie, société, vol. 10, (2), pp. 243-261.
- Talbot, D. (2008). « Les institutions créatrices de proximités : Institutions as creators of proximities ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre, (3), pp. 289-310.
- Thiétart R.A. & coll. (1999), Méthodes et Recherche en Management, Dunod, Paris. In, Giordano. Y, Jolibert. A, (2012), « Spécifier l'objet de la recherche », Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion, Pearson Education, pp.47-86.
- Thireau, V., (1993), Vers un renouvellement du rôle de l'espace dans la dynamique des territoires. In, Revue Economique Régionale et Urbaine, N°2, 1993, pp. 261-287.
- Torre. A, (2009), « Retour sur la notion de Proximité Géographique », Géographie, économie, société, 2009/1 (Vol. 11), pp. 63-75.
- Torre, A., Caron, A., (2005), Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage, Économie et institutions, 6-7, pp. 183-220. In, Torre, A, Zuindeau. B. (2009). « Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives ». Natures Sciences Sociétés, vol. 17, (4), pp.349-360.
- Torre .A, Rallet. A, (2005), « Proximity and localization », Region Studies, vol 39, n°1, pp.47-60. In, Torre, A. (2009). Retour sur la notion de Proximité Géographique. Géographie, économie, société, vol. 11(1), pp. 63-75.
- Torre A., Rallet A. (2005), Proximity and localization, Regional Studies, 39, 1, pp.47-60. In, Torre. A., Caron. A, (2005), « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », Économie et institutions, 6-7 | 2005, pp. 183-219.
- Torre A., Rallet A. (2005), Proximity and localization, Regional Studies, 39, 1, pp. 47-60, In, Talbot. D, Kirat. K, (2005), « Proximité et institutions : nouveaux éclairages », Économie et institutions ,6-7 | 2005, pp.9-15.
- Tremblay D-G, Fontan J-M, (1994), « Le développement local, la théorie, les pratiques les expériences », Télé-Université du Québec, Québec. In, Joyal, A. (2012). Le développement local au Québec : trois décennies de contributions. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre(4), pp. 673-690.
- Trudel. L, Vonarx. N, (2007), « La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? Actes du colloque recherche qualitative : les questions de l'heure », Recherches qualitative, n°5 (hors-série), pp. 38 45.
- Van de ven, A., Delbecq, A., Koenig, R., (1976), Determinants of coordination modes within organisations, American sociological review, 41 (2), pp. 322-338.
- Velmuradova. M, (2004), « Epistémologies et méthodologies de la recherche en Sciences de gestion ». Note de synthèse. [Autre] USTV, pp.105.
- Weaver, C., (1983), Le développement par le bas : vers une doctrine de développement territorial, in Développement décentralisé : dynamique spatiale de l'économie et planification régionale, ouvrage coordonné par Planque, B., pp. 79-184.

- Yami, S., (2006), Les stratégies collectives à l'épreuve des faits, *Revue française de gestion*, vol. 8, n°167, p87-90. In, Zardet, V., Noguera, F., (2013), *Quelle contribution du management au développement de la dynamique territoriale? Expérimentation d'outils de contractualisation sur trois territoires*. *Gestion et management public*, volume 2/2, (4), pp. 5-31.

Rapports

- Allefresde. M, Aguetant. D, (1991), « L'avenir de l'emploi dans les zones rurales fragiles. Enoncé de proposition », *Rapport au ministre du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle*, Paris, La documentation française.
- Annuaire Statistique du Maroc, Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, (2013), In, Ministère de l'Intérieur, (2015), *La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.
- Assemblée Générale des Nations Unies, (1969), 24^{ème} session, Déclaration sur le Progrès et le Développement dans le Domaine Social, Résolution 2542.
- Beuret, J.-E., (2003), Dialogue et concertation dans les réserves de biosphère problématiques et enjeux. In, Développement du réseau mondial de réserves de biosphères : proposition d'une stratégie du MAB pour la prévention et la résolution des conflits dans les réserves de biosphère. Bureau du MAB (Programme sur l'Homme et la biosphère, UNESCO).
- Boistel. P, (2003), « La communication d'entreprise : un élément majeur de la politique générale des entreprises ? », Colloque national de Paris : Pour une refondation des enseignements de communication des organisations.
- Breux. S, Bherer. L et Collin, J-P, (2004), « Les mécanismes de participation publique à la gestion municipale ». Document remis à la section de la planification stratégique de la Ville de Gatineau. Avril 2004.
- Datar., (1999) Développement Universitaire et Développement Territorial., «L'impact du plan U2000 (1990-1995)», Étude pour la Datar, La Documentation Française.
- Dionnet, M, Imache, A, Leteurtre, E, Rougier, J, Dolinska, A., (2017), *guide de concertation territoriale et de facilitation (Lisode)*.
- FAO, (1979), *Rapport de la Conférence mondiale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural*, Rome.
- Fonds d'Equipeement des Nations Unies, 1998.
- Gallard, J., Koné, P., (1994). Appui au programme de développement de la foresterie rurale au Sénégal. Manuel de formation, Rome, 50 p. In, Reeb. D, (2004), « Gestion participative des ressources naturelles : démarches et outils de mise en œuvre », édition : FAO.
- Grison. J, Girard. S, Guitton. M, Hadjou. L, Hochedez. K, et al, (2009), « Les recherches contemporaines en géographie rurale : territoires, ressources et pratiques du terrain », Commission de Géographie Rurale (CNFG), Montpellier, France.
- Haut-Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc (2013), In, *Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.
- Inventaire national des carrières, (2012), Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique, in, *Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.
- La Banque mondiale sur la participation, 1995.
- Manuel d'Oslo, (1997), « Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique », OCDE.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, (2013), in, *Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.
- Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique, (2015), In, *Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, (2013), in, *Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.
- *Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, (2013), In, *Rapport Ministère de l'Intérieur, (2015), La région de Béni Mellal-Khénifra*, Monographie générale.

- Monographie de la Région de Béni Mellal-Khénifra, (2015), Centre Régional d'Investissement, Béni Mellal-Khénifra.
- Monographie régionale BENI MELLAL-KHENIFRA, (2017), Direction régionale Béni Mellal-Khénifra, Haut-Commissariat au Plan.
- OCDE, (2001), « Perspectives territoriales de l'OCDE », Edition : OCDE, Paris.
- OCDE , (2002), « Des citoyens partenaires : Information, consultation et participation à la formulation des politiques publiques ».
- OCDE, (2010), « La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : Pour prendre une longueur d'avance », édition : OCDE, Paris.
- Proulx, M., (2004), Les actif relationnels : une nouvelle fonction stratégique de médiation à exercer au sein des grappes stratégiques de la CMM , rapport final remis à Michel Lefebvre, CRDT.
- Rapport de synthèse du groupe de travail Innovation Social, (2011), CSESS.
- Recensement Général de l'Agriculture.
- Recensement Général de la Population et de l'Habitat, (2014), « Monographie régionale BENI MELLAL-KHENIFRA », (2017), Direction régionale Béni Mellal-Khénifra, Haut-Commissariat au Plan.
- RGPH (2014) et Annuaire Statistique Régional (2016). In, « Monographie régionale BENI MELLAL-KHENIFRA », (2017), Direction régionale Béni Mellal-Khénifra, Haut-Commissariat au Plan.
- UICN, (2000), La gestion participative des ressources naturelles : organisation, négociation et apprentissage par l'action ; Kasperek Verlag.

Thèses

- Belamhitou. M, (2000), « Pratique du marketing dans les entreprises marocaines », thèse de Doctorat national. In, ELJADDAOUI. A, (2003), « L'apport de l'économie industrielle à l'analyse de développement économique régional », thèse de doctorat en Sciences Economique.
- Breuil, L. (2004), "Service to the poor in megacities of developing countries : how to combine efficiency and equity?" communication au Colloque IWA, Marrakech, 19-24 September. In, Lise Breuil, L. (2004), Renouveler le partenariat public-privé pour les services d'eau dans les pays en développement - Comment conjuguer les dimensions contractuelles, institutionnelles et participatives de la gouvernance?, Humanities and Social Sciences. ENGREF (AgroParisTech).
- Colletis, G., (2006), « Développement local, proximité et rencontre productive », p.5. In KHATTABI. M, (2012), « Les clusters, innovation et développement territorial », Thèse de doctorat en Sciences économiques, Sous la direction de Faiz Gallouj, Université des Sciences et des Technologies de Lille 1 et Université Mohammed V Rabat-Agdal.
- Eilon, S., (1969), what is a decision? , Management Science, Vol.16, n°4, December 1969. In, Naffakhi, H., (2008), Équipe entrepreneuriale et prise de décision : une étude exploratoire sur le rôle de la diversité du capital humain. Economies et finances. Université Nancy 2.
- Grounouillet. R, (2015), «Le territoire, un produit comme un autre? La ressource territoriale comme facteur clé du développement durable local », Thèse de Doctorat en géographie physique, humaine, économique, régional, sous la direction de M. Rouault Rémi, Université de Caen Basse-Normandie.
- Kakule Kaparay. C, (2006), « Finance populaire et développement durable en Afrique au sud du Sahara : Application à la région Nord- Est de la république démocratique du Congo », édition : Presses Universitaire de Louvain, Louvain.
- Lasda, A., (2002), Dynamiques locales des régions montagneuses en Grèce, le cas de la zone D'Argitheia dans département de Kardista, CIHEAM-IAMM, Montpellier (France).
- Mengin. J., (1989), Guide de développement local, Ed, Harmattan, Paris. In, Dorvilier. V, (2007), « Apprentissage organisationnel et dynamique de développement local en Haïti : Proposition d'une intelligibilité en termes de production d'un nouvel ordre territorial », édition : Presses universitaire de Louvain, Louvain.
- Pecqueur. B., (1987), De l'analyse fonctionnelle à l'espace territoire : Essai sur le développement local, Thèse de doctorat d'Etat, Université des Sciences Sociales de Grenoble.
- Pirrone. C, (2012), « Théorie de développement territorial dans une économie de satiété », Université de Bretagne Occidentale-Brest, France.

- Porter M., (1999), La concurrence selon Porter, Editions Village Mondial, Paris, p. 47. In, Franck Duquesnois, F., (2011), les stratégies des petites entreprises dans les industries en crise : Une étude des caves particulières de la région vitivinicole du Languedoc-Roussillon. Gestion et management. Université Montpellier I, Français.
- Raffestin, C., (1999), Géographie et écologie humaine, in Bailly, A., Ferras, R., Pumain, D., (1999), Encyclopédie de la géographie, Paris, Economica, pp. 23-36. In, Jégou, A., (2011), Territoires, acteurs, enjeux des dynamiques de durabilité urbaine : le cas de la métropole parisienne. Environnement et Société. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- Winter, S., (2010), the Replication Perspective on Productive Knowledge. In, Dynamics of Knowledge, Corporate Systems and Innovation, Heidelberg New York Springer, 26 p. In, Bélanger, C., (2013), « L'analyse du processus d'apprentissage collectif, ses influences et ses impacts au sein des filières énergétiques du saguenay-lac-saint-jean », thèse de doctorat en développement régional, université du Québec, Québec.

Actes des colloques

- Bertrand, N., Gorgeu, Y., Moquay, P., (2001), Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale, Communication présentée aux III^{ème} Journées de la Proximité : Nouvelles croissances et territoires. Paris.
- Carnap, R., (1962), « Logical Foundations of probability », Edition : University of Chicago Press, Chicago. In, David, A., (1991), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », Université Paris-Dauphine (DMSP, LAMSADE), Ecole des Mines de Paris (CGS) Conférence de l'AIMS.
- David, A. (1998), « Outils de gestion et dynamique du changement », Revue Française de Gestion, septembre-octobre. In, David, A., (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », Université Paris-Dauphine (DMSP, LAMSADE), Ecole des Mines de Paris (CGS), Conférence de l'AIMS.
- David, A., (1999), « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion ». Actes de la VIII^{ème} Conférence de l'Association internationale de management stratégique (AIMS 1999, Chatenay-Malabry).
- Diez, M., Malagon, E., Izquierdo, B. (2005), Using evaluation for collective learning and improving regional policies : a case study in the Basque Country , Gateway 6 : Regional governance and policy practices-networked, regions international conference : Regional Growth Agendas 28th-31st May 2005, University of Aalborg , Denmark, 13 p.
- Lefevre M.-P., Germain A., (2005), La proximité. Construction politique et expérience sociale, Paris, L'Harmattan, p 89- 99. In, Fourny, M., Cailly, L., Dodier, R., (2012), « La proximité, une ressource territoriale de la mobilité périurbaine ». ASRDLF, 49^{ème} colloque international, Industries, villes et régions dans une économie mondialisée, Belfort, France.
- Pecqueur, B., (1994), La construction du territoire par les acteurs, Communication au colloque de l'association Descartes, 28 Avril, Paris.
- Romer, M. (1990), Endogenous technological change, paru dans The Journal of Political Economy, Vol. 98, n°. 5, Part 2 : The Problem of Development : A Conference of the Institute for the Study of Free Enterprise Systems, 31p.
- Torre, A., Zuindeau, B., (2007), Économie de la proximité et environnement : états des lieux et perspectives, Communication présentée au XLIII^{ème} Colloque de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), (11-12 et 13juillet 2007). Grenoble et Chambéry (Fr.).
- Vachon, B., (2001), « Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales », Conférence, Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec et de Vannier.

Liste des figures

Figure 1.	Schématisation de la problématique de recherche	10
Figure 2.	Structure de la recherche	13
Figure 3.	Echelle de la participation de Sherry Arnstein (1969)	57
Figure 4.	Différents niveaux d'implication des parties prenantes	60
Figure 5.	Echelle de participation utilisée par Edelenbos et Klijn (2006)	62
Figure 6.	Proximité territoriale : combinaison et articulation des deux proximités	88
Figure 7.	Processus de la construction de la ressource territoriale	113
Figure 8.	Equilibre optimal entre les trois questions de recherche	146
Figure 9.	Recherche de la connaissance selon le paradigme positiviste	149
Figure 10.	Grandes voies d'exploration	153
Figure 11.	Démarche déductive (Source : Auteur)	158
Figure 12.	Cinq formes d'inférence inductive selon Carnap (1962)	160
Figure 13.	Démarche inductive (Source : Auteur)	161
Figure 14.	Abduction selon Peirce (2002)	162
Figure 15.	Boucle abduction/déduction/induction	165
Figure 16.	Présentation du processus hypothético-déductif (Nendaz, 2005)	170
Figure 17.	Provinces de la Région de Béni Mellal-Khénifra	172
Figure 18.	Modalité de conduite d'une enquête	188
Figure 19.	Représentation des effectifs en % par province	193
Figure 20.	Graphique en bâtons concernant la variable urbanisation	193
Figure 21.	Cartographie des communes de la région de Béni Mellal-Khénifra	194
Figure 22.	Différentes méthodes de sélection d'un échantillon (Royer. I, Zarlowski. P, 1999) ...	196
Figure 23.	Techniques de l'analyse des données (Source : Auteur)	198
Figure 24.	Modèle méthodologique de la recherche (Source : Auteur)	203
Figure 25.	Graphique de valeurs propres de la variable de proximité	209
Figure 26.	Graphiques de valeurs propres de la variable de gouvernance territoriale	214
Figure 27.	Graphique de valeurs propres de la variable de ressources territoriales	221
Figure 28.	Graphique de valeurs propres de la variable de l'innovation sociale	227
Figure 29.	Graphique de valeurs propres de la variable de l'approche de communication	232
Figure 30.	Graphique de valeurs propres de la variable de développement territorial	236
Figure 31.	Force de liaison entre la proximité et le développement territorial	240
Figure 32.	Force de liaison entre la gouvernance territoriale et le développement territorial ...	244
Figure 33.	Force de liaison entre l'innovation sociale et le développement territorial	251
Figure 34.	Matrice de corrélation	258
Figure 35.	Projection vers une ACP de type hypersphère	259
Figure 36.	Projection vers une ACP focalisée	260
Figure 37.	Classification hiérarchique ascendante (CHA)	262
Figure 38.	Combinaison entre CHA et la matrice de corrélation	263

Liste des tableaux

Tableau 1.	Canevas de recherche	11
Tableau 2.	Modes de développement territorial en fonction des dimensions de la proximité ...	46
Tableau 3.	Synthèse des différents types de participation	61
Tableau 4.	Dimension de la proximité selon Talbot (2008)	86
Tableau 5.	Quelques définitions de la gouvernance territoriale où la notion de participation prédomine (Source : Auteur)	96
Tableau 6.	Distinction entre générique et spécifique (Source : Auteur)	112
Tableau 7.	Activités, intérêts et types de projets ou d'actions s'associant à l'apprentissage collectif	117
Tableau 8.	Paradigmes épistémologiques et leurs apports (Gavard-Perret. M, Gotteland. D, Haon. C et Jolibert. A; 2008)	151
Tableau 9.	Evolution de la population de la région de Béni Mellal-Khénifra selon les provinces et le milieu de résidence entre 2004 et 2014	174
Tableau 10.	Densité de la population par province	176
Tableau 11.	Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon le sexe et le milieu par province	178
Tableau 12.	Barrages de la région de Béni Mellal-Khénifra	180
Tableau 13.	Réseau routier régional selon le type (en Km)	181
Tableau 14.	Production des principales céréales par les provinces de la région	183
Tableau 15.	Effectif du cheptel par province	184
Tableau 16.	Grandeurs industrielles par province	185
Tableau 17.	Capacité des établissements classés selon les provinces	187
Tableau 18.	Structure du questionnaire	190
Tableau 19.	Répartition des communes choisies en fonction des provinces de la région de Béni Mellal-Khénifra	192
Tableau 20.	Codage des items relatif à la dimension de proximité	207
Tableau 21.	Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de proximité	207
Tableau 22.	Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de proximité	208
Tableau 23.	Matrice des composantes relative à la dimension de proximité	209
Tableau 24.	Matrice des composantes relative à la dimension de proximité après la suppression des deux items	210
Tableau 25.	Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de proximité	210
Tableau 26.	Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de proximité	210
Tableau 27.	Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de proximité	211
Tableau 28.	Codage des items relatif à la dimension de gouvernance territoriale	212
Tableau 29.	Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de gouvernance territoriale ..	212
Tableau 30.	Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de gouvernance territoriale	213
Tableau 31.	Matrice des composantes relative à la dimension de gouvernance territoriale	215
Tableau 32.	Matrice des composantes relatives à la dimension de gouvernance territoriale après la suppression de deux items	216
Tableau 33.	Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de gouvernance territoriale ..	216

Tableau 34. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de gouvernance territoriale	217
Tableau 35. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de gouvernance territoriale	217
Tableau 36. Codage des items relatif à la dimension de ressources territoriales	219
Tableau 37. Indice de KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de ressources territoriales	220
Tableau 38. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de ressources territoriales	220
Tableau 39. Matrice des composantes relatives à la dimension de ressources territoriales	222
Tableau 40. Matrice des composantes relatives à la dimension de ressources territoriales après la suppression de six items	223
Tableau 41. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de ressources territoriales	223
Tableau 42. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de ressources territoriales	224
Tableau 43. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de ressources territoriales	224
Tableau 44. Codage des items relatif à la dimension de l'innovation sociale	225
Tableau 45. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de l'innovation sociale	226
Tableau 46. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de l'innovation sociale	226
Tableau 47. Matrice des composantes relatives à la dimension de l'innovation sociale	228
Tableau 48. Matrice des composantes relatives à la dimension de l'innovation sociale après la suppression des deux items	229
Tableau 49. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de l'innovation sociale	229
Tableau 50. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de l'innovation sociale	230
Tableau 51. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de l'innovation sociale	230
Tableau 52. Codage des items relatif à la dimension de l'approche de communication	231
Tableau 53. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de l'approche de communication	231
Tableau 54. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de l'approche de communication	232
Tableau 55. Matrice des composantes relatives à la dimension de l'approche de communication	233
Tableau 56. Qualité de représentation de la variable de l'approche de communication	233
Tableau 57. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de l'approche de communication	234
Tableau 58. Codage des items relatif à la dimension de développement territorial	235
Tableau 59. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de développement territorial	235
Tableau 60. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de développement territorial	235
Tableau 61. Matrice des composantes relative à la dimension de développement territorial	236
Tableau 62. Matrice des composantes relatives à la dimension de développement territorial après la suppression du deuxième item	237
Tableau 63. Indice KMO et test de Bartlett relatifs à la dimension de développement territorial	237
Tableau 64. Résultats de l'analyse factorielle exploratoire de l'échelle de mesure de la variable de développement territorial	237
Tableau 65. Statistiques de fiabilité relatives à la dimension de développement territorial	238
Tableau 66. Corrélation de Pearson entre les variables proximité et développement territorial	239
Tableau 67. Indices de régression de la variable proximité et la variable dépendante développement territorial	242

Tableau 68. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de proximité	242
Tableau 69. Corrélation de Pearson entre la variable gouvernance territoriale et la variable dépendante développement territorial	243
Tableau 70. Indices de régression de la variable gouvernance territoriale et la variable dépendante développement territorial	245
Tableau 71. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de gouvernance territoriale	247
Tableau 72. Corrélation de Pearson entre les variables ressources territoriales et développement territorial	247
Tableau 73. Indices de régression de la variable ressources territoriales et la variable dépendante développement territorial	248
Tableau 74. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de ressources territoriales	249
Tableau 75. Corrélation de Pearson entre les variables innovation sociale et développement territorial	250
Tableau 76. Indices de régression de la variable innovation sociale et la variable dépendante développement territorial	252
Tableau 77. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de l'innovation sociale	252
Tableau 78. Corrélation de Pearson entre les variables approche de communication et développement territorial	253
Tableau 79. Indices de régression de la variable approche de communication et la variable dépendante développement territorial	255
Tableau 80. Indices de régression du modèle ANOVA de la variable de l'approche de communication	256
Tableau 81. Synthèse des résultats du test des hypothèses	257
Tableau 82. Indices de régression du modèle général	263
Tableau 83. Indices de régression ANOVA du modèle général	264
Tableau 84. Coefficients de régression du modèle général	264
Tableau 85. Statistiques descriptives relatives à la dimension de proximité	296
Tableau 86. Statistiques descriptives relatives à la dimension de gouvernance territoriale	297
Tableau 87. Statistiques descriptives relatives à la dimension de ressources territoriales	298
Tableau 88. Statistiques descriptives relatives à la dimension de l'innovation sociale	299
Tableau 89. Statistiques descriptives relatives à la dimension de l'approche de communication	299
Tableau 90. Statistiques descriptives relatives à la variable de développement territorial	300

Annexes

**Annexe I. Statistiques descriptives relatives aux différentes dimensions traitées dans
le chapitre IV**

Tableau 85. Statistiques descriptives relatives à la dimension de proximité

Statistiques descriptives				
	N	Somme	Moyenne	Ecart type
L'utilité de la proximité entre les acteurs	70	234,00	3,3429	1,30646
La proximité et la participation des acteurs	70	233,00	3,3286	1,30463
La proximité et la favorisation de l'action collective	70	241,00	3,4429	1,28126
La proximité et la coopération entre les acteurs	70	238,00	3,4000	1,33406
La proximité et le conflit entre les acteurs	70	159,00	2,2714	1,26172
La proximité et le protocole entre les acteurs	70	110,00	1,5714	,77219
Les formes de proximité entre les acteurs	70	71,00	1,0143	,11952
Les formes de proximité et la coordination des acteurs	70	82,00	1,1714	,37960
La proximité et l'action collective participative	70	83,00	1,1857	,39168
N valide (listwise)	70			

Tableau 86. Statistiques descriptives relatives à la dimension de gouvernance territoriale

Statistiques descriptives				
	N	Somme	Moyenne	Ecart type
La gouvernance territoriale est le résultat de l'implication des acteurs territoriaux	70	114,00	1,6286	,66314
La gouvernance territoriale et la rationalité des acteurs	70	227,00	3,2429	1,22102
La gouvernance territoriale et la coopération des acteurs	70	212,00	3,0286	1,31845
La gouvernance territoriale et la coordination des acteurs	70	217,00	3,1000	1,35294
La gouvernance territoriale et la participation des acteurs	70	217,00	3,1000	1,35294
la gouvernance territoriale et l'implication des acteurs dans les décisions	70	82,00	1,1714	,37960
la gouvernance territoriale et Approche participative	70	224,00	3,2000	1,33623
la gouvernance territoriale et la flexibilité des acteurs	70	225,00	3,2143	1,31758
La gouvernance territoriale et la nature des relations entre les acteurs	70	233,00	3,3286	1,38021
l'approche participative et les décisions prises	70	99,00	1,4143	,52455
L'impacte de la pluralité des réseaux d'acteurs sur la décision prise au niveau du territoire	70	216,00	3,0857	1,31593
les décisions prises déterminent l'échec ou la réussite de la gouvernance territoriale	70	176,00	2,5143	1,11307
L'échec de la gouvernance territoriale et la divergence d'intérêts	70	226,00	3,2286	1,49561
L'échec de la gouvernance territoriale et le manque de la communication	70	235,00	3,3571	1,45498
La gouvernance territoriale et les formes de participation	70	142,00	2,0286	2,52507
La gouvernance territoriale et contribution de l'approche participative	70	121,00	1,7286	1,46378
la gouvernance territoriale et la concrétisation d'un projet territorial commun	70	190,00	2,7143	1,02353
la gouvernance territoriale et la résolution des conflits entre les acteurs du territoire	70	230,00	3,2857	1,32033
La contribution de l'approche participative à la coordination des acteurs pour le développement territorial.	70	235,00	3,3571	1,35171
L'approche participative et le capital social	70	218,00	3,1143	1,33561
Le capital social et le développement territorial	70	210,00	3,0000	1,36201
N valide (listwise)	70			

Tableau 87. Statistiques descriptives relatives à la dimension de ressources territoriales

Statistiques descriptives				
	N	Somme	Moyenne	Ecart type
Les ressources territoriales	70	92,00	1,3143	,82608
Le type de ressources territoriales	70	87,00	1,2429	,43191
la construction des ressources territoriales	70	118,00	1,6857	1,60202
La gestion des ressources territoriales	70	214,00	3,0571	,93073
L'approche participative et génération de l'apprentissage collectif nécessaire à la mobilisation des ressources Territoriales	70	85,00	1,2143	,50770
La contribution de l'apprentissage collectif dans la mobilisation des ressources Territoriales	70	117,00	1,6714	,88008
L'apprentissage collectif et l'émergence de la connaissance	70	85,00	1,2143	,47831
L'apprentissage collectif, ressources territoriales et développement territoriale	70	123,00	1,7571	,82419
La mobilisation des ressources territoriales se fonde sur un savoir-faire qui se répercute sur l'action	70	84,00	1,2000	,40289
Rôle des interactions qui découlent de l'approche participative dans la production de règles communes	70	96,00	1,3714	,59397
L'approche participative favorise le partage des expériences nécessaire à la mobilisation des ressources territoriales	70	217,00	3,1000	1,35294
Rôle des interactions dans les échanges et la confrontation de nouvelles idées en vue de mobiliser les ressources territoriales	70	211,00	3,0143	1,40901
Rôle de l'approche participative dans le partage des intérêts communs entre les acteurs sur lesquels se basent la mobilisation des ressources territoriales	70	90,00	1,2857	,51479
Le partage des intérêts communs et l'émergence d'une culture commune favorable à la mobilisation des ressources territoriales	70	204,00	2,9143	1,41158
Rôle du dialogue dans la découverte des intérêts communs entre les acteurs	70	94,00	1,3429	,67857
Le rôle du dialogue dans l'identification des besoins, des motivations et des craintes vis-à-vis les ressources territoriales	70	220,00	3,1429	1,43745
Rôle du dialogue dans la découverte des compétences et des expertises nécessaire à la mobilisation des ressources territoriales	70	182,00	2,6000	1,04118
Rôle de l'approche participative dans l'amorçage du dialogue entre les acteurs afin de mobiliser les compétences et les expertises nécessaires à la mobilisation des ressources territoriales	70	227,00	3,2429	1,34526
Rôle de l'approche participative dans l'octroi d'une certaine spécificité au territoire moyennant la mobilisation des ressources territoriales	70	232,00	3,3143	1,38880
La spécificité du territoire, l'attractivité du territoire et le développement territorial	70	235,00	3,3571	1,35171
N valide (listwise)	70			

Tableau 88. Statistiques descriptives relatives à la dimension de l'innovation sociale

Statistiques descriptives				
	N	Somme	Moyenne	Ecart type
L'existence des innovations sociales au niveau du territoire	70	77,00	1,1000	,45524
Les principaux acteurs de l'innovation sociale	70	215,00	3,0714	1,12058
L'innovation sociale et la dynamique des acteurs	70	95,00	1,3571	,51177
L'ancrage territorial de l'innovation sociale et la participation des acteurs dans le cadre des actions collectives participatives	70	216,00	3,0857	1,44205
Rôle de l'innovation sociale dans l'amélioration de l'état des individus et du territoire	70	228,00	3,2571	1,41099
L'approche participative et l'émergence de l'innovation sociale	70	87,00	1,2429	,52297
Le développement de l'innovation sociale et la mobilisation des personnes dans le cadre de l'approche participative au niveau du territoire	70	221,00	3,1571	1,34742
L'approche participative et les initiatives susceptibles d'être à l'origine de l'innovation sociale	70	255,00	3,6429	4,85451
La contribution de l'approche participative dans l'émergence de l'innovation sociale	70	133,00	1,9000	,81915
L'approche participative, l'innovation sociale et la pluralité des rencontres	70	221,00	3,1571	1,38977
Rôle des rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs	70	233,00	3,3286	1,35904
Rôle de l'innovation sociale dans la création d'un milieu innovateur	70	227,00	3,2429	1,35599
L'innovation sociale et la spécificité du territoire	70	88,00	1,2571	,60638
La spécificité du territoire et l'attractivité territoriale	70	84,00	1,2000	,40289
L'innovation sociale et le développement territorial	70	230,00	3,2857	1,40540
N valide (listwise)	70			

Tableau 89. Statistiques descriptives relatives à la dimension de l'approche de communication

Statistiques descriptives				
	N	Somme	Moyenne	Ecart type
La communication et la réussite de l'approche participative à l'échelle territoriale	70	230,00	3,2857	1,38462
Rôle de la communication dans la simplification, la transformation et la diffusion de l'information entre les acteurs intéressés par la problématique de développement	70	238,00	3,4000	1,31215
La communication pour le développement territorial et le challenge de la réussite de la participation des acteurs territoriaux à la définition des problèmes et la quête des solutions propices	70	232,00	3,3143	1,36777
Rôle de la communication dans la concomitance et l'élucidation de l'ensemble des interventions territoriales	70	230,00	3,2857	1,39505
L'usage de la communication et la relation entre les divers acteurs qui participent dans le processus de développement territorial	70	230,00	3,2857	1,37412
L'importance de la communication dans la circulation de l'information au niveau du territoire	70	221,00	3,1571	1,40016
N valide (listwise)	70			

Tableau 90. Statistiques descriptives relatives à la variable de développement territorial

Statistiques descriptives				
	N	Somme	Moyenne	Ecart type
L'attractivité territoriale	70	220,00	3,1429	,83901
l'évolution du nombre d'entreprises	70	110,00	1,5714	,73369
La gouvernance territoriale	70	200,00	2,8571	,99689
L'exploitation des ressources territoriales	70	190,00	2,7143	,88699
L'innovation sociale	70	210,00	3,0000	,53838
La coordination des acteurs	70	220,00	3,1429	1,13298
N valide (listwise)	70			

Annexe II. Le questionnaire

Je me prénomme Smail EL JAOUHARI, doctorant au laboratoire LRJPE (Université Sidi Mohamed Ben Abdellah). J'effectue, dans le cadre d'une thèse de doctorat, une étude qui porte sur l'impact de la participation sur le développement territorial. Dans ce cadre, je vous poserai quelques questions qui me permettront de recueillir des informations sur votre conception relative à cette problématique. Bien entendu, une totale confidentialité sera respectée et les conclusions de cette recherche vous seront adressées si vous le souhaitez.

Enquête sur le rôle de l'approche participative dans le développement territorial

I-Identification:

1. Quel est le nom de votre commune?

2. Quelle est la province de votre commune?

- ☐ 1. Khénifra ☐ 2. Khouribga
☐ 3. Béni Mellal ☐ 4. Azilal
☐ 5. Eguighe Ben Saleh

3. Quel est le nombre des habitants de votre commune?

- ☐ 1. Moins de 10.000habitants
☐ 2. Entre 10.000 et 20.000habitants
☐ 3. Plus de 30.000 habitants

4. Votre commune est-elle?

- ☐ 1. Urbaine ☐ 2. Rurale

II-La proximité et l'action collective participative

5. Jugiez-vous la proximité entre les acteurs utile?

- ☐ 1. Aucune utilité ☐ 2. Relativement utile
☐ 3. Peut être utile ☐ 4. Utile
☐ 5. Très utile

6. Est-ce que l'approche de proximité est déterminante dans la participation et l'implication des acteurs?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

7. Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle de la proximité dans la favorisation de l'action collective et par la suite dans les échanges d'information?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

8. Au niveau du territoire de votre commune, pensez-vous que la proximité favorise une interaction à vocation coopérative entre les acteurs?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

9. Au niveau du territoire de votre commune, pensez-vous que la proximité favorise une interaction à vocation conflictuelle entre les acteurs?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

10. Au niveau du territoire de votre commune, pensez-vous que la proximité favorise une interaction à vocation protocolaire entre les acteurs?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

11. Au niveau du territoire de votre commune, quelles sont les formes de proximité entre les acteurs que l'on peut trouver?

- ☐ 1. La proximité géographique
☐ 2. La proximité organisationnelle
☐ 3. La proximité institutionnelle

12. Ces formes de proximité ont-elles un impact sur la coordination des acteurs et par la suite sur l'action collective participative?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

13. Pensez-vous que la proximité des acteurs est une condition pour l'action collective participative nécessaire au développement du territoire?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

III-L'approche participative et gouvernance territoriale, quel rôle dans le développement territorial?

14. Croyez-vous que la gouvernance territoriale est le résultat avant tout de l'implication des acteurs territoriaux?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Souvent ☐ 4. Très souvent
☐ 5. Toujours

15. Quelle importance octroyez-vous à la rationalité des acteurs dans un processus de la gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
☐ 5. Primordiale

16. Quelle importance octroyez-vous à la coopération des acteurs dans un processus de gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
☐ 5. Primordiale

17. Quelle importance octroyez-vous à la coordination des acteurs dans un processus de gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
☐ 5. Primordiale

18. Croyez-vous que la gouvernance territoriale est le fruit de la participation des différents acteurs territoriaux?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

19. A votre avis, la gouvernance territoriale résulte de l'implication grandissante des acteurs dans les décisions?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

20. L'approche participative reflète la volonté de suivre une logique de gouvernance territoriale:

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
☐ 5. Primordiale

21. Quelle importance octroyez-vous à la flexibilité des acteurs dans un processus de gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
☐ 5. Primordiale

22. Pensez-vous que la gouvernance territoriale dépend de la nature des relations qui existent entre les acteurs?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

23. Croyez-vous que l'approche participative améliore les relations entre les acteurs ce qui impacte les décisions prises?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

24. A votre avis, quel est l'impact de la pluralité des réseaux d'acteurs sur la décision prise au niveau du territoire?

- ☐ 1. Complexité ☐ 2. Conflits ☐ 3. Homogénéité
☐ 4. Coordination

25. A votre avis, les décisions prises au niveau de votre territoire peuvent déterminer la réussite ou l'échec du processus de la gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

26. A votre avis, l'échec de la gouvernance territoriale a pour origine les divergences d'intérêts?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

27. A votre avis, le manque de la communication contribue à l'échec de la gouvernance territoriale?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

28. D'après vous, au niveau de votre territoire, quelles sont les formes de la participation les plus déterminantes dans la consolidation de la gouvernance territoriale?

- ☐ 1. L'information ☐ 2. La consultation
☐ 3. La concertation ☐ 4. La négociation

29. A votre avis, l'approche participative contribue au processus de la gouvernance territoriale à travers:

- ☐ 1. L'insertion des savoirs des différents acteurs
☐ 2. La mise en commun du savoir
☐ 3. La concrétisation du sentiment d'appartenance au territoire

30. D'après vous, la gouvernance territoriale, favorisée par l'approche participative, permet d'agir collectivement à la concrétisation d'un projet territorial commun?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

31. Croyez-vous que la gouvernance territoriale contribue au développement territorial à travers la résolution des conflits territoriaux qui découlent des interdépendances et des interactions entre les acteurs du territoire?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

32. Pensez-vous que l'approche participative, moyennant la favorisation de la gouvernance territoriale contribue à la coordination des acteurs nécessaire au développement territorial?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

33. D'après vous, l'approche participative, moyennant la favorisation de la gouvernance territoriale, contribue à la constitution d'un capital social?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

34. Pensez-vous que ce capital social contribue à la coordination des acteurs et par la suite favorise le développement territorial?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

IV-Rôle de l'approche participative dans la mobilisation des ressources territoriales, quel rôle dans le développement territorial?

35. Les ressources territoriales existant au niveau de votre territoire correspondent aux:

- ☐ 1. Ressources naturelles
☐ 2. Ressources culturelles
☐ 3. Ressources historiques
☐ 4. Ressources humaines
☐ 5. Ressources sociales
☐ 6. Autre

40. Si oui, comment l'apprentissage collectif contribue-t-il à la mobilisation des ressources territoriales?

- ☐ 1. L'augmentation de la capacité des acteurs à modifier leur comportement en fonction des transformations de leur environnement
☐ 2. La formulation de nouveaux projets
☐ 3. La mise en oeuvre de nouvelles solutions
☐ 4. La création de nouvelles ressources

36. Quel est le type de ressources territoriales existant au niveau de votre territoire?

- ☐ 1. Générique (Potentiel simultanément non exploité et donné)
☐ 2. Spécifique (Construites par les acteurs et valorisées par le marché)

41. A votre avis, l'apprentissage collectif peut être assimilé à un processus de coordination qui contribue à l'émergence de la connaissance considérée comme un construit collectif?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

37. A votre avis, la construction de la ressource territoriale nécessite-t-elle la réunion de trois éléments: des ressources matérielles, un territoire et des hommes?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

42. Croyez-vous que l'apprentissage collectif mobilise les ressources territoriales et par la suite favorise le développement des territoires moyennant:

- ☐ 1. La création des savoirs et/ou des savoir-faire
☐ 2. L'acquisition des savoirs et/ou des savoir-faire
☐ 3. Le développement des savoirs et/ou des savoir-faire

38. Pensez-vous que les ressources au niveau de votre territoire soient bien gérées?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

43. A votre avis, la mobilisation des ressources territoriales se fonde-t-elle sur des représentations et un savoir-faire qui dirige et se répercute sur l'action?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

39. Pensez-vous que l'approche participative permet de générer un apprentissage collectif nécessaire à la mobilisation des ressources territoriales?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

44. Pensez-vous que les interactions qui découlent de l'approche participative parviennent à la production d'une panoplie de règles communes?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

45. Croyez-vous que ce processus d'interaction constitue le support par lequel se forment des accords entre les divers acteurs et une opportunité pour partager les expériences qui favoriseront ultérieurement la mobilisation des ressources territoriales?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

51. Croyez-vous que le dialogue entre les acteurs territoriaux permet de déceler les compétences et les expertises possédées par chacun des acteurs et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en vue de mobiliser la ressource territoriale?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

46. A votre avis, ce processus d'interaction entre plusieurs acteurs permet-il les échanges, la confrontation de nouvelles idées en vue de mobiliser les ressources territoriales?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

52. A votre avis, l'approche participative contribue-t-elle dans l'amorçement du dialogue entre les acteurs territoriaux afin de mobiliser les compétences et les expertises nécessaires pour mobiliser les ressources territoriales?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

47. A votre avis, l'approche participative permet-elle de partager des intérêts communs, sur lesquels se basent la mobilisation des ressources territoriales, entre les acteurs concernés?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

53. Croyez-vous que l'approche participative octroie une certaine spécificité au territoire moyennant la mobilisation des ressources territoriales?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

48. Pensez-vous que ce partage des intérêts communs favorise l'émergence d'une culture commune et d'une volonté de faire ensemble ce qui aura des retombées positives sur les ressources territoriales?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

54. Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle de cette spécificité du territoire dans le renforcement d'une offre territoriale ce qui entraîne une attractivité territoriale qui favorise à son tour le développement territorial?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

49. Croyez-vous que le dialogue peut jouer un rôle crucial dans la découverte de ces intérêts communs?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

50. Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle du dialogue entre les acteurs territoriaux dans l'identification des motivations, des besoins et des craintes vis-à-vis les ressources territoriales?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

V-Rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale, quel apport dans le développement territorial?

55. Exitent-elles des innovations sociales sur votre territoire?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

56. A votre avis, les associations, les entreprises sociales et les collectivités territoriales constituent-elles les principaux acteurs de l'innovation sociale?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

57. A votre avis, l'innovation sociale ne peut toucher que certains territoires en relation avec leurs particularités et avec les dynamiques de leurs acteurs?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

58. Croyez-vous que l'ancrage territorial de l'innovation sociale s'attache à la mobilisation et à la participation des acteurs dans le cadre de l'action collective participative?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

59. Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle joué par l'innovation sociale dans l'amélioration de l'état des individus et du territoire?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

60. Croyez-vous que l'approche participative favorise l'émergence de l'innovation sociale?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

61. A votre avis, le développement de l'innovation sociale se caractérise-t-il principalement par la mobilisation d'un groupe de personnes dans le cadre d'une approche participative sur votre territoire?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

62. Pensez-vous que l'approche participative conduit à la formulation de certaines promesses de coopération, des opportunités d'actions en commun en vue de contribuer à rendre possible des initiatives susceptibles d'être à l'origine de l'innovation sociale?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

63. Comment l'approche participative contribue-t-elle à l'émergence de l'innovation sociale?

- ☐ 1. La favorisation de la capacité des acteurs de se libérer des exigences et des contraintes imposées par l'environnement
☐ 2. La constitution des contraintes un moyen pour produire quelque chose de nouveau
☐ 3. Autre

64. A votre avis, l'approche participative contribue-t-elle à l'émergence des initiatives de l'innovation sociale qui apparaissent dans le cadre d'une pluralité de rencontres directes ou bien indirectes?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

65. Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle de ces rencontres dans l'orientation du comportement des acteurs moyennant l'obtention de savoirs et de connaissances relatifs au territoire?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

66. Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle joué par l'innovation sociale dans la création d'un milieu innovateur qui se singularise par sa capacité à concrétiser des projets, à définir et à valoriser des ressources territoriales?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

67. Croyez-vous que l'innovation sociale constitue un vecteur de spécificité et de différenciation de votre territoire?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

68. Si oui, cette spécificité et différenciation constituent-elles une source d'attractivité territoriale?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

69. A votre avis, l'innovation sociale, favorisée par l'approche participative constitue-t-elle un levier primordial de développement territorial?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

VI-La conception de développement territorial

70. L'attractivité territoriale de votre commune est:

- ☐ 1. Pas du tout satisfaisante ☐ 2. Non satisfaisante
☐ 3. Peu satisfaisante ☐ 4. Satisfaisante
☐ 5. Très satisfaisante

73. L'exploitation des ressources territoriales au niveau de votre territoire est:

- ☐ 1. Pas du tout satisfaisante ☐ 2. Non satisfaisante
☐ 3. Peu satisfaisante ☐ 4. Satisfaisante
☐ 5. Très satisfaisante

71. L'évolution du nombre d'entreprises au niveau de votre territoire est:

- ☐ 1. Pas du tout satisfaisante ☐ 2. Non satisfaisante
☐ 3. Peu satisfaisante ☐ 4. Satisfaisante
☐ 5. Très satisfaisante

74. L'innovation sociale au niveau de votre commune est:

- ☐ 1. Pas du tout satisfaisante ☐ 2. Non satisfaisante
☐ 3. Peu satisfaisante ☐ 4. Satisfaisante
☐ 5. très satisfaisante

72. La gouvernance territoriale au niveau de votre commune est:

- ☐ 1. Pas du tout satisfaisante ☐ 2. Non satisfaisante
☐ 3. Peu satisfaisante ☐ 4. Satisfaisante
☐ 5. très satisfaisante

75. La coordination des acteurs au niveau de votre commune est:

- ☐ 1. Pas du tout satisfaisante ☐ 2. Non satisfaisante
☐ 3. Peu satisfaisante ☐ 4. Satisfaisante
☐ 5. très satisfaisante

VII-La mise en place de l'approche participative pour le développement territorial

76. Croyez-vous que la communication constitue un élément de la réussite de l'approche participative à l'échelle territoriale?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

79. A votre avis, la communication peut-elle constituer un moyen de concomitance et d'élucidation de l'ensemble des interventions territoriales?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

77. Etes-vous d'accord en ce qui concerne le rôle de la communication participative dans la simplification, la transformation et la diffusion des informations entre les acteurs intéressés par la problématique de développement?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

80. Pensez-vous que l'usage de la communication au profit des initiatives territoriales facilite les relations entre les divers acteurs qui participent dans le processus de développement territorial?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Asez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

78. Pensez-vous que la communication pour le développement territorial se trouve au centre des challenges à relever pour la réussite de la participation des acteurs territoriaux à la définition des problèmes et la quête des solutions propices?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

81. Quelle importance octroyez-vous à la communication participative en ce qui concerne la circulation de l'information au niveau de votre territoire?

- ☐ 1. Sans importance ☐ 2. Relativement importante
☐ 3. Importante ☐ 4. Très importante
☐ 5. Primordiale

VIII-Les obstacles inhérents à la mise en place de l'approche participative pour le développement territorial:

82. Existe-t-il des obstacles à la mise en place de l'approche participative pour le développement de votre territoire?

- ☐ 1. Oui ☐ 2. Non

83. A votre avis; les facteurs financiers constituent-ils un handicap à la mise en place de l'approche participative pour le développement de votre territoire?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

84. Pensez-vous que le contexte environnemental et organisationnel constitue un handicap à la mise en place de l'approche participative pour le développement territorial?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

85. Pensez-vous que la relation qui existe entre les acteurs de votre territoire influence la mise en place de l'approche participative pour le développement territorial?

- ☐ 1. Pas du tout ☐ 2. De temps à autre
☐ 3. Assez souvent ☐ 4. Souvent
☐ 5. Toujours

86. Etes-vous d'accord en ce qui concerne l'impact de la pluralité des acteurs sur la mise en place de l'approche participative pour le développement territorial?

- ☐ 1. Pas d'accord
☐ 2. Indifférent
☐ 3. Moyennement d'accord
☐ 4. D'accord
☐ 5. Tout à fait d'accord

87. Quelles sont les mesures à prendre pour pallier à ces handicaps?

- ☐ 1. Sensibilisation ☐ 2. coordination des politiques
☐ 3. Coopération

Table des matières

Dédicace	i
Remerciements	ii
Résumé	iii
Abstract	iv
Sommaire	v
Introduction générale	1
Chapitre I. Participation et développement territorial, éclairage conceptuel et cadre théorique ..	14
Introduction	15
Section I. L'approche territoriale de développement	15
§1. L'émergence du concept de développement local	16
A. L'essor du concept de développement	16
B. L'approche territoriale de développement	17
1. L'apparition de la notion du territoire	18
2. L'apparition du développement local	23
2.1. Le contexte économique et l'apparition du local	23
2.2. Le développement local : un nouveau regard sur le développement	24
a. Définition du concept de développement local	24
b. L'origine et les phases d'émergence de développement local	26
c. Le concept de territoire au centre de la durabilité du processus de développement	28
§2. Le développement territorial, l'émergence d'un nouveau paradigme	29
A. Le développement territorial, une gouvernance de développement local	29
1. Le concept de développement territorial, un terme polysémique	30
2. Les principes et dynamiques de développement territorial	34
2.1. Les principes de développement territorial	34
2.2. Les dynamiques de développement territorial	35
a. La coordination des acteurs	35
b. La mise en œuvre d'un projet	36
c. La structuration de l'espace	36
d. La création de la régulation	36
2.3. Les caractéristiques du développement territorial	37
B. Le développement territorial, approches théoriques et modes	38
1. Les approches théoriques de développement territorial	38
1.1. L'approche de systèmes productifs localisés	38
1.2. Les travaux sur les districts industriels	40
1.3. L'approche des milieux innovateurs	42
2. Les modes de développement territorial	44
2.1. L'agglomération	44
2.2. La spécialisation	45
2.3. La spécification	45
Section II. La notion de participation, éclairage conceptuel et cadre théorique	47
§1. La notion de participation : Généralités	47
A. Définition de la participation, une réalité difficile à cerner	47
B. Histoire de la notion de participation	51
1. Participation et idéologie, les années 60 et 70	51
2. Participation et efficacité, les années 80	53
3. La participation, l'apparition de la démocratie participative (la fin des années 90)	53

C. La participation, formes, finalités, avantages et limites	56
1. Les formes de la participation	56
1.1. Les formes de la participation selon Sherry Arnstein	56
1.2. Les formes de la participation selon l'OCDE	57
1.3. Les formes de la participation selon Beuret	57
2. La participation, une pluralité de finalités	63
2.1. La transformation des relations sociales	63
2.2. L'amélioration et la modernisation du management public, l'enrichissement de la décision et la favorisation du développement territorial	64
2.3. L'enrichissement de la démocratie	65
3. Avantages et limites de la participation	66
3.1. Les avantages de la participation	66
3.2. Les limites de l'approche participative	67
§2. La participation : l'émergence dans les discours de développement et dans la sphère internationale	69
A. La participation, l'émergence dans les discours de développement	69
1. La remise en question du paradigme ancien de développement	69
2. L'apparition d'une approche de développement basée sur la satisfaction des nécessités principales	72
B. L'apparition du concept de la participation dans la sphère internationale	73
1. Les affirmations des bailleurs de fonds	73
2. Les organisations internationales	75
Conclusion	76
Chapitre II. Rôle de l'approche participative dans la favorisation du processus de développement territorial	78
Introduction	79
Section I. le rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial, l'action collective participative et la gouvernance territoriale	79
§1. Rôle de la proximité dans la construction de l'action collective participative, favoriser la coordination des acteurs pour une dynamique territoriale :	80
A. Coordination des acteurs et proximité territoriale	80
1. Le concept de la coordination des acteurs :	80
2. La notion de la proximité	81
2.1. Typologie de proximité	82
a. La proximité géographique, définition et typologie	82
a.1. Définition de la proximité géographique	83
a.2. Typologie de la proximité géographique	83
b. La proximité organisée	85
c. La proximité institutionnelle	86
2.2. La proximité territoriale, résultante de la combinaison des proximités	87
B. L'approche de la proximité pour comprendre l'action collective participative, favoriser la coordination des acteurs pour une dynamique territoriale	88
1. L'action collective participative, clarification de la notion	89
2. La proximité géographique et action collective, le rôle dans la coordination des acteurs	89
3. La proximité institutionnelle et action collective, le rôle dans la coordination des acteurs	91

§2. L'approche participative et gouvernance territoriale, contribution au développement territorial	94
A. Gouvernance territoriale, éclairage conceptuel	94
1. Définition de la notion de gouvernance territoriale, prédominance de la notion de participation	94
2. Typologie de gouvernance territoriale	96
3. La gouvernance territoriale, les conditions de succès	97
3.1. La décision	97
3.2. La rationalité des acteurs	98
3.3. L'implication des acteurs	98
4. L'échec de la gouvernance territoriale	99
4.1. Les conflits	99
a. Les conflits d'appropriation	99
b. Les conflits de pouvoir	100
4.2. La participation incomplète	100
B. L'approche participative, levier incontournable de la gouvernance territoriale	101
1. L'approche participative : outil de la gouvernance territoriale	101
2. L'approche participative, facteur de réussite de la gouvernance territoriale	103
3. L'approche participative et gouvernance territoriale, résolution des conflits territorialisés	104
4. Rôle de la gouvernance territoriale dans la stimulation du développement territorial	106
4.1. L'importance de la gouvernance territoriale	106
a. Le processus de coordination des acteurs de développement territorial	106
b. La pérennité des relations de proximité géographique entre les acteurs territoriaux	108
4.2. La coordination des acteurs de développement territorial, l'apport de la gouvernance territoriale	108
Section II. Rôle de l'approche participative dans la favorisation du développement territorial, la mobilisation des ressources territoriales et la favorisation de l'innovation sociale	110
§1. Rôle de l'approche participative dans la mobilisation de la ressource territoriale	110
A. Le concept de la ressource territoriale	110
1. Définition de la ressource territoriale	111
2. Typologie des ressources territoriales	112
3. construction de la ressource territoriale	112
3.1. Le territoire considéré comme un lieu	113
3.2. Les richesses locales	114
3.3. Le jeu d'acteurs	114
B. L'approche participative et mobilisation de la ressource territoriale, Génération de l'apprentissage collectif	115
1. L'apprentissage collectif, Définition et objectifs	115
1.1. Définition du concept de l'apprentissage collectif	115
1.2. Les objectifs de l'apprentissage collectif	116
2. L'approche participative et mobilisation de la ressource territoriale, Génération de l'apprentissage collectif	117

C. L'approche participative et mobilisation de la ressource territoriale, rôle des interactions	119
D. L'approche participative et mobilisation des ressources territoriales, amorçage du dialogue pour renforcer la mobilisation des compétences et des expertises	120
§2. Rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale, renforcer le développement territorial	121
A. La notion de l'innovation sociale, l'approche théorique	121
B. Définition de la notion de l'innovation sociale	123
C. Les principaux acteurs de l'innovation sociale	124
D. Rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale	124
1. Rôle de l'approche participative dans la favorisation de l'innovation sociale	125
2. Rôle de l'innovation sociale dans le développement des territoires	127
§3. La mise en place de l'approche participative pour le développement territorial, les conditions et les outils communicatifs indispensables	128
A. L'apport de la communication participative pour le développement territorial	128
1. La communication comme élément primordial de la réussite de l'approche participative au niveau territorial	129
2. L'utilisation de la communication en faveur de la circulation de l'information au niveau du territoire	130
2.1. La communication du haut vers le bas	130
2.2. La communication du bas vers le haut	131
B. Organisation de la communication, diffusion rapide des informations entre les acteurs du développement territorial	133
1. La structure de la communication territoriale	133
2. Les outils de la communication territoriale	134
2.1. Les moyens de la communication institutionnelle	134
2.2. Les moyens de la communication communautaire	135
C. La stratégie de communication comme soutien de l'approche participative pour le développement territorial	137
1. Les fondements essentiels de la stratégie de communication participative pour le développement territorial	137
2. La mise en œuvre de la stratégie de communication pour le développement territorial	138
2.1. L'exploration de la situation existante	138
2.2. La conception et l'élaboration de la stratégie de communication participative territoriale	139
a. Les dimensions de la stratégie de communication territoriale	139
a.1. La stratégie de communication interne	139
a.2. La stratégie de la communication externe	140
b. Le volet opérationnel de la stratégie de communication territoriale	141
b.1. Le cadre institutionnel de la stratégie de communication territoriale	141
b.2. Les plans connexes	141
Conclusion	142

Chapitre III. Considérations épistémologiques et méthodologie de la recherche	143
Introduction	144
Section I. Le choix du positionnement épistémologique et méthodologie de notre travail de recherche	144
§1. Les différents paradigmes épistémologiques et voies de la recherche	146
A. Les différents paradigmes épistémologiques	146
1. Le paradigme positiviste	147
2. Le paradigme constructiviste	149
B. Les voies de la recherche	152
1. L'exploration	152
2. Le test	155
C. Les modes de raisonnement scientifique	156
1. La déduction	156
2. L'induction	158
3. L'abduction	161
4. La combinaison des trois formes, abduction/ déduction/ induction	163
§2. Le positionnement épistémologique choisi, méthodologie adoptée pour ce travail de recherche et présentation de la région de Béni Mellal-Khénifra	166
A. Le positionnement épistémologique choisi pour ce travail de recherche	166
B. La méthodologie adoptée pour ce travail de recherche, l'approche hypothético-déductive	167
C. La présentation du champ de la recherche, la région de Béni Mellal- Khénifra	170
1. La population, évolution et répartition	173
2. L'enseignement	176
3. Le cadre géographique général	179
4. Les ressources naturelles, un potentiel caractérisé par la richesse	179
5. L'infrastructure de base, un potentiel en voie de développement	180
6. Les secteurs productifs	182
6.1. L'agriculture, un secteur prometteur	182
6.2. L'élevage, un potentiel caractérisé par la diversité	183
6.3. L'industrie, des prémices très prometteuses	184
6.4. Les mines, une richesse très importante	185
6.5. Le tourisme, un potentiel très riche	186
6.6. L'artisanat, un potentiel propre à la région	187
Section II. L'enquête, du développement à l'exploitation	187
§1. La présentation du questionnaire	188
A. La structure du questionnaire	189
B. La distribution du questionnaire, le choix de l'échantillon et la méthode d'échantillonnage	191
§2. Les méthodes et la démarche d'analyse des données	197
A. Les méthodes d'analyse des données	197
1. Les différentes méthodes d'analyse des données	197
2. Notre choix de méthodes pour l'analyse des données	199
B. La démarche de traitement des données	199
Conclusion	204

Chapitre IV. Analyse et discussion des résultats	205
Introduction	206
Section I. L'évaluation de la qualité de l'échelle des variables	206
§1. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable indépendante « approche participative »	206
A. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de proximité	207
B. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de gouvernance territoriale	211
C. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de ressources territoriales	218
D. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de l'innovation sociale	225
E. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la dimension de l'approche de communication	231
§2. L'évaluation de la qualité de l'échelle de la variable dépendante « le développement territorial »	234
Section II. Le test des hypothèses et du modèle de la recherche	238
§1. Le test des hypothèses	238
A. Le test de l'hypothèse H 1 : l'approche participative permet d'opérationnaliser l'approche de proximité nécessaire au développement territorial	238
1. Corrélation bivariée entre la variable de proximité et la variable dépendante de développement territorial	239
2. La régression de la variable de proximité et la variable dépendante de développement territorial	242
B. Le test de l'hypothèse H 2 : l'approche participative contribue à la consolidation de la gouvernance territoriale considérée comme un levier incontournable de développement territorial	242
1. Corrélation bivariée entre la variable de gouvernance territoriale et la variable dépendante de développement territorial	243
2. La régression de la variable de gouvernance territoriale et la variable dépendante de développement territorial	245
C. Le test de l'hypothèse H 3 : l'approche participative contribue à la mobilisation des ressources territoriales qui se considèrent comme un fondement de développement territorial	247
1. Corrélation bivariée entre la variable de ressources territoriales et la variable dépendante de développement territorial	247
2. La régression de la variable de ressources territoriales et la variable dépendante de développement territorial	248
D. Le test de l'hypothèse H 4 : L'approche participative contribue à la création d'une innovation sociale qui se considère comme un fondement de développement territorial	249
1. Corrélation bivariée entre la variable de l'innovation sociale et la variable dépendante de développement territorial	249
2. La régression de la variable de l'innovation sociale et la variable dépendante de développement territorial	252
E. Le test de l'hypothèse H5 : l'approche participative favorise une approche communicative pour le développement territorial	253
1. Corrélation bivariée entre la variable de l'approche de communication et le développement territorial	253
2. La régression de la variable de l'approche de communication et la variable dépendante de développement territorial	255

§2. Le test du modèle général	263
Conclusion	264
Conclusion générale	266
Bibliographie	272
Liste des figures	290
Liste des tableaux	293
Annexes	294
Annexe I. Statistiques descriptives relatives aux différentes dimensions traitées dans le chapitre IV	295
Annexe II. Le questionnaire	301